

59-00



**ATHENÆUM**

**LUGLILBURGENSE,**

Die Eltern und Vormünder der Schüler, wie auch alle Freunde und Beförderer des Unterrichts,  
sind eingeladen, die Schlußfeierlichkeit mit ihrer Gegenwart zu beehren.

---

Les parents et les tuteurs des élèves, et tous les amis et protecteurs de l'instruction publique sont invités à honorer  
de leur présence la solennité de clôture.

Königlich-Großherzogliches Athendum zu Luxemburg.

---

# Programm,

herausgegeben am

Schlusse des Schuljahrs

1859-1860.

---

ATHÉNÉE ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG.


---

# PROGRAMME,

PUBLIÉ A LA CLÔTURE

DE L'ANNÉE SCOLAIRE

1859-1860.





# NOTICE HISTORIQUE

SUR

## L'HOSPICE CIVIL DE LUXEMBOURG.



Dans quelque situation que l'on se trouve, même dans la plus modeste, chacun peut et doit offrir un secours, un conseil, une consolation.

*(Villeneuve.)* — Économie politique chrétienne.

**D**EPUIS une trentaine d'années on s'est vivement préoccupé des moyens d'améliorer le sort des classes souffrantes de la société : les gouvernements y songent incessamment, des hommes éminents en ont fait l'objet de leurs études ; différents systèmes ont surgi, de nombreux essais ont été tentés, et néanmoins cette importante question est bien loin d'être résolue ; au contraire, toutes ces tentatives avortées ont contribué à la rendre plus brûlante encore : elle intéresse le citoyen comme l'Etat, le riche et le pauvre, et de sa solution dépend en grande partie l'avenir de la société moderne.

Il ne m'appartient pas, dans les limites restreintes de ce travail, de rechercher si ce n'est pas dans la destruction de ce que les siècles antérieurs avaient édifié qu'il faut placer la cause première de cet état de choses, ni de passer en revue les efforts louables, quoique stériles, que les gouvernements comme les particuliers ont faits pour combattre le paupérisme, cette lèpre hideuse et menaçante des sociétés modernes ; je n'ai pas la moindre prétention de toucher seulement aux immenses et presque insurmontables difficultés que cette question ne manque jamais de faire naître : mon unique but est de soulever un coin du voile étendu sur la vie intime de nos ancêtres, de déployer aux yeux de mes concitoyens une page glorieuse de notre histoire domestique, pour ainsi dire, en appelant leur attention sur un établissement de charité que beaucoup de localités d'égale importance nous envient, et dont nous sommes loin d'apprécier les services à leur juste valeur. Je retracerai donc, aussi brièvement que possible, l'origine de l'hôpital de Luxembourg, les vicissitudes qu'il a éprouvées dans la suite des temps, les circonstances auxquelles il a dû ses développements successifs, en indiquant en même temps, pour autant que je le pourrai, les ressources dont il a disposé aux différentes époques de son existence.

L'hôpital de Luxembourg a occupé divers emplacements : fondé en 1309 sur la rive droite de l'Alzette, à l'endroit où s'élèvent aujourd'hui les bâtiments de l'hôpital militaire, il fut transféré, vers 1550, à quelques pas de là, dans une maison construite aux frais de l'abbaye de Munster. Lors du bombardement de la ville par les Français, en 1684, cette maison fut réduite en cendres ; mais quatre ans après, Louis XIV en ayant ordonné la reconstruction, les différents bâtiments reçurent à peu près l'étendue qu'ils avaient en 1843, lorsqu'ils furent occupés par la prison des femmes et le dépôt de mendicité : à la même époque l'hôpital fut transféré dans l'ancien couvent du Saint-Esprit au Paffenthal, où il se trouve actuellement.

Chacune de ces translations, chacun de ces changements dans la situation topographique de notre établissement a été accompagné d'événements qui ont exercé une influence plus ou moins grande sur sa situation intérieure ; toutefois, son histoire m'a semblé contenir des événements bien plus importants encore quant à ses développements et à son administration, et c'est en l'envisageant sous ce point de vue qu'on peut la diviser en trois grandes périodes, savoir :

*Première période.* Depuis sa fondation jusqu'à l'annexion de la fondation Zorn : de 1309 à 1672 ;

*Deuxième période.* Depuis l'annexion de la fondation Zorn jusqu'à l'incorporation du Duché de Luxembourg au territoire de la république française : de 1672-1795 ;

*Troisième période.* Depuis l'application du régime républicain jusqu'à nos jours : de 1795 à 1860.

Les sources où j'ai recueilli les données qui composent ce travail sont :

- 1°. *Historia Luxemburgensis*, auctore patre D. Joanne *Bertelio*, Epternacensis monasterii abbate. Luxemburgi. 1856.
  - 2°. *Histoire ecclésiastique et civile du Duché de Luxembourg et comté de Chiny*, par le R. P. Jean *Bertholet*, de la compagnie de Jésus. Luxembourg, 1743.
  - 3°. *Mémoires du curé Tellot*, (3 vol.) manuscrit faisant partie de la bibliothèque de M<sup>r</sup> Wurth-Paquet.
  - 4°. *Wiltheim J.* *Disquisitiones antiquariæ*, manuscrit appartenant à la société archéologique.
  - 5°. *Antiquitates et annales Trevirenses*, auct. *Browero* et *Masenio*.
  - 6°. *Metropolis Ecclesiæ Trevirensis etc. etc.* — *Broweri* et *Masenii* opus emendavit, auxit, edidit Christianus de *Stramberg*. — *Confluentibus*, 1856.
  - 7°. *Res Munsterienses*, manuscrit appartenant à la société archéologique.
  - 8°. *Origines Basilicarum etc. etc.* Extrait d'un manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles, déposé aux archives de la société archéologique par M<sup>r</sup> Engling, professeur.
  - 9°. *Économie politique chrétienne, ou recherches sur la nature et les causes du paupérisme etc. etc.* par M<sup>r</sup> le V<sup>o</sup> Alban de Villeneuve-Bargemont. — Bruxelles. — 1837.
  - 10°. Les enrégistratures du conseil provincial, conservées aux archives de la cour supérieure de justice.
  - 11°. Les archives de la ville de Luxembourg, et principalement,
  - 12°. Les archives tant de l'hôpital que de la commission administrative des hospices civils.
-

## 1<sup>re</sup> PÉRIODE (1309 à 1672.)

1. A peine Henri, comte de Luxembourg, avait-il été élu empereur d'Allemagne, que lui et son épouse, Marguerite de Brabant, songèrent à laisser aux habitants de leur ville de Luxembourg un souvenir durable de leur piété et de leur munificence, en y fondant un hôpital destiné à servir de refuge aux bourgeois pauvres et infirmes.

A la comtesse Marguerite revient l'honneur d'avoir la première conçu la pensée de ce bienfait ; c'est de la mi-janvier de l'an 1308 qu'est datée la charte par laquelle elle fait connaître son intention d'ériger à Luxembourg une église et d'y annexer un hôpital<sup>1)</sup>. Henri donna son entière approbation à ce projet, et contribua, autant que possible, à sa réalisation. Aussitôt qu'il eut obtenu de son frère Baudouin, archevêque de Trèves, l'autorisation nécessaire<sup>2)</sup>, il décréta, par charte du 12 novembre 1309, que l'église et l'hôpital seraient élevés sur les bords de l'Alzette, non loin du pont de bois qui joignait les deux rives, à l'endroit appelé „Uff ben Steynen“ ; il ordonna de plus que l'on couperait dans les forêts domaniales tous les bois nécessaires aux différentes constructions, et il accorda à perpétuité au nouvel hôpital le droit de tirer de ces mêmes forêts la quantité de bois de chauffage dont on aurait besoin.<sup>3)</sup>

2. On peut admettre sans la moindre hésitation que l'hôpital primitif fut construit sur une partie de l'emplacement que couvrent aujourd'hui les bâtiments de l'hôpital militaire<sup>4)</sup> ; mais quant à ce qui est des détails sur l'étendue et la disposition des locaux, ainsi que sur le nombre des pauvres qui devaient y être reçus, nous sommes dans une ignorance presque complète. Outre Bertholet qui n'en dit que quelques mots<sup>5)</sup>, de bien faibles données nous sont fournies par un mémoire présenté en 1670 ou 1671 au conseil provincial par la commission des proviseurs : il y est dit que l'hôpital « *estoit si bien et commodément basti que les malades de leurs lits pouvaient entendre le saint sacrifice de la messe, à quel effect*

<sup>1)</sup> Pièces justificatives N° 1.

<sup>2)</sup> Pièces justif. N° 3.

<sup>3)</sup> Pièces justif. N° 2. — L'hôpital conserva la jouissance de ce revenu jusqu'à la mort de Charles II, roi d'Espagne, arrivée le 1<sup>er</sup> novembre 1700. Philippe V, d'Anjou, ayant à cette époque fait occuper le Duché de Luxembourg, ses officiers refusèrent aux administrateurs de l'hôpital la quantité de bois qui leur avait jusqu'alors été fournie sans la moindre contestation, et ce refus fut également maintenu quand le pays eut été replacé sous la domination de Charles VI : cependant la chambre des comptes offrit de payer une somme annuelle de 80 florins *en équivalent du bois de chauffage*. Alors les proviseurs présentèrent à ce sujet une requête au conseil des finances, et le 23 mars 1729, Marie Elisabeth, gouvernante générale des Pays-Bas, rendit un décret par lequel était fixée à cent cordes la quantité de bois de chauffage que les forêts domaniales avaient à fournir annuellement à l'hôpital ; cette décision fut confirmée par arrêté de l'administration centrale du département des forêts, du 16 frimaire an VIII de la république.

Depuis, le Grunewald a été vendu, et quelques propriétaires se sont libérés de la rente qu'ils avaient à fournir, de sorte que maintenant la quantité de bois y perçue par l'administration des hospices ne s'élève plus qu'à environ 80 cordes par an.

(Les différentes pièces sus-mentionnées se trouvent aux archives de l'hôpital et de la commission des hospices civils.)

<sup>4)</sup> Bertels. H. L. p. 194 et 215 :

Telot T. II. • Cette église avait été bâtie dans le Grund, où était alors la plus grande partie des manants de Luxembourg, dans le terrain où est présentement le convent de Munster. •

*Browerus et Masenius. Metropolis p. 123 • quæ vero trans Alizontem amnem pars restat, parœciam enim sedè D. Joanni Baptistæ sacra, et annexo xenodochio possidet, jam hujus loco abbatiam D. Benedicti accepit • et p. 287 • Hospitale quoque id celebre fuit, quod Henricus Comes, postea imperator, S. Joanni Baptistæ illie condidit, quatuorque sacerdotiis adjunctis fundavit. Sedes modo Munsteriensis abbatis. •*

<sup>5)</sup> Bertholet V p. 561.

elle (marguerite) at fondé en la d<sup>ne</sup> église quatre bénéfices pour quatre presbitres qui seroient obligez de dire les messes et en outre servir les malades, leur ayant assigné des revenuz pour leur entretien »<sup>6)</sup>.

Quant au nombre des pauvres, il n'est mentionné dans aucune des chartes relatives à la fondation ou à la dotation de l'hôpital; s'il faut en croire la tradition, il aurait été primitivement fixé à douze, en l'honneur des 12 apôtres. C'est là du moins ce que j'ai bien souvent ouï dire par feu Madame Petit, de son vivant supérieure des sœurs hospitalières, et par feu M<sup>r</sup> Mousel, aumônier des hospices jusqu'en 1843; mais j'ignore complètement les sources où ils ont pu puiser ces renseignements. Quoiqu'il en soit, cette tradition n'est pas dépourvue de vraisemblance, si l'on considère que les premiers et uniques revenus assignés pour l'entretien des pauvres et malades consistaient en quarante maldres de blé; il y avait là de quoi fournir amplement aux besoins d'une population de douze personnes.

3. Ainsi qu'il résulte des chartes de fondation, les infirmes et les malades devaient être entretenus au moyen des aumônes tant des fondateurs que de tous les fidèles (*ubi pauperes nostris et ceterorum Christi fidelium eleemosyniis valeant sustentari*); Henri VII prêcha d'exemple et assura à l'hôpital un revenu annuel de 40 maldres de blé à prendre sur les redevances dites *Ungelt* qui lui étaient payées chaque année à la S<sup>t</sup> Rémi<sup>7)</sup>. Son fils Jean, comte de Luxembourg et de Laroche, et marquis d'Arlon, voulut également signaler son avènement par un acte de pieuse munificence, et annexa à la fondation de ses parents les dîmes grosses et menues de son comté de Laroche, principalement celles des domaines de *Serainchamps*, de *Lignièrès*, *Derféal*, *Malemprez*, et de *Rondu*; ces revenus étaient spécialement destinés à l'entretien des quatre prêtres chargés du service<sup>8)</sup>.

Grâce à ces donations, les constructions s'étaient rapidement élevées, l'église de l'hôpital avait été solennellement consacrée<sup>9)</sup>, et les intentions charitables de la comtesse Marguerite avaient reçu un commencement d'exécution. Mais les ressources dont on disposait n'étaient pas encore fort considérables, et il est à présumer qu'elles avaient en partie été absorbées par les frais de premier établissement; aussi plusieurs membres du haut clergé, lequel, de tout temps, a pris à cœur de favoriser la fondation et le développement des institutions charitables, s'empressèrent de doter la nouvelle église de grandes faveurs spirituelles, à l'effet d'y attirer un nombreux concours de fidèles, et d'y faire affluer leurs aumônes. Les archives de l'hôpital possèdent plusieurs chartes des années 1310, 1317, 1318 et 1402, toutes relatives à cet objet, et parmi lesquelles il s'en trouve une émanée des grands dignitaires ecclésiastiques réunis à Avignon autour du pape Jean XXII<sup>10)</sup>.

Il est probable que notre établissement, si modeste dans ses commencements, et fondé dans une ville d'une importance bien secondaire, n'aurait pas excité un si vif intérêt, s'il n'avait dû son origine à une famille qui, à cette époque, jouait un grand rôle dans l'empire d'Allemagne, et dont un membre occupait le siège archiepiscopal de Trèves. L'archevêque Baudouin avait sans doute lui-même appelé l'attention de ses vénérables frères dans l'épiscopat sur l'établissement naissant, et en 1321 il en érigeait l'église en église paroissiale, dans le but avoué de lui procurer de cette manière des revenus plus considérables<sup>11)</sup>.

6) Pièces justif. N° 19.

7) Charte du 25 août 1309, cotée sous le N° 4 aux pièces justif.

8) Charte du 1<sup>er</sup> août 1310; voir aux pièces justif. N° 8.

9) Pièces justif. N° 8.

10) Pièces justif. N° 8, 9, 10 et 11.

11) Pièces justif. N° 6.



Ces appels réitérés à la charité des fidèles furent sans doute entendus, et si, pour le 14<sup>e</sup> siècle, les archives de l'hôpital ne contiennent pas des documents qui en fassent preuve, il est à supposer néanmoins que notre établissement n'aura pas existé près d'un siècle sans recevoir de la part des Luxembourgeois des témoignages de leur bienveillance et de leur générosité. Ce qui m'enhardit à émettre cette supposition, c'est que parmi les documents de l'hôpital il se trouve un assez grand nombre de titres de rentes dues à des particuliers et d'actes de vente du 14<sup>e</sup> siècle; ces pièces, à la vérité, n'ont aucun rapport direct avec l'hôpital, mais il est possible que les biens dont elles constatent l'arrentement ou la vente aient été peu après donnés à l'établissement; en fût-il autrement, comment toutes ces pièces seraient-elles parvenues dans nos archives? — De plus, nous savons<sup>12)</sup>, qu'une contestation s'étant élevée entre les administrateurs et les malades de l'hôpital au sujet de la quantité de bois de chauffage que chacun en particulier devait percevoir, *Wenceslas*, duc de Luxembourg, de Brabant et de Limbourg, la termina en décidant que tous les ans on délivrerait 24 charretées de bois au curé chargé de la direction de l'hôpital et de la paroisse, et 12 à chacun des trois chapelains. La charte qui règle cette affaire est datée du 20 décembre 1365<sup>13)</sup>; c'est la seule que j'aie pu découvrir depuis l'année 1318 jusqu'aux premières années du 15<sup>e</sup> siècle, et ce silence des contemporains, et surtout des personnes intéressées à la prospérité de la fondation de Henri VII, m'amène à conclure qu'à cette époque l'établissement possédait des revenus suffisants. A partir du 15<sup>e</sup> siècle, des donations nombreuses furent faites à l'hôpital: ce sont des immeubles, soit maisons, soit jardins, ou des rentes affectées sur des immeubles, tant de la ville que de la campagne<sup>14)</sup>, et le grand nombre de ces donations, comme l'importance de quelques unes d'entr'elles, me fait croire que la régularité du service était assurée.

<sup>12)</sup> Bertholet VII. 84.

<sup>13)</sup> Pièces justif. N<sup>o</sup> 7.

<sup>14)</sup> Plusieurs donations des années 1421, 1438, 1458, 1460, 1473 et 1498 lui assurent, dans la ville, la possession de 15 maisons et de 8 jardins; de plus, à partir de 1421 jusqu'à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, presque toutes les années sont marquées dans les annales de l'hôpital par des donations de rentes affectées sur des maisons et des jardins. Ces immeubles sont situés dans les lieux dits: *Auf der Achten* (marché aux herbes et Grand'rué) *Bissergasse*, *Bisserporte*, *Breidenweg*, *Burehbruck* (?) *Clausen*, *Crudeltzporte* (placée sans doute entre la rivière et la porte de Trèves actuelle, et conduisant au *Crudeltzborn*, qui se trouve à Clausen sur la rive droite de l'Alzette), *Dinselen* (plateau du Ram), *Duanbuschel* (descente du Paffenthal à partir des 3 tours), *Eicherweg*, *Frenwelgasse* (rue de Clairefontaine), *Grand-Judenporte*, *Knoddelertrappe* (?), *marché de Luxembourg*, *Paffendahl*, *Plettigasse* (même nom, au Grund), *S<sup>t</sup> Quirin*, *Schelmorgasse* (passant selon toutes les probabilités à l'endroit où se trouve aujourd'hui le jardin de l'hôpital militaire et aboutissant à la *Crndelzport*), *Spittalgasse*, *Wassergasse*, *vieux marché* (à proximité de l'église S<sup>t</sup> Michel), *rue de S<sup>t</sup> Udalric*, *im untersten Weg* (?) et *vor der burg*; d'après le grand nombre de ces immeubles on peut admettre que la plupart des maisons du Grand étaient grevées de rentes au profit de l'hôpital; en même temps d'autres actes des années 1421, 1422, 26, 30, 36, 70, 71, 85 et 93 assignaient à notre établissement, soit la propriété de biens-fonds situés à *Bonnevoie*, *Everange*, *Heldingen*, *Brustorff* et *Selange*, soit des rentes sur des immeubles situés à *Grevenmacher*, *Greiveldange*, *Lintgen*, *Liwange*, *Mullendorff* près de *Steinsel* et *Prettingen*. La ville de Luxembourg elle-même était débitrice envers l'hôpital d'une rente de huit florins d'or du Rhin; cela résulte d'une sentence rendue le 4 novembre 1447, par laquelle *Cornelle*, bâtard de *Bourgogue*, gouverneur et capitaine général du Duché de Luxembourg et comté de *Chiny*, ordonne aux justiciers et échevins de la ville de L. de payer annuellement à l'hôpital cette rente, et ce jusqu'à rachat. (Publicat. soc. archéol. Luxembg. III<sup>me</sup> année page 158). — Le 16<sup>me</sup> siècle ne fut pas moins productif: les 30 premières années sont marquées par plus de 60 donations ou constitutions de rentes au profit de l'hôpital. Outre les différentes parties de la ville désignées ci-dessus, les actes relatifs à ces donations font mention de la *Petruss*, du *S<sup>t</sup> Esprit*, du *Girsberg* (montagne devant la *Dinselporte*); de plus, ils portent désignation d'immeubles situés à *Bronck*, *Cossingen*, *Dommeldange*, *Ehlingen*, *Gevelingen* près *Kœrich*, *Gosseldingen*, *Kayl*, *Greiveldingen*, *Holenfeltz*, *Lintgen*, *Liwingen*, *Mamer*, *Merl*, *Niederscheyren*, *Olingen*, *Prettingen*, *Rod* près de *Mendsdorff* (sic), *Rod* près de *Nospelt*,

4. Quelle était l'organisation de ce service? par qui était-il dirigé? à quelle autorité en incombait la surveillance?

Sur le premier point nous sommes dans l'ignorance la plus complète; quant aux autres, les renseignements dont nous disposons sont malheureusement fort rares et incomplets.

La charte de Jean l'Aveugle<sup>15)</sup> fait mention de chapelains chargés du service des autels et des malades (*in sustentationem capellanorum inibi Deo famulantium*) et d'un maître ainsi que d'un proviseur de l'hôpital (*a magistro et provisoro sive nuntio dicti hospitalis*), lesquels étaient chargés de l'administration des revenus de l'établissement: ces quatre prêtres, s'il faut en croire le témoignage de Bertholet et de Tellot<sup>16)</sup>, appartenaient au clergé séculier. D'après la charte de l'archevêque Baudouin<sup>17)</sup>, Henri VII aurait institué deux proviseurs; Baudouin y décide que leurs successeurs seront toujours nommés par le comte de Luxembourg, que l'un d'eux au moins devra être prêtre, et que sous les ordres du curé, dont la nomination appartient à l'archevêque<sup>18)</sup>, se trouvent 3 autres prêtres à nommer par le curé et les proviseurs. Ces quatre ecclésiastiques qui ne pouvaient accepter aucun autre bénéfice, partagent avec l'administration de l'hôpital les offrandes faites à l'église et tous les revenus qui pourront lui être assignés, de telle sorte que le curé en perçoit un tiers, les trois chapelains un autre, et le 3<sup>m</sup>e tiers est employé pour les besoins des pauvres, à moins toutefois qu'il n'en ait été ordonné autrement par les donateurs. Enfin la charte de Wenceslas<sup>19)</sup>, en citant les personnes intéressées à la bonne administration de l'hôpital, fait mention de quatre prêtres et en outre de deux *tuteurs ou mambours*; le duc confère ces fonctions à l'abbé de Munster et au curé de Dalheim, et leur confie l'administration et la direction de l'établissement.

En réunissant ces données nous trouvons donc un curé ayant charge d'âmes tant de l'hôpital que de la paroisse, trois chapelains chargés du service des malades et tenus en outre de dire

*Sandweiler, Sassenheim, Schattrange, Schwebsingen, Senningen, Veltz et Stadtbredimus.* Le montant de ces rentes est peu considérable: elles varient de 4 gros à 10 florins, et la plupart sont de 1 et 2 florins; cette circonstance donne à supposer que les classes inférieures et moyennes de la population ont tenu à assurer, pour autant qu'il était en leur pouvoir, l'existence d'un établissement fondé principalement à leur intention. — Les calamités qui, vers le milieu du siècle, accablèrent notre pays, ont sans doute arrêté ce remarquable essor de la charité: le silence des documents le fait du moins supposer, et pour la seconde moitié du XVI<sup>m</sup>e siècle nous ne trouvons que 17 donations, parmi lesquelles nous citerons comme les plus considérables celle du 28 janvier 1564 par laquelle *Lucie van Ehenen*, veuve de *Beckers Johan*, de Canach, assure à l'hôpital la propriété de 2 prairies, d'un pœbis ou euclos, et de 5 pièces de terre, situés sur le ban de Canach, et l'autre du 11 avril 1587, par laquelle *M<sup>r</sup> Guillaume Febru*, Docteur en droit, lui assigne différents capitaux s'élevant à 1000 florins sur des maisons situées au Grand sur le Pont, dans la rue de l'hôpital, au Breidenweg, et sur un jardin situé à Clansen.

<sup>15)</sup> Pièces justificat. N<sup>o</sup> 5.

<sup>16)</sup> *Bertholet V. 565* — — quatre prêtres dont le chef était recteur, nommé par le comte de Luxembourg, en prirent le gouvernement. — *Tellot II*: « Cet hôpital fut gouverné par quatre ecclésiastiques séculiers, dont l'un était le recteur et curé de la cure détachée de celle de St Ulrik par Bodovin, archevêque de Trèves, en 1531. »

<sup>17)</sup> Pièces justif. N<sup>o</sup> 6.

<sup>18)</sup> *Brower. Antiq. et Annal. Trevir.*: « Per eos quoque dies, Joannes Bohemiae Poloniaeque Rex, anno regnorum decimo, hospitem domum a Henrico patre et ejus conjuge Margareta Lutzeburgi extractam fundatamque Balduino atque successoribus cum D. Michaelis parochia gubernandam administrandamque tradidit. » *Böhmer, Regesten additamentum I, 295.* 1321. Januar. 18. Trevis. — *Johann gibt dem Erzbischof Balduin von Trier Vollmacht Alles vorzunehmen und zu verfügen, was dem von seinen Eltern in der Parochie S. Michael zu Lûßelburg erbauten Hospital förderlich sein möge, auch wenn es die Heilung dieser Parochie betreffe.*

<sup>19)</sup> Pièces justificat. N<sup>o</sup> 7.

les messes prescrites par la charte du 17 août 1321<sup>20)</sup> ; enfin une ou deux personnes auxquelles est confiée la direction et la gestion des affaires. Leur dénomination a varié aux différentes époques : *magister et provisor* en 1310, *duo provisores* en 1321, *tutores ac mamburni* en 1365 ; en 1423 il y a un *meister der Siechen*, et en 1482 l'administrateur de l'hôpital est désigné sous le nom de *Spittelermeister*, dénomination qui lui est donnée par la suite dans tous les actes rédigés en langue allemande<sup>21)</sup>.

Pour ce qui concerne la haute surveillance de l'hôpital, il résulte clairement des chartes précitées qu'elle était exercée par les comtes de Luxembourg ou leurs représentants. Dans celle du 1<sup>er</sup> août 1310, Jean l'Aveugle se réserve le droit de patronage ; l'archevêque Baudouin, dans celle du 17 août 1321, dit en termes précis qu'au comte de Luxembourg ou à son délégué appartient la nomination des proviseurs et l'investiture du curé, et la décision prise en 1365 par Wenceslas constate également l'exercice de ce droit par le souverain. Il conste enfin de différentes ordonnances, que dans la suite le conseil provincial avait le droit de haute surveillance comme aussi celui de faire recevoir des malades et infirmes à l'hôpital<sup>22)</sup>.

5. Les données réunies plus haut et dans la note 21 sont fournies par des actes passés par les proviseurs : ces pièces constatent soit l'achat par l'hôpital de divers immeubles à un prix peu élevé, soit la reconnaissance de rentes en nature au profit de notre établissement pour fermages, soit enfin l'étendue de certaines propriétés rurales appartenant à l'hôpital ; il faut en conclure qu'à cette époque celui-ci jouissait de revenus assez considérables, qui, à en juger par le silence des contemporains à cet égard, étaient sans doute employés suivant les pieuses intentions de ses fondateurs et bienfaiteurs. Bientôt cependant ses affaires prirent une tout autre tournure, et l'hôpital ressentit le contre-coup des malheurs qui vinrent accabler notre patrie.

François I, roi de France, ayant déclaré la guerre à l'empereur Charles-Quint, celui-ci ordonna de mettre en état de défense les fortifications de Luxembourg, et comme l'abbaye de Munster, par sa situation en dehors et à proximité des fortifications, pouvait offrir, paraît-il, des avantages aux assiégeants, il ordonna de la détruire<sup>23)</sup>

<sup>20)</sup> Pièces justif. N° 6.

<sup>21)</sup> Voici les noms des personnes qui ont occupé ces fonctions : en 1368, l'abbé de Munster et *Werner* curé de Dalheim ; en 1389, *Jean de Velzperck*, abbé de Munster, et *Nicolas*, doyen ; en 1423, *Michel Rutart* ; en 1447, *Clais von Hassel* ; 1481, *Matthias de Bettenberg*, maître de l'hôpital ; en 1482, *Clase (Nicolas?) Uffizen* ; en 1518 *Gérard van Gerardshoven*, surnommé *Ketzgen*, proviseur ; en 1524, *Jean de Nocheren* ; en 1551, *Nicolas Piscatoris de Thionville*, prêtre et proviseur ; en 1578, *Joachim Rillart* ; en 1623, *Petrus Roberti*, abbé de Munster, et *Jean Mangin* ; enfin, en 1654, *Martin Biessen*. La circonstance qu'à diverses époques les abbés de Munster figurent comme proviseurs à côté de personnes chargées sans doute plus spécialement de la gestion des revenus, me porte à admettre que depuis l'année 1368, sinon déjà depuis 1321, ils ont, pendant toute cette période, pris part à la direction de l'hôpital.

<sup>22)</sup> 1635. L'abbé de Munster, comme proviseur de l'hôpital St Jean, est interpellé de subvenir aux pauvres enfants de cette ville. (*Enrégistratures O. fol. 478*) — 1630. Ordonnance au maître hospitalier de recevoir et loger à l'hôpital un estropié qui marche par les rues à quatre pattes (*Enrégistrat. R. fol. 88 v°*). — 1660. Ordonnance de loger maître Jean Serrurier, bourgeois de cette ville, au mal caduc, à l'hôpital de cette ville : (*Enrégistrat. S fol. 190 v°*). — Enfin, 1667. Ordonnance instituant une commission de proviseurs pour la bonne direction de l'hôpital.

<sup>23)</sup> Anno superioris sæculi 44<sup>o</sup> ab alio Carolo, Imperatore istius nominis V<sup>o</sup>, jussa est (basilica) cum toto monasterio flammis tradi, importunis Petri de Vercheu, Gubernatoris hujus ducatus, precibus, existimantis, salvo isto monasterio, urbem Luxemburgensem recenter Gallorum manibus ereptam, servari haud posse. Tunc Trojanam sortem passa, sacri ejus Penates, ut sic loquar, nempe sacra vasa, divorum reliquiæ, corpora fundatorum Conrardi et Clementis, in hospitalis S. Joannis ecclesiam translata, ipsiusque Religiosi, hospitalis domo veudita, ex alto in imum, ex splendore in squallorem reducti. — (Origines basilicarum etc. etc. manuscrit déposé à la bibliothèque.)

en 1541<sup>24)</sup> ; quant aux moines, il leur assigna pour demeure les bâtiments de l'hôpital S<sup>t</sup> Jean au Grund<sup>25)</sup>, d'où le nom de *Munster* donné à cette partie de la ville<sup>26)</sup>. Il y mit cependant pour condition qu'ils construiraient un nouvel hôpital non loin de celui dont ils allaient prendre possession<sup>27)</sup>. Ils acceptèrent, et le nouveau bâtiment fut élevé vers l'an 1550. Les religieux avaient également la jouissance, quoique non exclusive, de l'église, de sorte que dans une partie se faisaient les services paroissiaux, tandis que dans l'autre avaient lieu les offices de la communauté. Cet état de choses devait naturellement entraîner avec lui de nombreux inconvénients, et pour y obvier, les archiducs Albert et Isabelle, cédant aux pressantes sollicitations des religieux de Munster, décrétèrent l'incorporation de la cure à leur abbaye. En vertu de cette décision, l'abbé de Munster devint curé de la paroisse de S<sup>t</sup> Jean établie en 1321, et jouit de tous les droits et revenus qui jusque-là avaient appartenu au curé ; toutefois, l'hôpital conserva la propriété des vases et ornements sacrés, ainsi que des titres et chartes, et il continua également à être desservi par les trois prêtres séculiers<sup>28)</sup>.

6. Cette translation de l'hôpital fut la cause de sa décadence momentanée. Le bâtiment où les religieux de Munster l'avaient transféré ne répondait pas à sa destination : suivant un mémoire conservé aux archives, il était petit, incommode, et laissait beaucoup à désirer sous le rapport de la solidité<sup>29)</sup> ; de plus, les revenus, considérablement diminués par suite de l'incorporation de la cure, étaient mal administrés et presque entièrement absorbés par l'entretien de l'hospitalier, des valets et des servantes<sup>30)</sup>, et les pauvres n'en retiraient plus aucun avantage.

Le conseil provincial s'émut de cette situation déplorable, et chercha à y remédier. Par ordonnance du 22 décembre 1667 il institua une commission de proviseurs pour la bonne direction de l'hôpital, et publia le lendemain une instruction dont les dispositions devaient servir de base aux travaux de cette commission, qui était composée de *M<sup>r</sup> Louis de la Neufeforge*, conseiller de Sa Majesté au conseil provincial, et des sieurs *André Bauer*, échevin, et *Lambert Dumont*, docteur en médecine<sup>31)</sup>.

<sup>24)</sup> Les auteurs ne sont pas d'accord sur cette date : Bertholet VI, 59 fixe l'année 1541, les auteurs des *Res Munsterienses* admettent celle de 1542, et en désaccord avec eux comme avec la note 23 ci-dessus, il est dit dans une charte émanée des Archiducs Albert et Isabelle (1618) que ces événements se passèrent en 1543. *Brower. Metropolis* I p. 381 dit : « Cum enim anno 1541 inter Carolum V Imp. Rom. et Galliarum regem Franciscum grave urgeret bellum, jamque Luxemburgum obsidione tentandum esset, ne cœnobium Munsteriense propinquum urbi, hosti emolumentum, urbi damnum ferret, injectio facibus succensum, miserabili servandæ urbis remedio conflagravit, eversumque funditus est, sed bis urbe a Gallis capta, hoc religiosorum detrimento parum civibus consultum fuit. Ergo ne omni sede excluderentur, in vallo S. Joannis xenodochium beneficio Cæsaris adeptus Harderius excoluit, usibusque monasticis dicavit. » —

<sup>25)</sup> Bertels. *Hist. L.* p. 194.

<sup>26)</sup> Wiltheim. *Ant. Disqu.* II cap. 4.

<sup>27)</sup> Bertels H. L. p. 215, et *Res Munsterienses* : « Bellis deinde sedatis, rebusque utrumque restitutis, PP. Munsterienses Luxemburgum reversi, privatas easque angustas sedes incolere, donec Harderius a Cæsare Xenodochium D. Joannis Baptistæ ea lege impetravit, ut pecuniam, quanta alteri Xenodochio reedificando sufficeret, præsecutariam penderent. »

<sup>28)</sup> Lettres patentes du 26 avril 1618. Pièces justif. N<sup>o</sup> 22.

<sup>29)</sup> Pièces justif. N<sup>o</sup> 19.

<sup>30)</sup> Cela résulte des considérants d'un projet de règlement pour la direction et l'administration de l'hôpital, élaboré par *M<sup>r</sup> Eustache de Wiltheim*, Président du conseil provincial depuis le 8 juillet 1648 jusqu'au 22 janvier 1667, époque de sa mort. (Archives de l'hôpital).

<sup>31)</sup> Pièces justif. N<sup>o</sup> 14 et 15.

Ces personnes, ayant constaté le triste état dans lequel se trouvait la maison construite vers 1550, et sans doute aussi l'impossibilité d'y porter remède avec les seules ressources de l'établissement confié à leur sollicitude, adressèrent à leurs concitoyens un chaleureux appel auquel ceux-ci s'empressèrent de répondre : grâce au concours généreux de plusieurs personnes zélées<sup>32)</sup> on put commencer à élever un nouvel édifice sur le même emplacement vers l'an 1669. C'est le bâtiment occupé aujourd'hui par le dépôt de mendicité et la prison des femmes ; au-dessus de la porte on lisait l'inscription suivante :

CAROLO REGNANTE  
MONTEREO VICES REGIAS BELCIO GERENTE  
PHILLIPPO ARENBERGIO GVBERNANTE  
HOSPITALI SANCTO IOANNI SACRATVR<sup>33)</sup>.

Grâce aux preuves constantes d'intérêt que dans ces conjonctures difficiles les Luxembourgeois ne cessèrent de lui donner, notre établissement n'aurait pas tardé à recouvrer son ancienne prospérité, si les événements politiques ne lui avaient de nouveau fait éprouver des pertes considérables.

Les Français avaient déclaré la guerre à l'Espagne : leurs armées avaient pénétré dans les Pays-Bas, et menaçaient également la ville de Luxembourg. Dans ces circonstances, le comte de *Monterey*, gouverneur général des Pays-Bas, se rendit en 1670 dans notre ville pour y faire réparer et augmenter les fortifications, et à cet effet, il ordonna la démolition de 95 maisons du Grund et du Paffenthal<sup>34)</sup>. Cette mesure causa le plus grand dommage à l'hôpital, parceque la plupart de ces maisons étaient grevées, à son profit, de rentes foncières qui furent toutes perdues par suite de la destruction des immeubles hypothéqués. Il conste par le mémoire plusieurs fois déjà cité<sup>35)</sup> que les pertes éprouvées par l'hôpital à cette occasion ne s'élevèrent pas à moins de 7000 florins de capital, somme considérable à cette époque, et qu'il ne lui resta en revenu que les quarante maldres de seigle et environ 200 florins en argent<sup>36)</sup> ; comme, d'un autre côté, ses charges avaient subi une augmentation notable à raison de l'accroissement de la garnison et de l'agglomération dans la ville des populations suburbaines, il est certain que sa ruine était imminente, si la Providence ne lui eût suscité, au plus fort de sa détresse, des ressources inattendues et de puissants auxiliaires.

<sup>32)</sup> Pièces justif. N° 19.

<sup>33)</sup> Cette inscription donne l'année 1674 comme date de la consécration de l'hôpital (probablement de la chapelle) : c'est aussi d'après elle sans doute que *Tellet* dit : Tome 2 • l'an 1674 cet hospital fut voué à St Jean etc. • D'autres auteurs, qui font mention de cette inscription, ont admis l'orthographe ordinaire « Philippo » ; mais de cette manière ils obtiennent la date de 1624 : or, à cette époque, c'était encore l'infante et archiduchesse *Isabelle* qui gouvernait les Pays-Bas, assistée du cardinal-archevêque dom *Ferdinand*.

<sup>34)</sup> Bertholet VIII. 81.

<sup>35)</sup> Pièces justif. N° 19.

<sup>36)</sup> Plusieurs donations étaient venues augmenter, avant cette époque, les revenus de l'hôpital ; nous citerons d'abord celles dont la mesure sus-mentionnée ne lui laissa pas longtemps la jouissance. Ce sont trois constitutions de rentes des années 1607, 1630 et 1639, les deux premières au capital de 100 Dahlers chacune, et l'autre au capital de 100 florins ; ce sont de plus deux obligations des années 1634 et 35 montant ensemble à 280 petits florins de capital, et deux autres des années 1638 et 1665 au capital de 100 Dahlers chacune. Quant aux autres donations, il y en avait d'abord trois des années 1621, 1623 et 1667, qui assuraient à l'hôpital des rentes s'élevant en principal à 210 Dahlers, et affectées sur des maisons de la ville haute ; un autre acte de l'année 1659 lui avait donné une obligation de 100 petits florins affectée sur un jardin hors la porte d'Eich ; enfin, par actes des années 1623, 1633 et 1634, des biens-fonds situés à *Ansembourg*, *Enschringen* et *Mamer* avaient été grevés, à son profit, d'obligations s'élevant à 100 florins, 100 Dahlers, 400 et respectivement 200 petits florins de capital.

## II<sup>e</sup> PÉRIODE (1672 à 1795).

Touchée des souffrances des nombreux malades et blessés qui affluaient toujours dans une place de guerre sans cesse exposée aux attaques de l'ennemi, et voulant leur procurer à tous, bourgeois et militaires, des soulagements efficaces, une personne charitable de notre ville, *Marie Zorn*<sup>37)</sup>, fille unique de M<sup>r</sup> Jean Zorn, avocat au conseil provincial, et de Louise de Marche, son épouse, avait conçu le projet d'ériger dans sa ville natale une maison de religieuses hospitalières : elle avait destiné à cette fondation sa maison d'habitation située près de l'église S<sup>t</sup> Michel, un jardin hors la porte du château, deux censes au rendage annuel de dix à douze muïds de grains, et les meubles et ustensiles nécessaires avec quelque bétail<sup>38)</sup>.

L'autorisation nécessaire lui fut accordée par lettres patentes du mois d'août 1667<sup>39)</sup>, sous la condition qu'à moins d'une permission spéciale du conseil provincial il ne pourrait jamais y avoir plus de six religieuses, et que la donation serait augmentée d'une rente de 100 florins de Brabant : il y était dit de plus « *que la suppliante auparavant de pouvoir iouyr du fruit de ces d<sup>mes</sup> présentes, sera tenue de les faire présenter tant aux dits de noz finances qu'à ceux de notre chambre des comptes en Brabant, pour y estre respectivement enregistrees, vérifiées et intérimées à la conservation de noz droitz, hauteurs et autorités etc. etc.* » ; cette dernière clause faisait prévoir des délais assez considérables.

Entretiens les constructions de l'hôpital étaient poussées activement, et les proviseurs ne négligeaient aucune démarche pour se procurer des ressources en rapport avec les nombreux besoins de l'établissement à la direction duquel ils étaient préposés : leurs efforts ne restèrent pas sans résultat. C'est ainsi qu'en 1670 le conseiller *Lanser*, agissant au nom de feu M<sup>r</sup> le conseiller *Uttinger*, leur remit la somme de 200 patagens pour être employée à la construction d'un autel dans la chapelle de l'hôpital ; c'est ainsi que M<sup>r</sup> *Pontian d'Harschamp fils*, seigneur de la Marlière, conseiller et commis des domaines et finances du Roy, et son intendant dans la province de Luxembourg, versa également entre les mains des proviseurs, de la part de sa Majesté, la somme de deux cents rixdaler pour le parachèvement de l'hôpital, et l'exemple du souverain fut suivi par les seigneurs et les hauts fonctionnaires civils et militaires résidant à Luxembourg<sup>40)</sup>.

2. Les différentes formalités relatives à l'enregistrement des lettres patentes sus-mentionnées ne furent accomplies qu'au mois de février 1671 ; ce fut sans doute immédiatement après que *Marie Zorn* fit venir d'Aix-la-Chapelle les deux sœurs hospitalières de Sainte-Elisabeth (tiers-ordre de S<sup>t</sup> François) *Elisabeth Conrady* et *Gertrude de Fontana Rosa*, et les mit en possession des biens qu'elle leur avait assignés. Cependant le service intérieur de l'hôpital, confié à des mains mercenaires ou inhabiles à soigner les malades, ne répondait pas à ce que les bienfaiteurs de l'établissement étaient en droit d'attendre ; aussi *Marie Zorn*, persuadée que c'était là surtout que les religieuses pourraient le mieux et avec le plus de succès remplir leur mission charitable, offrit d'annexer sa fondation à l'hôpital. Cette offre généreuse fut accueillie avec empressement et reconnaissance par les proviseurs, et, sur leurs instances, l'union de la fondation Zorn avec l'hôpital fut agréée par lettres patentes du 6 juillet 1672, sous la condition que les

<sup>37)</sup> Selon d'autres, *Marie de Zorn* ; la signature de son testament n'a pas la particule, et l'extrait de son acte de décès n'en fait pas mention.

<sup>38)</sup> Pièces justif. N<sup>os</sup> 15 et 16.

<sup>39)</sup> Pièces justif. N<sup>o</sup> 16.

<sup>40)</sup> Archives de l'hôpital.

sœurs hospitalières continueraient, quand elles en seraient requises, à donner leurs soins aux malades en ville « *parmy un salaire modéré et raisonnable.* » <sup>41)</sup>.

Il fallait que le régime intérieur de la maison eût grandement laissé à désirer, à en juger par l'empressement que l'on mit à profiter de la permission octroyée par le souverain : déjà le 25 du même mois, avant que les travaux d'appropriation fussent achevés, avant même que la chapelle eût été consacrée <sup>42)</sup>, les sœurs hospitalières furent solennellement installées <sup>43)</sup> dans l'établissement que, depuis, elles ont dirigé sans interruption, et qui, grâce à leur zèle ardent, à leur inaltérable dévouement, à leur charité en un mot, n'a fait que croître et prospérer.

3. Leur pieuse fondatrice ne borna pas là cependant ses bienfaits envers les pauvres malades de notre ville; voulant à tout jamais assurer des ressources à l'hôpital, et aux religieuses les moyens de recevoir un plus grand nombre de sœurs, comme aussi de procurer plus de bien être aux malheureux confiés à leurs soins maternels, elle leur légua, par testament du 22 août 1672, pour entrer en jouissance après sa mort, la majeure partie de sa fortune <sup>44)</sup>.

Cette donation est la plus considérable qui ait jamais été faite à l'hôpital, et à raison de son importance et des conséquences heureuses qu'elle a eues pour la prospérité de l'établissement il est intéressant d'en connaître les détails.

Outre la donation entre vifs (mentionnée à la page 12) Marie Zorn assure aux religieuses par son testament :

- 1°. sa part dans la dîme de Clémency, dans le droit de terrage, ainsi que son demi-moulin;
- 2°. la prairie dite « *Weyerwieß* » et ses biens d'engagère (*Pfandgüter*) à Clémency;
- 3°. les rendages des prairies de Clémency, Linger et Pétange;
- 4°. la cense et ferme de Lottert près d'Arlon, avec sa part dans la dîme de Hertzig (Hachy), Affen (Fousche) et Sassem (Sanem), savoir les grosses et petites dîmes;
- 5°. toutes ses prairies et terres autour de la ville d'Arlon;
- 6°. son vignoble de Guntrange et ses censes de vin;
- 7°. quatre mille Dahlers placés à intérêts et d'autres obligations; enfin
- 8°. tout son petit mobilier et ce qui est réputé meubles, à l'exception de ses vêtements, de son linge de corps et de deux belles peintures.

La valeur de cette donation est indiquée par une clause du testament où il est dit que si quelqu'un de ses parents voulait racheter (dégager) ses biens héréditaires, il aurait à payer aux religieuses la somme de sept à huit mille thalers, laquelle devrait immédiatement être placée à intérêts : parmi ces biens ne sont pas compris ceux faisant partie de la donation faite en 1667.

4. Les sœurs hospitalières n'entrèrent en jouissance de ces biens qu'après la mort de la donatrice, arrivée le 6 novembre 1691; mais quoique les ressources dont elles pouvaient

<sup>41)</sup> Pièces justif. N° 17.

<sup>42)</sup> Les archives de la communauté contiennent copie d'une lettre du 18 juin 1672, par laquelle *Charles Caspar*, archevêque de Trèves, Prince Electeur de l'Empire, archichancelier et administrateur de Prum, accorde la permission de pouvoir dire la messe dans la chapelle de l'hôpital. Cette permission n'eût pas été nécessaire, si la chapelle eût été consacrée, et nous y trouvons une probabilité de plus en faveur de l'année 1674 comme date de la consécration de l'hôpital.

<sup>43)</sup> Den 25 Julii 1672 auf S. Jafop tag hat den hochwürbigen Herrn Prælat von Münster die erste S. Messe mit aller Solemnitate in unser Kirche gethan, und die geistliche Schwestern ihngesetz in S. Johanshôpital. (Archives de la communauté).

<sup>44)</sup> Pièces justif. N° 13.

disposer en attendant ne fussent pas encore fort considérables, le régime intérieur de l'hôpital ressentit bientôt les effets de leur présence, et les améliorations qu'elles y introduisirent engagèrent plusieurs personnes à suivre l'impulsion donnée par Marie Zorn<sup>45</sup>).

Cette transformation presque radicale du régime intérieur de la maison se comprend du reste facilement : jusque là le service s'y était fait sous la direction de quelques ecclésiastiques qui, quant aux soins à donner aux malades, et probablement aussi quant aux détails de l'économie intérieure, devaient s'en rapporter à des mercenaires, étrangers les uns aux autres, et qui cherchaient chacun à rejeter sur les autres sa part de travail et de responsabilité, et l'on conçoit ce que des malheureux peuvent attendre de gens qui ne les soignent que par amour du gain ; on sait combien peu les principes de l'économie domestique sont mis en pratique par des personnes qui n'ont pas le moindre intérêt à la prospérité de la maison où elles sont employées. La conséquence toute naturelle en était que les malades ne recevaient pas les soins nécessaires, et que les revenus de l'hôpital étaient réellement dilapidés.

L'arrivée des sœurs hospitalières devait y amener de grands changements : du moment qu'elles prirent en leurs mains les rênes du gouvernement intérieur, une révolution salutaire s'opéra comme par enchantement ; ici, comme partout en pareil cas, l'association religieuse triompha de tous les obstacles.

L'esprit d'association a son principe dans le christianisme ; l'antiquité païenne tout entière est dominée par l'égoïsme, qui affaiblit en isolant. Pour apprécier les avantages de l'esprit d'association, il suffit de réfléchir sur les nécessités qui nous entourent, sur la faiblesse de l'homme en tant qu'individu, sur le besoin continuel que nous avons les uns des autres, sur la nature même de notre organisation qui fait en majeure partie dépendre notre existence et notre prospérité d'une étroite union avec nos semblables. Aussi, dès les premiers temps du christianisme, nous voyons se développer rapidement l'esprit d'association : l'agriculture lui doit en partie ses progrès, l'architecture, ses plus majestueux monuments, l'enseignement public, ses premières institutions, et l'histoire, ces ouvrages immenses d'érudition que des institutions fondées à perpétuité pouvaient seules entreprendre et terminer ; enfin, l'indigence, cette innombrable quantité de congrégations pieuses destinées à soulager tous les genres d'infortune. C'est dans celles-ci surtout que se montre l'union de l'esprit religieux avec l'esprit d'association, union de laquelle semble dépendre la solution du grand problème posé à notre siècle ; c'est au sein de ces institutions religieuses vouées à la pratique de la charité que nous voyons se renouveler tous les jours, en faveur de nos frères malheureux et accablés de souffrances, ces dévouements sublimes que le christianisme véritable peut seul inspirer.

<sup>45</sup>) Les archives de l'hôpital fournissent à ce sujet les données suivantes : l'année 1675 est marquée par la donation de trois rentes affectées, l'une, au capital de 100 écus, sur une maison du *Hellenpoull*, et les deux autres, s'élevant ensemble à 300 écus de capital, sur une maison située au lieu dit „*bei dem alten Salzstapel*“. En 1676, une maison de la rue *Monterey*, une autre de la rue de *Chimay*, et une troisième située près de celle des *marchands*, sont grevées chacune au profit de l'hôpital d'une rente au capital de 200 écus ; enfin les années 1677 et 1694 sont marquées, la première, par une constitution de rente au capital de 500 écus affectée sur une maison de la rue *Monterey*, et la seconde, d'une constitution de rente au capital de 1200 écus affectée sur une maison située *Auf der Achten*. L'intérêt fixé par les ordonnances du Souverain étant à cette époque de 6 1/4 p. c., ces capitaux rapportaient à l'hôpital un revenu annuel d'environ 170 écus, augmentation de ressources qui ne laissa pas de contribuer puissamment au soulagement des bourgeois pauvres et infirmes. Nous n'omettrons pas de mentionner une rente de huit *sois* affectée sur une maison de la *Place d'Armes*, en 1691 : quelque petite qu'elle soit, elle a son mérite, et prouve une fois de plus que toutes les classes de la population avaient à cœur la prospérité de l'hôpital ; enfin, en 1681, une donation avait transmis à cet établissement la propriété d'un jardin de la *Bissergasse*.



Les associations religieuses portent en elles-mêmes les causes de leur perpétuité et de leur prospérité : fondées par des motifs d'un ordre supérieur, et en vue de récompenses toutes surnaturelles, elles considèrent les malheureux du bon Dieu comme leurs frères et leurs maîtres, comme les propriétaires des biens dont elles ont l'administration. Aussi, « quelle « abnégation de soi-même ! quel désintéressement ! Quelle foi, quel courage, quelle compassion « vive et tendre ne faut-il pas réunir pour se dévouer à toujours, à jamais, à des soins de « tous les instants, à des fonctions pénibles, rebutantes ; pour renoncer aux séductions de la « jeunesse, du monde, et quelquefois de la fortune, pour satisfaire uniquement le besoin « d'une ardente charité ! Peut-on jeter les yeux sur tant de vertus sans être convaincu de la « vérité et de la beauté d'une religion qui peut inspirer de tels dévouements ! Qu'ils sont à « plaindre, ceux dont le cœur demeure froid devant cette image vivante du plus auguste des « sacrifices, et qui ne payent pas aux célestes filles de charité un solennel hommage de « vénération et de sympathie ! — — — — » <sup>46)</sup>.

5. L'installation des sœurs hospitalières venait d'inaugurer une ère nouvelle pour l'hôpital, et l'on pourrait presque dire que leur arrivée en avait pour toujours écarté le malheur ; grâce à elles, du moins, il se releva plus vite des coups qui vinrent le frapper. Lors du bombardement que la ville essuya en 1684 par l'armée française sous le commandement du maréchal de Créqui, l'hôpital fut réduit en cendres, le 22 mai, en même temps que l'abbaye de Munster ; les sœurs se retirèrent alors avec leurs malades et infirmes dans la maison que *Marie Zorn* leur avait donnée, et y restèrent jusqu'en 1688, époque où, grâce à une somme de 2000 écus dont Louis XIV leur fit présent, les édifices furent relevés et rétablis à peu près dans l'état où nous les voyons de nos jours <sup>47)</sup>. La communauté elle-même, au moyen des sommes qui lui avaient été données comme dots des sœurs, avait puissamment contribué à agrandir son établissement <sup>48)</sup>, et le nouvel état de choses engagea plusieurs personnes charitables à y fonder des lits, tandis que d'autres, par des donations, ou la fondation d'anniversaires, prenaient place parmi les bienfaiteurs de l'hôpital. C'est ainsi que, en 1701, M<sup>r</sup> le conseiller *Jacques Ignace de Cassal*, seigneur de *Rondeux*, *Fischbach*, *Bomal* etc., proviseur de l'hôpital, donna aux religieuses une somme de 200 Dallers pour fondation de deux anniversaires ; c'est ainsi encore que, en 1704, une demoiselle *Elisabeth Emilie Niedercorn*, de Luxembourg, leur donna deux obligations s'élevant à la somme de 500 écus <sup>49)</sup>, et les archives de l'hôpital, tout incomplètes qu'elles sont, font suffisamment preuve qu'à cette époque aussi les Luxembourgeois saisissaient toutes les occasions pour montrer au grand jour tout l'intérêt qu'ils portaient à l'établissement, de même que leurs sentiments charitables à l'égard de leurs concitoyens malheureux <sup>50)</sup>. La meilleure preuve en est fournie par un décret de *Charles VI*, de l'an 1730 <sup>51)</sup>, par lequel ce prince autorise les religieuses à *tenir chœur au nombre de vingt-quatre*, sous la condition que toutes indistinctement seraient astreintes à servir également les malades en ville (jusqu'à cette époque, six d'entre elles avaient été exclusivement chargées de ce service.) Il en résulte qu'en 1730 il y avait à l'hôpital jusqu'à 19 lits toujours occupés, et que par suite de cet accroissement de population le nombre des religieuses avait dû être porté à 17, outre

<sup>46)</sup> *Economic politique chrétienne* par M<sup>r</sup> le v<sup>ic</sup> Alban de Villeneuve-Bargement, p. 326. 327.

<sup>47)</sup> Bertholet V. 361 et VIII. 84 ; Tellot. Tom. 2.

<sup>48)</sup> Pièces justif. N<sup>o</sup> 21.

<sup>49)</sup> Archives de l'hôpital.

<sup>50)</sup> Fondation, en 1727, de l'hospice des orphelins.

<sup>51)</sup> Pièces justif. N<sup>o</sup> 21.

les six chargées du service des malades en ville, laquelle mesure avait du reste été approuvée par le conseil provincial.

Nous voyons par la même pièce que la haute surveillance et le droit de patronage sur l'hôpital continuaient à être exercés par le conseil provincial, au nom du Souverain, et qu'aux provideurs appartenait le droit de délibérer sur l'admission des malades; l'administration intérieure de la maison était confiée à la communauté des sœurs hospitalières, laquelle, ainsi que le constatent un grand nombre de pièces judiciaires et d'actes conservés aux archives de l'hôpital, était chargée de toutes les recettes et dépenses de l'établissement, sous le contrôle des provideurs.

6. Jusqu'à la fin de cette période, l'hôpital continua à prospérer sous la direction intelligente et dévouée des sœurs hospitalières; ses ressources étaient augmentées par les dots qu'y apportaient les religieuses à leur entrée dans la communauté, et bien qu'à cette époque la charité de nos ancêtres eût à s'exercer en faveur de plusieurs établissements, l'hôpital reçut encore maintes donations assez importantes. Depuis l'année 1674 jusqu'en 1720, vingt-huit religieuses avaient pris l'habit chez les sœurs hospitalières, et outre les biens-fonds, les meubles et les dons en nature qu'elles avaient apportés à la communauté, leurs dots en numéraire s'élevaient à la somme considérable de 16880 écus. A ces ressources viennent se joindre en 1744 une donation *Kärperich* de 300 écus pour fondation d'un anniversaire, et en 1767 un don de 350 écus fait par *Anne Dorothee Kesse*; en 1773 une demoiselle *Elisabeth Samson* fait don à l'hôpital de 100 écus de rente foncière<sup>51)</sup>, et malgré la pénurie des renseignements que nous avons pu recueillir, il est à supposer que ce ne furent pas les seules donations faites à notre établissement pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Telle était sa situation lorsque la révolution française, semblable à un torrent dévastateur, se répandit sur les Pays-Bas autrichiens; bientôt ses vagues menaçantes grondèrent autour des remparts de la ville de Luxembourg: le 5 juin 1795 décida du sort de notre patrie et la plaça sous la domination de la République française.

Si, pendant le siège déjà, la cherté des denrées alimentaires et les dépenses extraordinaires nécessitées par les soins à donner aux nombreux blessés et malades, tant de la bourgeoisie que de la garnison, avaient porté une rude atteinte à la prospérité de l'hôpital, la prise de la ville et l'introduction du régime républicain<sup>52)</sup> le menacèrent bientôt d'une ruine complète.

D'après tout ce qui s'était passé en France depuis le commencement de la révolution, il ne fallait pas s'attendre à voir les commissaires de la République respecter les sentiments profondément religieux et charitables des Luxembourgeois; malgré toute la philanthropie dont on faisait parade, malgré les idées, ou pour mieux dire, par suite des utopies souvent généreuses qui avaient surgi de toutes parts, l'existence de notre établissement devait être fortement compromise dans les éléments mêmes de sa prospérité.

En effet, dès le 27 septembre 1789, un décret avait aboli les dîmes perçues par les hôpitaux; un autre décret portait, à la vérité, que des sommes équivalentes leur seraient payées par la trésorerie nationale, mais le délabrement des finances et les besoins d'argent toujours croissants de la République rendaient cette dernière mesure illusoire. Un autre décret du 18 août 1792 avait supprimé toutes les congrégations, même celles uniquement vouées au service des hôpitaux et au soulagement des malades, et ordonné la vente de leurs biens;

<sup>51)</sup> Archives de l'hôpital.

<sup>52)</sup> Décret du 9 vendémiaire, an IV.

l'application de ces mesures spoliatrices à notre établissement allait nécessairement lui donner le coup de grâce.

Les dernières années du 18<sup>e</sup> siècle virent se réaliser les tristes appréhensions qu'on avait conçues au sujet de l'hôpital, et sans le dévouement des sœurs hospitalières auxquelles la charité suggéra une ruse ingénieuse pour éluder les rigueurs dont elles étaient l'objet<sup>44</sup>), sans le désintéressement et les efforts continuels des membres de la commission administrative des hospices civils, la fondation de *Henri VII* aurait cessé d'exister, les pauvres auraient pendant longtemps été frustrés des secours que nos ancêtres s'étaient plu à recueillir à leur intention. Heureusement une ère nouvelle fut inaugurée avec le 19<sup>e</sup> siècle : le rétablissement d'un pouvoir fort et respecté, le retour à la religion si cruellement persécutée furent le signal de mesures réparatrices souvent réclamées, et depuis, notre établissement a suivi une marche toujours ascendante; de nos jours il s'est élevé à une prospérité qu'il n'avait jamais connue auparavant.

Je m'étais proposé, dans la 3<sup>e</sup> partie de ce travail, de décrire les différentes phases qu'il a traversées depuis la prise de Luxembourg jusqu'à nos jours; le concours de plusieurs circonstances m'oblige à y renoncer : je terminerai donc par quelques détails statistiques sur la situation et la population de l'hôpital à différentes époques.

En 1756, suivant déclaration du 4 octobre faite par la supérieure des religieuses hospitalières, l'hôpital jouissait des revenus suivants :

**A. RENTES RIDIMIBLES ET HYPOTHÉQUÉES (r. constituées).**

En capitaux 24722 écus, 43 sols, et en intérêts 1431 écus 52 <sup>5</sup>/<sub>8</sub> sols.

**B. RENTES IRRIDIMIBLES (r. foncières).**

En argent 50 écus, 46 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> sols; en grains 57 maldres; six pots de beurre, et onze chapons et demi.

**C. FERMAGES.**

En grains 54 maldres, et en argent 48 écus.

**D. RENTES ROYALES (r. sur l'Etat).**

40 maldres de seigle et 100 cordes de bois, provenant de la donation du fondateur de l'hôpital.

A l'exception de deux mille et quelques écus des capitaux sus-mentionnés, sur lesquels la supérieure déclarait ne plus pouvoir compter, ces biens étaient employés aux besoins de la

<sup>44</sup>) La tradition rapporte que Madame Petit, supérieure des sœurs hospitalières, engagea celles-ci à ne pas quitter l'hôpital. « Nous déposerons, dit-elle, nos habits religieux pour en prendre de séculiers; nous nous ferons les servantes des pauvres, et personne ne pourra nous le défendre. »

maison, dont les charges ne laissaient pas d'être considérables; celles-ci sont détaillées dans une autre déclaration de l'année 1781, et l'on peut, sans risquer de beaucoup s'écarter de la vérité, les admettre également pour l'année dont il s'agit.

La population de l'hôpital à cette époque ne peut être évaluée exactement: la déclaration du 4 octobre 1756, sans parler du nombre des religieuses, porte qu'il y avait 16 lits de malades toujours occupés. D'un autre côté nous savons qu'un décret de l'empereur Charles VI, de l'année 1730 (pièces justificatives, N° 21), avait autorisé les religieuses à tenir chœur au nombre de 24; dans la supposition qu'elles aient été vingt, si nous y ajoutons un ecclésiastique, un médecin, un chirurgien desquels il est fait mention, et quelques domestiques, la population de l'hôpital comptait environ une quarantaine de personnes.

Des données plus détaillées nous sont fournies par la déclaration du 19 avril 1781 sur les revenus et les charges de l'hôpital à cette époque; comme elle contient également l'évaluation des diverses denrées, il me semble intéressant de la faire connaître, au moins quant à ses points principaux.

**A. Rentes constituées.**

En capitaux : 24121 écus, 6 escalins, 3 sols. — En intérêts : 1320 écus, 4 escalins, 5 sols.

**B. Rentes foncières et fermages.**

	Écus.	Escalins.	Sols.
29 maldres 5 bichets de froment, le maldre à . . . . .	4	«	«
80 id. 2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> id. seigle, id. . . . .	2	4	«
19 id. 5 id. orge, id. . . . .	3	«	«
2 id. 1 id. pois, id. . . . .	3	6	«
51 id. 3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> id. aveine, id. . . . .	1	2	«
huit pots de beurre fondu, le pot à . . . . .	«	5	«
un foudre de vin évalué à . . . . .	10	«	«
une livre de lin à . . . . .	«	«	6
une livre de chanvre à . . . . .	«	«	3
deux porcs gras, chacun à . . . . .	3	«	«
deux voitures de bois, chacune à . . . . .	1	«	«
deux voitures de paille, chacune à . . . . .	1	6	2
50 bottes de paille évaluées à . . . . .	«	7	1
10 chapons et demi, chacun à . . . . .	«	2	«
15 poules et un quart, chacune à . . . . .	«	«	5
6 oies et un tiers, chacune à . . . . .	«	1	«
en argent 121 écus et 33 sols.			

**C. Rentes sur l'État.**

40 maldres de seigle, le maldre évalué à . . . . .	2	4	«
100 cordes de bois, la corde à . . . . .	«	4	2

Les charges qui incombent à la communauté sont spécifiées comme suit :

	Ecus.	Escalins.	Sols.
1) L'entretien de dix-huit lits des malades, et la nourriture d'iceux, y compris le linge, à raison de cinquante écus par an pour chacun . . . . .	900	»	»
2) pour la nourriture des vingt religieuses, y compris les novices, à raison de 50 écus pour chacune par an . . . . .	1000	»	»
3) pour l'entretien d'icelles en habillement en entier, y compris les linges de la maison . . . . .	250	»	»
4) pour la réparation du couvent et de l'église par an, y compris les chambres des malades.	110	»	»
5) pour l'entretien de l'église : en cierges . . . . .	30	»	»
id.    id.    en huile . . . . .	8	»	»
id.    id.    en ornemens . . . . .	16	»	»
6) pour les gages d'un domestique et de deux servantes par an . . . . .	29	2	»
7) pour la façon des cent cordes de bois qu'elle tirent du Grünenwald annuellement elles payent . . . . .	8	7	3
pour l'entrée . . . . .	1	6	2
8) pour la charue desdites cent cordes de bois, à raison de 30 sols pour chaque, année commune. . . . .	53	4	4
9) Les déclarantes doivent avoir en sus encore soixante cordes de bois, à 12 escalins 1 sol chaque livrée chez elles, ce qui fait par an . . . . .	91	»	4
10) Les déclarantes payent par an au prêtre qui dit la première messe les jours de dimanches et fêtes . . . . .	16	»	»
11) Les déclarantes sont tenues de fournir aux dits malades tous les médicamens nécessaires, lesquels coûtent annuellement, y compris les salaires des médecins et chirurgiens au-delà de . . . . .	400	»	»
comme aussi de donner annuellement cent écus au révérend confesseur pour les administrer et lire les saintes messes, auquel révérend confesseur elles doivent en outre payer pour des anniversaires d'onze grandes messes, et de 52 messes basses.	400	»	»
Le fond des dits anniversaires est compris dans la présente déclaration.	9	2	»

Ainsi déclaré à Luxembourg, à l'hôpital de St. Jean à la pierre, le 19 avril 1781.

*Signé*: S<sup>r</sup> Monique Behm, supérieure dudit hôpital.

Le personnel de l'établissement est composé de

- 20 religieuses,
- 18 malades,
- 1 ecclésiastique,
- 1 médecin,
- 1 chirurgien,
- 2 servantes,
- 1 domestique,

---

44 personnes.

Enfin, comme il ne m'est pas donné pour le moment de retracer les développements successifs de notre établissement depuis le commencement de ce siècle jusqu'à nos jours, j'ajouterai seulement un aperçu succinct de sa situation à la fin de l'année 1859; les détails qui suivent sont extraits du compte-rendu présenté sous la date du 10 janvier dernier par la commission administrative des hospices civils, et du budget de la même administration pour l'exercice courant.

**A. Population.**

La population de l'établissement qui, au 31 décembre 1858, se composait de 160 personnes, a éprouvé dans le courant de l'exercice 1859 les variations suivantes :

Entrées : 92; sorties : 56, et décès : 32 : de sorte qu'au 1<sup>er</sup> janvier dernier elle comptait 163 personnes, savoir :

1) sœurs hospitalières . . . . .	13
2) aumônier . . . . .	1
3) pensionnaires . . . . .	18
4) hommes infirmes ou malades . . . . .	69
5) femmes infirmes ou malades . . . . .	58
6) servantes . . . . .	2
7) boulanger . . . . .	1
8) infirmier . . . . .	1

163

Dans ce nombre ne sont pas comprises 56 personnes secourues à domicile sur les fonds de l'hospice civil; il en est de même des enfants entretenus à l'hospice des orphelins et des personnes reçues au refuge des aliénés : ces établissements ont leur administration et leur comptabilité séparées.

**B. Recettes ordinaires.**

	Fr.	Ct.
1) Rentes constituées échéant pendant l'exercice 1860 . . . . .	17380	"
2) Rentes foncières id. id. . . . .	500	"
3) Produit des rentes en nature id. id. . . . .	500	"
4) Fermages échéant en 1860 . . . . .	18580	"
5) Intérêts des sommes restant à payer sur les prix d'immeubles vendus en 1845 . . . . .	180	"
6) Intérêts du capital avancé pour la construction du refuge des aliénés . . . . .	1504	50
7) Intérêts de la somme avancée pour l'acquisition de l'ameublement au refuge des aliénés. . . . .	195	"
8) Indemnité de logement à payer par l'hospice des orphelins. . . . .	318	"
9) Indemnités à payer par des personnes placées à l'hospice (y compris les ouvriers du chemin de fer blessés ou malades). . . . .	6000	50
10) Recouvrement des contributions foncières et communales. . . . .	750	"
11) Part de l'hospice civil dans le produit des prix de concessions de terrain dans les cimetières . . . . .	200	"
Total des recettes ordinaires. . . . .	<u>45708</u>	"

**C. Dépenses ordinaires.**

1) Traitements du receveur-économiste et secrétaire, du médecin, du chirurgien, et de l'appariteur. . . . .	3208	"
2) Gages du boulanger et de l'infirmier. . . . .	808	"
3) Dépenses du régime alimentaire . . . . .	27695	"
4) „ pour le combustible . . . . .	2000	"
5) „ du service intérieur . . . . .	1000	"
6) Acquisition d'objets de literie . . . . .	1000	"
7) Indemnité pour le traitement médical et chirurgical des ouvriers du chemin de fer . . . . .	1000	"
8) Salaire du barbier . . . . .	200	"
9) Chaussure des sœurs hospitalières. . . . .	40	"
10) Habillement des infirmes . . . . .	900	"
11) Rentes à charge de l'établissement. . . . .	1448	90
12) Contributions foncières et communales . . . . .	750	"
13) Réparations locatives . . . . .	1200	10
14) Améliorations dans différentes propriétés appartenant à l'hospice . . . . .	500	"
TOTAL des dépenses ordinaires . . . . .	<u>41450</u>	"

En livrant cette esquisse historique à la publicité, il ne peut entrer dans ma pensée d'en revendiquer le mérite exclusif; plusieurs personnes y ont contribué pour une part assez considérable: il est de mon devoir de les faire connaître.

La commission administrative des hospices civils et M<sup>r</sup> Suhs, aumônier des hospices civils et directeur de la communauté des religieuses hospitalières, ont bien voulu mettre à ma disposition les archives tant de l'administration que de la communauté; M<sup>r</sup> Wurth-Paquet, Président de la cour supérieure de justice, a eu l'obligeance de me communiquer les nombreuses données qu'il a recueillies sur cette matière; enfin, mes honorables collègues, MM. Engling, professeur de philosophie, et Namur, professeur-bibliothécaire, se sont fait un plaisir de me guider dans mes recherches et de m'assister de leurs conseils: je saisis cette occasion pour leur en témoigner à tous ma profonde gratitude.

Luxembourg le 2 février 1860.

**J. Schaack, D<sup>r</sup>.**  
**Professeur.**



## PIÈCES JUSTIFICATIVES.

### N° 1.

Margaretha Dei gratia Romanorum Regina, dilectis fidelibus suis Dapifero ac universis præpositis, Balneis, Justiciariis et Officiatis Comitatus Lutzelemburgensis, gratiam Suam et omne bonum. Quum nos a longe retroactis temporibus pia meditatione pensata tota cordis et mentis affectione nostræ intentionis extiterit et adhuc existat, in Oppido Lutzelemburgensi unam ecclesiam et hospitale eidem annexum, in quo pauperes, mediantibus nostris et vestris et cæterorum Christi fidelium eleemosynis, valeant sustentari, in honorem Beatissimæ Dei Genitricis et Virginis Mariæ construere et ædificare nostris sumptibus et expensis: fidelitatem vestram monemus et in Domino exhortamur, quatenus nostræ Reverentiæ et petitionis intuitu, opus ejusdem Ecclesiæ et hospitalis, et ipsum ædificium et structuram in quibuscunque poteritis promovere, nullatenus omitatis, tantum pro nobis et principaliter propter Deum facientes, ut procuratores hujusmodi nostri ædificii ad hoc a nobis deputati preces et hortationes nostras sibi sentiant efficaciter profuisse. In cujus rei testimonium sigillum nostrum præsentibus est appensum.—Datum anno Dei millesimo trecentesimo octavo, in crastino Octavarum festi Epiphaniæ Domini. 1308

Cartulaire déposé aux archives de l'hôpital, copie certifiée authentique par East. de Wiltheim.

### N° 2.

Nos Henricus Dei gratia Comes Lutzillinburgensis et Marchio Arlunensis, Universis ad quos præsens scriptum pervenerit, salutem et cognoscere veritatem. Quum dilecta Collateralis nostra Domina Margaretha, Comitissa Lutzillinburgensis, pia devotionis meditatione contemplata, a longe retroactis temporibus in animo et mente conceperit, in oppido nostro Lutzelburgensi, Trevirensis diocœsis, in fundo sive loco qui vulgariter Uff den Steynen appellatur, juxta ligneum pontem unam ecclesiam, et hospitale eidem annexum, in quo pauperes mediantibus nostris et cæterorum Christi fidelium Eleemosynis valeant commode sustentari, in honorem Beatissimæ Dei Genitricis et Virginis Mariæ construere et ædificare suis sumptibus et expensis: Nos tam pium propositum nolentes in aliquo retractare, sed potius perducere ad effectum debitum cupientes, præmissis consensum nostrum adhibemus liberum et expressum, fundum sive locum prædictum ad structuram et ædificium hujusmodi liberaliter erogando: Volentes nihilominus et sponte consentientes ut ligna quæcumque in silva nostra dicta *de Andevane* ad ædificium ecclesiæ et hospitalis prædictorum, nec non mansionum ad ea necessariorum pro familia et servientibus ecclesiæ et hospitali eorundem competentia, et etiam ligna ad comburendum in ipso hospitali, et a ministris ejusdem quibuscunque perpetuo recipiantur sine nostra nec hæredum seu successorum nostrorum contradictione, injuria vel offensa, in cujus testimonium sigillum nostrum præsentibus est appensum.—Datum anno Domini millesimo trecentesimo octavo, in crastino S<sup>ti</sup> Martini Episcopi hyemalis. 12 Nov. 1308

Concordat cum originali cui appendebat magnum Sigillum in cera virginea.—Signé, E. Wiltheim. (Cartulaire de l'hôpital.)

### N° 3.

Balduinus Dei gratia Trevirorum Archiepiscopus, Universis ad quos præsens scriptum pervenerit salutem in Domino sempiternam. Quum præclara Domina Margaretha, illustris comitissa Lutzillibur- 1308



gensis, soror nostra, humana piæ devotionis meditatione, a longe retroactis temporibus in animo et mente conceperit, de consensu et voluntate Nobilis viri Domini Henrici comitis Luxemburgensis, fratris nostri collateralis domini, in oppido Luxemburgensi nostræ Trevirensis diocœsis, in fundo sive loco qui vulgariter *Uff ben Steynen* appellatur, juxta ligneum pontem, quem Dominus Henricus frater noster ad hoc duxerat erogandum, unam ecclesiam et hospitale eidem annexum, in quo pauperes mediantibus ipsius dominiæ Margarethæ et cæterorum Christi fidelium eleemosynis valeant commodè sustentari, in honorem Beatissimæ Dei Genitricis Virginis Mariæ construere et ædificare suis sumptibus et expensis, nobisque supplicavit humiliter et devote, ut præmissis ædificio et structuræ tanquam loci Diocœsanus et ordinarius consensum nostrum et assensum adhibere cuperemus; Nos tam pium propositum nolentes in aliquo retractare, sed potius ad effectum debitum perduci cupientes, huic ædificio et structuræ ecclesiæ et hospitalis prædictorum consensum nostrum tanquam loci diocœsanus liberum et expressum præsentibus impertimur, salvo jure Matricis Ecclesiæ dicti loci, cui et præmissis nullum præjudicium volumus generari. In cujus rei testimonium sigillum nostrum præsentibus est appensum. Datum anno millesimo trecentesimo octavo, feria sexta proxima post festum Brity Episcopi.

(Régistre des titres de la communauté.)

#### N° 4.

Henricus Dei gratia Romanorum Rex semper Augustus, universis sacri Romani Imperii fidelibus 1309 tam præsentibus quam futuris gratiam suam et omne bonum. Quum inclita Margaretha, Romanorum regina, consors thori nostri carissima, spiritus sancti spiramine inspirata, ad Christi laudem et gloriam, et honorem Beatissimæ Dei Genitricis Mariæ, nec non pro nostræ suæque ac progenitorum et successorum nostrorum et suorum salutis augmento ecclesiam unam in oppido nostro Luxemburgensi ædificare inceperit pro divinis laudibus opportunam, et juxta eandem ecclesiam novum hospitale construat in quo Christi pauperes debiles et infirmi, quibus corporale deest suffragium, collocentur, et nostris ac aliorum eleemosynis sustententur: Nos ipsius Margarethæ Romanorum reginæ pium et sanctum propositum commendatione commendabili commendante, ob reverentiam Jesu Christi et honorem Virginis gloriosæ eidem hospitali pro sustentatione infirmorum in ipso degentium quadraginta maldra siliginis mensuræ Luxemburgensis persolvenda de redditibus ungelti nostri ibidem in festo S<sup>ti</sup> Remigii annis singulis de nostra ac hæredum nostrorum benignitate perpetuo duximus conferenda. In cujus collocationis et donationis nostræ evidens testimonium et cautelam ac perpetui roboris firmitatem præsens scriptum exinde conscribi, et majestatis nostræ sigillo jussimus communiri. Datum Spiræ 8<sup>o</sup> K<sup>o</sup> Septembris Indictione septima anno dei millesimo trecentesimo nono, Regni vero nostri anno primo.

L'original sur parchemin, muni du grand sceau en cire blanche, se trouve aux archives de l'hôpital.

#### N° 5.

Nos Johannes Primogenitus Serenissimi Henrici Dei gratia Romanorum Regis, Comes Lucembur- 1310 gensis et Ruppensis ac Marchio Arlunensis, notum facimus universis præsentibus litteras inspecturis, quod quum præclara et excellens Domina nostra et mater carissima Margaretha, Dei gratia Romanorum Regina, in honorem et laudem Dei omnipotentis ejusque gloriosæ Genitricis atque Beati Joannis Baptistæ pium opus videlicet quoddam hospitale in loco qui dicitur supra lapides apud Luxemburgum prope aquam et secus pontem ligneum, de consensu et voluntate prædicti domini

et patris nostri Karissimi, ædificare incepit opere quam plurimum sumptuoso, Nos prædicto hospitali in sustentationem Capellanorum inibi Deo famulantium dedimus et contulimus, damus et conferimus pure propter Deum per præsentis perpetuo et hæreditarie absque ulla in posterum contradictione omnes decimas grossas et minutas comitatus nostri Ruppensis infra scriptas, videlicet decimas villarum de Serainchamps, de Lignières, de Derféal, de Malemprèz et de Rondu, in omni eo jure quo nostri prædecessores easdem possederunt, tenerunt et perceperunt usque in diem confectionis harum, a magistro et provisoro sive nuntio dicti hospitalis nomine ipsius pacifice et quiete possidendas pariter et habendas, nihil nobis juris in iis decimis prædictis penitus reservantes, nisi tantummodo jus patronatus. In cujus rei testimonium ut præmissa perpetua firmitate firmentur, præsentis litteras nostri sigilli munimine fecimus roborari. Datum anno Dei millesimo trecentesimo decimo, prima die mensis Augusti.

Concordat cum originali cui appendebat ex ligula serica rubri coloris magnum sigillum in cera viridi aliquo modo confractum. — E. Wiltheim.

## N° 6.

In Dei nomine Amen. Balduinus Dei gratia sanctæ Trevirensis Ecclesiæ Archiepiscopus, sacri 1321  
Romani Imperii per Galliam Archicancellarius, Universis modernis et posteris Christi fidelibus subscriptorum notitiam cum salute. Serenissimus Princeps et dominus noster Charissimus, dominus Henricus felicitis memoriæ Romanorum Imperator semper Augustus, germanus noster, et recolendæ memoriæ domina Margaretha, collateralis ejus, divino inspirante flamine in suarum ac prædecessorum suorum comitum Luxemburgensium animarum remedium, in allodiali fundo suo scilicet supra ripam fluvii dicti Alsentze, in loco dicto *super lapides* oppidi Luxemburgensis, nostræ diocæsis, ecclesiam et hospitale in augmentum divini cultus et pauperum ac infirmorum subsidium fundare et construere decreverunt, eisdem de donis propriis certos redditus deputando, et quia dispositione divina eis sublatis de medio, dictum eorum pium propositum manere vidimus incompletum, eorum conceptui confaventes ac perpendentes, quod ad exercendum ibidem opera misericordiæ redditus antedicti non sufficerent, partem Ecclesiæ S<sup>ti</sup> Michaëlis in Luccemburgo quasi ad sextam partem ejusdem æstimatam, a dicta Parochia sine gravi tamen ejus dispendio segregandam decernimus, et ecclesiæ et hospitali novis prædictis in perpetuum applicandam. Facta igitur per nos commissione discretis et prudentibus viris, Johanni Abbati Monasterii S<sup>tr</sup> Mariæ Ordinis S<sup>ti</sup> Benedicti, Thomæ Decano Christianitatis et Collno Pitticolin dicto, Scabino et Cellerario in Luccemburgo, ut distinctionem facerent supradictam, ipsi sano communicato consilio, et deliberatione præhabita diligenti in modum qui sequitur, videlicet vicum dictum *Schelmergass* integraliter, incipiendo a ponte dicto *Biesserbrück*, immediate a latere ipsius vici versus flumen ibidem, et ab alia parte vici a domo quæ vulgariter nuncupatur *domus de Rupe*, ipsa omnia dicta domo inclusa et tenendo usque ad fontem qui dicitur *Grudelsborn*. Item vicum qui dicitur *Danselracht*, incipiendo a vico dicto *Schelmergass* antedicto, tenendo usque ad montem qui dicitur *Kecker*. Item ab alia parte fluvii prædicti Alsentze incipiendo a fonte qui dicitur *Pletisborn*, dirigendo usque ad rupem ibidem, et tenendo ad domum Toruatorum quæ dicitur *Tryscheler* supra posternam ipsa domo integraliter inclusa, tenendo etiam ab extremitate ipsius domus directe usque ad fontem dictum *Crudelsborn* supra dictum, distinxerunt discernenda a dicta Parochia et præfatis ecclesiæ et hospitali novis semper in antea adunanda. Et nos dicta distinctione diligenter inspecta, prædicta loca omnia et singula prout distincta sunt superius, cum eorum inhabitatoribus præsentibus et futuris in perpetuum, ac etiam ecclesiam et hospitale prædicta cum eorum attinentiis universis

et juribus, prout dictæ Ecclesiæ Parochiali S<sup>ti</sup> Michaëlis attinebant, ab eadem Ecclesia Parochiali S<sup>ti</sup> Michaëlis secernimus et eximimus, et ea Ecclesiæ et hospitali prædictis applicamus, incorporamus et adunamus, et ordinamus de dicta nova Ecclesia Parochiam, sive Matricem Ecclesiam, et eidem Baptistarium et Cemiterium, ac omnia alia necessaria et utilia Ecclesiæ Parochiali concedimus et indulgemus, statuantes et ordinantes quod hac vice nos in dicta nova Parochia Rectorem seu Curatum facere et instituere habeamus. Item statuimus et ordinamus quod duobus provisoribus dicti Hospitalis, qui instituti sunt per bonæ memoriæ Dominum Imperatorem prædictum, decedentibus vel cedentibus, aut altero eorum, provisores futuri perpetuo instituantur per Comites Luccemburgenses, vel cui commiserint, et sit ad minus unus Clericus inter eos, et quod dicti Provisores post dictum Curatum seu Rectorem, quando et quoties dictam Ecclesiam vacare contigerit, ad eandem habeant loci Archidiacono de consensu et voluntate Comitis Luxemburgensis, vel vices ipsius gerentis, si eum abesse forte contingeret, alium præsentare, qui sine difficultate dictum præsentatum ad illam Ecclesiam admittat, et de eadem investiat, et sibi curam committat animarum, cui curæ in perpetuum regimen altaris Sanctorum Mariæ Virginis gloriose, et Joannis Baptistæ in dicta Ecclesia volumus adhærere. — Item statuimus et ordinamus quod in Ecclesia et hospitali prædictis sub curato seu Rectore ibidem existente pro tempore, tres alii presbyteri eligendi per curatum et provisores prædictos simul in perpetuum habeantur, qui sint bonæ famæ et conversationis idoneæ, et tam curatus quam presbyteri prædicti in vestibus clausis parvi pretii et humilis apparentiæ, et rotunde tonsis crinibus incedentes; qui tamen tres sacerdotes dimitti non poterunt, nisi causa legitima mediante, si vero processu temporis numerum prædictorum presbyterorum contingat crescere, eos in subjectione et aliis esse volumus ut est dictum. — Item quod in dicta Ecclesia ad minus tres missæ diebus singulis celebrentur, videlicet prima summo mane de Beata Virgine pro conservatione, salute et prosperitate Comitum Luxemburgensium, secunda Requiem pro fundatoribus supra dictis, et eorum prædecessoribus ac successoribus post mortem Comitum Luccemburgensium et pro Nobis: tertia vero ad voluntatem seu dispositionem curati. — Item quod omnes oblationes et obventiones Ecclesiæ et Hospitalis prædictorum, quæcumque, quocumque et undecumque proveniant, integre in simul aggregentur, et aggregatæ in tres partes dividantur, quarum una tertia pars cedet curato, et una tertia pars aliis tribus personis Presbyteris, et residua tertia pars inibi pauperibus et infirmis, nisi in voluntate et dispositione dantium seu legantium aliud ordinetur, quorum voluntates et dispositiones in his volumus adimpleri. — Item quod nullus curatus vel capellanus deserviat in dicta ecclesia, qui alibi habeant beneficium ecclesiasticum, quantumcumque sit modicum sive grande, et si contingat aliquem eorum aliquod aliud beneficium ecclesiasticum obtinere, præcipimus quod ipso facto et jure beneficium suum in dicta ecclesia vacet, et alii personæ idoneæ conferatur. Item si aliquis prædictorum presbyterorum quatuor vel plurium, si accrescerent, si prætermitteret dicere missam suam aliqua die, vel non incederet ut est dictum, quod pars obventionum ipsum contingens, illa die, vel quandiu hoc faceret, cedat usui pauperum et infirmorum dicti hospitalis. — Item si contingeret aliquem presbyterorum absentem esse per sex dies continue, quod infra dimidium annum, a die qua incepit absens esse, nihil percipiat de obventionibus et proventibus ibidem, nisi legitima causa excusetur: de discussione dictæ causæ sine alio strepitu standum erit provisorum arbitrio et presbyterorum præsentium aliorum, vel majori parte eorundem. Et si is, qui, ut dictum est, nil perceperit infra dimidium annum ex causa prædicta, perstiterit in sua negligentia per dictum dimidium annum sine satisfactione condigna, ex tunc beneficium suum ibidem ipso facto de jure vacet, et alius idoneus loco sui instituat ibidem, ut superius est narratum. Statuimus insuper et ordinamus, ut præfati sacerdotes omnes dicti hos-

pitalis pro tempore existentes, singulis annis teneantur in Vigiliis Octavarum Paschæ et S<sup>ti</sup> Michaëlis in Vesperis, et in ipsis duobus festis diebus sequentibus ad missam decantandam cum crucibus et processione, associata sibi plebe sua, in Ecclesia parochiali Sancti Michaëlis prædicta causa devotionis solemniter convenire, et inde non recedendo donec officiorum, vesperarum et missarum solemnità fuerint terminata.

Nos vero Johannes Dei gratia Bohemæ et Poloniæ Rex, Luxemburgensis Comes Marchioque Budisinensis, Dominus natus divinæ memoriæ Henrici Imperatoris ac Imperatricis prædictorum, tanquam patronus dictæ Ecclesiæ Sancti Michaëlis, Joffridus præpositus, Ludovicus Decanus et Capitulum Ecclesiæ Trevirensis prædictæ, Gerhardus de Wirtemberg, tituli S<sup>te</sup> Agathæ in Longuion, Archidiaconus in Ecclesia Trevirensi prædicta, in cujus Archidiaconatu omnes Ecclesiæ in Luccemburgo consistunt, nec non Albertus Rector Ecclesiæ S<sup>ti</sup> Michaëlis prædictæ, omnibus et singulis prædictis quantum in nobis consensum et assensum nostrum liberaliter intervenisse recognoscentes, ea ratificamus, approbamus et confirmamus tenore præsentium litterarum. In quorum omnium testimonium et perpetuam firmitatem Nos Balduinus Archiepiscopus, Joannes Rex sigilla nostra, nosque Joffridus præpositus, Ludovicus Decanus et Capitulum Ecclesiæ Trevirensis prædictæ sigillum capituli nostri, Nos vero Gerhardus, Archidiaconus et Albertus Rector prænominati sigilla nostra recognoscimus præsentibus appendisse. Datum Treviris anno Dei 1321 die septima mensis Augusti.

Concordat cum copia scripta in antiquo quodam volumine hospitalis supradicti. — E. Wiltheim.

(Cartulaire aux archives de l'hôpital.)

## N<sup>o</sup> 7.

Venzelaus de Boëmia Dei gratia Luxemburgensis, Brabantia et Limburgensis Dux, sacri Imperii 1363  
citra montes Vicarius generalis, Universis præsentis litteras inspecturis gratiam nostram et omne bonum! Quum nos pro terrarum nostrarum pace ac tranquillitate curis diversis quotidianis infestationibus sollicitemur, ita quod singula prout nostræ incumbunt dispositioni sine nostrorum officiatorum et subditorum auxilio manutenere et regere nequimus, et quum etiam novum hospitale per nostros progenitores in fundo et allodio nostro libere fundatum, et redditibus competentibus ad usum infirmorum ibidem degentium, ac capellanorum Deo et ejus genitrici noctu diuque ibidem servientium dotatum, certis tutoribus et mamburnis per nostras speciales litteras gubernandum, et eorum commodo ac utilitati providendum commiserimus religiosi viri in Christo Abbati monasterii beatæ Mariæ in oppido nostro Luxemburgensi, et Wernero Cellerario nostro ac Rectori Ecclesiæ Parochialis in Dalheim, capellanis nostris devotis, dilectis; Et quum dicti tutores et mamburni, matura deliberatione prachabita, usique consilio fidelium nostrorum, Nicolai de Gymnich et Johannis præpositi in Wassenbili Cancellarii nostri, quasdam inter ipsos Capellanos et infirmos super communi privilegio ipsis per nostros progenitores concesso de lignis combustilibus in nostro nemore pro eorum necessitate recipiendis ordinationes et compositiones ad auferendam omnem superstitionis ambiguitatem seu litis materiam quæ in posterum futuris temporibus inter ipsos et eorum successores oriri possent, ordinaverint et fecerint, videlicet quod dicti infirmi, et qui specialiter ipsis pro tempore præerunt in regimine, deliberabunt annuatim et singulis annis, principaliter ipsi curato, cui cura animarum ipsorum infirmorum et totius Parochiæ est commissa, viginti quatuor vecturas lignorum, cum eorum biga et equo uno, cuilibet vero aliorum trium capellanorum duodecim, et hoc tempore anni quocumque ipsis infirmis aptiori, quiete et libere absque alicujus pecuniæ seu alterius recompensæ respectu, nisi solum quod pro eo fidelius et ferventius commodo et utilitati infirmorum insudabunt; hinc est quod dictas ordinationes per dictos nostros

hospitalis tutores tanquam juste et legitime conceptas et factas approbamus, ac præsentis scripti patrocinio confirmamus, præcipientes eisdem tutoribus, qui nunc sunt aut qui pro tempore fuerint, ut easdem ordinationes nostræ gratiæ sub obtentu perpetuis temporibus firmas et illæsas observari faciant, ordinent et procurent; contradictores si qui sint ex parte infirmorum seu etiam ipsorum Capellanorum, per ipsorum reddituum invasionem compescendo. In quorum omnium testimonium et securitatem ipsis præsentibus litteras sigillo nostro tradidimus roboratas. Actum et datum anno Domini millesimo trecentesimo sexagesimo quinto, mensis Novembris vicesima die.

Concordat eum originali cui appendebat Sigillum in cera rubra. — E. Wiltheim. (Cartulaire de l'hôpital.)

### N° 8.

Nos Marquardus Dei gratia Raceborgensis Ecclesiæ Episcopus, Notum facimus universis præsentibus litteris inspecturis quod anno domini millesimo trecentesimo decimo, in die Epiphaniæ Domini unum altare videlicet majus in honorem beatæ Mariæ Virginis et beati Joannis Baptistæ consecravimus et cœmeterium ibidem; item sequente die duo altaria, unum in honorem beatorum Jacobi Apostoli, Nicolai, Martini, sanctarumque Barbaræ, Catharinæ, Margarethæ et undecim millium virginum, in dextro latere; item tertium altare in honorem beatorum Hnberti, Joannis Evangelistæ et Laurentii, ac beatarum Mariæ Magdalenæ, et Agnetis Virginis in sinistro latere Ecclesiæ novi hospitalis in Luccelburgo siti in loco qui dicitur Uff ben Steynen prope ligneum pontem, de consensu et ex commissione Reverendi Patris ac domini, domini Balduini, Trevirensis Archiepiscopi, consecravimus et dedicavimus, adhibitis solemnitatibus in talibus debitis et consuetis, qua propter omnibus vere pœnitentibus et confessis, qui in anniversario dedicationis dictorum altarium quem proximam dominicam post dictam Epiphaniam Domini ad hoc constituimus, et in diebus festivis dictorum sanctorum et sanctarum causa devotionis ad ipsam ecclesiam convenerint, singulis eorum quadraginta dies et unam *Karenam* (sic) auctoritate nobis in hac parte concessa, dummodo diocesani consensus accesserit, de injunctis sibi pœnitentiis misericorditer in Domino relaxamus. In cujus rei testimonium sigillum nostrum præsentibus est appensum.

Concordat eum originali cui appendebat magnum Sigillum in cera virginea. — E. Wiltheim. (Cartulaire de l'hôpital.)

### N° 9.

Universis Christi fidelibus præsentibus litteras inspecturis miseracione divina fratres Ysnardus Patriarcha Antioenus, Petrus Nazarenus, Bartholomæus Ragusinus Archiepiscopus, Bartholomæus *Germen* (sic), Petrus civitatis novæ, Petrus Narviensis, Benedictus Suacinensis, Johannes Nepesinus, Guilielmus Niciensis, Guilielmus ad partes barbarorum, Aymo Arbensis, et Johannes Recuenensis Episcopi salutem in Domino sempiternam! Pia mater ecclesia de animarum salute sollicita, devotionem fidelium per quædam munera spiritualia, remissiones videlicet et indulgentias, invitare consuevit ad debiti famulatus honorem Deo et sacris ædibus impendendum, ut, quanto crebrius et devotius illuc confluit populus christianus assiduis Salvatoris gratiam precibus implorando, tanto celerius delictorum suorum veniam et gaudia consequi mereantur æterna. Cupientes igitur ut hospitale gloriosæ Virginis Mariæ et beati Joannis Baptistæ situm in loco dicto Uff ben Steynen in Lutzemburgo prope ligneum pontem, Trevirensis Diocesis, congruis honoribus frequentetur et a Christi fidelibus jugiter veneretur, omnibus vere pœnitentibus et confessis, qui ad ipsum hospitale in omnibus et singulis festivitibus ejusdem Virginis gloriosæ, nec non in festivitibus Nativitatis domini nostri Jesu Christi,

Circumcisionis, Epiphaniæ, Paræscives, Resurrectionis, Ascensionis, Pentecostes, Beatorum Petri et Pauli ac omnium Apostolorum et Evangelistarum, Inventionis et Exaltationis S<sup>m</sup> Crucis, Michaëlis Archangeli, Joannis Baptistæ, Laurentii, Nicolai, Martini, Dominici, ac sanctarum Mariæ Magdalenæ, Catharinæ, Margaretæ, Agnetis, Barbaræ, Luciæ, undecim millium Virginum, in Commemoratione omnium sanctorum, et in dedicatione ipsius hospitalis ac per octavas prædictarum festivitatum, causa devotionis, peregrinationis *ultoris* (sic) accesserint, vel qui in extremis laborantes dicto hospitali quidquam suarum legaverint facultatum, aut qui corpori Christi et oleo sancto, quum portantur infirmis, devotam præbuerint comititiam, seu qui in serotina pulsatione campanæ flexis genibus ter ave Maria devote dixerint, aut qui missis exequiis et sepulturis mortuorum, et prædicationibus publicis in dicto hospitali devote interfuerint, aut etiam qui infirmos dicti hospitalis caritative visiterint, vel nuncios et quæstores ejusdem hospitalis benigne receperint, et eleemosynas suas transmiserint; nec non qui ad fabricam vestimenta, luminaria et alia dicto hospitali necessaria manus porrexerint adjutrices, de omnipotentis Dei misericordia, et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus auctoritate confisi, singuli nostrum singulas diernm quadragenas de injunctis sibi pœnitentiis misericorditer in Domino relaxamus, dummodo diocœsani voluntas ad id accesserit et consensus. In quorum omnium testimonium præsentis litteras sigillorum nostrorum fecimus appensione muniri. Datum Avenione anno domini millesimo trecentesimo decimo septimo, mense Junii, pontificatus domini Johannis divina Providentia Papæ XXII anno primo.

Concordat cum copia scripta in antiquo quodam volumine hospitalis prædicti. — E. Wiltheim.

(Cartulaire de l'hôpital.)

## N° 10.

Nos Balduinus Dei gratia sanctæ Trevirensis Ecclesiæ Archiepiscopus, sacri Romani Imperii per 1318  
Galliam Archicancellarius, notum facimus universis præsentis litteras inspecturis, quod indulgentias venerabilium fratrum Archiepiscoporum et Episcoporum prout in littera cui præsens cedula est transfixa, continentur, approbamus ipsasque ratas habemus et gratas, et præsentis scripti patrocínio confirmamus, insuper in augmentum earundem omnibus vere pœnitentibus et confessis, qui aliquid illorum fecerint quod in dictis litteris continetur, quadraginta dies indulgentiæ de injunctis sibi pœnitentiis in Domino misericorditer relaxamus, in cujus rei testimonium sigillum nostrum præsentibus est appensum. Datum Palacioli die tertia septembris, anno Domini millesimo trecentesimo decimo octavo.

Concordat cum copia scripta in antiquo quodam volumine hospitalis prædicti. — E. Wiltheim.

(Cartulaire de l'hôpital.)

## N° 11.

Nicolaus, miseratione divina titulo sancti Petri ad vincula, sacrosanctæ Romanæ Ecclesiæ presbyter 1402  
Cardinalis, per Almaniam et nonnulla alia regna ac provincias apostolicæ sedis legatus, universis et singulis Christi fidelibus salutem in Domino sempiternam.

Splendor paternæ gloriæ, qui sua mundum illuminat ineffabili claritate, pia vota fidelium de ipsius clementissima majestate et misericordia sperantium tunc præcipue benigno favore prosequitur, quum devota ipsorum humilitas sanctorum precibus atque meritis adjuvatur. Cupientes igitur ut parochialis Ecclesia in hospitali Luccemburgensi Trevirensis diocœsis, quæ in honorem beatæ

Mariæ Virginis et beati Joannis fundata existit, congruis frequentetur honoribus, fidelesque ipsi eo libentius devotionis causa confluant ad eandem, quo inibi dono cœlestis gratiæ uberius contempserint se refectos, de omnipotentis Dei misericordia ac beatorum Petri et Pauli Apostolorum ejus meritis et autoritate confisi, omnibus vere pœnitentibus et confessis, qui in Nativitatis, Circumcisionis, Epiphaniæ, Resurrectionis, Ascensionis, et Corporis Domini Jesu Christi, ac Pentecostes, nec non Nativitatis, Purificationis, Annunciationis, Assumptionis beatæ Mariæ Virginis, ac Nativitatis beati Joannis Baptistæ, dictorumque Petri et Pauli Apostolorum, ac ipsius Ecclesiæ dedicationis et patronorum festivitibus, celebritate quoque omnium sanctorum, eandem ecclesiam devote visitaverint et divinis interfuerint ibidem, atque de bonis a Deo sibi collatis pro ejusdem Ecclesiæ structura, et ipsius ornamentorum augmento et reparatione manus porrexerint adjutrices, centum dies de injunctis iis pœnitentiis misericorditer in Domino relaxamus præsentibus perpetuo duraturis. Datum Coloniz sub nostro sigillo die octava mensis Martii, anno a nativitate Domini millesimo quadringentesimo secundo, Pontificatus sanctissimi in Domino patris et domini nostri Domini Nicolai divina providentia Papæ quinti anno quinto.

Concordat cum copia scripta in antiquo quodam volumine hospitalis prædicti. — E. Wiltheim.

(Cartulaire de l'hôpital.)

## N° 12.

Balduinus Dei gratia sanctæ Trevirensis Ecclesiæ Archiepiscopus, sacri Imperii per Galliam 1323 Archicancellarius, universis præsens scriptum visuris et auditoris salutem. Ut de tribus clavibus diversis pertinentibus ad cistam hospitalis ecclesiæ beatæ Mariæ super lapides in Luxemburgo, in qua litteræ seu privilegia ipsius hospitalis reconditæ sunt, duo provisores dicti hospitalis quivis eorum unam habeat et curatus ibidem qui pro tempore fuerit tertiam teneat, ut custodiam ipsius cistæ et privilegiorum sollicitam adhibeant, volumus, statuimus et ordinamus, harum testimonio nostro sigillo sigillatarum. Datum Treviris anno Domini millesimo trecentesimo vicesimo tertio, feria quarta post festum beati Martini.

Concordat etc. — E. Wiltheim.

## N° 13.

### Extrait du testament de la dame Marie Zorn.

Im Namen Gottes und der heiligen Dreyfaltigkeit Vatter Sohn und heiliger Geist Amen. Ich 1672 Maria Zorn consideriern (sic) dieß sterblich Leben dieser Welt sunder zu wissen noch den Tag noch die Stundt, Ich befehlen mein seel Gott dem allmächtigen meinem Erschaffer und seligmacher wie auch der allerseeligster Jungfrau Maria, meinem lieben h. schutzEngel und allen lieben Gottesheiligen, mein leib befehlen ich dem grab und der Verweisung und begehrt begraben zu werden alhie zu prediger in meiner lieben Eltern begräbniß 1c. 1c. 1c. 1c. 1c.

Après différents legs aux pères dominicains, aux pauvres ménages, à son cher voisinage, à son père confesseur, aux RR. PP. Récollets et Capucins et à plusieurs autres personnes, elle continue :

Die geistliche schwestern S. Elisabeth alhie in St. Johans spital die welche ich auf mein Anhalten und Unkost alhie gebracht und ihnen bey meinem lebzeiten ingeräumt und gegeben alhie mein Won-

hauß bei S. michelkirch sampt meinem Garten und zwen höff ligent zu Künzig nehmlich Iettisch gut genannt, den andern die biffereyen;

Item ein rent von hundert brabantischer Gulden jerlich, wie auch ein Theil mobili und Vieh aldieß ich Ihn bey lebzeiten geben und ihngeräumt, welches alles in der koniglicher Patent zursehn welche hunder mir zu finden ist;

Nebent dem alles geben Ich den schwestern S. Elisabeth von St. Johans swithall alhie nach meinem Todt auff daß sie den armen kranken desto besser können auffwarthen und desto mer religiesen können auffnehmen und halten geben Ich Ihnen wie gesagt mein Theil zehn zu Künzig wie auch mein Theil ahm landtrecht und die halb millen wie auch die Weyer wies und mein Pfandtzgüter alles zu Künzig, Item auch die Wiesen Zinsen zu Künzig, linger und Hettingen;

Item geben Ich selbigen schwestern mein hoff zu Ritterot (sic) bei Arel, wie auch mein Theil zehn zu herzig, affen und sasem, nehmlich den großen und kleinen zehn;

Item geben Ich auch denselbigen schwestern all mein Wiesen und Belt umb die stadt arel gelegen, wie auch mein Wingerten zu güntringen und mein Wein zinsen;

Item geben Ich auch selbigen Schwester vier tausent Thaller so auff penslon stehn, benebent noch ander scholtt brieffen;

Item geben Ich auch selbigen schwestern all mein Klein mobil und was vor mobili gerechnet wird außgenohmen mein Kleider und mein hemter und was zu meinem leib gehört wie auch zwey schöner bilder.

Wen vielleicht jemandt von meinen freunden die Erbgüter so ich mein religesen (sic) testaments weiß geben wolte lößen, danß geschehe vermig daß er den relißsen geb sieben oder acht tusent Thaller welches gelt also halt solt angelegt werden, dan alles so Ich hie den reliusen geben, muß nicht davon verban werden, sondern muß bleiben bis zu Ewen Zeiten; daßjenig Erbgutt so Ich Ihnen bei mein lebzeiten geben und in der patent stett, daß geben Ich nicht zu lößen.

Item begehrt Ich und wils haben daß die geistliche schwestern taglich den öffentlichen rosentranz vor mein und meiner lieben freund seelen betten sollen unselbar, und meiner zu ewigen Zeiten sündertlich Ihn Ihrem Gebett und geistlicher Exercis gedenken sollen und mich eingeschlossen wie sie weniger nicht thun können. *ic. ic.*

Geschehe zu Lügemburgh, den 22. Augusty 1672.

(signé) Marie Zorn.

L'original est déposé aux archives de l'hôpital.

## N<sup>o</sup> 14.

### **Arrêté instituant une commission de previsours pour l'hôpital.**

Les Gouverneur, Président, et gens du Conseil du Roy Notre Sire ordonné ez Pays Duché de 1667 Luxembourg et comté de Chiny, A Tous ceux qui ces présentes verront, salut. Estaut venu à notre cognoissance que l'Hospital de ceste ville fondé par feu l'Empereur Henry VII de ce nom, comte dudit Luxembourg, de très glorieuse mémoire, en l'an 1309, pour l'entretien des pauvres malades, et autres nécessaires, ne s'est depuis quelque temps ença administré en telle sorte que les effets ayeut correspondu aux bonnes Intentions des pieux fondateurs, ny que la charité soit esté exercée comme il convient envers lesdits pauvres, la direction ne s'ayant trouvée qu'au pouvoir d'une personne commise à la receipte des revenuz dudit Hospital, sans que ceux par nous



dénommez à l'audition des comptes ayant non plus que nous pu vacquer sy ponctuellement à la disposition, direction et inspection nécessaire dud<sup>t</sup> Hospital; et ce pour diverses considérations et autres occupations et empeschemens survenus,

Considérans néautmoins combien il importe de conserver cette ancienne fondation, et que la main y soit tenue en sorte que le tout soit regy et gouverné pour le plus grand soulagement des pauvres nécessiteux, malades, et estropiez, pour le bien publicq de ceste ville, et la charité envers le prochain. Et que le moyen le plus facil d'y parvenir sera de commettre la direction et Inspection dud<sup>t</sup> Hospital à certaines personnes à titre de proviseurs, afin qu'iceux puissent par l'autorité qui leur sera donné en ce regard, gouverner au plus grand bien de l'estat et affaire dud<sup>t</sup> Hospital, sans qu'il soit besoing d'avoir à chasquefois recours au conseil pour en avoir résolution, laquelle pourrait estre retardée par d'autres occupations y survenantes. Cause pourquoy que nous avons commis, dénommé, commettons et dénommons par ceste la persbne de notre confrère M<sup>re</sup> Louys de la Neuveforge de notre part, et de celle du Magistrat de ceste ville l'Echevin André Bauer, à l'adjunction de Lambert Dumont Docteur en médecine, auxquels trois donnons plein pouvoir et autorité de à tiltre de Proviseurs avoir l'Inspection et direction dud<sup>t</sup> Hospital, pour en avoir le soing ainsy que nous nous en confions, et qu'ils prendront à cœur le redressement d'icelluy Hospital, à la plus grande gloire de Dieu, Charité du prochain, accomplissement des pieuses Intentions du glorieux Fondateur, et soulagement des pauvres et malades de ceste ville. Aussi avecq pouvoir et autorité de commettre la Recepte et administration des biens dud<sup>t</sup> Hospital à celluy, ou ceux, et à telles conditions et gages que bon leur semblera, et qu'ils trouveront convenir, en ordonner la distribution, faire rendre compte, les ouyr, clore et arrester, admettre les malades et nécessiteux, disposer de leur admission et renvoy, et au surplus faire generalmente tout ce qu'à bons, fidels et zeux Proviseurs deument establiz peut competer, le tout selon l'Instruction qui leur en sera dépeschée, et autrement comme ils trouveront le plus à propos, et qu'en leurs consciences ils jugeront estre exp<sup>ri</sup>ent selon les occurrences et l'estat des affaires qui se pourront présenter. Authorisons pareillement le Procureur général présent et advenir d'intervenir aux<sup>dt</sup> Direction, Inspection, administration et audition des comptes toutes et quantesfois luy plaira. Ordonnons à tous et quelconques de les recognoitre pour Proviseurs, comme dit est, et déférer aux dispositions et ordonnances qu'Ilz feront en ceste qualité, le tout par provision. En foy dequoy avons faict dépescher ceste soulz le contrescel de ce conseil, et signature du greffier. — Donné à Luxembourg, le 22 de Décembre 1667 — Estoit signé, J. Strengé. Et le contrescel du conseil au marge imprimé en cire vermeille.

Archives de l'hospital et Enregistratures T fol. 73 v. c.

## N<sup>o</sup> 15.

### **Instruction pour les proviseurs de l'Hospital.**

Instruction qui se donne de la part de nous Gouverneur, Président et gens du conseil du Roy, notre Sire, ordonné en Duché de Luxembourg et comté de Chiny, suivant laquelle M<sup>re</sup> Louys de la Neuveforge, conseiller de sa Majesté en ce conseil, André Bauer, Eschevin et Lambert Dumont, Docteur en médecine, commis et denommez Prouiseurs de l'Hospital de S<sup>t</sup> Jean en ceste ville de Luxembourg par notre commission sur eux depeschée en date du 22 décembre 1667, auront à l'Intervention de M<sup>re</sup> Christophe Ernest Bosch, Procureur général en ce conseil, à se régler par prouision et jusques à ce qu'aultrement pourra estre disposé cy-après.

Comme les affaires dud<sup>t</sup> Hospital se trouvent à présent en tel estat qu'il est très nécessaire de les redresser pour le soulagement des pauvres, et maintien de ceste pieuse fondation, mais cela ne se pouvant faire tout à un mesme temps, ny à cet effect prescrire les moyens à ce requis, il conviendra commencer par les choses les plus nécessaires, en attendant (qu'après auoir recognu les manquemens) on puisse selon les occurrences et le temps pourveoir aux remedes nécessaires, il semble à tant que les Provisours susdits pourront se régler provisionnellement ainsy que s'ensuyt.

Premièrement Ils appelleront pardevant eux celluy qui présentement at l'entremise de la recepte des revenuz dud<sup>t</sup> Hospital, et luy préfigeront jour, pourlequel il aura à leur présenter ses comptes de lad<sup>te</sup> entremise. Ils lui feront exhiber sa commission et l'inventaire de tous meubles, deniers, grains et autres choses appartenantes aud<sup>t</sup> Hospital, dont il peut avoir faict recepte depuis son entremise et deservitude dudit Hospital.

Led<sup>t</sup> Inventaire ainsy produit, il sera faict une reveue du contenu en Ice lluy, tenant note de ce qui sera manquant, ensemble de la déclaration dud<sup>t</sup> deserviteur, et des causes et subjects dud<sup>t</sup> manquement.

Au jour préfigé à la rendition des comptes les dits Prouiseurs procéderont à l'audition d'iceux, les apostilleront, arresteront et signeront.

Et trouvant que led<sup>t</sup> Receveur aura procédé dans son administration au bien et advantage de l'Hospital, le pourront continuer en lad<sup>te</sup> Entremise.

Aussy augmenter, diminuer, ou autrement regler ses gages, le prendre à serment, et donner commission soulz leurs signatures et cachets, après qu'il aura presté caution pour la valeur d'environ de la portée d'une année des revenuz.

Et comme les Altaristes ou Prébendaires de l'Eglise de St Jean tirent quelques revenuz à la charge dud<sup>t</sup> Hospital, lesd<sup>tes</sup> Prouiseurs auront soing à l'intervention dud<sup>t</sup> Procureur général de s'informer de leurs tiltres, et s'ilz s'acquittent des obligations dont ils sont réciproquement chargez, en cas que non, seront les mises faites ez comptes à leur égard, rayées.

Les dits Prouiseurs auront soing de visiter la maison, recognoistre les réfections soyent les plus nécessaires, les feront estimer et refaire à moindre fraiz que faire se pourra.

Auront à s'informer quelles personnes il y ait présentement en l'Hospital, depuis quel temps ilz y soient été admises, par qui, et sy aucuns ne sont en estat qu'ilz puissent gagner leur vie ailleurs pour occuper les places lesquelles seroient mieux pourvues à d'autres infirmes, estropiez et nécessiteux.

Il sera au pouvoir desd<sup>tes</sup> Provisours, ou de l'un d'yceux, selon qu'ilz conviendront entre eux, d'admettre aud<sup>t</sup> Hospital telles personnes, qu'ylz jugeront à l'advenant de leurs Infirmités y debvoir estre placées, et leur faire fournir leurs nécessitez à l'advenant des moyens et revenuz de l'Hospital.

Enchargeant le Receveur ou Hospitalier de venir déclarer auxd<sup>tes</sup> Prouiseurs l'estat de telz admis, lors qu'ylz se trouveront en meilleure disposition de santé, afin de les renvoyer s'ylz le jugeront à propos, pour ne pas causer des charges et fraiz inutiles au préjudice d'autres nécessiteux.

Les d<sup>tes</sup> Prouiseurs enchargeront l'Hospitalier de furnir entre leurs mains de trois mois en trois mois une déclaration des personnes qui se trouvent aud<sup>t</sup> Hospital, et de l'estat de leur santé.

Et lorsqu'il y aura des réparations à faire, il en advertira lesd<sup>tes</sup> Prouiseurs pour eu ordonner.

Ils s'informeront particulièrement de la dépence qui se faict au mesnage de l'Hospitalier, ce qui s'y consomme de grains, deniers, chair, hors du revenu; quel loyer se paye aux valets et seruantes; s'yl ne sera convenable de congédier le valet, et vendre le cheval et charette, en supputant à quoy peuvent monter les fraiz de l'entretien dud<sup>t</sup> valet et cheval, et s'yl n'y aura pas plus de proufict de le congédier, et employer l'espargne des d<sup>tes</sup> fraiz à l'achapt du bois nécessaire.

Finallement donneront aud<sup>t</sup> Hospitalier présentement commis ou à commettre toutes telles instructions et ordonnances qu'ylz trouveront convenir pour le bien de l'Hospital, selon que leur zèle, prudence, et prévoyance leur suggéreront.

Et en cas qu'ylz trouvent de la difficulté au regard de quelque disposition, ou changement considérable à faire, ilz nous la pourront représenter soit par led<sup>t</sup> Conseillier ou Procureur général, pour y estre ordonné. Faict à Luxembourg le vingt-troisième de Décembre 1667, signé. J. Strengé.

(Archives de l'hôpital et Eurgistratures. T. f. 73. v<sup>o</sup>. ff.)

## N<sup>o</sup> 16.

Charles par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, etc. Sçavoir faisons à tous présents et 1667 à venir que nous avons reçu l'humble supplication et requête de Marie Zorn, native de notre ville de Luxembourg contenant que désirant employer à la plus grande gloire et honneur de Dieu une partie des moyens que ses père et mère luy ont laissez, après en avoir délibéré et prins advis les personnes désintéressées et portées au bien du prochain: elle aurait jugé ne le pouvoir faire plus utilement qu'en les dédiant au bien et soulagement de son lieu natal, lequel se trouvant destitué de personnes propres à assister et servir les malades comme en d'autres lieux, chose très nécessaire et depuis tant de temps unanimement souhaitée en notre dite ville, elle aurait prins résolution d'appliquer ses biens à la fondation d'une maison pieuse pour y entretenir quelques religieuses qui en feraient profession, et faire venir d'ailleurs pour en donner la méthode et instruire d'autres filles qu'on trouverait capables pour embrasser un tel institut; mais comme il n'est permis d'ériger semblables maisons pieuses et fondations sans nos lettres d'Octroy, elle nous at très humblement supplié qu'il nous pleust les lui accorder et faire despescher avec claus d'amortissement et aux conditions portées par la spécification sur ce exhibée. Pour ce est-il que nous ces choses considérées, et sur icelles en l'advis de nos chers et féaux les Gouverneur, Président et gens de notre Conseil à Luxembourg, inclinans favorablement à la réquête et suplication de ladite Marie Zorn, suppliante, luy avons permis, accordé et octroyé, permettons, accordons et octroyons par grâce espéciale par ces d<sup>tes</sup> présentes, qu'elle puisse et pourra à l'effect cy-dessus reprins, fonder et ériger une maison pieuse aux charges et conditions suivantes, Scavoir que lad<sup>te</sup> supliante destinera et cederà à ceste fondation, une maison scituée en notre ville de Luxembourg proche de la porte du Château, sans autre reserve que de deux à trois chambres sa vie durant, un jardin hors lad<sup>te</sup> porte contigu à la rivière, item les meubles et utensilz nécessaires pour establir le mesnage et quelque bétail, item deux censes an rendage annuel de dix à douze muids de grains pour en iouir à leur disposition. Et pour donner commencement à ceste fondation elle fera venir d'ailleurs deux religieuses de la profession à servir les malades auxq<sup>lles</sup> il sera permis par advis de leurs supérieures d'en accepter d'autres sans néantmoins surpasser tout au plus le nombre de six en tout, ne soit que lesd<sup>tes</sup> de notre conseil à Luxembourg le trouvent autrement convenir pour le bien de la ville, qu'elles seront obligées d'aller servir toutes personnes malades indifferement sans choix de condition, moyenant un salaire raisonnable, hormis néantmoins les infectez de la contagion, leq<sup>l</sup> salaire leur sera taxé par ceux de notre d<sup>t</sup> conseil de Luxembourg, et sera mis au prouffit commun ez mains de leur<sup>e</sup> supérieure, ou celle à ce commis entre elles pour estre employé à leur entretenement et nécessitez. Que d'an en an sera rendu compte des revenuz et estat de ceste maison à tel commis que par ceux de nutre d<sup>t</sup> conseil sera denommé à leur demande, arrivant néantmoins que ceste fondation viendrait à deschoyr par manquement des personnes propres à ceste profession ou autrement, lad<sup>te</sup>

maison et revenuz que lad<sup>te</sup> supliante cede présentement, et pourra ceder à l'advenir du sien, seront employez à la nourriture et pour eslever quelques pauvres orphelins enfans des pauvres bourgeois, en tel nombre, direction et conditions que lesd<sup>tes</sup> de n<sup>re</sup> conseil à Luxembourg trouveront convenir à l'advenant des revenuz, et ce à l'exclusion de tous autres couvents et maisons religieuses. Pourveu et à condition aussi que lad<sup>te</sup> supliante augmentera la dote de sa susd<sup>te</sup> fondation avec cent florins par an de rente héritière, à prendre cours incontinent après son trespas, finalement que lesd<sup>tes</sup> de notre conseil auront tousiours la faculté de commettre une personne propre et idoine pour avoir l'inspection de lad<sup>te</sup> maison et fundation en tant que concernera le temporel, lesquelz biens ci-dessus repris, cedez et destinez par lad<sup>te</sup> supliante à lad<sup>te</sup> fundation, Nous avons pour nous, noz hoirs et successeurs, de notre certaine science, autorité et grâce espéciale amorty et amortissons par cesd<sup>tes</sup> présentes, pour par lesd<sup>tes</sup> religieuses et celles qui leur succéderont estre possédez héritablement et à tousjours comme d'autres biens amortys, à charge néantmoins que lad<sup>te</sup> supliante debvra payer (à raison de ceste notre Grâce à notre prouffit) certaine finance ou somme de deniers à l'arbitrage et taxation de noz très chers et féaux les Chef, Trésorier g<sup>l</sup> et commis de nos domaines et finances que commettons à ce, auq<sup>l</sup> effect lad<sup>te</sup> supliante anparavant de pouvoir iouyr du fruit de ces d<sup>tes</sup> présentes sera tenu de les faire présenter tant aux d<sup>tes</sup> de noz finances qu'a ceux de notre Chambre des comptes en Brabant, pour y estre respectivement enregistrees, verifiées et interinées à la conservation de noz droictz, hauteurs et autoritez, ça et ainsy qu'il appartiendra, parmy payant auxd<sup>tes</sup> de nos comptes l'ancien droict pour led<sup>t</sup> interinement, et ce endeans l'an à paine de nullité de ceste notre Grâce. Ordonnons en mandement à noz Très chers et féaux les Chef Président et gens de nos privé et grand Conseil, auxd<sup>tes</sup> Président et gens de notre Conseil à Luxembourg, comme aussy à ceux de nos d<sup>tes</sup> finances et de noz comptes en Brabant, et à tous autres nos Justiciers, officiers et subjectz auxquels ce regardera, que de ceste N<sup>re</sup> Grace, Octroy et amortissement ils facent, souffrent et laissent lad<sup>te</sup> supliante ensemble les Religieuses et celles qui leur succéderont à lad<sup>te</sup> maison et fundation plainement et paisiblement jouyr et user aux charges, conditions et recognoissance selon et en la forme et manière que dit est, sans leur faire ou donner, ny souffrir estre fait ou donné ores ny en temps à venir aucun trouble, detourbier ou empeschement au contraire, en procédant par lesd<sup>tes</sup> de noz finances et de noz comptes à la vérification et interinement de cesd<sup>tes</sup> présentes selon leur forme et teneur, car ainsy nous plaist-il. Nonobstant que par les Ord<sup>tes</sup> cy devant faites sur la conduite de nos Domaines et finances soit entre autres choses deffendu et interdit d'accorder telz et semblables amortissements, les paines contenues ez mesmes Ord<sup>tes</sup> et les sermens prestez sur l'observance d'icelles, ce que ne voulons au cas présent aucunement préjudicier à lad<sup>te</sup> supliante, ny auxd<sup>tes</sup> religieuses qui leur succéderont à lad<sup>te</sup> maison et fundation, ains les en avons dispensé et dispensons par lesd<sup>tes</sup> présentes, avons deschargé et deschargeons lesd<sup>tes</sup> de noz finances et de noz comptes en Brabant et tous autres noz Justiciers et officiers cui ce regardera des sermens par eux respectivement faits sur l'entretenement et observance desd<sup>tes</sup> Ord<sup>tes</sup> lesquelles néantmoins demeureront en tous autres points en leur plaine force et vigueur. Nonobstant aussy quelconques autres Ord<sup>tes</sup>, restrictions, mandemens et deffences à ce contraires, et affin que cecy soit chose ferme et stable à tousiours nous avons fait mettre à cesd<sup>tes</sup> présentes le grand Scel dont notre Très honoré Seigneur et Père (que Dieu absolve) at usé pardeça et nous userons tant que le notre soit fait saulf en autres choses noz droits et l'autruy en toutes. Données en notre Ville de Brux<sup>les</sup> au mois d'Aoust l'an de Grâce 1667 et de noz règnes le deuxiesme. Paraphé v. Piet, V<sup>t</sup>, sur le replis: Par le Roy en Son Conseil, Signé Routart. Et y estoit apposé led<sup>t</sup> grand Scel imprimé sur cire vermeille y pendant en soye rouge, jaune et blanche entrelassée. Sur

le dos estoit escrit: Les Trésorier Général et commis des domaines et finances du Roy ont pour et au nom de Sa Ma<sup>te</sup> taxé et arbitré, taxent et arbitrent par cestes la finance que la supliante est obligée de payer pour l'amortissement escrit au blanc de cestes à trois chappons par an ez mains du Cons<sup>r</sup> et Recep<sup>r</sup> g<sup>al</sup> des domaines des Pays et Duché de Luxembourg pour l'assurance de laq<sup>le</sup> recognoissance lesd<sup>ts</sup> biens amortiz demeureront affectez et à charge de faire célébrer annuellement une messe pour le repos des âmes de Leurs Ma<sup>tes</sup> de glorieuse mémoire, auqu<sup>i</sup> effect la supliante en donnera act en forme tant en la chambre des comptes en Brabant qu'aud<sup>t</sup> cons<sup>r</sup> et Recep<sup>r</sup> G<sup>al</sup> pour y estre gardé et enregistré à la conservation de noz droictz et hauteurs. Fait à Brux<sup>les</sup> au cons<sup>r</sup> desd<sup>ts</sup> finances souz les seings manuels desd<sup>ts</sup> Trésorier g<sup>al</sup> et commis le vingt-uniesme d'aoust 1670. Estoit signé C. Dennetières, J. Cockærts et P. d'Harscamp. Sur le replis estoit encore escrit: Enregistré au registre des commissions, grâces et octroyz emanez de Sa Ma<sup>te</sup> reposant rière le greffe du cons<sup>r</sup> de Luxembourg fol<sup>o</sup> 81 et Seq<sup>tes</sup>. le 13 février 1671, signé J. Strengé.

Pour cople authentique,  
P. C. Mannart.

(Archives de la ville de Luxembourg.)

## N<sup>o</sup> 17.

Charles par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, d'Arragon, des deux Siciles, d'Hyernsalem, de Portugal, de Nanarre, de Grenade, de Valence, de Gallice, de Mallorque, de Séville, de Sardaigne, de Cordube, de Corsicque, de Murcie, de Jaen, des Algarves, d'Algésire, de Gibraltar, des Isles de Canarie, des Indes tant orientales qu'occidentales, des Isles et Terre ferme de la mer Oceane, Archiducq d'Austrie, ducq de Bourgoignes, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldres et de Milan, Comte de Habsbourg, de Flandres, d'Artois, de Bourg<sup>nes</sup>, palatin de Thirol, de Haynault et de Namur, prince de Zwaue, marquis du S Empire de Rome, Seigneur de Salins et de Malines et dominateur en Asie et en Africque, à tous ceux qui les présentes verront Salut. Reçu avons l'humble supplication et requête des proviseurs de l'hospital de notre ville de Luxembourg contenant que l'Empereur Henry septième, Comte de Luxembourg, ayant establi ledit hospital, iceuluy seroit tellement allé en décadence par les malheurs des guerres et calamités des temps, que l'intention du fondateur n'a pas eu de suites, jusques à ce que passé environ quatre ans, y ayant des proviseurs dénommés hors du corps de notre conseil et du magistrat, iceux ont tasché de le remettre par des aumosnes qui ont contribué à dresser un bastiment considérable; mais comme il a convenu pour notre service de démolir quantité de maisons en ladite ville affectées pour rentes deues audit hospital, il se trouve par là frustré des moyens pour fournir aux intentions des fondateurs, de sorte qu'il est à craindre que l'ou ne pourra plus fournir ny logement ny soulagement aux malades, dont il y a bon nombre particulièrement des soldats dans une garnison nombreuse telle qu'il y a présentement audit Luxembourg, à quoy lesd<sup>ts</sup> proviseurs, désirant de remédier et obvier, n'ont trouvé d'autres moyens que d'accepter l'offre faict par Marie Zorn, laquelle ayant parmy notre agréation faict une donation pour l'entretienement de quelques religieuses hospitalières à servir les malades, désire de l'unir audit hospital afin que les pauvres soyent mieux soulagés; et d'autant que les remonstrans ne peuvent faire semblables unions sans notre permission pour ce que nos prédécesseurs sont fondateurs primitifs dudit hospital, iceux remonstrans ont pris leur recours en nous, supplians très humblement qu'il nous pleust l'agréer que ladite fondation soit jointe à celle du

1672

dit hospital, et que les religieuses que lad<sup>te</sup> Marie Zorn a appellé aud<sup>t</sup> Luxembourg y puissent résider et servir les malades selon leur Institut et profession, Scavoir faisons que nous les choses susd<sup>tes</sup> considérées, et sur icelles en l'avis de nos chers et féaulx les Gouverneur, Président et gens de notre conseil provincial de Luxembourg: Inclinans favorablement à la requ<sup>te</sup> des proviseurs de l'hospital de notre ville de Luxembourg, nous avons permys et consentys, permettons et consentons par ces présentes qu'aud<sup>t</sup> hospital puisse être jointe et annexée la fondation faite par la susnommée Marie Zorn, et que les religieuses par elle appelées puissent résider au mesme hospital et servir les malades à telles conditions et réglemens que ceux de notre dit Conseil ou lesd<sup>ts</sup> Provisours soub l'adveu d'iceluy conseil trouveront bon de prescrire aux dites Religieuses, lesquelles demeureront obligées d'aller servir les malades en ville parmy un salaire modéré et raisonnable en accomplissement de la susdite fondation par nous agréée. Ordonnons en mandement à nos très chers et féaulx les chief-Président et gens de nos privé et grand conseils, auxdits de notre Conseil de Luxembourg, et à tous autres noz Justiciers, Officiers et Subjects, auxquels ce peut ou pourra touscher et regarder, que de notre prés<sup>te</sup> grâce et permission ils facent, souffrent et laissent lesd<sup>ts</sup> proviseurs, ensemble les religieuses hospitalières plainement et paisiblement iouir et user selon et en la manière que dit est, sans leur faire, mettre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné aucun destourbier ou empeschement au contraire. Car ainsy nous plaict-il. En témoignage de quoy avons fait mettre notre grand Scel à cesd<sup>tes</sup> présentes, donuées en n<sup>re</sup> ville de Bruxelles le sixiesme de Juillet, l'an de grâce mil six cent septante-deux, et de noz Règnes le Septiesme. — de Pa v<sup>t</sup>.

Sur le repli est écrit: Par le Roy  
en son conseil  
(Signé) E. de Berti.

L'original, muni du grand Sceau en cire rouge, est déposé aux archives de l'hopice civil.

### N<sup>o</sup> 18.

Dou Juan Domingo de Zuniga-Fonseca, comte de Monterey et de Fuentes.

Messieurs, Sa Majesté se trouvant obligée de tenir une forte garnison dans la ville de Luxembourg pour la conservation de toute la Province, et important que les soldats malades et blessez soyent bien traitez et curez afin de prévenir qu'ils désertent, et d'avoir à cet effect un hospital bien doté, et les proviseurs de celluy dudit Luxembourg nous ayant présenté le mémoire icy joint, pour l'union et incorporation des Hopitaux des villes de Bidtbourg, Echternach, Marche, Bastoigne, Arlon et autres de la Province, nous avons bien voulu vous le remettre pour le veoir et examiner, et nous y donner votre avis après qu'à la diligence du Procureur général vous vous aurez fait exhiber promptement copie des lettres des fondations desd<sup>ts</sup> Hopitaux pour recognoistre les intentions des fondateurs, leur application moderne, et si en conséquence du droict compétant à sa Majesté, confirmé par le concile de Trente, il ne seroit pas permis de faire la communication et incorporation prétendue à l'effect susdit. A tant, Messieurs, Dieu vous ayt en sa sainte garde. de Bruxelles le 22 Aoust 1673.

Suit le mémoire.

### N<sup>o</sup> 19.

Premièrement est à scavoir que l'hospital dans la ville de Luxembourg est une fondation royale faite en l'an 1509 par Henri IV de ce nom, comte de Luxembourg et Empereur des Romains,

7<sup>e</sup> de ce nom, à l'instance de dame Marguerite, duchesse de Brabant, sa femme, laquelle par une charité et dévotion envers les pauvres et malades at fait bastir l'église de S<sup>t</sup> Jean en la ville basse de Luxembourg et y annexé ledit hopital, si bien et commodément basty que les malades de leurs lits pouvaient entendre le s<sup>t</sup> sacrifice de la messe.

A quel effect elle at fondé en ladite église quatre bénéfices pour quatre presbitres qui seroient obligez de dire la messe et en outre servir les malades, leur ayant assigné des revenus pour leur entretien et audit Hospital un revenu de 40 maldres de grains à prendre sur la recepte particulière dudit, Luxembourg.

Ceste église de S<sup>t</sup> Jean at esté erigée au prouffict dudit hospital en église parochiale par Baudouin, Archevesque de Trèves, frère dudit Empereur, à charge que l'un desdits quatre Presbitres en seroit le curé.

En ceste conformité le dit hospital at esté l'espace de quelques siècles administré par lesdits 4 presbitres jusques au siècle passé, que durant la guerre d'entre l'Empereur Charles-Quint et François premier, roy de France, l'ancien Chasteau de Luxembourg et dans icelluy le monastère de Munster, ordre de St Benoist, at esté démoly pour la meilleure défense et fortification de ladite ville, à raison de quoy feu le roy Philippe le second at cédé audit monastère de S<sup>t</sup> Benoist ladite église de S<sup>t</sup> Jean et y fait incorporer la cure, comme aussy les bastiments dudit hopital pour leur servir de résidence et de monastère, à raison de quoy ledit hospital at esté transféré dans une maison voisine mal bastie, et qui est allée entièrement en ruines.

En sorte que pas un malade y pouvant estre logé ny soulagé, quelques personnes zelées avec assistance des aumosnes de gens charitables ont en l'an 1669 entrepris de bastir au mesme lieu un nouveau hospital, auquel deux ans après Sa Majesté at agréé que seroit joluct la fondation nouvelle de quelques religieuses hospitalières fondées par la Demoiselle Zorn pour servir auxdits malades.

Mais il est arrivé que par la démolition des maisons bourgeoises de ladite ville basse la pluspart affectées au prouffict dudit hospital à des rentes foncières, ou hypothéquées pour rentes constituées à rentes d'argent et tombées en insolence par ladite démolition, ledit hospital, d'aillieurs médiocrement fondé, at perdu en capital plus de 7000 fls, en sorte qu'il ne reste en revenu que lesdits quarante maldres de grain sur le domaine et environ deux cents florins en argent.

Cependant par l'augmentation des fortifications de ladite ville capitale, et du nombre des gens de guerre qu'yl convient avoir en garnison pour sa conservation et pour en mesme temps conserver la Province, le nombre des malades et particulièrement des soldats s'at tellement augmenté qu'yl est impossible avec le peu de revenus qui restent de les pouvoir soulager et médicamenter en sorte qu'il y at beaucoup de soldats qui meurent de misère, et par faute de soulagement, au grand deservice de Sa Majesté et de l'interest de toute la Province.

Les Provisours dudit hospital proposent qu'il y at plusieurs hospitaux dans la Province, mal administréz, et cependant bien dotez, nommément ès villes de Biedtbourg et Echternach, scituées dans le diocèse de Trèves, et ès villes de Bastoigne et de Marche situées dans le diocèse de Liège, dont les revenus se dissipent contre l'intention des fondateurs, sans que les malades et pauvres en prouffissent sinon quelques passagers, le surplus se consommant en gaiges des Procureurs et autres dépenses contraires à l'institution desdits Hospitaux. Et que partant il seroit du service du Roy, du bien de la Province, et de la convenance de l'Etat dans la conjoncture présente, d'unir et incorporer lesdits hospitaux de Biedtbourg, Echternach, Marche et Bastoigne cum onere et honore aud<sup>t</sup> hospital de Luxembourg, pour par l'union des revenuz de ces cinq hospitaux avec les charges

en dépendantes, former un hospital tel qu'il convient pour soulager les pauvres malades en ceste garnison ce qui contribuerait pas peu à la conservation de ceste ville capitale.

L'intention des fondateurs desdits hospitaux sera mieux observée et exécutée, puisque dans l'hospital de *Biedtbourg* il n'y at de mémoire d'homme jamais eu aucun malade ny pauvre soulagé, y ayant seulement un presbître qui consomme les revenuz dudit hospital, sans que les pauvres en proufficient en aucune manière.

A *Echternach* ceux du magistrat s'assemblent quatre fois par an, et à chasque fois font un banquet considérable aux despens dudit hospital, et en mesme temps assignent quelques revenuz à des familles nécessiteuses sans qu'aucun malade y soit soulagé.

A *Bastogne* on en fait de mesme, et le revenu dudit hospital se distribue en partie aux passagers, le reste entre au prouffict de quelques particuliers; et à *Marche* les Echevins en ont l'administration plusieurs desquels se treuvent redevables envers ledit hospital de grosses sommes, si bien que suivant l'information et rapport qu'en at nouvellement fait le conseiller Cassal à ce commis par le conseil de ceste province, on doit encore présentement audit hospital par closture des comptes environ 4000 florins, outre que le revenu dudit hospital s'employe contre l'intention des fondateurs à salarier un organiste de ladite ville, un prédicateur qui presche les stations et austres despenses dont les malades ny pauvres ne proufficient en aulcune manière, ne se treuvent qu'un presbître prébéné sur ledit hospital qui mange la meilleure partie du revenu qui seroit bien mieux employé à l'hospital de Luxembourg.

C'est pourquoi lesdits Provisours supplient Monsieur le Prince de Chimay et le S<sup>r</sup> Commis de la Malière d'interposer leur crédit et soings envers son Excellence et son Altesse Electorale de Trèves, comme aussy l'Evesque de Liège comme diocésains des lieux où lesdits hospitaux sont respectivement scituez, affin que ceste union puisse être agréée et accordée.

(Archives de l'hôpital et Enregistratures T. 258 V<sup>o</sup>, Années 1670-1671.)

## N<sup>o</sup> 20.

Lettre du Conseil provincial à son Excellence au sujet de l'hospital de Luxembourg.

Monseigneur, Avec lettres de Votre Excellence du 22 d'Aoust dernier nous délivrées l'onzième de 7<sup>bre</sup> ensuivant nous at esté remis le mémoire présenté par les proviseurs de l'Hospital de ceste ville en nous ordonnant de le veoir et examiner et y rendre notre avis en déclarant si en conséquence du droict compétant à sa Majesté confirmé par le Concile de Trente il ne seroit pas permis de faire la commutatio et incorporation prétendue, et ce après qu'à la diligence du Procureur général nous nous aurions fait exhiber promptement copie des lettres des fondations des hospitaux mentionnés audit mémoire, mais comme ledit Procureur général n'at fait aulcun devoir en ce regard, nous avons fait servir d'office lettres aux Provisours des 4 hospitaux y reprins, et justices des villes où ils sont situés, lesquels nous ont servi des rescriptions dont les copies sont cy-jointes. Et le tout par nous vu et considéré dirons: que semblables unions et incorporations sont défendues par le droit canon et le concile de Trente, lequel encharge bien sérieusement aux Evesques et ordinaires des lieux de surveiller et prendre soigneux esgard à ce que les revenuz des hospitaux ne soyent convertiz à autres usaiges, qu'à celui qui par les fondations des fondateurs est ordonné, ainsi que les intentions des fondateurs et bienfaiteurs soyent strictement observées, ce qui semble aussy juste et raisonnable affin de ne devertir les personnes dévotes à doter et augmenter lesdits hospitaux; aussy pour éviter les inconvenients touchez par les rescriptions desdits



proviseurs il nous semble à tant sous correction qu'il auroit esté plus expédient d'obliger les Proviseurs à produire les clostures des comptes des recepveurs ou admodiateurs desdits hospitaux depuis 8 à 40 ans en ça pour recognoistre s'ils demeurent reliquataires envers les hospitaux de quelques sommes et deniers considérables, et en ce cas tascher d'avoir l'aggréation des ordinaires ou de Sa Sainteté affin que semblables sommes ou parties d'icelles puissent estre appliquées au prouffict et augmentation de l'Hospital de ceste ville, ce qui pourroit plus facilement réussir que non pas l'union ou incorporation prétendue, nous remettans néantmoins au bon plaisir de Sa Majesté. — de Luxembourg, le 40<sup>me</sup> 8<sup>bre</sup> 1673.

(Archives de la Cour — Enregistratures T 276 — année 1673.)

## N° 21

Charles, par la grâce de Dieu, Empereur des Romains, toujours Auguste, Roy d'Allem<sup>es</sup> etc. etc. 1730  
A tous ceux qui les présentes verront, salut. Reçeu avons l'humble supplication et Requeste des Mère et Religieuses de l'Hospital en notre ville de Luxembourg contenant qu'en l'an mille six cent soixante-sept, Marie Zorn, native de la mesme ville, voulant soulager les pauvres infirmes, auroit formé le dessein de faire venir des Religieuses pour les servir, et pour donner commencement à cette fondation, elle auroit donné sa maison, jardin et deux censés au village de Clemency, ce que le Roy Charles second (de glorieuse mémoire) auroit agréé, à charge et condition que les Religieuses ne pourroient passer le nombre de six, ne fust que ceux de notre conseil audit Luxembourg le trouveroient autrement convenir pour le bien de la ville, et qu'elles seroient obligées d'aller servir les malades en ville, et que ladite Zorn augmenteroit la Dote de la fondation avec cent florins par an, que *d'an en an seroit rendu compte des revenus et estats de ladite maison* à tel commis que par ceux de notre dit conseil seroit dénommé, moyennant quoi a amortie laditte maison avec les revenus que ladite Zorn avoit cedés pour lors et pourroit ceder à la suite, avait été amortie comme il consoit par l'octroy sur ce exhibé, en exécution de quoy laditte Marie Zorn leur avoit encor cédée et transportée une cense et sa part des biens feodeaux, moulin, terrage et dismes qu'elle avoit audit Clemency, et comme il y avoit un hospital en laditte ville au Gronde une des basses villes erigé en l'an mille trois cent et neuf par Henry, Roy des Romains, auquel il avoit entre autres donnés quarante maldres de seigle de la Recepte de ses domaines, et que ledit hospital étant allé en décadence par le malheur des guerres et calamitez des temps, l'intention du fondateur n'avoit pas eu de suite, jusques à ce que des Proviseurs dénommés du corps dudit conseil et du magistrat dudit Luxembourg ont tasché de le remettre par des aumosnes, que de suite aiant été nécessaire de demolir quantité des maisons en laditte ville basse, sur lesquelles étoient affectées des rentes deues audit hospital, il s'estoit trouvé par la frustré des moyens pour fournir aux intentions des fondateurs, de manière que ne pouvant plus fournir ni logement ni soulagement aux malades, ledit hospital avoit été uny à laditte fondation de Marie Zorn, afin que les Religieuses qu'elle avoit fait venir audit Luxembourg y puissent demeurer et servir lesdits malades, à telle condition et reglement que ceux de notre dit conseil de Luxembourg ou les Proviseurs sous la vue dudit Conseil trouveroient bon de prescrire auxdites Religieuses, selon la pièce sur ce pareillement exhibée, *qu'en l'an mille six cent quatre-vingt quatre ledit hospital aiant été entièrement reduit en cendres par le siège de laditte ville, elles l'avoient retabli et mesme aggrandi à grands fraix pris hors des dottes que quelques filles ont apportées, qui ont receu l'habit chez elles, que ce bel établissement avoit attiré plusieurs personnes charitables à y fonder des lits pour les pauvres bourgeois et bour-*

*geoises malades* sur l'ordonnance des proviseurs, que pour servir ces malades il avait fallu *augmenter le nombre des religieuses jusques à celui de dix-sept, outre les six qui servent les malades en ville*, et ce du sceu et veu de ceux de notre dit conseil de Luxembourg, et comme les remontrantes par le moien des susdittes dottes et des fondations ont acquis quelques petites censes, entre autres celle de Baransy, elles s'en étoient défaites à la poursuite de notre conseiller procureur général, qui pas content de ce auroit augmenté ses conclusions et insisté à ce que déffense leur soit faite de tenir chœur et de recevoir d'autres Religieuses, jusques à ce que ce nombre soit réduit à six suivant le susdit Octroy; or comme les remontrantes avoient toujours cru que l'union de l'hôpital Royale à la fondation de Marie Zorn suffisoit pour cela, de tant plus que notre dit Procureur général, depuis trente ans qu'il est en office, n'auroit jamais réclamé à l'encontre, et que c'est une nécessité de tenir d'autres Religieuses pour deservir cette fondation Royale et les lits fondez par des particuliers, sujet qu'elles nous ont supplié très respectueusement que pour le maintien et augmentation des pieuses Intentions et Liberalitez de nos Augustes Ancestres, et pour la plus grande gloire de Dieu et soulagement des pauvres, Nous daignons leur accorder l'Octroy nécessaire pour pouvoir continuer à tenir chœur au nombre de dix-sept à dix-huit religieuses audit hôpital, outre les six de laditte fondation de Marie Zorn, et pour être tant mieux en estat de chanter les louanges du Seigneur et servir les malades, Sçavoir faisons que Nous les choses susdittes considérées et sur icelles en l'avis tant de nos chers et féaux les Président et gens de notre dit conseil à Luxembourg qui ont sur ce ouïs notre conseiller procureur général, que de nos chers et bien amez ceux du magistrat de laditte ville, Inclinans favorablement à l'humble supplication et Requeste desdittes suppliantes, leur avons permis, octroyé, consenti et accordé, permettons, octroions, consentons et accordons, leur donnons congé et licence de grâce spéciale par ces présentes, qu'elles puissent et *pourront continuer à tenir chœur au nombre de vingt-quatre religieuses audit hopital, à charge et condition bien expresse, qu'elles seront toutes sujettes à servir les malades tant internes qu'externes*, Si donnons en mandement à nos très chers et féaux les chef-Président et gens de nos privé et grand Conseil, auxdits de notre Conseil à Luxembourg, et à tous autres nos justiciers, officiers et sujets, qu'ils fassent, souffrent et laissent lesdittes suppliantes de cette notre présente grâce et octroy pleinement et paisiblement jouir et user, selon et en la forme et manière que dit est, sans leur faire, mettre ou donner, ny souffrir être fait, mis ou donné aucun trouble, destourbier ou empeschement au contraire, car ainsy nous plait-il. En témoignage de quoy nous avons fait mettre notre grand scel à ces dittes présentes données en notre ville de Bruxelles le vingt-cinquième du mois de May l'an de grâce mille sept cent trente, et de nos Règues, sçavoir, de l'empire Romain le dix-neufième, d'Espagne le vingt-sixième, de Hongrie et de Bohème aussy le 19<sup>me</sup>. Etais paraphé de Baille <sup>et</sup>, sur le replit étoit par l'Empereur et Roy en son conseil signé J. A. Bellaert avec pphe, et y étoit appendu en double queue de parchemin le grand scel imprimé en cire rouge.

Copie déposée aux archives de l'hôpital.

## N° 22.

Albert et Isabelle Clara Eugenia, Infante d'Espagne etc., ducs de Luxembourg etc. etc. à tous 1618  
ceux qui ces présentes verront, salut. Reçue avons l'humble supplication et requête des reverends pères en Dieu noz chièrs et bien ayez les religieux Abbé, Prieur et couvent de Notre Dame de Munster en notre ville de Luxembourg, de l'ordre de St. Benoist, contenant qu'ayant leur ancien monastère esté magnifiquement fundé par noz prédécesseurs, Princes de Luxembourg, pour plus

grande assurance d'icelle ville contre les Français hors ennemis, auroit en l'an mil cinq cent quarante-trois esté desmoly, bruslé et rasé, les pierres d'iceluy employez aux remparts, et les cloches d'estoffe fort excellente, du poid de neuf mille cinq cent livres, converties en artillerie pour le service de feu de très haulte mémoire l'Empereur Charles cinquiesme de ce nom, notre Père Grand que Dieu ayt en gloire, à raison de quoy les Abbé et couvent d'allors auroyent fait acquist d'une place joindante l'église de S<sup>t</sup> Jean-Baptiste en la ville basse dudit Luxembourg, et y auroyent prins leur résidence y ayant continué leur demeure jusques a maintenant qu'ils y sont accomodez les bastimens pour vivre régulièrement et faire le s<sup>t</sup>. service divin en ladite église, laquelle at esté fondée par l'empereur Henry septiesme, achevée par Jehan, Roy de Bohême, son fils, Comte dudit Luxembourg, et par succession de temps estant devenue fort caducque, auroit esté entretenue, bastie et ornée par les Abbés dudict Munster depuis leur entrée en icelle, Et est aussy véritable que la mesme église avoit après sa fondation esté érigée par unq Archevesque de Trèves, diocésain ordinaire, en cure paroissiale avecq baptesme et cemetière, et seroit demeurée tel jusques au présent soulz l'administration d'unq curé prestre séculier au moyen de quoy est souvent arrivé et arriverat encore, s'il n'y est remedié, que ceux dudit Munster et icelluy curé empescheront les unq et les aultres, voulant faire chacun leur office en même temps, outre ce que les paroissiens hommes et femmes, petitz et grandz se mettent à siéger au chœur et à la vene des Religieux pour entendre les services de leur curé, chose qu'apport grande distraction et aultres inconveniens pour lesquelles obvier facilement et sans préjudice de personne, ces dits supplians nous ont très humblement supplié et requis, qu'il nous pleust comme Princes Souverains, patrons et collateurs, leur permettre de demander à l'Archevesque Electeur de Trèves, leur diocésain ordinaire et métropolitain, l'incorporation de la dite cure paroissiale et charge d'âmes à la dite abbaye de Munster, pour le servir après le décès du curé moderne à tousjours comme il convient, avecq tous droictz, rentes et émolumens appartenans à unq curé, demeurans néantmoins les calices, ciboires, ornemens, chartres, tiltres et aultres choses dépendans de ladite cure, et trois altaristes prestres séculiers séparés et distinctz d'avecq ceulq dudit Munster, comme jusques au présent, et d'autant que ladite église de S<sup>t</sup> Jean par droict de patronage et fondation appartient à nous et non aux paroissiens, et que les dits abbé et couvent de Munster supplians l'entretiennent, réparent et embellissent à leurs fraiz, ils nous ont aussy supplié leur en voulloir faire don et transport pour la tenir doresnavant en propriété avecq les cloches et cimetièrre susd<sup>te</sup> sans par là faire préjudice à ceulq à qui appartiennent les droitz de sépulture en ladite Eglise, par où seroit remedié à tous inconveniens qui sont ordinairement causez par communauté de l'église à deuz diverses maîtres non subalternes, et auroyent les supplians quelque appoisement des prétensions et recompense qu'ilz ont demandé pour la démolition de leur ancien et magnifique monastère, et l'oblation des pierres et cloches, ensemble du droict de patronage et propriété de l'église de S<sup>t</sup> Nicolas en ladite ville de Luxembourg qu'ilz prétendoient leur appartenir et nous ont maintenant cédé, sçavoir faisons que nous les choses susdites considérées, et sur icelles et à l'advis premièrement de noz chiers et feaulz les Président et gens de notre conseil à Luxembourg, et successivement de noz Très-chiers et féaulz les chief President et gens de notre conseil privé, ensemble des chiefs Trésorier général et commis de noz domaines et finances, et de tous en particulier rapport, Inclinaus favorablement à la supplication et requete desditz Religieulq Abbé, Prieur et couvent de Notre Dame de Munster à Luxembourg, supplians, leur avons consenty et permis, consentons et permettons, de grâces espéciales par ces présentes qu'ils puissent et pourront demander et obtenir de l'ordinaire Incor-

poration de la cure et église paroissiale de S<sup>t</sup> Jean-Baptiste en notre dite basse ville du dict Luxembourg dessus mentionnée, pour servir icelle cure après le décès du curé qui en est présentement pourveu, et youir de tous droictz, rentes et émolumens y appartenans, demeurans néantmoins les calices, ciboires, ornemens, chartres, tiltres et aultres choses dépendans de ladite cure, ensemble les trois altaristes prebstres séculiers, séparez et distinctz de ceulq de la dicte abbaye de Munster, ainsy qu'ilz ont esté jusqu'au présent. Et de notre plus ample grâce avons accordé et accordons par cestes aulxdicts supplians tout droict et action qui nous appartient à ladite église de S<sup>t</sup> Jean, cemitière et cloches d'icelle, sans préjudice du droict de sépulture appartenant à qui que ce soit; le tout à charge que lesditz supplians seront tenuz d'entretenir et réparer à leurs fraiz la susdite Eglise et en faire continuer le service divin et fonction pastorale comme il convient et s'est fait jusques ores, et que, avant pouvoir jouyr de l'effect de nostre présente grâce et accord, ilz seront tenuz faire enregistrer les dictes prés<sup>tes</sup> tant en notre dict Conseil à Luxembourg, qu'en notre chambre des comptes à Bruxelles, pour y avoir recours quand besoing sera. Sy donnons en mandement auxdicts de notre conseil privé, Président et gens de notre grand conseil, auxdits de notre conseil à Luxembourg, ceulx de noz dictes finances, Président et gens de notre chambre des comptes à Bruxelles et à tous aultres noz justiciers, Officiers et subjects auxquelles ce touchera que de ceste notre dite grâce et accord, et de tout le content cy-dessus, ilz facent, souffrent et laissent les dicts Religieux, Prieur et Couvent de Notre Damu de Munster audit Luxembourg supplians, ensemble leurs successeurs en ladite abbaye pleinemene et paisiblement joyr et user aux conditions et charges selon et en la form<sup>e</sup> et manière que dict est, sans leur faire mettre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné ores ny en temps advenir aucun trouble, destourbier et empeschement au contraire. Car ainsy nous ploist-il. En tesmoing de quoy nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. Données en nostre ville de Bruxelles le 26<sup>e</sup> jour du mois d'Aprvil l'an de grâce 1618, paraphé: Ma v<sup>t</sup>; sur le reply est escript: par les Archiducqz en leur conseil, signé de Gattignies, avecq le grand scel et contrescel de l.l. A.A. l.l. y appendu en cire vermeille: puis est escript: Ces présentes lettres ont esté veues et leues en la Chambre des Comptes de l.l. A.A. l.l. à Bruxelles, et suivant le contenu en icelles illeques interinées et enregistrées au registre des chartres, octroys et autres affaires touchant le duché de Luxembourg et Comté de Chiny y tenu et reposant, commençant l'an 1618. Subsigné A. de Zaete. Ces mesmes lettres patentes de l.l. A.A. l.l. sont insérées en la régistrature tenue et gardée au greffe du conseil de Luxembourg des ordonnances, placarts et aultres mandemens publiques sy passez et publiez depuis le mois de Jauvier 1618 et ce par ord<sup>e</sup> dudit Conseil. fait le 25 May 1618.

(Archives de la cour. — Enregistratures K fol. 334).

*Erratum.* Page 12, ligne 21, lisez *patagons*.



**Programm**  
**der Kurse des Königl. G. S. Athenäums**  
**zu Luxemburg**  
**für das Schuljahr 1860—1861.**

**PROGRAMME**  
**DES COURS DE L'ATHÉNÉE ROYAL GRAND-DUCAL**  
**DE LUXEMBOURG**  
**POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1860-1861.**

**Vorbereitungsklasse. — CLASSE PRÉPARATOIRE.**

**Klassenlehrer: Hr. Speck. — Régent: Mr. SPECK.**

**Religion. 3 Stunden.**

- A) Katechismus. 1 St.**  
1tes Quartal. Der Diözesankatechismus (erster Theil): Gott. Die Erschaffung.  
2. Q. Der Mensch, sein Fall und seine Erlösung.  
3. Q. Der Erlöser. Der hl. Geist. Die Kirche.  
4. Q. Von der Kirche (Fortsetzung). Die Gemeinschaft der Heiligen.
- B) Biblische Geschichte. 2 St.**  
1. Q. Geschichte des neuen Testaments bis zum zweiten Jahre des öffentlichen Lebens J. Ch.  
2. Q. Das zweite Jahr des öffentlichen Lebens J. Ch.  
3. Q. Das dritte Jahr des öffentlichen Lebens J. Ch. bis zu seiner Verurtheilung zum Tode.  
4. Q. Von der Verurtheilung J. Ch. bis zum Ende seines öffentlichen Lebens. Die Apostelgeschichte.  
Handbuch: N. Wies. Hr. Müllendorff.

**RELIGION. 3 heures.**

- A) Catéchisme. 1. h.**  
1<sup>re</sup> Trimestre. Catéchisme diocésain (première partie): Dieu, La création.  
2<sup>e</sup> Tr. L'homme, sa chute et sa rédemption.  
3<sup>e</sup> Tr. Le Sauveur. Le Saint-Esprit. L'Église.  
4<sup>e</sup> Tr. L'Église (suite). La communion des saints.
- B) Histoire sainte. 2 h.**  
1<sup>re</sup> Tr. Histoire du nouveau testament jusqu'à la 2<sup>e</sup> année de la vie publique du Sauveur.  
2<sup>e</sup> Tr. La deuxième année de la vie publique de J. Ch.  
3<sup>e</sup> Tr. La troisième année de la vie publique du Sauveur jusqu'à sa condamnation.  
4<sup>e</sup> Tr. Depuis la condamnation de J. Ch. jusqu'à la fin de sa vie publique. Histoire des apôtres.  
Manuel: N. Wies. Mr. Müllendorff.

**Deutsche Sprache. 7 Stunden.**

A) Grammatik. 2 St.

1tes Quartal. Rechtschreibung.

2. Q. Das Substantiv.

3. Q. Das Adjektiv und das Verb.

4. Q. Die unregelmäßigen Verba.

Grammatik von Heyse.

B) Leseübungen und Erklärungen  
ausgewählter Stücke aus Bone's Lesebuch.

1tes u. 2tes Quartal. Leichte Beschreibungen.

3. Q. Anekdoten.

4. Q. Erzählungen. Fr. Speck.

**Französische Sprache. 7 Stunden.**

A) Grammatik. 5 St.

Formlehre.

1tes Quartal. Das Hauptwort und das Eigen-  
schaftswort.

2. Q. Das Fürwort und das Zeitwort.

3. u. 4. Q. Die unregelmäßigen Zeitwörter.

Grammatik von Poitevin.

B) Leseübungen und Uebersetzen in Wolff's  
französischem Lesebuche, 2. Theil. 2 St.

Wöchentlich drei schriftliche Aufgaben. Fr. Speck.

**Arithmetik. 3 Stunden.**

1tes Quartal. Das System der Numeration und  
die vier Grundregeln.

2. Q. Rechnung in gemeinen Brüchen.

3. Q. Rechnung in Dezimal-Brüchen.

4. Q. Maße und Gewichte.

Vielfache Uebungen.

Arithmetik von Bodson, Michaëlis und Martha.

Fr. v. Colnet d'Haart.

**Geographie. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Die unentbehrlichsten Elementar-  
begriffe der mathematischen, physischen und politischen  
Geographie.

2. Q. Uebersicht der Hauptgebirgsketten, Strom-  
gebiete und Meere von Europa.

3. Q. Europa im Allgemeinen.

4. Q. Das Großherzogthum Luxemburg.  
Handbuch des Lehrers. Fr. Grövig.

**LANGUE ALLEMANDE. 7 heures.**

A) Grammaire. 2 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. L'orthographe.

2<sup>e</sup> Tr. Le substantif.

3<sup>e</sup> Tr. L'adjectif et le verbe.

4<sup>e</sup> Tr. Les verbes irréguliers.

Grammaire de Heyse.

B) Lecture et explication de morceaux choisis dans  
Bone.

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Tr. Descriptions faciles.

3<sup>e</sup> Tr. Anecdotes.

4<sup>e</sup> Tr. Narrations. Mr. Speck.

**LANGUE FRANÇAISE. 7 heures.**

A) Grammaire. 5 h.

Lexicologie.

1<sup>er</sup> Trimestre. Le substantif et l'adjectif.

2<sup>e</sup> Tr. Le pronom et le verbe.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Les verbes irréguliers.

Grammaire de Poitevin.

B) Exercices de lecture et de traduction dans le livre  
de lecture française par Wolff, 2<sup>e</sup> partie. 2 h.

Mr. Speck.

**ARITHMÉTIQUE. 3 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Le système de numération et les  
quatre opérations.

2<sup>e</sup> Tr. Le calcul des fractions ordinaires.

3<sup>e</sup> Tr. Le calcul des fractions décimales.

4<sup>e</sup> Tr. Poids et mesures.

Nombreuses applications.

Arithmétique de Bodson, Michaëlis et Martha.

Mr. de Colnet d'Haart.

**GÉOGRAPHIE. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Les notions les plus indispensables  
de la géographie physique, mathématique et politique.

2<sup>e</sup> Tr. Les principales chaînes de montagnes, les  
bassins et les mers de l'Europe.

3<sup>e</sup> Tr. Géographie générale de l'Europe.

4<sup>e</sup> Tr. Le Grand-Duché de Luxembourg.  
Manuel du professeur. Mr. Grövig.

**Calligraphie. 3 Stunden.**

1tes Quartal. Haltung des Körpers und der Hand. Art die Feder zu halten. Grundsätze der deutschen und französischen Schrift. Grundzüge der Schrift. Verbindung der Buchstaben. Abstand. Schreibübungen.

2. Q. Symmetrischer Abstand der Buchstaben und der Wörter. Verhältnismäßige Schriftgröße. Fortgesetzte Übungen.

3. Q. Wiederholung der gegebenen Grundsätze. Schneiden der Feder. Fortgesetzte Übungen.

4. Q. Abwechselnde Schreibübungen (in der großen, mittlern und feinen deutschen und französischen Currentschrift).

Nach den Schönschreibheften von Scharff.

Hr. Blaise.

**Solfeggien. 2 Stunden.**

1tes u. 2tes Quartal. Vorläufige Bemerkungen. Von der Stellung der Noten auf dem Notensystem und der Hand im G-Schlüssel. Von der Dauer der Noten, und vom Takt. Übungen in der musikalischen Notation.

3. u. 4. Q. Singübungen mit Wiederholung des Vorhergehenden. Erklärung der Intervalle. Von der Dur und Molltonart. Von den Synkopen. Verschiedene Übungen.

Handbuch von A. de Garaudé. Hr. Greyson.

**CALLIGRAPHIE. 3 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Position du corps et de la main. Tenue de la plume. Principes fondamentaux de l'écriture allemande et de l'écriture française. Traits fondamentaux de l'écriture. Liaison des lettres. Distances. Exercices d'écriture.

2<sup>e</sup> Tr. Distances symétriques des lettres et des mots. Hauteurs proportionnelles des lettres. Continuation des exercices.

3<sup>e</sup> Tr. Répétition des principes donnés. Taille de la plume. Continuation des exercices.

4<sup>e</sup> Tr. Exercices variés d'écriture (grosse, moyenne et fine expédiée allemande et française).

D'après les cahiers de calligraphie par Scharff.

Mr. Blaise.

**SOLFÈGE. 2 heures**

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. Notions préliminaires. De la position des notes sur la portée et sur la main, avec clef de Sol. De la durée des sons et de leur mesure. Formules des dictées de l'écriture musicale.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Solfège avec répétition de ce qui précède. Analyse des intervalles. Du mode majeur et du mode mineur. De la syncope et du contre-temps. Nombreux exercices.

Manuel: A. de Garaudé.

Mr. Greyson.

**Gymnasium. — GYMNASE.**

**VI. Klasse des Gymnasiums. — VI<sup>me</sup> Classe gymnastique.**

Klassenlehrer: Hr. Stronck. — Régent: Mr. STRONCK.

**Religion. 2 Stunden.**

A) Katechismus. 1 St.

1tes Quartal. Dlozesantatechismus (zweiter Theil): vom Gewissen. Von der Tugend und den Geboten Gottes überhaupt.

2. Q. Ausführliche Erklärung der zehn Gebote Gottes.

3. Q. Von den Geboten der Kirche überhaupt.

**RELIGION. 2 heures.**

A) Catéchisme. 1 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Catéchisme diocésain (2<sup>e</sup> partie): de la conscience. De la vertu et des commandements de Dieu en général.

2<sup>e</sup> Tr. Explication détaillée du décalogue.

3<sup>e</sup> Tr. Des commandements de l'église en général.

4. D. Ausführliche Erklärung der Kirchengebote.  
Von der Sünde. Von der christlichen Vollkommenheit.

B) Biblische Geschichte. 1 St.

1tes Quartal. Die Urgeschichte. Die Zeit der Patriarchen.

2. D. Moses und die jüdische Gesetzgebung.

3. D. Die Zeit der Richter.

4. D. Die Einführung des Königthums unter den Israeliten bis zur Theilung des Reiches.

Handbuch des Professors. Hr. Wies.

Deutsche Sprache. 4 Stunden.

A) Grammatik. 1 St.

1tes Quartal. Das Hauptwort und das Eigenschaftswort.

2. D. Das Pronomen.

3. D. Das Verb.

4. D. Wiederholung.

Grammatik von Heyse.

B) Uebungen. Lesen, Erläutern und Deklamiren ausgewählter Lesestücke aus Bone's Lesebuch. 3 St.

Uebung in schriftlichen Aufsätzen. Leichte Erzählungen. Hr. Grövig.

Französische Sprache. 4 Stunden.

A) Grammatik. 2 St.

Formlehre.

1tes Quartal. Hauptwort, Geschlechtswort, Beiwort, Fürwort und Zeitwort.

2. D. Particyp, Nebenwort, Vortwort, Bindewort und Empfindungswort.

3. u. 4. D. Wiederholung der Haupttheile der Formlehre.

Grammatik von Poitevin.

B) Leseübungen und Vortrag aus Wolff's Lesebuch, 2. Theil.

Uebersetzen aus dem Deutschen ins Französische nach Dictaten. Hr. Stronck.

Latetnische Sprache. 10 Stunden.

A) Grammatik. 4. St.

Formlehre.

1tes Quartal. Das Substantiv und das Adjektiv.

2. D. Das Zahlwort, das Fürwort, das regelmäßige und unregelmäßige Zeitwort.

4<sup>o</sup> Tr. Explication détaillée des commandements de l'église. Du péché. De la perfection chrétienne.

B) *Histoire sainte*. 4 h.

1<sup>o</sup> Trimestre. Histoire des temps primitifs. Les patriarches.

2<sup>o</sup> Tr. Moïse et la législation mosaïque.

3<sup>o</sup> Tr. Histoire des juges.

4<sup>o</sup> Tr. Établissement de la royauté parmi le peuple hébreu jusqu'au partage de la monarchie.

Manuel du professeur. Mr. Wies.

LANGUE ALLEMANDE. 4 heures.

A) *Grammaire*. 1 h.

1<sup>o</sup> Trimestre. Le substantif et l'adjectif.

2<sup>o</sup> Tr. Le pronom.

3<sup>o</sup> Tr. Le verbe.

4<sup>o</sup> Tr. Répétition.

Grammaire de Heyse.

B) *Exercices*. Explication et déclamation de morceaux choisis dans le livre de lecture de Bone. 2 h.

Exercices de composition. Narrations faciles

Mr. Grövig.

LANGUE FRANÇAISE. 4 heures.

A) *Grammaire*. 2 h.

Lexicologie.

1<sup>o</sup> Trimestre. Le substantif, l'article, l'adjectif, le pronom et le verbe.

2<sup>o</sup> Tr. Le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> Tr. Répétition des principales parties de la lexicologie.

Grammaire de Poitevin.

B) *Lecture et exercices de mémoire* dans le 2<sup>e</sup> cours du livre de lecture par Wolff.

Traduction de l'allemand en français d'après des dictées. 2 h. Mr. Stronck.

LANGUE LATINE. 10 heures.

A) *Grammaire*. 4 h.

Lexicologie.

1<sup>o</sup> Trimestre. Le substantif et l'adjectif.

2<sup>o</sup> Tr. Les noms de nombre, les pronoms, les verbes réguliers et irréguliers.



3. D. Fortsetzung der unregelmäßigen Zeitwörter.

4. D. Wiederholung.

Grammatik von Siberti.

B) Uebungen aus Epich, 1. u. 2. Theil. 8 St.

C) Autor: Epitome historiae sacræ.

Fr. Stronck.

---

**Arithmetik. 3 Stunden.**

1tes Quartal. Die vier Grundregeln mit Beweisen. Theilbarkeit der Zahlen.

2. D. Primzahlen. Der größte gemeinschaftliche Divisor. Zerlegen der Zahlen in ihre Primfactoren. Das kleinste gemeinschaftliche Multipel. Die gemeinen Brüche.

3. D. Dezimal-Zahlen und Brüche. Abgekürzte Methode.—Einfache und gemischte periodische Dezimal-Brüche.

4. D. Wiederholung der Arithmetik. Zahlreiche Uebungen.

Handbuch: Arithmetik von Bodson, Michaelis und Martha.  
Fr. v. Colnet d'Huart.

---

**Geographie. 2 Stunden.**

Ausführliche Geographie von Europa.

1tes Quartal. West-Europa.

2. D. Mittel- und Süd-Europa.

3. D. Ost- und Nord-Europa.

4. D. Wiederholung. Das Großherzogthum Luxemburg.

Handbuch: Kammerer.

Fr. Grövig.

---

**Solfeggien. 2 Stunden.**

1tes u. 2tes Quartal. Singübungen und musikalische Notenschrift. Dur-Tonleitern mit Kreuzen. Dur-Tonleitern mit Beenen. Von den Moll-Tonleitern. Unterschied zwischen den Dur- und Molltonleitern. Verwandte Tonarten.

3. u. 4. D. Uebungen und Wiederholung des Vorhergehenden. Von der Zeitbewegung und den verschiedenen Vortragspausen. Zusammengesetzte Taktarten-Umkehrungen der Intervalle. Notenlesen und Singen im F-Schlüssel, an der Hand und an dem Notensystem.

Handbuch: A. de Garaudé.

Fr. Greyson.

3<sup>o</sup> Tr. Suite des verbes irréguliers.

4<sup>o</sup> Tr. Répétition.

Grammaire de Siberti.

B) Exercices de traduction d'après Spiess, 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> cours. 6 h.

C) Auteur: Epitome historiae sacræ.

Mr. Stronck.

---

**ARITHMÉTIQUE. 3 heures.**

1<sup>o</sup> Trimestre. Les quatre opérations raisonnées. Divisibilité des nombres.

2<sup>o</sup> Tr. Nombres premiers. Le plus grand commun diviseur. Décomposition d'un nombre en facteurs premiers. Le plus petit multiple de plusieurs nombres. Fractions ordinaires.

3<sup>o</sup> Tr. Nombres décimaux et fractions décimales. Méthode abrégée. Fractions décimales périodiques simples et mixtes.

4<sup>o</sup> Tr. Répétition de l'Arithmétique raisonnée. Nombreuses applications.

Manuel: Arithmétique de Bodson, Michaelis et Martha.  
Mr. de Colnet d'Huart.

---

**GÉOGRAPHIE 2 heures.**

Géographie détaillée de l'Europe.

1<sup>o</sup> Trimestre. L'Europe occidentale.

2<sup>o</sup> Tr. L'Europe centrale et méridionale.

3<sup>o</sup> Tr. L'Europe orientale et septentrionale.

4<sup>o</sup> Tr. Répétition. Le Grand-Duché de Luxembourg.

Manuel: Cammerer.

Mr. Grövig.

---

**SOLFÈGE. 2 heures.**

1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> Trimestre. Solfège et écriture musicale. Gammes majeures avec dièses. Gammes majeures avec bémols. De la Gamme mineure. Rapports entre les gammes majeures et les gammes mineures. Des tons relatifs.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> Tr. Exercices avec répétition de ce qui précède. Des renversements et des intervalles. Lecture et solfège avec clef de Fa sur la main et sur la portée.

Manuel: A. de Garaudé.

Mr. Greyson.

**V. Klasse des Gymnasiums. — V<sup>e</sup> Classe gymnasiale.**

**Klassenlehrer: Hr. Grövig. — Régent: Mr. GROEVIG.**

**Religion. 2 Stunden.**

**A) Katechismus. 1 Stunde.**

**1tes Quartal. Diözesankatechismus (dritter Theil):**  
von der Gnade und dem Gebete.

**2. Q. Von den Sacramenten überhaupt. Ausführliche Darstellung der vier ersten Sacramente.**

**3. Q. Ausführliche Darstellung der drei letzten Sacramente.**

**4. Q. Von den kirchlichen Segnungen und den letzten Dingen des Menschen.**

**B) Biblische Geschichte. 1 St.**

**1. Q. Von der Theilung des israelitischen Reiches bis zur babylonischen Gefangenschaft.**

**2. Q. Fortsetzung.**

**3. Q. Von der babylonischen Gefangenschaft bis auf Christus.**

**4. Q. Wiederholung des alten Testaments.**

Handbuch des Professors. **Hr. Wies.**

**Deutsche Sprache. 3 Stunden.**

**A) Grammatik. 1 St.**

**1tes Quartal. Pronomina und Numeralia.**

**2. Q. Adverbia. Conjugationen.**

**3. u. 4. Q. Präpositionen.**

Handbuch: Heyse's Schulgrammatik.

**B) Uebungen. 2. St.**

Lesen, Erklären, Analyse und Vortrag ausgewählter Stücke aus Bone's Lesebuch.

Uebungen in schriftlichen Aufsätzen: Beschreibungen und Erzählungen. **Hr. Michel.**

**Französische Sprache. 3. Stunden.**

**A) Grammatik. 2 St.**

**Syntaxis.**

**1tes Quartal. Das Hauptwort.**

**2. Q. Das Geschlechtswort und das Eigenschaftswort.**

**3. Q. Die Bestimmungsörter und die persönlichen Fürwörter.**

**4. Q. Die übrigen Fürwörter. Wiederholung. Grammatik von Poitevin.**

**RELIGION. 2 heures.**

**a) Catéchisme 1 h.**

**1<sup>er</sup> Trimestre.** Catéchisme diocésain (troisième partie): de la grâce et de la prière.

**2<sup>e</sup> Tr.** Des sacrements en général. Enseignement détaillé de la doctrine de l'Église sur les quatre premiers sacrements.

**3<sup>e</sup> Tr.** Enseignement détaillé de la doctrine de l'Église sur les trois derniers sacrements.

**4<sup>e</sup> Tr.** Des bénédictions de l'Église. Des fins dernières de l'homme.

**b) Histoire sainte. 1 h.**

**1<sup>er</sup> Trimestre.** Depuis le partage de la monarchie jusqu'à la captivité de Babylone.

**2<sup>e</sup> Tr.** Suite.

**3<sup>e</sup> Tr.** Depuis la captivité de Babylone jusqu'à Jésus-Christ.

**4<sup>e</sup> Tr.** Répétition de l'histoire de l'ancien testament.

Manuel du professeur. **Mr. Wies.**

**LANGUE ALLEMANDE. 3 heures.**

**A) Grammaire. 1 h.**

**1<sup>er</sup> Trimestre.** Pronoms et noms de nombres.

**2<sup>e</sup> Tr.** Adverbes. Conjonctions.

**3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr.** Prépositions.

Manuel: Grammaire de Heyse.

**B) Exercices. 2 h.**

Lecture, explication, analyse et déclamation de morceaux choisis dans le livre de lecture de Bone.

Exercices de rédaction: Descriptions, narrations.

**Mr. Michel.**

**LANGUE FRANÇAISE. 3. heures.**

**A) Grammaire. 2 h.**

**Syntaxe.**

**1<sup>er</sup> Trimestre.** Le substantif.

**2<sup>e</sup> Tr.** L'article et les adjectifs qualificatifs.

**3<sup>e</sup> Tr.** Les adjectifs déterminatifs et les pronoms personnels.

**4<sup>e</sup> Tr.** Les autres pronoms. Répétition générale. Grammaire complète de Poitevin.

B) Uebungen in Wolff's französischem Lese-  
buche. Vierteljährig zwei Stücke. 1 St.

Wöchentlich wenigstens eine Aufgabe.

Hr. Neumann.

**Lateinische Sprache. 9 Stunden.**

A) Grammatik. 4 St.

Die Syntaxis mit Ausnahme der Anmerkungen.

1tes Quartal. Uebereinstimmung des Prädikats  
und Gebrauch der Casus.

2. D. Tempora und Modi.

3. D. Infinitiv, Participien, Gerundien und Su-  
pinen.

4. D. Wiederholung.

Grammatik von Siberti und Uebersetzungsbuch von  
Spiess.

B) Erklärungen aus Cornelius Nepos während  
der drei letzten Quartale. 5 St. Hr. Grövig.

**Griechische Sprache. 3 Stunden.**

A) Grammatik. 1 St.

1tes u. 2tes Quartal. Das Substantivum bis  
zum Adjectivum einschließlic.

3. u. 4. D. Das Zahlwort bis zum regelmäßigen  
Zeitwort einschließlic.

Handbuch: Spiess.

B) Uebersetzen aus dem Griechischen ins Deutsche  
und vice versa, nach Schmit und Wensch. 2 St.

1. u. 2. D. §§ 1—8.

3. u. 4. D. §§ 8—10. Hr. Namur.

**Mathematik. 3 Stunden.**

A) Algebra.

1tes Quartal. Einleitung. Die vier Grundregeln.

2. D. Zerlegung in Factoren. Brüche.

3. D. Einfache Gleichungen.

4. D. Fortsetzung der einfachen Gleichungen und  
Wiederholung.

Handbuch: Bodson, Michaëlis und Martha.

B) Geometrie.

1tes Quart. Einleitung. Von den Winkeln und  
den perpendicularären Linien.

2. D. Von den Parallelen.

3. D. Dreiecke und Vierecke.

B) *Exercices dans le livre de lecture de Wolff.*  
Deux morceaux par trimestre. 4 h.

Un devoir au moins par Semaine.

Mr. Neumann.

**LANGUE LATINE. 9 heures.**

A) *Grammaire.* 4 h.

*Syntaxe, les remarques non comprises.*

1<sup>er</sup> *Trimestre.* Accord du verbe et emploi des cas.

2<sup>o</sup> *Tr.* Emploi des temps et des modes.

3<sup>o</sup> *Tr.* Infinitif, participe, gérondif et supin.

4<sup>o</sup> *Tr.* Répétition.

*Grammaire de Siberti et exercices de traduction  
de Spiess.*

B) *Traduction de Cornelius Nepos pendant les  
trois derniers trimestres.* 5 h. Mr. Grövig.

**LANGUE GRECQUE. 3 heures.**

A) *Grammaire.* 1 h.

1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> *Trimestre.* Le substantif et l'adjectif.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> *Tr.* Les noms de nombre et les verbes  
réguliers.

Manuel: Spiess.

B) *Exercices de traduction du grec en allemand et  
de l'allemand en grec, d'après Schmit et Wensch.* 2 h.

1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> *Tr.* §§ 1—8.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> *Tr.* §§ 8—10. Mr. Namur.

**MATHÉMATIQUES. 3 heures.**

A) *Algèbre.*

1<sup>er</sup> *Trimestre.* Introduction. Les quatre règles.

2<sup>o</sup> *Tr.* Décomposition en facteurs. Fractions.

3<sup>o</sup> *Tr.* Équations du premier degré.

4<sup>o</sup> *Tr.* Continuation des équations du premier de-  
gré et répétition.

Manuel: Bodson, Michaëlis et Martha.

B) *Géométrie.*

1<sup>er</sup> *Tr.* Introduction. Angles et perpendiculaires.

2<sup>o</sup> *Tr.* Parallèles.

3<sup>o</sup> *Tr.* Triangles et quadrilatères.

4 D. Vielecke und merkwürdige Punkte im Dreieck.  
Zahlreiche Uebungen.

Handbuch: Bodson, Michaëlis und Martha.

Hr. v. Colnet d'Huart.

4<sup>e</sup> Tr. Polygones et points remarquables du triangle. Nombreux exercices.

Manuel: Bodson, Michaëlis et Martha.

Mr. de Colnet d'Huart.

**Geschichte und Geographie. 2 Stunden.**

A) Geschichte.

1tes Quartal. Einleitung in die Geschichte. Alte Geographie von Asien. Die Israeliten und die Phönizier.

2. D. Die Babylonier, Assyrer, Meder und Perser.

3. D. Alte Geographie von Afrika. Die Aegypter.

4. D. Die Karthager. Wiederholung.

Handbuch: Pütz.

B) Geographie.

1tes Quartal. Asien.

2. D. Afrika.

3. D. Amerika.

4. D. Australien. Wiederholung.

Handbuch: Kammerer.

Hr. Schütter.

**HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. 2 heures**

A) Histoire.

1<sup>er</sup> Trimestre. Introduction à l'étude de l'histoire. Géographie ancienne de l'Asie. Les Israélites et les Phéniciens.

2<sup>e</sup> Tr. Les Babyloniens, les Assyriens, les Mèdes et les Perses.

3<sup>e</sup> Tr. Géographie ancienne de l'Afrique. Les Egyptiens.

4<sup>e</sup> Tr. Les Carthaginois. Répétition.

Manuel: Pütz.

B) Géographie.

1<sup>er</sup> Tr. L'Asie.

2<sup>e</sup> Tr. L'Afrique.

3<sup>e</sup> Tr. L'Amérique.

4<sup>e</sup> Tr. L'Océanie. Répétition.

Manuel: Cammerer.

Mr. Schätter.

**IV. Klasse des Gymnasiums. — IV<sup>me</sup> Classe gymnasiale.**

Klassenlehrer: Hr. Schaack. — Régent: Mr. SCHAACK.

**Religion. 2 Stunden.**

A) Katechismus. 1 St.

Wiederholung des Diözesankatechismus:

1tes Quartal. Die 20 ersten Kapitel.

2. D. Die Kapitel 20—40.

3. D. Die 16 folgenden Kapitel.

4. D. Die 16 letzten Kapitel.

B) Der katholische Kultus nach dem Handbuche von Terkla. 1 St.

1. D. Einleitung. Von dem Kultus und den Kultusformen überhaupt. Die gottesdienstlichen Personen und ihre Verrichtungen.

2. D. Die gottesdienstlichen Orte und Gebäude und ihre Einrichtung. Die kirchliche Kleidung. Die kirchlichen Geräte. Die Ceremonien des hl. Messopfers.

**RELIGION. 2 heures.**

A) Catéchisme. 1 h.

Répétition du catéchisme diocésain:

1<sup>er</sup> Trimestre. Les 20 premiers chapitres.

2<sup>e</sup> Tr. Les chap. 20—40.

3<sup>e</sup> Tr. Les 16 chapitres suivants.

4<sup>e</sup> Tr. Les 16 derniers chapitres.

B) Le culte catholique, d'après le manuel de Terkla. 1 h.

1<sup>er</sup> Tr. Introduction. Du culte et des formes du culte en général. Les personnes consacrées au culte et leurs fonctions.

2<sup>e</sup> Tr. Les lieux et les édifices consacrés au culte et leur disposition essentielle. Les ornements sacerdotaux. Les ustensiles servant au culte. Les cérémonies du sacrifice de la messe.

3. D. Der katholische Kultus (Fortsetzung). Die Ceremonien der hl. Sacramente.

4. D. Die Ceremonien der Einweihung von Kirchen, Altären u. s. w. Der christliche Unterricht und seine verschiedenen Formen. Die kirchlichen Zeiten und ihre geschichtlichen Beziehungen. Hr. Wies.

Deutsche Sprache. 2 Stunden.

A) Syntax. Interpunktion.

Handbuch: Heyse's Schulgrammatik.

B) Uebungen: Erläuterung und Vortrag einer Auswahl prosaischer und poetischer Stücke aus Pütz's Lesebuch.

C) Schriftliche Arbeiten: Erzählungen, Beschreibungen. Hr. Michel.

Französische Sprache. 2 Stunden.

A) Grammatik. 1 St.

Syntaxis des Zeitwortes.

1tes Quartal. Das Subjekt.

2. D. Die Ergänzung. Gebrauch der Hilfszeitwörter.

3. D. Gebrauch der Modi und Zeiten.

4. D. Wiederholung.

Grammatik von Poitevin.

B) Uebungen im Lesebuch von Noël und Laplace. Ein oder zwei Stücke vierteljährig. 1 St.

Wöchentlich eine schriftliche Aufgabe.

Hr. Neumann.

Lateinische Sprache. 9 Stunden.

A) Grammatik. 5 St.

Die Syntaxis mit den Anmerkungen.

1tes Quartal. Uebereinstimmung des Präbikats und Gebrauch der Casus.

2. D. Tempora und Modi.

3. D. Infinitiv, Participien, Gerundium und Supinum.

4. D. Wiederholung.

Grammatik von Siberti und Uebersetzungsbuch von Spiess.

B) Erklärungen. 4 St.

1. u. 2. D. Cornelius Nepos.

3. u. 4. D. Cæsar de bello gallico.

Hr. Schaad.

3<sup>o</sup> Tr. Le culte catholique (suite). Les cérémonies des saints sacrements.

4<sup>o</sup> Tr. Les cérémonies de la consécration des églises, des autels etc. L'enseignement religieux et ses différentes formes. Les temps consacrés au culte et leurs rapports historiques Mr. Wies.

LANGUE ALLEMANDE. 9 heures.

A) Syntaxe. Ponctuation.

Manuel: Grammaire de Heyse.

B) Exercices: Explication et déclamation d'un choix de morceaux en prose et en vers du livre de Pütz.

C) Devoirs: Narrations, descriptions.

Mr. Michel.

LANGUE FRANÇAISE. 9 heures.

A) Grammaire. 4 h.

Syntaxe du verbe.

1<sup>er</sup> Trimestre. Le sujet.

2<sup>o</sup> Tr. Le complément. L'emploi des auxiliaires.

3<sup>o</sup> Tr. Les modes et les temps.

4<sup>o</sup> Tr. Répétition générale.

Grammaire complète de Poitevin.

B) Exercices dans Noël et Laplace.

Un ou deux morceaux par trimestre. 4 h.

Un devoir par semaine.

Mr. Neumann.

LANGUE LATINE. 9 heures.

A) Grammaire. 5 h.

Syntaxe, y compris les remarques.

1<sup>er</sup> Trimestre. Accord du verbe et emploi des cas.

2<sup>o</sup> Tr. Emploi des temps et des modes.

3<sup>o</sup> Tr. Infinitif, participes, gérondif et supin.

4<sup>o</sup> Tr. Répétition.

Grammaire de Siberti et exercices de traduction de Spiess.

B) Explication d'auteurs. 4 h.

1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> Tr. Cornelius Nepos.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> Tr. Cæsar de bello gallico.

Mr. Schanck.

**Griechische Sprache. 4 Stunden.**

A) Grammatik. 2 St.

1tes u. 2tes Quartal. Wiederholung des regelmäßigen Zeitwortes. Unregelmäßige Zeitwörter (1. Hälfte). Die ersten Regeln der Syntaxis.

3. u. 4. Q. Unregelmäßige Zeitwörter (2. Hälfte). Grammatik von Spiess.

B) Uebersetzungen. 2 St.

1. u. 2. Q. Uebersetzen nach Schmit und Wensch, 2. Theil.

3. u. 4. Q. Uebersetzen der äsopischen Fabeln und einiger Auszüge aus Xenophon. Hr. Namur.

**Mathematik. 4 Stunden.**

A) Algebra. 2 St.

1tes Quartal. Wiederholung der vier Grundregeln.

2. Q. Algebraische Brüche.

3. Q. Einfache Gleichungen.

4. Q. Quadratwurzel und Kubikwurzel einer Zahl. Handbuch: Bodson, Michaëlis und Martha.

B) Geometrie. 2 St.

1tes Quartal. Wiederholung des ersten Buches.

2. Q. Zweites Buch: Lehrsätze.

3. Q. Zweites Buch: Aufgaben.

4. Q. Anfang des dritten Buches.

Handbuch von Bodson, Michaëlis und Martha  
Hr. Michaëlis.

**Geschichte. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Alte Geographie von Griechenland. Von der Ankunft der ersten Bewohner bis zu den Perserkriegen.

2. Q. Von dem Anfange der Perserkriege bis zur Herrschaft der Macedonier.

3. Q. Macedonien bis zur Theilung der Monarchie Alexanders des Großen.

4. Q. Geschichte der aus der Theilung der macedonischen Monarchie hervorgegangenen Reiche. Wiederholung.

Handbuch: Pütz.

Hr. Schötter.

**LANGUE GRECQUE. 4 heures.**

A) Grammaire. 2 h.

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. Répétition du verbe régulier. Verbes irréguliers (1<sup>re</sup> moitié).

Les premières règles de la Syntaxe.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Verbes irréguliers (2<sup>e</sup> moitié).

Grammaire de Spiess.

B) Exercices de traduction. 2 h.

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Tr. Exercices de traduction d'après Schmit et Wensch, 2<sup>e</sup> partie.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Traduction des fables d'Esopé et de quelques extraits de Xénophon. Mr. Namur.

**MATHÉMATIQUES. 4 heures.**

A) Algèbre. 2 h.

1<sup>re</sup> Trimestre. Répétition des quatre règles.

2<sup>e</sup> Tr. Fractions algébriques.

3<sup>e</sup> Tr. Équations du premier degré.

4<sup>e</sup> Tr. Racines carrées et racines cubiques des nombres.

Manuel: Bodson, Michaëlis et Martha.

B) Géométrie. 2 h.

1<sup>re</sup> Trimestre. Répétition du premier livre.

2<sup>e</sup> Tr. Deuxième livre: théorèmes.

3<sup>e</sup> Tr. Deuxième livre: problèmes.

4. Tr. Commencement du troisième livre.

Manuel de Bodson, Michaëlis et Martha.

Mr. Michaëlis.

**HISTOIRE. 2 heures.**

1<sup>re</sup> Trimestre. Géographie ancienne de la Grèce. Depuis l'arrivée des premiers habitants jusqu'aux guerres persanes.

2<sup>e</sup> Tr. Depuis le commencement des guerres persanes jusqu'à la domination macédonienne.

3<sup>e</sup> Tr. La Macédoine jusqu'au démembrement de l'empire d'Alexandre-le-Grand.

4<sup>e</sup> Tr. Histoire des états qui se sont formés après la dissolution de la monarchie macédonienne.

Répétition.

Manuel: Putz.

Mr. Schætter.

**III. Klasse des Gymnasiums. — III<sup>e</sup> Classe gymnasiale.**

Klassenlehrer: Hr. Michel. — Régent: Mr. MICHEL.

**Religion. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Religionslehre nach dem Handbuche des Professors. Einleitung.

2. Q. Erster Theil der Religionslehre: die Glaubenslehre. Die kirchlichen Glaubenssysteme. Erster Theil der Glaubenslehre: die Lehre von Gott.

3. Q. Religionslehre (Fortsetzung). Zweiter Theil der Glaubenslehre. Das Werk Gottes. Die Schöpfung.

4. Q. Von der Erhaltung und Regierung der Welt.

Hr. Wies.

**Deutsche Sprache. 2 Stunden.**

Während der 4 Quartale.

A) Erklärung ausgewählter Lesestücke aus Pütz und Remacly. Deklamation. 1 St.

B) Freie Uebersetzung aus dem Französischen ins Deutsche.

Lesebuch von Noël und Laplace.

Aufsätze verschiedener Art. Correctur. 1 St.

Hr. Housse.

**Französische Sprache. 2 Stunden.**

A) Grammatik. 1 St.

Syntaxis.

1tes Quartal. Die Participien.

2. Q. Die unveränderlichen Rebethelle.

3. Q. Die grammatischen Figuren. Die sinnverwandten Wörter.

4. Q. Die Interpunctionslehre. Wiederholung.

Poittevin's Grammatik.

B) Stylübungen und Aufsätze:

Beschreibungen und Erzählungen.

Erklärung und Deklamation gewählter Stücke. Lesebuch von Noël und Laplace. 1 St.

Monatlich zwei schriftliche Aufsätze.

Hr. Neumann.

**Lateinische Sprache. 3 Stunden.**

A) Grammatik. 1 St.

Syntaxis.

1tes Quartal. Congruenz des Prädikats. Gebrauch des Casus.

**RELIGION. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. La science de la religion d'après le manuel du professeur. Introduction.

2<sup>e</sup> Tr. Première partie de la science de la religion: la dogmatique. Les symboles de la foi. Première partie de la dogmatique: Dieu.

3<sup>e</sup> Tr. La science de la religion (suite). Seconde partie de la dogmatique. L'œuvre de Dieu. La création.

4<sup>e</sup> Tr. De la providence et du gouvernement du monde.

Mr. Wies.

**LANGUE ALLEMANDE. 2 heures.**

Pendant les 4 Trimestres:

A) Explication de morceaux choisis. Déclamation. Livre de lecture de Putz et Remacly. 1 h.

B) Traduction libre du français en allemand. Manuel: Noël et Laplace.

Composition de divers genres. Correction. 1 h.

Mr. Housse.

**LANGUE FRANÇAISE. 2 heures.**

A) Grammaire. 1 h.

Syntaxe.

1<sup>er</sup> Trimestre. Les participes.

2<sup>e</sup> Tr. Les mots invariables.

3<sup>e</sup> Tr. Les figures de syntaxe. Des acceptions, des synonymes et des paronymes.

4<sup>e</sup> Tr. La ponctuation. Répétition générale.

Grammaire complète de Poitevin.

B) Exercices de style et de composition en prose:

Descriptions et narrations.

Explication et déclamation de morceaux choisis dans Noël et Laplace. 1 h.

Une rédaction tous les quinze jours

Mr. Neumann.

**LANGUE LATINE. 3 heures.**

A) Grammaire. 1 h.

Syntaxe.

1<sup>er</sup> Trimestre. Accord du verbe. Emploi des cas.

2. D. Gebrauch des Coniunctiv. Folge der Zeiten.

3. u. 4. D. Infinitiv, Participien, Gerundium und Supinum.—Prosodie (nach Quicherat).

Handbuch: Siberti.

B) Erklärung von Autoren 8 St.

1. D. Caesar de bello gallico. V. Buch Ovid's Metamorphosen.

2. D. Titus Livius, I. Buch, Kap. 1—20. Ovid's Metamorphosen.

3. u. 4. D. Titus Livius, I. Buch, Kap. 21—40. Eklogen und ausgewählte Stellen aus Virgil's Georgika. Wöchentlich zwei schriftliche Aufgaben.

Hr. Michel.

=====  
**Griechische Sprache. 4 Stunden.**

A) Grammatik von Buttman. 1 St.

1tes Quartal. Wiederholung der Verba § 95—108 Syntaxis § 122—130.

2. D. Unregelmäßige Verba. Syntaxis § 130—134. Der homerische Dialekt.

3. D. Die Partikeln § 115—117. Syntaxis § 135—136. Prosodie.

4. D. Wiederholung der unregelmäßigen Verba. Wortbildung. Syntaxis § 137—139.

B) Uebersetzung aus dem Deutschen ins Griechische nach Franke's Handbuch. 1. Theil. S. 1—76. 1 St.

C) Erklärung griechischer Autoren: 2 St.

1tes u. 2tes D. Attica von Jacobs: Auszüge aus Xenophon.

3. u. 4. D. Auszüge aus Plutarch. Homer's Odyssee, I. Buch.

Jede Woche eine Aufgabe. Gedächtnisübungen.

Hr. Wolff.

=====  
**Mathematik. 3 Stunden.**

A) Algebra. 1 St.

1tes Quartal. Rechnen mit Wurzelgrößen. Kubikwurzel einer Zahl.

2. D. Quadratische Gleichungen mit einer Unbekannten.

3. D. Discussion der Formeln.

4. D. Quadratische Gleichungen mit mehreren Unbekannten.

2<sup>o</sup> Tr. Emploi du subjonctif. Concordance des temps.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> Tr. Infinitif, participes, gérondif et supin. prosodie (d'après Quicherat).

Manuel: Siberti.

B) Explications d'auteurs. 8 h.

1<sup>o</sup> Trimestre. Caesar de bello gallico; livre V. Métamorphoses d'Ovide.

2<sup>o</sup> Tr. Tite-Live, livre I, chap. 1—20. Métamorphoses d'Ovide.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> Tr. Tite-Live, livre I, chap. 21—40. Eglogues et passages des géorgiques de Virgile.

Deux devoirs par semaine.

Mr. Michel.

=====  
**LANGUE GRECQUE. 4 heures.**

A) Grammaire de Buttman.

1<sup>o</sup> Trimestre. Récapitulation des verbes § 95—108. Syntaxe § 122—130.

2<sup>o</sup> Tr. Verbes irréguliers. Syntaxe § 130—134. Dialecte d'Homère.

3<sup>o</sup> Tr. Les particules § 115—117. Syntaxe § 135—136. Prosodie.

4<sup>o</sup> Tr. Récapitulation des verbes irréguliers. Composition et dérivation des mots. Syntaxe § 137—139.

B) Exercices de traduction de l'allemand en grec d'après le manuel de Franke, 1<sup>o</sup> partie. p. 1—76.

C) Explication d'auteurs. 2 h.

1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> Trimestre. Attica de Jacobs: Extraits de Xénophon.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> Tr. Extraits de Plutarque. Odyssee d'Homère, 1<sup>o</sup> livre.

Un thème par semaine. Exercices de mémoire.

Mr. Wolff.

=====  
**MATHÉMATIQUES. 3 heures.**

A) Algèbre. 4 h.

1<sup>o</sup> Trimestre. Calcul des radicaux. Racines cubiques.

2<sup>o</sup> Tr. Équations du second degré à une inconnue.

3<sup>o</sup> Tr. Discussion des équations du second degré.

4<sup>o</sup> Tr. Équations du second degré à plusieurs inconnues.



B) Geometrie. 2 St.  
1tes Quartal. Drittes Buch.  
2. Q. Konstruktion homogener Ausdrücke  
3. Q. Anfang des vierten Buches.  
4. Q. Ende des vierten Buches.  
Handbücher: Bodson, Michaëlis und Martha.  
Hr. Michaëlis.

---

Geschichte. 2 Stunden.

1tes Quartal. Alte Geographie von Italien.  
Von der Gründung der Stadt Rom bis zu den punischen Kriegen.  
2. Q. Von den punischen Kriegen bis zum ersten Triumvirat.  
3. Q. Von dem ersten Triumvirat bis Kaiser Augustus.  
4. Q. Geschichte des Kaiserreiches bis zur Auflösung des weströmischen Reiches. Wiederholung.  
Handbuch: Müg. Hr. Schütter.

---

Botanik. 2 Stunden.

1tes Quartal. Elementarorgane der Pflanzen.  
2. Q. Reproduktionsorgane.  
3. Q. Klassifikation nach dem Linne'schen System und nach dem natürlichen Systeme. Einige Pflanzenfamilien.  
4. Q. Pflanzenfamilien (Fortsetzung).  
Handbuch: Milne Edwards. 2. Heft.  
Hr. v. Colnet d'Haart.

---

III. Klasse des Gymnasiums. — III<sup>e</sup> Classe gymnasiale.

Klassenlehrer: Hr. Namür. — Régent: Mr. NAMUR.

---

Religion. 2 Stunden.

1tes Quartal. Religionslehre. Zweiter Theil der Glaubenslehre (Fortsetzung). C) Die Erlösung. a) Die Sünde. b) Die Verheißung des Erlösers. c) Vorbereitung des Menschengeschlechtes auf die Erlösung. d) Erscheinung des Erlösers. e) Die Person des Erlösers.  
2. Q. f) Das Werk des Erlösers. g) Die Theilnahme am Werke des Erlösers. — D) Die Heiligung. a) Der hl. Geist.

B) Géométrie. 2 h.  
1<sup>er</sup> Trimestre. Troisième livre.  
2<sup>o</sup> Tr. Construction des valeurs.  
3<sup>o</sup> Tr. Commencement du quatrième livre.  
4<sup>o</sup> Tr. Fin du quatrième livre.  
Manuel: Bodson, Michaëlis et Martha.  
Mr. Michaëlis.

---

HISTOIRE. 2 heures.

1<sup>er</sup> Trimestre. Géographie ancienne de l'Italie. Depuis la fondation de Rome jusqu'aux guerres puniques.  
2<sup>o</sup> Tr. Depuis les guerres puniques jusqu'au premier triumvirat.  
3<sup>o</sup> Tr. Depuis le premier triumvirat jusqu'à l'établissement de l'empire sous Auguste.  
4<sup>o</sup> Tr. L'empire romain jusqu'à la chute de l'empire d'Occident. Répétition.  
Manuel: Putz. Mr. Schætter.

---

BOTANIQUE. 2 heures.

1<sup>er</sup> Trimestre. Organes élémentaires des plantes.  
2<sup>o</sup> Tr. Organes de reproduction.  
3<sup>o</sup> Tr. Classification d'après le système de Linnée et d'après la méthode naturelle. Étude de quelques familles de plantes.  
4<sup>o</sup> Tr. Étude des familles de plantes (continuation).  
Manuel: Cahiers d'histoire naturelle par Milne Edwards. 2<sup>e</sup> cahier. Mr. de Colnet d'Haart.

---

RELIGION. 2 heures.

1<sup>er</sup> Trimestre. La science de la religion. Seconde partie de la dogmatique (suite). C) La rédemption. a) Le péché. b) La promesse d'un rédempteur. c) Préparation du genre humain à la venue du rédempteur. d) Apparition du rédempteur. e) La personne du rédempteur.  
2<sup>o</sup> Tr. f) L'œuvre du rédempteur. g) La participation à la rédemption. — D) La sanctification. a) Le Saint Esprit.

3. D. b) Das Organ des hl. Geistes: die Kirche.  
1) Gründung der Kirche; 2) Begriff der Kirche; 3) die Gliederung der Kirche.

4. D. 4) Das Amt der Kirche; 5) die Gemeinschaft der Heiligen. Die Kirche und die abgefallenen Sekten.  
Handbuch des Professors. Hr. Wies.

---

**Deutsche Sprache. 2 Stunden.**

A) Allgemeine Stylistik, nach Becker's Lehrbuch.

1tes Quartal. §§ 1—24.

2. " §§ 24—54.

3. " §§ 54—68.

4. " §§ 68—85.

B) Die deutsche Poetik, nach Kleinpaul's Handbuch, 3. Auflage.

1tes Quartal. Kap 1 u. 2.

2. " " 3 u. 4.

3. " " 5 u. 6.

4. " " 7 u. 8.

C) Erklärung und Deklamation ausgewählter Stücke. Schriftliche Aufgaben in Prosa und in Versen.  
Hr. Souffe.

---

**Französische Sprache. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Die Tropen. Die französische Verslehre.

2. D. Die Dichtungsgattungen. Erklärung ausgewählter Stellen aus der lyrischen und der epischen Poesie.

3. D. Stellen aus dramatischen Dichtungen und aus Lehrgedichten.

4. D. Die kleinern Dichtungsarten.

Die drei ersten Bücher von Boileau's Art poétique. Monatlich zwei schriftliche Aufsätze in Prosa oder in Versen.

Handbuch: Noël und Laplace.

Hr. Neumann.

---

**Lateinische Sprache. 9 Stunden.**

1tes u. 2 Quartal. a) Grammatik: Syntaxis ornata. 1 St.

b) Verslehre nach Quicherat. 2 St.

c) Uebersetzung und Erklärung ausgewählter Stellen aus Titus-Livius. 2 St.

3<sup>o</sup> Tr. b) L'organe du Saint Esprit: l'Église. 1) Etablissement de l'Église; 2) Définition de l'Église; 3) Organisation de l'Église.

4<sup>o</sup> Tr. 4) La mission de l'Église; 5) la Communion des Saints. L'Église et les sectes religieuses.  
Manuel du professeur. Mr. Wies.

---

**LANGUE ALLEMANDE. 2 heures.**

A) *Les préceptes du style en général*, d'après le manuel de Becker.

1<sup>er</sup> Trimestre. §§ 1—24.

2<sup>o</sup> " §§ 24—54.

3<sup>o</sup> " §§ 54—68.

4<sup>o</sup> " §§ 68—85.

B) *La poésie allemande*, d'après le manuel de Kleinpaul, 3<sup>e</sup> édition.

1<sup>er</sup> Trimestre. Chap. 1 et 2.

2<sup>o</sup> " " 3 et 4.

3<sup>o</sup> " " 5 et 6.

4<sup>o</sup> " " 7 et 8.

C) *Explication* et déclamation de morceaux choisis. Compositions en vers et en prose.

Mr. Housse.

---

**LANGUE FRANÇAISE. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Les tropes et la versification française.

2<sup>o</sup> Tr. Les genres de composition en vers. Morceaux et passages choisis dans le genre lyrique et le genre épique.

3<sup>o</sup> Tr. Morceaux et passages choisis dans le genre dramatique et le genre didactique.

4<sup>o</sup> Tr. Les genres secondaires.

Boileau: art poétique; les trois premiers livres.

Tous les quinze jours une composition en vers ou en prose.

Manuel: Noël et Laplace.

Mr. Neumann.

---

**LANGUE LATINE. 9 heures.**

1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> Trimestre. a) Grammaire: Syntaxis ornata. 1 h.

b) Versification d'après Quicherat. 2 h.

c) Traduction et explication de passages choisis dans Tite-Live. 2 h.

- d) Uebersetzung und Erklärung der Aeneide von Virgil. 2 St.  
e) Prosaische und metrische Uebersetzungen. 2 St.  
3. u. 4. Q. a) Lateinische Verslehre. 2 St.  
b) Uebersetzung und Erklärung des Sallustius. 2 St.  
c) Uebersetzung u. Erklärung der Aeneide v. Virgil. 3 St.  
d) Lateinische Aufsätze. 2 St. Hr. Ramür.

**Griechische Sprache. 4 Stunden.**

1tes und 2tes Quartal.

A) Grammatik von Buttman: Wiederholung der Verba auf mi und der unregelmäßigen Verba. Syntax. §§ 134-142. 1/2 St.

B) Uebersetzung aus dem Deutschen in's Griechische nach Franke's Handbuch, 1. Theil, S. 76-108. 1 St.

C) Uebersetzung griechischer Autoren: Xenophon's Hellenika, 1. u. 2. Buch, zum Theil ins Lateinische überfetzt.

Homer's Odyssee, 2. u. 3. Buch. 2 1/2 St.  
3. u. 4. Quartal.

A) Wiederholung der unregelmäßigen Verba. Syntax §§ 142-146. 1/2 St.

B) Uebersetzung ins Griechische, nach Franke's 2tem Theil. 1 St.

C) Jacobs Attika: Auszüge aus Herobot, zum Theil, ins Lateinische überfetzt. — Homer's Odyssee: Auszüge aus dem 6., 7., 8. und 9. Buche. 2 1/2 St.

Jede Woche 1 Aufgabe. Gedächtnisübungen.  
Hr. Wolff.

**Mathematik. 3 Stunden.**

A) Algebra. 1 St.

1tes Quartal. Progressionen und Kettenbrüche.  
2. Q. Unbestimmte Analyse des 1ten Grades und Wurzelgrößen.

3. Q. Logarithmen und Zinseszinsen.

4. Q. Wiederholung der in den drei ersten Quartalen behandelten Gegenstände.

B) Geometrie. 2 St.

1tes Quartal. Fünftes Buch.

2. Q. 6. Buch.

3. Q. 7. Buch.

4. Q. Wiederholung des 5., 6. und 7. Buches.  
Handbücher: Bodson, Michaëlis und Martha.

Hr. Bodson.

d) Traduction et explication de l'Énéide de Virgile. 2 h.

e) Versions et thèmes en prose et en vers. 2 h.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. a) Versification latine. 2 h.

b) Traduction et explication de Salluste. 2 h.

c) Traduction et explication de l'Énéide de Virgile. 3 h.

d) Compositions latines. 2 h. Mr. Namur.

**LANGUE GRECQUE. 4 heures.**

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre.

A) Grammaire de Buttman. Récapitulation des verbes en mi et des verbes irréguliers. Syntaxe. §§. 134-142. 1/2 h.

B) Traduction de l'allemand en grec, d'après le manuel de Francke, 1<sup>re</sup> partie, p. 76-108. 1 h.

C) Traduction d'auteurs grecs:

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> livres des Hellenica de Xénophon, à traduire en partie en latin.

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> livres de l'Odyssee d'Homère. 2 1/2 h.  
3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Trimestre.

A) Récapitulation des verbes irréguliers. Syntaxe, §§ 142-146. 1/2 h.

B) Traduction en grec, d'après la 2<sup>e</sup> partie de Franke. 1 h.

C) Attica de Jacobs: Extraits d'Hérodote, à traduire en partie en latin. — Passages des 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> livres de l'Odyssee d'Homère. 2 1/2 h.

Un devoir par semaines. Exercices de mémoire.  
Mr. Wolff.

**MATHÉMATIQUES. 3 heures.**

A) Algèbre. 1 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Progressions et fractions continues.

2<sup>e</sup> Tr. Analyse indéterminée du premier degré et calcul des radicaux.

3<sup>e</sup> Tr. Logarithmes et intérêts composés.

4<sup>e</sup> Tr. Répétition des matières vues dans les trois premiers trimestres.

B) Géométrie. 2 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Cinquième livre.

2<sup>e</sup> Tr. 6<sup>e</sup> livre.

3<sup>e</sup> Tr. 7<sup>e</sup> livre.

4<sup>e</sup> Tr. Répétition du 5<sup>e</sup>, du 6<sup>e</sup> et du 7<sup>e</sup> livre.  
Manuels: Bodson, Michaëlis et Martha.

Mr. Bodson.

**Geschichte. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Von dem Untergange des weströ-  
mischen Reiches bis zu Karl dem Großen.

2. Q. Von Karl dem Großen bis zu den Kreuz-  
zügen.

3. Q. Das Zeitalter der Kreuzzüge bis zur Thron-  
besteigung Rudolfs von Habsburg.

4. Q. Von Rudolf von Habsburg bis zum Ende  
des Mittelalters. Wiederholung.

Handbuch: Pütz.

Hr. Schötter.

**Naturgeschichte.**

A) Zoologie. 2 St.

1tes Quartal. Ernährungsprozeß. Nerventrich-  
tungen. Knochensystem. Sinneswerkzeuge.

2. Q. Zoologische Klassifikationen nach den Ueber-  
sichtstabellen von Achille Comte.

Handbuch: Milne Edwards.

Hr. v. Colnet d'Huart.

B) Mineralogie und Geologie. 2 St.

3. Q. Allgemeine Begriffe über die unorganischen  
Körper. Hauptkennzeichen der Mineralien. Beschrei-  
bung der wichtigsten Arten nach der Sammlung.

4. Q. Felsarten. Gebirge oder Formationen. La-  
bellartige Uebersicht der Formationen. Formationen  
des Großherzogthums Luxemburg. Geologische Excursi-  
onen.

Hefte des Lehrers.

Hr. Moris.

**HISTOIRE, 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Depuis la chute de l'empire d'Occi-  
dent jusqu'à Charlemagne.

2<sup>e</sup> Tr. Depuis Charlemagne jusqu'aux croisades.

3<sup>e</sup> Tr. Les croisades jusqu'à l'avènement de Ro-  
dolphe de Habsbourg.

4<sup>e</sup> Tr. Depuis Rodolphe de Habsbourg jusqu'à la  
fin du moyen-âge. Répétition.

Manuel: Putz.

Mr. Schœtter.

**HISTOIRE NATURELLE.**

A) Zoologie. 2 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Fonctions de nutrition. Fonctions de  
relation. Système osseux. Appareil des sensations.

2<sup>e</sup> Tr. Classifications zoologiques d'après les ta-  
bleaux synoptiques, publiés par Achille Comte.

Manuel: Milne Edwards.

Mr. de Colnet d'Huart.

B) Mineralogie et Géologie. 2 h.

3<sup>e</sup> Tr. Notions générales sur les corps bruts. Ca-  
ractères principaux des minéraux. Description des  
espèces les plus importantes d'après la collection.

4<sup>e</sup> Tr. Roches. Terrains. Tableau synoptique des  
terrains. Terrains du Grand-Duché de Luxembourg.  
Excursions géologiques.

Cahiers du professeur.

Mr. Moris.

**L. Klasse des Gymnasiums. — I<sup>re</sup> Classe gymnastale.**

Klassenlehrer: Hr. Müllendorff. — Régent: Mr. MULLENDORFF.

**Religion. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Religionslehre. Zweiter Theil der  
Glaubenslehre (Fortsetzung). Von den Mitteln der  
Gnade. I. Vom Geheimnisse des Altars als Opfer,  
als Kommunion und als immerwährender Gnaden-  
thron des neuen Bundes.

2. Q. II. Die Sacramente: 1) Die Taufe; 2) die  
Firmung; 3) die Buße.

3. Q. (Fortsetzung.) Die drei letzten Sacramente,  
III. Die Sacramentalien. IV. Das Gebet als Gna-  
denmittel.

**RELIGION, 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Science de la religion. Seconde par-  
tie de la dogmatique (suite). Des moyens de la  
grâce. I. Du mystère de nos autels comme sacrifice,  
comme communion et comme trône de miséricorde  
de la nouvelle alliance.

2<sup>e</sup> Tr. II. Les sacrements: 1) Le baptême; 2) la  
confirmation; 3) la pénitence.

3<sup>e</sup> Tr. (Suite). Les trois derniers sacrements.  
III Les bénédictiones de l'église. IV. La prière con-  
sidérée sous le rapport dogmatique.

4. D. V. Die Vollenbung.  
Handbuch des Professors. Fr. Wies.

Deutsche Sprache. 2 Stunden.

1tes Quartal. Besondere Stylistik. 1 St.

2. D. Die deutsche Rhetorik, nach den Festen des Lehrers.

3. u. 4. D. Geschichte der deutschen Literatur, nach Hüppe und den Festen des Lehrers. Einleitung, bis zu der Mitte des 14. Jahrhunderts.

Erklärung einiger Erzeugnisse der deutschen Literatur. Deklamationen. 1 St.

Jeden Monat eine mündliche Uebung über einen vorbereiteten Stoff. Ausgedehnte schriftliche Arbeiten.  
Fr. Housse.

Französische Sprache. 2 Stunden.

1tes Quartal. Die Redefiguren.

2. D. Die Hauptregeln der französischen Redekunst in rhetorischen Uebungen.

3. D. Zergliederung gewählter Reden.

4. D. Abfassung einer Rede.

Uebungen im Deklamiren und in rhetorischen Aufsätzen.

Handbuch: Noël und Laplace.

Fr. Neumann.

Latetnische Sprache. 9 Stunden.

1tes u. 2tes Quartal. Cicero pro Ligario. Die Annalen des Tacitus. Ausgewählte Oden aus Horaz, (Ausgabe von Quicherat). 6 St.

3. u. 4. D. Cicero pro Milone. 4 St.

Ausgewählte Satiren und Episteln aus Horaz. 2 St.

Regeln der Rhetorik. Handbuch: Ars dicendi, auctore Jos. Kleutgen. 3 St. das ganze Jahr hindurch.  
Fr. Müllendorff.

Griechische Sprache. 4 Stunden.

1tes u. 2tes Quartal.

A) Grammatik von Buttman: Partikeln und griechische Redensarten. Vergleichende Syntax der griechischen und der lateinischen Sprache.

B) Uebersetzung aus dem Lateinischen ins Griechische nach Franke, S. 82—92.

4<sup>e</sup> Tr. V. Les fins dernières.  
Manuel du professeur. Mr. Wies.

LANGUE ALLEMANDE. 2 heures.

1<sup>er</sup> Trimestre. Les préceptes du style appliqués à ses diverses espèces. 4 h.

2<sup>e</sup> Tr. La rhétorique allemande, d'après les cahiers du professeur.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Histoire de la littérature allemande, d'après Huppé et les cahiers du professeur. Introduction, jusqu'à la 2<sup>de</sup> moitié du 14<sup>e</sup> siècle.

Explication de quelques produits de la littérature allemande. Déclamation. 4 h.

Chaque mois un exercice oral sur un sujet préparé d'avance. Compositions d'une certaine étendue.

Mr. Housse.

LANGUE FRANÇAISE. 2 heures.

1<sup>er</sup> Trimestre. Les figures de pensées.

2<sup>e</sup> Tr. Les préceptes de rhétorique française appliqués à des exercices oratoires.

3<sup>e</sup> Tr. Analyse de discours choisis dans les orateurs français. Répétition.

4<sup>e</sup> Tr. Composition d'un discours.

Déclamation et exercices de composition oratoire.  
Manuel: Noël et Laplace.

Mr. Neumann.

LANGUE LATINE. 9 heures.

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. Cicero pro Ligario. Les Annales de Tacite. Odes choisies d'Horace, édition de Quicherat. 6 h.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Cicero pro Milone. 4 h.

Satires et Epitres choisies d'Horace. 2 h.

Règles de rhétorique. Manuel: Ars dicendi, auctore Jos. Kleutgen. 3 h. pendant toute l'année.

Mr. Müllendorff.

LANGUE GRECQUE. 4 heures.

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre.

A) Grammaire de Buttman: Particules et locutions grecques. Syntaxe grecque et latine comparées.

B) Traduction du latin en grec d'après Francke, p. 82—92.

C) Attika von Jacobs: Auszüge aus Thucydides, S. 152—158; 181—206, zum Theil ins Lateinische übersetzt. — Homers Ilias, 2. Buch.

3. und 4. D.

A) Wiederholung des Wichtigsten aus der Syntax.

B) Uebersetzungen aus dem Lateinischen ins Griechische nach Franke, S. 92—100.

C) Attika von Jacobs: Auszüge aus Demosthenes und Lysias. S. 207—226; 245—264. Homers Ilias: Ausgewählte Stellen aus dem 4., 6., 7. u. 10. Buche, zum Theil ins Lateinische zu übersetzen.

Jede Woche eine Aufgabe. Gedächtnisübungen.

Fr. Wolff.

---

**Mathematik. 3 Stunden.**

A) Algebra.

1tes Quartal. Combinationen.

2. D. Der Newton'sche Satz. Summiren der Kugelhäufen.

3. u. 4. D. Wiederholung.

B) Geometrie.

1tes Quartal. 8tes Buch.

2. D. Wiederholung der drei ersten Bücher.

3. D. Wiederholung des 4., 5. und 6. Buches.

4. D. Wiederholung der zwei letzten Bücher.

C) Trigonometrie:

1tes Quartal. Die Verhältnisse der trigonometrischen Linien.

2. D. Berechnung der Logarithmentafeln und deren Anwendung. Trigonometrische Gleichungen.

3. D. Auflösung der Dreiecke.

4. D. Wiederholung der Trigonometrie.

Handbücher: Bodson, Michaëlis und Martha.

Fr. Bodson.

---

**Geschichte. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Entdeckung Amerika's. Entstehung und Verbreitung des Protestantismus.

2. D. Das deutsche Reich bis zum westphälischen Frieden.

3. D. Frankreich, Spanien und England bis zum westphälischen Frieden.

C) Attika de Jacobs: Extraits de Thucydide, p. 152—158; 181—206, à traduire en partie en latin.—2<sup>e</sup> livre de l'Iliade d'Homère.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr.

A) Récapitulation des principales règles de la syntaxe.

B) Traduction du latin en grec, d'après Francke, p. 92—100.

C) Attika de Jacobs: Extraits de Démosthènes et de Lysias, p. 207—226; 225—264. Iliade d'Homère: Passages choisis dans les 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> livres, à traduire en partie en latin.

Un thème par semaine. Exercices de mémoire.

Mr. Wolff.

---

**MATHÉMATIQUES. 3 heures.**

A) Algèbre.

1<sup>er</sup> Trimestre. Combinaisons et arrangements.

2<sup>e</sup> Tr. Binome de Newton et sommation des piles de boulets.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Répétition des parties principales des éléments d'algèbre.

B) Géométrie.

1<sup>er</sup> Trimestre. 8<sup>e</sup> livre.

2<sup>e</sup> Tr. Répétition des trois premiers livres.

3<sup>e</sup> Tr. Répétition du 4<sup>e</sup>, du 5<sup>e</sup> et du 6<sup>e</sup> livre.

4<sup>e</sup> Tr. Répétition des deux derniers livres.

C) Trigonométrie.

1<sup>er</sup> Trimestre. Relations entre les lignes trigonométriques.

2<sup>e</sup> Tr. Formation et usage des tables. Equations trigonométriques.

3<sup>e</sup> Tr. Résolution des triangles.

4<sup>e</sup> Tr. Répétition de la trigonométrie.

Manuels: Bodson, Michaëlis et Martha.

Mr. Bodson.

---

**HISTOIRE. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Découverte de l'Amérique. Origine et propagation du protestantisme.

2<sup>e</sup> Tr. L'empire germanique jusqu'au traité de Westphalie.

3<sup>e</sup> Tr. La France, l'Espagne et l'Angleterre jusqu'au traité de Westphalie.

4. D. Die Staaten des nördlichen Europa bis zum westphälischen Frieden. Wiederholung.

Handbuch: Pütz. Hr. Schötter.

**Elementar-Physik. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Allgemeine Eigenschaften der Körper. Schwere. Gewicht. Schwerpunkt. Pendel. Bestimmung des Gewichtes. Wage. Gleichgewicht der tropfbar flüssigen Körper. Archimedisches Prinzip. Dichtigkeit der festen und der tropfbar flüssigen Körper.

2. D. Schwere der ausdehnbar flüssigen Körper. Barometer. Mariotte's Gesetz. Luftpumpe. Entstehung und Fortpflanzung des Schalles. Ausdehnbarkeit der Körper durch die Wärme. Thermometer.

3. D. Strahlende Wärme. Aenderung des Aggregatzustandes durch die Wärme. Latente Wärme. Spannkraft der Dämpfe. Dampfmaschine. Sieden. Destillation. Electricität. Elektrifirmaschine. Elektrophor. Leydner Flasche. Atmosphärische Electricität.

4. D. Magnete. Erdmagnetismus. Declination. Inclinatio. Methode, künstliche Magnete anzufertigen. Galvanische Säulen. Elektromagnete. Elektrische Telegraphie. Spiegelung, Brechung u. Dispersion des Lichtes.

Handbuch: Notions de physique par Boutelet de Monvel. Hr. Moris.

**Chemie. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Einleitung. Nomenclatur. Chemische Formeln.

2. D. Nichtmetalle und ihre Verbindungen.

3. D. Fortsetzung des Unterrichtes über die einfachen Körper und deren Verbindungen.

4. D. Allgemeines über die Metalle und die Salze.

Handbuch: Regnault. Hr. Reuter.

4<sup>o</sup> Tr. Les états du nord de l'Europe jusqu'au traité de Westphalie. Répétition.

Manuel: Pütz. Mr. Schoetter.

**PHYSIQUE ÉLÉMENTAIRE. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Propriétés générales des corps. Pesanteur. Poids. Centre de gravité. Pendule. Mesure des poids. Balance. Equilibre des liquides. Principe d'Archimède. Densité des corps solides et des corps liquides.

2<sup>o</sup> Tr. Pesanteur des gaz. Baromètre. Loi de Mariotte. Machine pneumatique. Production et propagation du son. Dilatabilité des corps par la chaleur. Thermomètres.

3<sup>o</sup> Tr. Chaleur rayonnante. Changement d'état des corps. Chaleur latente. Force élastique des vapeurs. Machines à vapeur. Ebullition. Distillation. Electricité. Machine électrique. Electrophore. Bouteille de Leyde. Electricité atmosphérique.

4<sup>o</sup> Tr. Aimants. Magnétisme terrestre. Déclinaison. Inclinaison. Procédés d'aimantation. Piles galvaniques. Electro-aimants. Télégraphes électriques. Réflexion, réfraction et dispersion de la lumière.

Manuel: Notions de physique par Boutelet de Monvel.

Mr. Moris.

**CHIMIE. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Introduction. Nomenclature. Notations et formules chimiques.

2<sup>o</sup> Tr. Les métalloïdes et leurs combinaisons.

3<sup>o</sup> Tr. Continuation de l'étude des corps simples et de leurs combinaisons.

4<sup>o</sup> Tr. Généralités sur les métaux et les sels.

Manuel: Regnault.

Mr. Reuter.

**Gewerbschule. — ÉCOLE INDUSTRIELLE.**



**V. Klasse der Gewerbschule. — V<sup>o</sup> Classe de l'école industrielle.**

Klassenlehrer: Hr. Martha. — Régent: Mr. MARTHA.

**Religion. 2 Stunden.**

**RELIGION. 2 heures.**

A) Katechismus. 1 St.

a) Catéchisme. 1 h.

1tes Quartal. Diozesankatechismus (2. Theil): vom Gewissen, von der Tugend und den Geboten Gottes überhaupt.

1<sup>er</sup> Trimestre. Catéchisme diocésain (2<sup>e</sup> partie): De la conscience, de la vertu et des commandements de Dieu en général.

2. D. Ausführliche Erklärung der zehn Gebote Gottes.

3. D. Von den Geboten der Kirche überhaupt.

4. D. Ausführliche Erklärung der Kirchengebote. Von der Sünde. Von der christlichen Vollkommenheit.

B) Biblische Geschichte. 1 St.

1tes Quartal. Die Urgeschichte. Die Zeit der Patriarchen.

2. D. Moses und die jüdische Gesetzgebung.

3. D. Die Zeit der Richter.

4. D. Die Einführung des Königthums unter den Israeliten, bis zur Theilung des Reiches.

Handbuch: Biblische Geschichte von N. Wies.

Fr. Müllendorff.

---

Deutsche Sprache. 5 Stunden.

A) Grammatik. 2 St.

1tes Quartal. Wiederholung der Orthographie, der Declination der Substantiva und Adjektiva.

2. D. Wortbildung und Conjugation der unregelmäßigen Verba.

3. u. 4. D. Pronomina und Numeralia.

Grammatik von Heyse.

B) Uebungen. 3 St.

Lesen, Erläutern und Deklamiren von Lesestücken aus Bone.

Schriftliche Aufsätze und Uebersetzungen aus dem Französischen in's Deutsche.

Fr. Sped.

---

Französische Sprache. 5 Stunden.

A) Grammatik. 2 St.

1tes Quartal: Das Verbum.

2. D. Adverb, Präposition, Conjunction, Interjection.

3. u. 4. D. Allgemeine Wiederholung. Grammatische Analyse.

Handbuch: Grammaire élémentaire de Poitevin.

B) Leseübungen und Uebersetzungen. 2 St.

2<sup>e</sup> Livre de lecture et Recueil d'exercices par Wolff.

C) Diktir-Uebungen und Uebersetzungen aus Bone. 1 St.

Wöchentlich drei schriftliche Arbeiten. Fr. Michel.

2<sup>o</sup> Tr. Explication détaillée du décalogue.

3<sup>o</sup> Tr. Des commandements de l'Église en général.

4<sup>o</sup> Tr. Explication détaillée des commandements de l'Église. Du péché. De la perfection chrétienne.

B) *Histoire sainte*. 1 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Les temps primitifs. Les patriarches.

2<sup>o</sup> Tr. Moïse et la législation mosaïque.

3<sup>o</sup> Tr. Histoire des juges.

4<sup>o</sup> Tr. Établissement de la royauté parmi le peuple hébreu, jusqu'au partage de la monarchie.

Manuel: N. Wies.

Mr. Mullendorff.

---

LANGUE ALLEMANDE. 8 heures.

A) *Grammaire*. 2 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Répétition des règles de l'orthographe, de la déclinaison des substantifs et des adjectifs.

2<sup>o</sup> Tr. Formation des mots. Conjugaison des verbes irréguliers.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> Tr. Pronoms et adjectifs numéraux.

*Grammaire de Heyse*.

B) *Exercices*. 3 h.

Explication et déclamation de morceaux choisis dans Bone.

Rédactions et exercices de traduction.

Mr. Speck.

---

LANGUE FRANÇAISE 3. heures.

A) *Grammaire*. 2 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Le verbe.

2<sup>o</sup> Tr. Adverbe, préposition, conjonction, interjection.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> Tr. Répétition générale. Analyse grammaticale.

Manuel: Grammaire élémentaire de Poitevin.

B) *Exercices de lecture et de traduction*. 2 h.

2<sup>o</sup> Livre de lecture et Recueil d'exercices par Wolff.

C) *Dictées et traductions* dans Bone. 1 h.

Trois devoirs par semaine.

Mr. Michel.



**Geographie. 2 Stunden.**

Ausführliche Geographie Europa's.  
1tes Quartal. Die Länder von West-Europa.  
2. D. Mittel- und Süd-Europa.  
3. D. Ost- und Nord-Europa.  
Handbuch: Kammerer.  
4. D. Wiederholung Das Großherzogthum Luxemburg.  
Fr. Gröbzig.

**Arithmetik. 5 Stunden.**

1tes Quartal. Einleitung. Ganze Zahlen. Anwendungen.  
2. D. Elementar-Eigenschaften der Zahlen. Gemeine Brüche. Anwendungen.  
3. D. Dezimalzahlen und metrisches System. Anwendungen.  
4. D. Regel de Tri; Gesellschaftsregel; Zinsen; Staatsrenten; Disconto; mittlere Verfallzeit; Commission; Gewinn und Verlust nach Prozenten; Tara; Mischungsregel; Wechselrechnung; Conto-Corrent; Verschiedene Numerations-Systeme; zahlreiche Anwendungen.  
Handbuch: Bodson, Michaëlis und Martha.  
Fr. Martha.

**Zeichnen. 5 Stunden.**

Freihand-Linearzeichnen.  
Zeichnen von Ornamenten. Fr. Fresaz.

**Buchhaltung. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Zweck der Buchhaltung. Einfache Buchhaltung. Die Handelsbücher. Von den Contos. Die Formeln. Erklärung der Handelsausdrücke. Abkürzungen. Uebungen in schriftlichen Geschäftsoperationen.  
2. D. Erklärung und Redaction der gewöhnlichsten Comptoirarbeiten. Fortgesetzte Uebungen.  
3. D. Redaktionen und Handels-Correspondenz. Handelspapiere. Fortgesetzte Uebungen.  
4. D. Fortgesetzte Erklärungen über Handelspapiere. Kaufmännische Arithmetik. Abschluß der schriftlichen Geschäftsoperationen. Saldos der Contos im Hauptbuche.  
Handbuch: Leclerq.  
Fr. Blaise.

**GÉOGRAPHIE. 2 heures.**

Géographie détaillée de l'Europe.  
1<sup>er</sup> Trimestre. L'Europe occidentale.  
2<sup>e</sup> Tr. L'Europe centrale et méridionale.  
3<sup>e</sup> Tr. L'Europe orientale et septentrionale.  
Manuel: Cammerer.  
4<sup>e</sup> Tr. Répétition. Le Grand-Duché de Luxembourg.  
Mr. Grævig.

**ARITHMÉTIQUE. 5 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Introduction. Calcul des nombres entiers et applications.  
2<sup>e</sup> Tr. Propriétés élémentaires des nombres et fractions ordinaires. Applications.  
3<sup>e</sup> Tr. Nombres décimaux et système métrique. Applications.  
4<sup>e</sup> Tr. Règle de trois; de société; questions d'intérêt; rentes sur l'état; escompte; de la réduction à l'échéance moyenne; des droits de commission etc.; profits et pertes p. %; tare; mélanges et alliages; change; compte courant et d'intérêts; différents systèmes de numération; nombreuses applications.  
Manuel: Bodson, Michaëlis et Martha.  
Mr. Martha.

**DESSIN. 5 heures.**

Dessin linéaire à vue.  
Dessin d'ornements. Mr. Fresaz.

**TENUE DES LIVRES. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. But de la tenue des livres. Tenue des livres en partie simple. Les livres de commerce. Des comptes. Des formules. Explication des termes commerciaux. Abréviations. Exercices par écrit d'opérations commerciales.  
2<sup>e</sup> Tr. Explication et rédaction des actes de commerce les plus usuels. Continuation des exercices.  
3<sup>e</sup> Tr. Rédactions et correspondances commerciales. Effets de commerce. Continuation des exercices.  
4<sup>e</sup> Tr. Continuation des explications relatives aux effets de commerce. Arithmétique pratique en usage dans les maisons de commerce. Clôture des opérations commerciales par écrit. Manière de solder les comptes au Grand-Livre.  
Manuel: Leclerq.  
Mr. Blaise.

**Calligraphie. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Schneiden der Feder. Anleitung, eine schöne Handschrift zu erlangen. Symmetrischer Abstand der Buchstaben und der Wörter. Lage der Schrift. Deutsche und französische Schreibübungen (große und mittlere Currentschrift).

2. Q. Verhältnis zwischen den großen Anfangsbuchstaben und den kleinen Buchstaben. Fortgesetzte Übungen (mittlere und feine Currentschrift).

3. Q. Grundzüge verschiedener Schriftarten, als: runde, geschobene, gothische Schrift u. Schreibübungen.

4. Q. Wiederholung der gegebenen Grundsätze. Abwechselnde Schreibübungen in der deutschen und französischen Currentschrift, in der runden, geschobenen, gothischen u. Schrift.

Nach den Schönschreibheften des Calligraphen Magnée.

Fr. Blaise.

**Solfeggien. 2 Stunden.**

1tes u. 2tes Quartal. Singübungen und musikalische Notenschrift. Dur-Tonleitern mit Kreuzen. Dur-Tonleitern mit Beenen. Von den Molltonleitern. Unterschied zwischen den Dur- und Molltonleitern. Verwandte Tonarten.

3. u. 4. Q. Übungen und Wiederholung des Vorhergehenden. Von der Zeitbewegung und den verschiedenen Vortragspausen. Zusammengesetzte Taktarten. Umkehrungen der Intervalle. Notenlesen und Singen im F-Schlüssel, an der Hand und an dem Notensystem.

Handbuch von A. de Garaudé.

Fr. Greyson.

**CALLIGRAPHIE. 2 heures.**

1<sup>re</sup> Trimestre. Taille de la plume. Règles à suivre pour acquérir une belle écriture. Distances symétriques des lettres et des mots. Pente de l'écriture.

Exercices d'écriture allem. et d'écriture française (grosse et moyenne expédiée).

2<sup>e</sup> Tr. Proportions des majuscules et des minuscules. Continuation des exercices (moyenne et fine expédiée).

3<sup>e</sup> Tr. Traits fondamentaux de divers caractères d'écriture: ronde, coulée, gothique etc. Exercices d'écriture.

4<sup>e</sup> Tr. Répétition des principes donnés. Exercices variés d'écriture: expédiée allem. et française, ronde, coulée, gothique etc.

D'après les cahiers du calligraphe Magnée.

Mr. Blaise.

**SOLFÈGE. 2 heures.**

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. Solfège et écriture musicale. Gammes majeures avec dièzes. Gammes majeures avec bémols. De la gamme mineure. Rapports entre les gammes majeures et les gammes mineures. Des tons relatifs.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Exercices avec répétition de ce qui précède. Du mouvement et des nuances. Des mesures composées. Des renversements et des intervalles. Lecture et solfège avec clef de Fa sur la main et sur la portée.

Manuel: A. de Garaudé.

Mr. Greyson.

**IV. Klasse der Gewerbschule. — IV. Classe de l'école industrielle.**

Klassenlehrer: Fr. Martha. — Régent: Mr. MARTHA.

**Religion. 2 Stunden.**

A) Katechismus. 1 Stunde.

1tes Quartal. Diozesankatechismus (dritter Theil): von der Gnade und dem Gebete.

2. Q. Von den Sakramenten überhaupt. Ausführliche Darstellung der vier ersten Sakramente.

**RELIGION. 2 heures.**

A) Catéchisme, 1 h.

1<sup>re</sup> Trimestre. Catéchisme diocésain (troisième partie): de la grâce et de la prière.

2<sup>e</sup> Tr. Des sacrements en général. Enseignement détaillé de la doctrine de l'Église sur les quatre premiers sacrements.

3. D. Ausführliche Darstellung der drei letzten Sacramente.

4. D. Von den kirchlichen Segnungen und den letzten Dingen des Menschen.

B) Biblische Geschichte. 1 St.

1tes u. 2tes Quartal. Von der Theilung des israelitischen Reiches bis zur babylonischen Gefangenschaft.

3. D. Von der babylonischen Gefangenschaft bis Christus.

4. D. Wiederholung des alten Testaments.

Handbuch: Biblische Geschichte von N. Wies.

Fr. Müllendorff.

Deutsche Sprache. 5 Stunden.

A) Freie Uebersetzung aus dem Französischen in's Deutsche.

1tes u. 2tes Quartal. Aus Wolff II. 3 St.

3. u. 4. D. Aus den Leçons de littérature von Noël u. Laplace. 2 St.

B) Lesen, Erklären und Declamiren ausgewählter Stücke. Synonymik. Aufsätze. Censur der Aufgaben.

Lesebuch: Bone.

C) Der Briefstyl in seiner besondern Anwendung auf die kaufmännische Correspondenz.

Nach den Heften des Lehrers. Fr. Souffe.

Französische Sprache. 5 Stunden.

A) Grammatik. 2 Stunden.

Syntaxis.

1tes Quartal. Das Hauptwort.

2. D. Das Geschlechtswort u. das Eigenschaftswort.

3. D. Die Bestimmungswörter und das persönliche Fürwort.

4. D. Die übrigen Fürwörter. Wiederholung.

Grammatik von Poitevin.

Wöchentlich eine Aufgabe über Grammatik.

B) Uebungen. 3 Stunden.

Lesen und Erklären von Stücken in Prosa oder in Versen. Vierteljährig 2 bis 3 Stücke.

Gedächtnisübungen. Diktate und Uebersetzungen.

Handbücher: 2. französische Lesebuch und Anleitung zum Uebersetzen aus dem Deutschen in's Französische, von Wolff. Luxemburg 1860.

Wöchentlich ein Aufsatz. Fr. Schaack.

3<sup>o</sup> Tr. Enseignement détaillé de la doctrine de l'Église sur les quatre premiers sacrements.

4<sup>o</sup> Tr. Des bénédictions de l'Église. Des fins dernières de l'homme.

B) Histoire sainte. 1 h.

1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> Tr. Depuis le partage de la monarchie jusqu'à la captivité de Babylone.

3<sup>o</sup> Tr. Depuis la captivité de Babylone jusqu'à Jésus-Christ.

4<sup>o</sup> Tr. Répétition de l'histoire de l'ancien testament. Manuel: N. Wies.

Mr. Mullendorff.

LANGUE ALLEMANDE. 3 heures.

A) Traduction libre du français en allemand.

1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> Trimestre. Dans le livre de lecture de Wolff 3 h.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> Tr. Dans les leçons de littérature de Noël et Laplace. 2 h.

B) Lecture, explication et déclamation de morceaux choisis. Synonymes. Compositions. Correction des devoirs.

Livre de lecture: Boné.

C) L'art épistolaire appliqué surtout à la correspondance commerciale, d'après les cahiers du professeur. Mr. Housse.

LANGUE FRANÇAISE. 3 heures.

A) Grammaire. 2 h.

Syntaxe.

1<sup>er</sup> Trimestre. Le substantif.

2<sup>o</sup> Tr. L'article et l'adjectif qualificatif.

3<sup>o</sup> Tr. Les adjectifs déterminatifs et le pronom personnel.

4<sup>o</sup> Tr. Les autres pronoms. Répétition.

Grammaire de Poitevin.

Un devoir de grammaire par semaine.

B) Exercices. 3 h.

Lecture et explication de morceaux en prose ou en vers. Deux ou trois morceaux par trimestre.

Exercices de mémoire. Dictées et traductions.

Mauuels: Livre de lecture française, 2<sup>o</sup> cours, et Recueil d'exercices de traduction de l'allemand en français par Wolff. Luxemburg 1860.

Une rédaction par semaine. Mr. Schaack.

**Geschichte und Geographie. 2 Stunden.**

**A) Geschichte.**

Die Hauptthatfachen aus der Geschichte.

1tes Quartal. Die Völker Asiens und Afrika's.

2. Q. Die Griechen.

3. u. 4. Q. Die Römer.

Handbuch: Welter, das Alterthum.

**B) Geographie.**

1tes Quartal. Asien.

2. Q. Afrika.

3. Q. Amerika.

4. Q. Australien Wiederholung.

Handbuch: Kammerer. Hr. Schütter.

**Mathematik. 7 Stunden.**

**A) Algebra. 3 Stunden.**

1tes Quartal. Einleitung. Die vier Species. Zerlegung in Factoren.

2. Q. Brüche. Einfache Gleichungen. Quadratwurzel der Zahlen und Polynomen. Quadratische Gleichungen mit einer Unbekannten.

3. Q. Diskussion der Gleichungen des 1ten Grades. Interpretation der negativen, unendlichen und unbestimmten Lösungen. Ungleichungen.

4. Q. Kubikwurzel. Diskussion der quadratischen Gleichung mit einer Unbekannten. Quadratische Gleichungen mit zwei Unbekannten. Wiederholung. Zahlreiche Uebungen.

**B) Geometrie. 4 Stunden.**

1tes Quartal. Erstes Buch.

2. Q. Zweites Buch.

3. Q. Drittes Buch.

4. Q. Viertes Buch.

Zahlreiche Sätze und Aufgaben.

Handbücher: Bodson, Michaëlis u. Martha.

Hr. Martha.

**Naturgeschichte. 2 Stunden.**

**Botanik.**

1tes Quartal. Elementarorgane der Pflanzen.

2. Q. Reproduktionsorgane.

3. Q. Classification nach dem Linne'schen Systeme und nach dem natürlichen Systeme. Studium einiger Pflanzen-Familien.

**HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. 2 heures.**

**A) Histoire.**

Les principaux événements de l'histoire.

1<sup>er</sup> Trimestre. Des peuples orientaux.

2<sup>e</sup> Tr. Des Grecs.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Des Romains.

Manuel: Welter. Histoire ancienne.

**B) Géographie.**

1<sup>er</sup> Trimestre. L'Asie.

2<sup>e</sup> Tr. L'Afrique.

3<sup>e</sup> Tr. L'Amérique.

4<sup>e</sup> Tr. L'Océanie. Répétition.

Manuel: Cammerer.

Mr. Schœtter.

**MATHÉMATIQUES. 7 heures.**

**A) Algèbre. 3 h.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Introduction. Les quatre opérations fondamentales. Décomposition en facteurs.

2<sup>e</sup> Tr. Fractions. Équations du 1<sup>er</sup> degré. Racine carrée des nombres et des polynomes. Équation du 2<sup>d</sup> degré à une inconnue.

3<sup>e</sup> Tr. Discussion des équations générales du 1<sup>er</sup> degré. Interprétation des solutions négatives, infinies ou indéterminées. Inégalités.

4<sup>e</sup> Tr. Extraction de la racine cubique. Discussion de l'équation du 2<sup>d</sup> degré à une inconnue. Équations du 2<sup>d</sup> degré à deux inconnues. Répétition. Nombreux exercices.

**A) Géométrie. 4 h.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Premier livre.

2<sup>e</sup> Tr. Deuxième livre.

3<sup>e</sup> Tr. Troisième livre.

4<sup>e</sup> Tr. Quatrième livre.

Nombreux théorèmes et problèmes.

Manuels: Bodson, Michaëlis et Martha.

Mr. Martha.

**HISTOIRE NATURELLE. 2 heures.**

**Botanique.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Organes élémentaires des plantes.

2<sup>e</sup> Tr. Organes de reproduction.

3<sup>e</sup> Tr. Classification d'après le système de Linné et d'après la méthode de Jussieu. Étude de quelques familles de plantes.

4. D. Fortsetzung des Studiums der Pflanzenfamilien.

Handbuch: Feste der Naturgeschichte von Milne Edwards, 2. Heft. Hr. v. Colnet d'Huart.

**Zeichnen. 5 Stunden.**

Geometrisches Zeichnen mit Lineal, Zirkel und Scala. Praktische Uebungen im Aufnehmen der Körper durch deren Projektionen, in verschiedenem Maßstabe. Hr. Freserz.

**Buchhaltung. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Doppelte Buchhaltung. Die fünf Haupt-Contos. Debet und Credit der Haupt- und der Personen-Contos. Buchung der Posten nach den Grundzügen der doppelten Buchhaltung. Uebungen in schriftlichen Geschäftsoperationen.

2. D. Comptoirarbeiten und Handelscorrespondenz. Handelspapiere. Fortgesetzte Uebungen.

3. D. Unterabtheilungen der Haupt-Contos. Participations-Contos. Handelsgesellschaften. Fortgesetzte Uebungen.

4. D. Fortgesetzte Handelscorrespondenz. Wechsel- und Arbitrage-Rechnung. Contocorrent- und Zinsenrechnung. Die Bilanzen. Abschluß der schriftlichen Geschäftsoperationen. Saldos der Contos im Hauptbuche. Aufstellung des Inventars.

Handbuch: Leclerq.

Hr. Blaise.

4<sup>e</sup> Tr. Continuation de l'étude des familles de plantes.

Manuel: Cahiers d'histoire naturelle par Milne Edwards, 2<sup>e</sup> cahier. Mr. de Colnet d'Huart.

**DESSIN. 5 heures.**

Dessin géométrique au moyen du compas, de l'échelle et de la règle. Exposé pratique pour représenter sur le papier des corps en plan et en élévation, par construction géométrique et à différentes échelles. Mr. Freserz.

**TENUE DES LIVRES. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Tenue des livres en partie double. Des cinq comptes généraux. Compte de capital. Du débit et du crédit, des comptes généraux et des comptes personnels. Rédaction des articles au journal en partie double et report au grand-livre. Exercices par écrit d'opérations commerciales.

2<sup>e</sup> Tr. Rédactions et correspondances commerciales. Effets de commerce. Continuation des exercices.

3<sup>e</sup> Tr. Subdivision des comptes généraux. Comptes en participation. Société commerciales. Continuation des exercices.

4<sup>e</sup> Tr. Suite de la correspondance commerciale. Changes et arbitrage. Comptes courants et d'intérêt. Des balances. Clôture des opérations commerciales par écrit. Soldes des comptes au grand-livre. Manière de dresser l'inventaire.

Manuel: Leclerq.

Mr. Blaise

### III. Klasse der Gewerbschule. — III<sup>e</sup> Classe de l'école industrielle.

Klassenlehrer: Hr. Martha. — Régent: Mr. MARTHA.

**Religion. 2 Stunden.**

1tes und 2tes Quartal. Der katholische Kultus nach dem Handbuche von Terklau. Einleitung. Von dem Kultus und den Kultusformen im Allgemeinen. Die kirchlichen Personen und ihre Verrichtungen. Die gottesdienstlichen Orte und Gebäude. Die kirchliche Kleidung. Die kirchlichen Geräthe. Die Ceremonien des hl. Messopfers.

**RELIGION. 2 heures.**

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. Le culte catholique d'après le manuel de Terklau. Introduction. Du culte et des formes du culte en général. Les personnes consacrées au culte et leurs fonctions. Les lieux et les édifices consacrés au culte. Les ornements sacerdotaux. Les ustensiles servant au culte. Les cérémonies du sacrifice de la messe.

3. u. 4. Q. Fortsetzung. Die Ceremonien der hl. Sacramente. Die Ceremonien der Einweihung von Kirchen, Altären etc. Der christliche Unterricht und seine verschiedenen Formen. Die kirchlichen Zeiten und ihre geschichtlichen Beziehungen.

Fr. Wies.

=====

**Deutsche Sprache. 4 Stunden.**

a) Die Stylistik, nach Beders Handbuch. Uebungen.

b) Erklären und Deklamiren gewählter Stücke aus dem Lesebuche von Pütz und Remacly.

c) Aufsätze, insbesondere über Gegenstände des praktischen Lebens.

d) Freies Uebersetzen ins Deutsche aus den « Leçons de littérature » von Noël und Laplace.

Fr. Housse.

=====

**Französische Sprache. 4 Stunden**

A) Grammatik. 2 St.

1tes Quartal. Die Satzergliederung. Die Syntax des Zeitwortes: Subjekt und Ergänzung.

2. Q. Gebrauch der Hülfzeitwörter, der Modi und Zeiten.

3. Q. Die Participien.

4. Q. Wiederholung.

Handbuch: Grammatik von Poitevin.

Wöchentlich eine Aufgabe.

B) Uebungen. 2 St.

Die Hauptregeln der Stylistik und Aufsätze in Prosa. Beschreibung. Briefstyl. Erklären und Memoriren von Lesebüchern, vierteljährig ein oder zwei Stücke. Erklärung und Gebrauch der technischen Ausdrücke. Diktirübungen.

Lesebuch von Noël und Laplace.

Monatlich zwei schriftliche Aufsätze.

Fr. Schaack.

=====

**Englische Sprache. 2 Stunden.**

A) Grammatik. 1 St.

Formlehre.

1tes Quartal. Artikel. Hauptwort. Beiwort. Zahlwort. Fürwort.

2. Q. Das regelmäßige und unregelmäßige Zeitwort.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Suite. Les cérémonies des saints sacrements. Les cérémonies de la consécration des églises, des autels etc. L'enseignement religieux et ses diverses formes. Les temps consacrés au culte et leurs rapports historiques.

Mr. Wies.

=====

**LANGUE ALLEMANDE. 4 heures.**

a) Les préceptes du style, d'après le manuel de Becker. Exercices.

b) Explication et déclamation de morceaux choisis dans le livre de lecture de Putz et Remacly.

c) Compositions, principalement sur des sujets usuels.

d) Traduction libre du français en allemand de morceaux choisis dans les leçons de littérature par Noël et Laplace.

Mr. Housse.

=====

**LANGUE FRANÇAISE. 4 heures.**

A) Grammaire. 2 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Analyse logique. Syntaxe du verbe: sujet et complément.

2<sup>e</sup> Tr. Emploi des auxiliaires, des modes et des temps.

3<sup>e</sup> Tr. Les participes.

4<sup>e</sup> Tr. Répétition.

Grammaire complète de Poitevin.

Un devoir de grammaire par semaine.

B) Exercices. 2 h.

Les principales règles du style et de la composition en prose. Descriptions. Style épistolaire. Dans chaque trimestre, lecture, explication et déclamation d'un ou de deux morceaux. Les termes techniques et usuels. Dictées.

Manuel: Noël et Laplace.

Une rédaction tous les quinze jours.

Mr. Schaack.

=====

**LANGUE ANGLAISE. 2 heures.**

A) Grammaire. 1 h.

Lexicologie.

1<sup>er</sup> Trimestre. L'article, le substantif, l'adjectif, les noms de nombre et le pronom.

2<sup>e</sup> Tr. Le verbe régulier et le verbe irrégulier.

3. D. Nebenwort. Vortwort. Bindewort. Empfindungswort.

4. D. Wiederholung.

Grammatik von Baskerville.

B) Lesen und Uebungen im Uebersetzen nach Kunde, 1ter Theil. 1 St. Hr. Strond.

---

**Geschichte. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Von dem Umsturze des weströmischen Reiches bis zu Karl dem Großen.

2. D. Von Karl dem Großen bis zu den Kreuzzügen.

3. D. Die Kreuzzüge bis zur Thronbesteigung Rudolfs von Habsburg.

4. D. Von Rudolf von Habsburg bis zum Ende des Mittelalters.

Handbuch: Pütz.

Hr. Schütter.

---

**Mathematik. 8 Stunden.**

A) Geometrie. 3 St.

1tes Quartal. 5tes Buch.

2. D. 6tes Buch.

3. D. 7tes und 8tes Buch.

B) Trigonometrie. 2 St.

1tes Quartal. Die Verhältnisse der trigonometrischen Linien. Berechnung der Tafeln und deren Anwendung. Trigonometrische Gleichungen.

2. D. Auflösung der Dreiecke. Sphärische Trigonometrie.

Geometrie und Trigonometrie.

4. D. Wiederholung der in den drei ersten Quartalen behandelten Gegenstände.

Handbuch: Bodson, Michaëlis und Martha.

Hr. Bodson.

C) Algebra 3 St.

1tes und 2tes Quartal. Rechnen mit Wurzelgrößen des  $n^{\text{ten}}$  Grades. Progressionen. Lehre von den Logarithmen mit ihrer Anwendung.

3. u. 4. D. Kettenbrüche. Unbestimmte Analysis. Combinationen. Der Newton'sche Satz. Unbestimmte Coefficienten; ihre Anwendung auf die Entwicklung der Funktionen in Reihen.

Handbuch: Bodson, Michaëlis und Martha.

Hr. Martha.

3<sup>o</sup> Tr. L'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

4<sup>o</sup> Tr. Répétition.

Grammaire de Baskerville.

B) *Lecture et exercices de traduction*, d'après Mundé, 1<sup>re</sup> partie. 1 h. Mr. Stronck.

---

**HISTOIRE. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à Charlemagne.

2<sup>o</sup> Tr. Depuis Charlemagne jusqu'aux croisades.

3<sup>o</sup> Tr. Les croisades jusqu'à l'avènement de Rodolphe de Habsbourg.

4<sup>o</sup> Tr. Depuis Rodolphe de Habsbourg jusqu'à la fin du moyen âge.

Manuel: Putz.

Mr. Schætter.

---

**MATHÉMATIQUES. 8 heures.**

A) *Géométrie*. 3 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Cinquième livre.

2<sup>o</sup> Tr. Sixième livre.

3<sup>o</sup> Tr. 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> livre.

B) *Trigonométrie*. 2 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Relation entre les lignes trigonométriques. Formation et usage des tables. Équations trigonométriques.

2<sup>o</sup> Tr. Résolution des triangles rectilignes. Trigonométrie sphérique.

*Géométrie et trigonométrie*.

4<sup>o</sup> Tr. Répétition des matières vues dans les trois premiers trimestres.

Manuel: Bodson, Michaëlis et Martha.

Mr. Bodson.

C) *Algèbre*. 3 heures.

1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> Trimestre. Calcul des radicaux en général. Progressions. Logarithmes avec applications.

3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> Tr. Fractions continues. Analyse indéterminée. Arrangements et combinaisons.

Binome de Newton. Coefficients indéterminés. Développement des fonctions en séries.

Manuel: Bodson, Michaëlis et Martha.

Mr. Martha.

**Statik. 2 Stunden.**

3tes und 4tes Quartal. Statik. Handbuch von Monge.  
Hr. Reuter.

**Naturgeschichte. 2 Stunden.**

**Zoologie.**

1tes Quartal. Ernährungsprozeß. Nervengerichtungen.

2. Q. Knochenystem. Sinneswerkzeuge.

3. Q. Zoologische Klassifikationen nach den Uebersichtstabellen von Achille Comte. Wirbelthiere.

4. Q. Ringelthiere, Weichthiere und Zoophyten.

Handbuch: Cahiers d'histoire naturelle par Milne Edwards, 1. Heft.

Hr. v. Colnet d'Huart.

**Zeichnen. 5 Stunden.**

Linearperspektive. Die architektonischen Ordnungen.  
Hr. Fresz.

**STATIQUE. 2 heures.**

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. La statique d'après Monge.  
Mr. Reuter.

**HISTOIRE NATURELLE. 2 heures.**

**Zoologie.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Fonctions de nutrition. Fonctions de relation.

2<sup>e</sup> Tr. Système osseux. Appareil des sensations.

3<sup>e</sup> Tr. Classifications zoologiques d'après les tableaux synoptiques publiés par Achille Comte. Vertébrés.

4<sup>e</sup> Tr. Annelés, mollusques, zoophytes.

Manuel: Cahiers d'histoire naturelle par Milne Edwards. 1<sup>er</sup> cahier.

Mr. de Colnet d'Huart.

**DESSIN, 5 heures.**

La perspective linéaire, et les différents ordres d'architecture.  
Mr. Fresz.

**II. Klasse der Gewerbschule. — II<sup>e</sup> Classe de l'école industrielle.**

Klassenlehrer: Hr. Reuter. — Régent: Mr. REUTER.

**Religion. 2 Stunden.**

(Gemeinschaftlich mit der ersten Klasse der Gewerbschule.)

**1tes Jahr.**

1tes und 2tes Quartal. Die Kirchengeschichte bis auf Konstantin den Großen.

3. u. 4. Q. Von Konstantin bis auf Karl den Großen.

**2tes Jahr.**

1tes u. 2tes Quartal. Von Karl dem Großen bis zum Concil von Trient.

3. u. 4. Q. Vom Concil von Trient bis heute.

Handbuch: Fessler.

Hr. Wies.

**RELIGION. 2 heures.**

(Cours combiné avec la 1<sup>re</sup> classe de l'école ind.)  
1<sup>re</sup> année.

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. L'histoire de l'église jusqu'à Constantin le Grand.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Depuis Constantin le Grand jusqu'à Charlemagne.

**2<sup>me</sup> année.**

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. Depuis Charlemagne jusqu'au concile de Trente.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Depuis le concile de Trente jusqu'à nos jours.

Manuel de Fessler.

Mr. Wies.

**Deutsche Sprache. 2 Stunden.**

A) 1tes und 2tes Quartal. Besondere Stylstil, nach Beder's Handbuch. 1. u. 2. Kap.

3. u. 4. Q. Allgemeine Grundsätze der deutschen Dicht- und Redekunst.

**LANGUE ALLEMANDE, 2 heures.**

A) 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. Les préceptes du style appliqués, d'après le Manuel de Becker, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> chap.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Principes généraux de la poésie et de la rhétorique allemandes.



B) Erklärung ausgewählter Schriftsteller. Declamation. Uebung in größern Aufsätzen, während des ganzen Jahres. Hr. Souffe.

---

**Französische Sprache. 2 Stunden.**

A) Grammatik. 1 St.

Syntaxis.

1tes Quartal. Wiederholung der Participien. Die Interpunktions-Lehre.

2. Q. Die unveränderlichen Redetheile.

3. Q. Die Sinnverwandtschaft der Wörter. Germanismen und fehlerhafte Ausdrücke.

4. Q. Grammatische Uebungen. Wiederholung.

Grammatik von Poitevin.

b) Stylübungen und Aufsätze. Declamation und Erklärung gewählter Stücke. 1 St.

Handbuch: Noël und Laplace. Monatlich zwei Aufsätze.

Hr. Neumann.

---

**Englische Sprache. 2 Stunden.**

A) Grammatik. 1 Stunde.

1tes Quartal. Wiederholung der Haupttheile der Formlehre.

2. Q. Syntaxis: Artikel. Hauptwort. Beiwort. Fürwort.

3. Q. Zeitwort. Nebenwort. Vorwort. Bindewort. Empfindungswort.

4. Q. Wiederholung der Hauptregeln der Syntaxis.

Sadler's Grammatik.

B) Uebungen im Lesen und Uebersetzen nach Ahn's Handbuch. 1. u. 2. Theil.

Uebersetzen aus dem Deutschen ins Englische nach Diktaten. 1 Stunde. Hr. Stronck.

---

**Geschichte. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Entdeckung Amerika's. Verbreitung des Protestantismus.

2. Q. Das deutsche Reich bis zum westphälischen Frieden.

3. Q. Frankreich, Spanien und England bis zum westphälischen Frieden.

B) *Explication d'auteurs choisis.* Déclamation. Exercices de composition d'une certaine étendue, pendant toute l'année. Mr. Housse.

---

**LANGUE FRANÇAISE 2 heures.**

A) Grammaire. 4 h.

Syntaxe.

1<sup>er</sup> Trimestre. Répétition des participes. La ponctuation.

2<sup>e</sup> Tr. Les mots invariables.

3<sup>e</sup> Tr. Synonymie des mots et locutions vicieuses.

4<sup>e</sup> Tr. Répétition générale et exercices syntaxiques.

B) *Exercices du style et de composition.*

Explication et déclamation de morceaux choisis dans Noël et Laplace. 4 h.

Une rédaction tous les quinze jours.

Mr. Neumann.

---

**LANGUE ANGLAISE. 2 heures.**

A) Grammaire. 4 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Répétition des parties les plus importantes de la lexicologie.

2<sup>e</sup> Tr. Syntaxe. Article. Substantif. Adjectif et pronom.

3<sup>e</sup> Tr. Verbe. Adverbe. Préposition. Conjonction. Interjection.

4<sup>e</sup> Tr. Répétition de la syntaxe.

Grammaire de Sadler.

B) *Exercices de lecture et de traduction*, d'après Ahn, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cours. Traduction de l'allemand en anglais d'après des dictées. 4 h.

Mr. Stronck.

---

**HISTOIRE. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Découverte de l'Amérique. Propagation du protestantisme.

2<sup>e</sup> Tr. L'empire germanique jusqu'au traité de Westphalie.

3<sup>e</sup> Tr. La France, l'Espagne et l'Angleterre jusqu'au traité de Westphalie.

4. D. Die Staaten des nördlichen Europa bis zum westphälischen Frieden.

Fr. Schütter.

**Analytische Geometrie. 2 Stunden.**

(Gemeinschaftlich für die Schüler der Gewerbschule und des Oberkursus.)

1tes Quartal. Darstellung der geometrischen Verter durch Gleichungen Konstruktion der Formeln. Veränderung der Coordinaten. Aufgaben über die gerade Linie.

2. D. Gleichungen des zweiten Grades mit zwei Variablen. Einfache Form dieser Gleichungen. Die Tangenten und die Asymptoten.

3. D. Eigenschaften der Ellipse, Hyperbel und Parabel.

4. D. Wiederholung der in den drei vorigen Quartalen behandelten Gegenstände.

Handbuch: Analytische Geometrie von Sonnet und Frontera.

Fr. Bodson.

**Darstellende Geometrie. 2 Stunden.**

(Gemeinschaftlich mit dem Oberkursus)

1tes Quartal. Die gerade Linie und die Ebene.

2. D. Drehung einer ebenen Figur, eines Körpers. Veränderung der Vertikalebene. Durchschnitt zweier Polyeder.

3. D. Linearperspektive. Isometrische Projektion.

4. D. Ebene Flächen, welche conische und cylindrische Flächen berühren.

Handbuch: Leroy.

Fr. Michaëlis.

**Mechanik. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Von der Bewegung der Körper.

2. D. Von den Kräften.

3. D. Wiederholung. Einfache Maschinen.

4. D. Die Wasserräder. Der Wind als bewegende Kraft. Lebende Wesen als bewegende Kraft. Dampfmaschinen.

Handbuch: Sonnet.

Fr. Reuter.

**Aufnahme von Plänen. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Einleitung. Verjüngte Maßstäbe. Von dem Ziehen und Ausstecken der geraden und der

4<sup>e</sup> Tr. Les états du nord de l'Europe jusqu'au traité de Westphalie.

Mr. Schoetter.

**GÉOMÉTRIE ANALYTIQUE 2 heures.**

(Cours commun avec le cours supérieur).

1<sup>er</sup> Trimestre. Représentation des lieux géométriques par des équations. Constructions des formules. Transformation des coordonnées. Problèmes sur la ligne droite.

2<sup>e</sup> Tr. Des équations du second degré à deux variables. Réduction de ces équations à la forme la plus simple. Des tangentes et des asymptotes.

3<sup>e</sup> Tr. Propriétés de l'ellipse, de l'hyperbole et de la parabole.

4<sup>e</sup> Tr. Répétition des matières vues dans les trois premiers trimestres.

Manuel: Éléments de géométrie analytique par Sonnet et Frontera.

Mr. Bodson.

**GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE. 2 heures.**

(Cours commun avec le cours supérieur).

1<sup>er</sup> Trimestre. Du plan et de la ligne droite.

2<sup>e</sup> Tr. Rabattements, rotations. Changement de ligne de terre. Intersections de polyèdres.

3<sup>e</sup> Tr. Perspective linéaire. Projections isométriques.

4<sup>e</sup> Tr. Plans tangents aux surfaces coniques et cylindriques.

Manuel: Leroy.

Mr. Michaëlis.

**MÉCANIQUE. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Du mouvement considéré indépendamment de ses causes.

2<sup>e</sup> Tr. Des forces

3<sup>e</sup> Tr. Répétition. Machines simples.

4<sup>e</sup> Tr. Roues hydrauliques. Le vent comme moteur. Des moteurs animés. Machines à vapeur.

Manuel: Sonnet.

Mr. Reuter.

**LEVÉE DES PLANS. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Introduction. Tracé des droites et des courbes. Mesure des lignes droites ou courbes.

krummen Linien. Von dem Ausmessen der Linien. Von dem Messen der Winkel (Meßtisch und Sextant; Graphometer; Pantometer; Theodolit; Bouffole; gradirter Sextant).

2. D. Von dem Errichten der Perpendikel (Kreuzscheibe; Octogon; Winkelspiegel, ic.). Von dem Ziehen der Parallellinien.

3. D. Von dem Messen unzugänglicher Distanzen und von dem Punktbestimmen: a) mit der Kette; b) mit dem Winkelspiegel; c) mit dem Meßtische; d) mit der Bouffole; e) mit den Winkelmessern überhaupt.

4. D. Aufnahme von Polygonen. Auftragen durch Coordinaten. Flächenberechnung. Vertheilen der Figuren: a) durch Zeichnen; b) durch Rechnen. Begrenzung. Von dem Niveliren. Uebungen auf dem Felde.

Nach den Heften des Lehrers.

Fr. Martha.

---

**Elementar-Physik. 2 Stunden.**

(S. Programm der I. Gymnasialklasse.)

Fr. Moris.

---

**Chemie.**

A) Allgemeine Chemie. 3 Stunden.

1tes Quartal. Einleitung. Nomenklatur. Formeln. Equivalente und deren Anwendung in der Chemie. Sauerstoff. Wasserstoff. Wasser. Stickstoff. Atmosphärische Luft.

2. D. Verbindungen des Stickstoffs mit dem Sauerstoffe und dem Wasserstoffe. Schwefel, Selenium, Tellur, Chlor, Brom, Jod, Fluor und deren Verbindungen.

3. D. Phosphor, Arsenik, Bor, Silicium, Kohlenstoff und deren Verbindungen.

4. D. Wiederholung. Allgemeines über die Metalle, deren Oxyde und die Salze.

Handbuch: Regnault.

B) Manipulation. 2 St.

Bereitung mehrerer Substanzen, welche in dem Kursus der allgemeinen Chemie besprochen wurden.

Nach den Heften des Professors.

Fr. Reuter.

Mesure des angles (planchette et sextant graphique; graphomètre; pantomètre, théodolite ou cercle répétiteur; boussole; sextant gradué).

2<sup>o</sup> Tr. Tracé des perpendiculaires (Équerre d'arpenteur; octogone; équerre à miroirs etc.). Tracé des parallèles.

3<sup>o</sup> Tr. Mesures des distances inaccessibles et détermination de points: a) avec la chaîne; b) l'équerre à miroirs; c) la planchette; d) la boussole; e) les goniomètres en général.

4<sup>o</sup> Tr. Levée de polygones. Rapporter par coordonnées. Évaluation des surfaces. Partage des figures: a) par le dessin; b) par le calcul. Des limites. Le nivellement. Exercices sur le terrain.

D'après les cahiers du professeur.

Mr. Martha.

---

**PHYSIQUE ÉLÉMENTAIRE. 2 heures**

(Voir le programme de la 1<sup>re</sup> classe du gymnase).

Mr. Moris.

---

**CHIMIE.**

A) Chimie générale. 3 heures.

1<sup>er</sup> Trimestre. Introduction. Nomenclature chimique. Notations et formules. Équivalents. Application des équivalents. Oxygène. Hydrogène. Eau. Azote. Air atmosphérique.

2<sup>o</sup> Tr. Les combinaisons de l'azote avec l'oxygène et l'hydrogène. Soufre, sélénium, tellure, chlore, brôme, iode, fluor et leurs combinaisons.

3<sup>o</sup> Tr. Phosphore, arsénic, bore, silicium, carbone et leurs combinaisons.

4<sup>o</sup> Tr. Répétition. Généralités sur les métaux, les oxydes métalliques et les sels.

Manuel: Regnault.

B) Manipulations. 2 heures.

Préparation de substances importantes étudiées dans le cours de chimie générale.

D'après les cahiers du professeur.

Mr. Reuter.

**Zeichnen. 3 Stunden.**

Schattenkonstruktion, Paviren, Luftperspektive.

Hr. Fresez.

**DESSIN. 3 heures.**

Études des ombres et du lavis. La perspective

Mr. Fresez.

**I. Klasse der Gewerbschule. — I<sup>re</sup> Classe de l'école industrielle.**

**Klassenlehrer: Hr. Moris. — Régent: Mr. MORIS.**

**Religion. 2 Stunden.**

**RELIGION. 2 heures.**

Gemeinschaftlich mit der II. Klasse der Gewerbschule.

Cours combiné avec la II<sup>me</sup> classe de l'école industrielle.

**Deutsche Sprache. 2 Stunden.**

**LANGUE ALLEMANDE. 2 heures.**

Mit dem Oberkursus vereint.

Cours combiné avec le cours supérieur.

**Französische Sprache. 2 Stunden.**

**LANGUE FRANÇAISE. 2 heures.**

A) Die Schwierigkeiten der französischen Sprache und der Satzlehre. 1 St.

1tes Quartal. Gallicismen, Sprichwörter, u. s. w.

2. Q. Schwierigkeiten beim Gebrauche der veränderlichen Redetheile.

3. Q. Schwierigkeiten beim Gebrauche der unveränderlichen Redetheile.

4. Q. Wiederholung.

B) Erklärung gewählter Stellen aus französischen Schriftstellern. Deklamation und Stylübungen.

A) *Les difficultés de la langue et de la syntaxe.* 1 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Gallicismes, expressions proverbiales.

2<sup>e</sup> Tr. Difficultés dans l'emploi des mots variables.

3<sup>e</sup> Tr. Difficultés dans l'emploi des mots invariables.

4<sup>e</sup> Tr. Répétition générale.

B) *Analyse* de passages choisis dans les auteurs français. Exercices de style et de composition. Déclamation.

Monatlich ein Aufsatz. 1 St.

Handbücher: Poitevin, Noël und Laplace.

Hr. Neumann.

Une rédaction par mois.

Manuels: Poitevin et Noël et Laplace.

Mr. Neumann.

**Englische Sprache. 2 Stunden.**

**LANGUE ANGLAISE. 2 heures.**

A) Grammatik und Erklärung von Autoren. 1 St.

Wiederholung der Hauptregeln der Syntaxis.

1tes u. 2tes Quartal. Shakespeare: Julius Cäsar, Ausg. v. Deluis.

3. u. 4. Q. Walter-Scott: Ivanhoë.

B) Uebungen.

Aufsätze und Uebersetzungen aus dem Deutschen in's Englische nach Diktaten. 1 St.

Hr. Stronck.

A) *Grammaire et explication d'auteurs.* 1 h.

Répétition des principales règles de la syntaxe.

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. Shakespeare: Jules-César, éd. Deluis.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Walter-Scott: Ivanhoë.

B) *Exercices.*

Rédactions et traductions de l'allemand en anglais d'après des dictées. 1 h.

Mr. Stronck.

**Geschichte. 3 Stunden.**

Gemeinschaftlich mit dem Oberkursus.

**Analytische Geometrie. 2 Stunden.**

(Gemeinschaftlich für die Schüler der Gewerbschule und der Oberkurse.)

1tes Quartal. Von den Polarcoordinaten. Discussion der Curven. Durchschnittspunkte der ebenen Curven und Interpolation.

2. Q. Analytische Geometrie des Raumes. Theorie der Projektionen. Von dem Punkte, der Linie und von der Fläche Transformation der Coordinate. Von der geraden Linie und der Ebene. Gleichungen des 2. Grades mit drei Variabeln.

3. Q. Ellipsoide, Hyperboloide, Paraboloid. Conische und cylindrische Flächen.

4. Q. Wiederholung der in den drei ersten Quartalen behandelten Gegenstände.

Handbuch: Analytische Geometrie von Sonnet und Frontera. Hr. Bodson.

**Darstellende Geometrie. 2 Stunden.**

(Gemeinschaftlich mit dem Oberkursus.)

1tes Quartal. Ebene Flächen, welche Umdrückungsflächen berühren.

2. Q. Ebene Schnitte in krumme Flächen.

3. Q. Durchschnitt zweier Flächen. Windschiefe Flächen.

4. Q. Anwendung auf Schatten und auf Steinchnitt.

Handbuch: Leroy. Hr. Michaëlis.

**Mineralogie. 2 Stunden.**

(Gemeinschaftlich mit dem Oberkursus.)

1tes Quartal. Einleitung Krystallographie. Physikalische Kennzeichen der Mineralien.

2. Q. Chemische Kennzeichen der Mineralien. Einteilung der Mineralien. Beschreibung der Mineralien nach der Sammlung.

3. Q. Beschreibung der Mineralien (Fortsetzung).

4. Q. Bestimmung von Mineralien.

Handbuch. Cours élémentaire de minéralogie par Beudant und: Tafeln zur Bestimmung der Mineralien von Kobell. Hr. Moris.

**HISTOIRE. 3 heures.**

Cours combiné avec le cours supérieur.

**GÉOMÉTRIE ANALYTIQUE. 2 heures.**

(Cours commun avec le cours supérieur.)

1<sup>er</sup> Trimestre. Des coordonnées polaires. Discussion des courbes planes et de l'interpolation.

2<sup>e</sup> Tr. Géométrie analytique à trois dimensions. Théories des projections. Représentation du point, des lignes et des surfaces. Transformations des coordonnées. De la ligne droite et du plan. Équations du second degré à trois variables.

3<sup>e</sup> Tr. Ellipsoide, hyperboloide et paraboloid. Surfaces coniques et cylindriques.

4<sup>e</sup> Tr. Répétition des matières vues dans les trois premiers trimestres.

Manuel: Éléments de géométrie analytique par Sonnet et Frontera. Mr. Bodson.

**GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE. 2 heures.**

(Cours commun avec le cours supérieur.)

1<sup>er</sup> Trimestre. Plans tangents aux surfaces de révolution.

2<sup>e</sup> Tr. Plans sécants dans les surfaces.

3<sup>e</sup> Tr. Intersection des surfaces entre elles. Surfaces gauches.

4<sup>e</sup> Tr. Applications aux ombres et à la coupe des pierres.

Manuel: Leroy. Mr. Michaëlis.

**MINÉRALOGIE. 2 heures.**

(Cours commun avec le cours supérieur.)

1<sup>er</sup> Trimestre. Introduction à la minéralogie. Cristallographie. Caractères physiques des minéraux.

2<sup>e</sup> Tr. Caractères chimiques des minéraux. Classification des minéraux. Description des minéraux d'après la collection.

3<sup>e</sup> Tr. Continuation de cette description.

4<sup>e</sup> Tr. Détermination de minéraux.

Manuels de Beudant et de Kobell.

Mr. Moris.

**Physikalische Geographie. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Vorläufige Begriffe über die Erdkugel. Gestaltung des Festlandes. Der tropfbar flüssige Theil der Erde oder das Wasser. Atmosphäre.

2. Q. Wärmeverhältnisse der Atmosphäre und der Erde. Erscheinungen, welche vorzugsweise von den Temperaturverhältnissen der Erde und der Atmosphäre abhängen.

3. Q. Erdmagnetismus. Atmosphärische Electricität. Optische Erscheinungen der Atmosphäre. Allgemeine Uebersicht des Baues der Erdrinde und der Lagerung der Gebirge, aus welchen sie zusammengesetzt ist.

4. Q. Kurze Beschreibung der Felsarten. Betrachtung der Gebirge in geognostischer und paläontologischer Hinsicht. Besonderes Studium der Gebirgsbildungen des Großherzogthums Luxemburg. Geognostische Excursionen.

Nach den Heften des Lehrers und dem Handbuch von Dr. Karl Sebastian Cornelius: Grundriß der physikalischen Geographie. Hr. Moris.

**Physik.**

(Gemeinschaftlich mit dem Oberkursus.)

A) Experimental-Physik. 5 St.

1tes Quartal. Materie oder Stoff, Kräfte und Bewegung. Schwere und Molecularanziehung. Tropfbar flüssige Körper. Ausdehnbar flüssige Körper. Akustik.

2. Q. Wärme.

3. Q. Licht und Magnetismus.

4. Q. Statische Electricität. Dynamische Electricität.

Nach dem Handbuch: *Traité élémentaire de physique expérimentale et appliquée et de météorologie* par A. Ganot, und den Heften des Lehrers.

B) Angewandte Physik. 3 St.

1tes Q. Verbrennungsprozeß und Brennstoffe. Ausströmen der comprimierten Gase. Bewegungen der warmen Luft.

2. Q. Schornsteine. Bewegungen der Luft, hervorgerufen durch Maschinen oder durch Dampfströme. Heerde. Verdampfung durch Kochen. Dampfheißel.

3. Q. Wasserstandszeiger. Manometer. Sicherheitsventile. Vorrichtungen, um den Kessel mit Wasser zu speisen. Vorrichtungen, um von dem Dampfe das

**GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Notions préliminaires sur le globe terrestre. Configuration de la terre ferme. La partie liquide de la terre ou l'eau. Atmosphère.

2<sup>e</sup> Tr. Température de l'atmosphère et de la terre. Phénomènes dépendant principalement de la température de la terre et de celle de l'atmosphère.

3<sup>e</sup> Tr. Magnétisme terrestre. Électricité atmosphérique. Phénomènes optiques de l'atmosphère. Aperçu général de la structure de l'écorce terrestre et de la disposition des terrains qui la composent.

4<sup>e</sup> Tr. Description sommaire des roches. Considération des terrains sous le rapport paléontologique. Étude spéciale des terrains du Grand-Duché de Luxembourg. Excursions géognostiques.

Manuel: Grundriß der physikalischen Geographie von Dr. Carl Sebastian Cornelius, et cahiers du professeur. Mr. Moris.

**PHYSIQUE.**

(Cours commun avec le cours supérieur.)

A) *Physique expérimentale.* 5 h.

1<sup>er</sup> Tr. Matière, forces et mouvement. Pesanteur, et attraction moléculaire. Des liquides. Des gaz. Acoustique.

2<sup>e</sup> Tr. Calorique.

3<sup>e</sup> Tr. Lumière et magnétisme.

4<sup>e</sup> Tr. Électricité statique. Électricité dynamique. Manuel: *Traité élémentaire de physique expérimentale et appliquée et de météorologie* par A. Ganot, et cahiers du professeur.

B) *Physique appliquée.* 3 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Combustion et combustibles. Ecoulement des gaz comprimés. Mouvement de l'air chaud.

2<sup>e</sup> Tr. Cheminées. Mouvements de l'air produits par des machines ou par des jets de vapeur. Foyers. Vaporisation. Chaudières.

3<sup>e</sup> Tr. Indicateurs de niveau. Manomètres. Soupapes de sûreté. Appareils d'alimentation. Appareils pour séparer de la vapeur l'eau qu'elle eu-

Wasser zu trennen, das er mit sich fortführt. Ausflußröhren des Dampfes. Ofen. Kessel der Schiffsdampfmaschinen. Kessel der Locomotiven. Explosion der Dampfkessel.

4. D. Direkte Heizung. Innere Kaminheizung. Ofenheizung. Luftheizung. Dampfheizung. Heißwasserheizung.

Handbuch: *Traité de la chaleur considérée dans ses applications* par E. Péclét. Hr. Moris.

### Chemie.

(Gemeinschaftlich mit dem Oberkursus.)

A) Allgemeine und analytische Chemie. 5 St.

1tes Quartal Kalium, Natrium, Ammonium, Barium, Strontium, Calcium, Magnesium, Aluminium, Mangan, Eisen. Verbindungen dieser Körper. Methode zum Erkennen und Unterscheiden derselben.

2. D. Chrom, Zink, Blei, Kupfer, Quecksilber, Silber, Antimon, Zinn, Gold, Platin und ihre Verbindungen. Methode zum Erkennen und Unterscheiden dieser Metalle.

3. D. Organische Chemie. Einleitung. Organische Analyse. Cellulose. Stärke. Dextrine. Gummiarten. Zuckerarten. Unorganische Analysen.

4. D. Weingährung. Alcohol. Die Aethylverbindungen. Verbindungen des Methyls und Amyls. Verschiedene wichtigere Säuren. Organische Salzbasen. Aetherische Oele. Harze. Fettarten. Animalische Stoffe. Unorganische Analysen.

Handbuch: Regnault und Hesse des Professors.

B) Angewandte Chemie. 2 Stunden.

1. D. Anwendung des Wasserstoffs, des Sauerstoffs, des Wassers, des Chlors. Chlorometrie. Chlorwasserstoffsäure. Schwefel. Schweflige Säure. Schwefelsäure.

2. D. Gasbeleuchtung. Bereitung der Potasche, der Soda, des Kalks und der Mörtel.

3. D. Fabrication irdener Waaren, des Glases und der Stärke.

traine. Tuyaux d'écoulement de la vapeur. Fourneaux. Chaudières des bateaux à vapeur. Chaudières des locomotives. Explosion des chaudières à vapeur.

4° Tr. Chauffage de l'air. Chauffage direct par la combustion. Chauffage de l'air des appartements par le rayonnement du combustible. Chauffage intérieur par les poêles. Calorifères à air chaud. Chauffage de l'air par la vapeur. Chauffage de l'air par des calorifères à eau chaude.

Manuel: *Traité de la chaleur considérée dans ses applications* par E. Péclét. Mr. Moris.

### CHIMIE.

(Cours commun avec le cours supérieur.)

A) *Chimie générale et analytique.* 3 h.

1<sup>er</sup> Trimestre. Potassium, sodium, ammonium, barium, strontium, calcium, magnesium, aluminium, manganèse, fer, et leurs combinaisons. Méthodes au moyen desquelles on reconnaît ces corps.

2° Tr. Chrome, zinc, plomb, cuivre, mercure, argent, antimoine, étain, or, platine et leurs combinaisons. Méthodes au moyen desquelles on reconnaît ces métaux.

3° Tr. Chimie organique. Introduction. Analyse organique. Principes immédiats. Cellulose. Amidon. Dextrine. Gommés. Sucres. Analyses inorganiques.

4° Tr. Fermentation alcoolique. Alcool. Ethers simples et éthers composés. Alcool méthylique et les combinaisons du méthyl. Alcool amylique et les combinaisons de l'amyl. Différents acides importants. Alcaloïdes. Huiles essentielles. Résines. Corps gras.

Matières animales. Analyses inorganiques.

Manuel de Regnault et cahiers du professeur.

B) *Chimie appliquée.* 2 h.

1<sup>er</sup> Trimestre Application de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'eau, du chlore. Chlorométrie. Acide chlorhydrique. Soufre. Acide sulfureux. Acide sulfurique.

2° Tr. Eclairage au gaz. Potasse. Soude. Chaux. Mortiers.

3° Tr. Poteries. Verres. Conservation du bois. Matières amylacées.

4. D. Bereitung des Zuders, des Branntweins und des Biers. Gerben der Häute. Fabrication des Leimes.

Nach den Heften des Professors.

Fr. Reuter.

Zeichnen. 5 Stunden.

Laviren der architektonischen und Maschinen-Zeichnungen.

Fr. Fresez.

4<sup>e</sup> Tr. Sacres. Alcool. Eau-de-vie. Bière. Tannage. Colle forte.

D'après les cahiers du professeur.

Mr. Reuter.

DESSIN. 5 heures.

Lavis de dessins de machines et de dessins d'architecture.

Mr. Fresez.

## Höhere Kurse. — COURS SUPÉRIEURS.

### A) Philosophie und Literatur. — A) Philosophie et lettres.

Klassenlehrer: Fr. Engling. — Régent: Mr. ENGLING.

Religion. 2 Stunden.

RELIGION. 2 heures.

1tes Quartal. Die christliche Moral nach dem Handbuche des Professors. Einleitung.

1<sup>er</sup> Trimestre. La morale chrétienne d'après le manuel du professeur. Introduction.

2. D. Von der Gestaltung des christlichen Lebens. a) Das christliche Leben als Einzelleben in dem dreifachen Verhältnisse des Menschen zu Gott, zu sich selbst und zum Nächsten.

2<sup>e</sup> Tr. La vie chrétienne en action. a) La vie chrétienne en tant que vie individuelle dans ses triples rapports de l'homme avec Dieu, soi-même et le prochain.

3. D. b) Das christliche Leben als ein Gesamt-leben in der Familie, in dem Staate und in der Kirche.

3<sup>e</sup> Tr. b) La vie chrétienne en tant que vie de communauté au sein de la famille, de l'État et de l'Église.

4. D. Die Führung des christlichen Lebens. Begründung, Fortsetzung und Vollendung des christlichen Lebens durch das beständige Zusammenwirken des Menschen und der göttlichen Gnade.

4<sup>e</sup> Tr. La vie chrétienne dans son développement successif. Les commencements, le développement et la perfection de la vie chrétienne en tant que résultat de l'action mutuelle de la grâce et de la liberté de l'homme.

Fr. Wies.

Mr. Wies.

Latetnische Sprache. 4 Stunden.

LANGUE LATINE. 4 heures.

1tes u. 2. Quartal. Tacitus, J. Agricola's vita. 2 St.

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. Tacite, vie d'Agricola. 2 h.

3. u. 4. D. Cicero de Oratore, ausgewählte Stellen; ausgewählte Oden aus Horaz. 2 St.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Cicero de Oratore, passages choisis. Odes choisies d'Horace. 2 h.

Ausgewählte Stücke aus «Flores e patribus et script. ecclesiae latinae selecti, Mechliniae.» 1 St. wöchentlich, die 4 Quartale hindurch.

Quelques morceaux choisis des «Flores e patr. et script. ecclesiae latinae selecti, Mechliniae.» 1 heure par semaine pendant toute l'année.

Fr. Müllendorff.

Mr. Mullendorff.

Die Choregie der Kirche. Archäologischer Kursus der vergleichenden Poesie. 1 St.

La chorégie de l'Église. Cours archéologique de poésie comparée 1 h.

Fr. Müller.

Mr. Muller.



**Griechische Sprache. 3 Stunden.**

Erklärung griechischer Schriftsteller (Uebersetzung ins Lateinische):

1tes Quartal. Plato's Kriton.

2. D. Ausgewählte Stellen aus Plato's Phädo.

3. u. 4. D. Antigone von Sophokles.

Alle vierzehn Tage eine Uebersetzung aus dem Lateinischen in's Griechische. 1 St. Hr. Wolff.

**Deutsche Sprache. 2 Stunden.**

a) Geschichte der deutschen Literatur, nach Hüppe's Handbuch und den Hefen des Lehrers. 1 St.

1tes u. 2tes Quartal. 3., 4. und 5. Periode.

3. u. 4. D. 6. und 7. Periode.

B) Kritische Erklärung ausgewählter Dichter. 1 St.

Abhandlungen und Vorträge. Hr. Housse.

**Französische Sprache. 2 Stunden.**

Geschichte der französischen Literatur, nach den Hefen des Professors.

1tes Quartal. Von der Entstehung der französischen Sprache bis zum 17. Jahrhundert.

2. u. 3. D. Das 17. Jahrhundert.

4. D. Das 18. Jahrhundert. Die Klassiker und die Romantiker. Wiederholung.

Aufsätze über besprochene literarische Gegenstände.

Hr. Neumann.

**Philosophie. 10 Stunden.**

1tes u. 2tes Quartal.

A) Logik, nach Ubaghs' Handbuch. 4 St.

B) Empirische Psychologie, nach den Hefen des Lehrers. 4 St.

C) Metaphysik. Fundamental-Philosophie, Ontologie und rationale Psychologie, nach Ubaghs' Handbüchern. 2 St.

3. u. 4. Quartal.

A) Moralphilosophie, nach Frint's Handbuch und den Hefen des Lehrers. 4 St.

B) Geschichte der Philosophie, nach Uschold's Handbuch. 4 St.

C) Metaphysik. Theodizee und Kosmologie, nach Ubaghs' Handbuch. 2 St. Hr. Engling.

**LANGUE GRECQUE. 3 heures.**

Explication d'auteurs (traduction en latin):

1<sup>er</sup> Trimestre. Criton de Platon.

2<sup>e</sup> Tr. Passages choisis du Phédon de Platon.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. L'Antigone de Sophocle.

Tous les quinze jours des exercices de traduction du latin en grec. 4 h. Mr. Wolff.

**LANGUE ALLEMANDE. 2 heures.**

A) Histoire de la littérature allemande, d'après le manuel de Huppe et les cahiers du professeur. 4 h.

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> périodes.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> périodes.

B) Explication critique de poètes choisis. 4 h.

Compositions et déclamations.

Mr. Housse.

**LANGUE FRANÇAISE 2 heures.**

Histoire de la littérature française étudiée dans ses principaux auteurs.

1<sup>er</sup> Trimestre. Depuis l'origine de la langue jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle.

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Tr. Le 17<sup>e</sup> siècle.

4<sup>e</sup> Tr. Le 18<sup>e</sup> siècle. La question des classiques et romantiques. Répétition.

Dans chaque trimestre une ou deux compositions sur des sujets littéraires traités dans le cours.

Mr. Neumann.

**PHILOSOPHIE. 10 heures.**

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre.

A) Logique, d'après le manuel d'Ubaghs. 4 h.

B) Psychologie empirique, d'après les cahiers du professeur. 4 h.

C) Métaphysique. Philosophie fondamentale, Ontologie et Psychologie rationnelle, d'après les manuels d'Ubaghs. 2 h.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr.

A) Philosophie morale, d'après le manuel de Frint et les cahiers du professeur. 4 h.

B) Histoire de la Philosophie, d'après le manuel d'Uschold. 4 h.

C) Métaphysique. Théodicée et Cosmologie d'après le manuel d'Ubaghs. 2 h. Mr. Engling.

### Geschichte.

A) Allgemeine Geschichte. 2 Stunden.

1tes Quartal. Die verschiedenen Staaten Europa's von dem westphälischen Frieden bis zum Ende des spanischen Erbfolgekrieges.

2. Q. Die europäischen Staaten bis zur ersten französischen Revolution.

3. Q. Die erste französische Revolution bis zur Gründung des Kaiserreiches unter Napoleon I.

4. Q. Das französische Kaiserthum bis zum Congresse zu Wien.

Handbuch: Püg.

B) Vaterländische Geschichte. 1 Stunde.

1tes Quartal. Das Luxemburger Land vor der Herrschaft der Römer. Die Eroberung desselben durch Cajus Julius Cäsar. Einwanderung und Herrschaft der Franken. Ursprung der Grafschaft Luxemburg und Erhebung derselben zu einem Herzogthume.

2. Q. Vereinigung des Herzogthums Luxemburg mit den burgundischen Staaten unter Philipp dem Guten. Regierung Karls V.

3. Q. Luxemburg bis zum Tode Philipps II. Westphälischer Frieden. Von dem Tode Karls II bis zum Tode der Königin Maria Theresia.

4. Q. Regierung Josephs II. Vereinigung des Herzogthums Luxemburg mit Frankreich. Luxemburg nach dem Friedensvertrage von 1815.

Nach den Heften des Professors.

Hr. Schütter.

Römische Alterthümer. 2 Stunden.

1tes u. 2. Quartal. Politische und bürgerliche Rechte der Römer. Staatsverwaltung. Gerichtswesen.

3. u. 4. Q. Staatshaushalt. Völkerrechtliche Beziehungen. Militärwesen. Religion. Privatleben.

Nach dem Handbuch von Bojesen und den Heften des Professors.

Hr. Schaack.

Griechische Alterthümer. 1 Stunde.

1tes u. 2tes Quartal. Griechenland in dem heroischen und in dem geschichtlichen Zeitalter. Form der Staatsverfassung in den vorzüglichsten Staaten. Staatsverwaltung. Gerichtswesen. Militärwesen. Staatshaushalt. Privatleben.

### HISTOIRE.

A) Histoire générale. 2 heures.

1<sup>er</sup> Trimestre. Les différents états de l'Europe depuis la paix de Westphalie jusqu'à la guerre de succession d'Espagne.

2<sup>e</sup> Tr. Les états de l'Europe jusqu'à la première révolution française.

3<sup>e</sup> Tr. La première révolution française jusqu'au premier empire.

4<sup>e</sup> Tr. Jusqu'au traité de Vienne.

Manuel: Putz.

B) Histoire nationale. 1 h.

1<sup>er</sup> Tr. Le pays de Luxembourg avant la domination romaine. Invasion de Jules-César. Période franque. Origine du comté de Luxembourg et son érection en duché.

2<sup>e</sup> Tr. Acquisition du duché de Luxembourg par Philippe-le-Bon. Règne de Charles-Quint.

3<sup>e</sup> Tr. Le Luxembourg jusqu'à la mort de Philippe II. Paix de Westphalie. Depuis la mort de Charles II jusqu'à celle de Marie-Thérèse.

4<sup>e</sup> Tr. Règne de Joseph II. Réunion du duché de Luxembourg à la France. Le Luxembourg depuis le traité de 1815.

D'après les cahiers du professeur.

Mr. Schœtter.

ANTIQUITÉS ROMAINES. 2 heures.

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. Droits civils et politiques des Romains. Organisation et administration de l'État. Organisation judiciaire.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Finances. Relations internationales. Organisation militaire. Religion. Vie privée.

D'après le manuel de Bojesen et les cahiers du professeur.

Mr. Schaack.

ANTIQUITÉS GRECQUES. 1 heure.

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. La Grèce homérique et la Grèce historique. Formes de gouvernement des principaux états. Organisation administrative, judiciaire et militaire. Finances. Vie privée.

3 u. 4. D. Völlerrechtliche Beziehungen. Conföderationen. Nationalfeste. Religion. Cultus. Orakel. Mysterien Colonien.

Hr. Wolff.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Tr. Relations internationales Confédérations. Fêtes nationales. Religion. Culte. Oracles. Mystères. Colonies.

Mr. Wolff.

**B) Wissenschaften. — B) Sciences.**

**Klassenlehrer: Hr. Moris. — Régent: Mr. MORIS.**

**Religion. 2 Stunden.**

Verbunden mit der Fakultät der Philosophie.

**RELIGION. 2 heures.**

Cours combiné avec la faculté des lettres.

**Analytische Geometrie. 2 Stunden.**

1tes Jahr. Gemeinschaftlich mit der zweiten Klasse der Gewerbschule.

2tes Jahr. Gemeinschaftlich mit der ersten Klasse der Gewerbschule

**GÉOMÉTRIE ANALYTIQUE. 2 heures.**

1<sup>re</sup> année. Cours commun avec la 2<sup>e</sup> classe de l'école industrielle.

2<sup>e</sup> année. Cours commun avec la 1<sup>re</sup> classe de l'école industrielle.

**Darstellende Geometrie. 2 Stunden.**

1tes Jahr. Gemeinschaftlich mit der zweiten Klasse der Gewerbschule.

2tes Jahr. Gemeinschaftlich mit der ersten Klasse der Gewerbschule.

**GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE. 2 heures.**

1<sup>re</sup> année. Cours commun avec la 2<sup>e</sup> classe de l'école industrielle.

2<sup>e</sup> année. Cours commun avec la 1<sup>re</sup> classe de l'école industrielle.

**Differential- und Integral-Rechnung 3 Stunden.**

(Den Schülern der 1. Klasse der Gewerbschule zugänglich.)

1tes Quartal. Differential-Quotient der Funktionen mit einer unabhängigen Größe.

2. D. Anwendung auf Analysis und Geometrie. Integration der rationalen Funktionen.

3. D. Integration von irrationalen und transcendenten Funktionen. Quadraturen und Cubaturen.

4. D. Differenziren der Funktionen mit mehreren unabhängigen Größen. Integration von Differential-Gleichungen.

Handbuch: Navier. Hr. Michaëlis.

**CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL. 3 heures.**

(Cours accessible aux élèves de la 1<sup>re</sup> classe de l'école industrielle.)

1<sup>er</sup> Trimestre. Dérivées des fonctions d'une variable.

2<sup>e</sup> Tr. Applications analytiques et applications géométriques. Intégrations des fonctions rationnelles.

3<sup>e</sup> Tr. Intégration des fonctions irrationnelles et des fonctions transcendentes Quadratures. Cubatures.

4<sup>e</sup> Tr. Différentiation des fonctions de plusieurs variables. Applications géométriques. Intégration des équations différentielles.

Manuel: Navier. Mr. Michaëlis.

**Höhere Algebra. 2 Stunden.**

(Den Schülern der 1. Klasse der Gewerbschule zugänglich.)

1tes u. 2tes Quartal. Allgemeine Theorie der Gleichungen.

3. D. Numerische Gleichungen. Elimination.

4. D. Theorie der imaginären Ausdrücke.

Handbuch: Mayer und Choquet. Hr. Michaëlis.

**ALGÈBRE SUPÉRIEURE. 2 heures.**

(Cours accessible aux élèves de la première classe de l'école industrielle.)

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Trimestre. Théorie générale des équations du n<sup>me</sup> degré à une inconnue.

3<sup>e</sup> Tr. Equations numériques. Elimination.

4<sup>e</sup> Tr. Théorie des imaginaires.

Manuel: Mayer et Choquet. Mr. Michaëlis.

**Astronomie. 2 Stunden.**

(Den Schülern der 1. Klasse der Gewerbschule zugänglich.)

1tes Quartal. Sphärische Trigonometrie als Vorkenntniß. Der gestirnte Himmel. Stellung der Himmelskörper. Gestirne. Aequator, Meridiane, Parallelkreise. Geographische Länge und Breite. Abplattung der Erde unter den Polen. Gestalt der Erde. Globen und Karten.

2. Q. Strahlenbrechung. Parallaxe. Scheinbare und elliptische Bewegung der Sonne. Drehung dieses Körpers.

3. Q. Ungleichheit der Tage und der Jahreszeiten. Lehre von dem Monde und den Finsternissen.

4. Q. Wiederholung.

Nach den Heften des Lehrers. Hr. Bodson.

**Zoologie. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Hauptbestandtheile des thierischen Körpers, und Verrichtungen der verschiedenen Organe.

2. Q. Nervensystem. Knorpelsystem. Muskeln.

3. Q. Klassifikation. Wirbeltiere.

4. Q. Ringelthiere, Weichtiere und Zoophyten.

Handbuch: Zoologie von Milne Edwards.

Hr. v. Colnet d'Huart.

**Mineralogie. 2 Stunden.**

Gemeinschaftlich mit der 1. Klasse der Gewerbschule.

**Physikalische Geographie. 2 Stunden.**

Gemeinschaftlich mit der 1. Klasse der Gewerbschule.

**Physiologie der Pflanzen. 2 Stunden.**

1tes Quartal. Allgemeine Eigenschaften der Pflanzen. Ernährungsorgane. Reproduktionsorgane.

2. Q. Ernährungsprozeß. Befruchtung.

**ASTRONOMIE 2 heures.**

(Cours accessible aux élèves de la première classe de l'école industrielle.)

1<sup>er</sup> Trimestre. Trigonométrie sphérique servant d'introduction à ce cours. Description de la sphère céleste. Détermination de la position des astres. Constellations. Equateur. Méridiens. Cercles parallèles terrestres. Détermination de la latitude et de la longitude d'un point terrestre. Aplatissement du globe. Forme et dimensions de la terre. Construction des globes artificiels et des cartes.

2<sup>e</sup> Tr. Réfraction astronomique. Parallaxes. Mouvement apparent du soleil. Mouvement elliptique et rotation du soleil.

3<sup>e</sup> Tr. Inégalité des jours et des saisons dans les différents lieux de la terre. Théorie de la lune. Eclipses.

4<sup>e</sup> Tr. Répétition des matières vues dans les 3 premiers trimestres.

Manuel: Cahiers du professeur. Mr. Bodson.

**ZOOLOGIE. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Composition générale des corps des animaux, et fonctions qu'exercent leurs divers organes.

2<sup>e</sup> Tr. Système nerveux. Système osseux. Muscles.

3<sup>e</sup> Tr. Classification. Études des vertébrés.

4<sup>e</sup> Tr. Animaux annelés, mollusques et zoophytes.

Manuel: Zoologie par Milne Edwards.

Mr. de Colnet d'Huart.

**MINÉRALOGIE. 2 heures.**

Cours commun avec la première classe de l'école industrielle.

**GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. 2 heures.**

Cours commun avec la 1<sup>re</sup> classe de l'école industrielle.

**PHYSIOLOGIE DES PLANTES. 2 heures.**

1<sup>er</sup> Trimestre. Caractères généraux des plantes. Organes de nutrition. Organes de reproduction.

2<sup>e</sup> Tr. Fonctions de nutrition. Fonctions de reproduction.

3. D. Klassifikation der Pflanzen. Elementarbegriffe über einige der wichtigsten Pflanzenfamilien.

4. D. Ausführliches Studium zweier Familien.

Handbuch: Botanik von Adrien de Jussieu.

Hr. v. Colnet d'Huart.

**Experimental-Physik.** 5 Stunden.

Gemeinschaftlich mit der 1. Klasse der Gewerbschule.

**Allgemeine und analytische Chemie.** 5 Stunden.

Gemeinschaftlich mit der 1. Klasse der Gewerbschule.

### **Wahl der Hülfssprache für jeden Lehrgegenstand.**

Der Unterricht folgender Gegenstände wird in deutscher Sprache erteilt:

Religion, deutsche Sprache, griechische Sprache, Geschichte und Geographie, Philosophie, römische und griechische Alterthümer.

Der Unterricht folgender Gegenstände wird in französischer Sprache erteilt:

Französische Sprache, Mathematik, Naturgeschichte, Physik, englische Sprache, Astronomie, Chemie, Buchhaltung und physikalische Geographie.

Der Unterricht der lateinischen Sprache geschieht in deutscher und französischer Sprache.

3° Tr. Classification des végétaux. Notions sur quelques unes des principales familles de plantes.

4° Tr. Étude plus approfondie de deux familles. Manuel: Botanique par Adrien de Jussieu.

Mr. de Colnet d'Huart.

**PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE.** 8 heures

Cours commun avec la 1<sup>re</sup> classe de l'école industr.

**CHIMIE GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE.** 8 heures.

Cours commun avec la 1<sup>re</sup> classe de l'école industr.

### **LANGUE VÉHICULAIRE pour chaque matière d'enseignement.**

La langue allemande est la langue véhiculaire pour les branches suivantes:

Religion, langue allemande, langue grecque, histoire et géographie, philosophie, antiquités romaines et antiquités grecques.

La langue française est employée pour l'enseignement des branches suivantes:

Langue française, mathématiques, histoire naturelle, physique, langue anglaise, astronomie, chimie, tenue des livres et géographie physique.

La langue allemande et la langue française sont employées comme langues véhiculaires pour l'enseignement de la langue latine.

### **Nicht verbindliche Kurse.**

#### **Zeichnen.**

Den Schülern der Vorbereitungs-klasse, des Gymnasiums und der höhern Kurse ist an allen Schultagen von 11 bis 12 und von 1 bis 2 Uhr die Zeichenschule zugänglich.

#### **Englische Sprache.**

Die Schüler der höhern Kurse, der 1ten und 2ten Klasse des Gymnasiums können den Unterricht in der

### **COURS FACULTATIFS.**

#### **DESSIN.**

L'école de dessin est ouverte aux élèves de la classe préparatoire, du gymnase et des cours supérieurs les jours de classe, de 11 heures à midi et de 1 heure à 2 heures.

#### **LANGUE ANGLAISE.**

Les élèves des cours supérieurs, de la première et de la deuxième classe du gymnase peuvent suivre

englischen Sprache mit den Schülern der Gewerbschule gemeinschaftlich besuchen. 2 Stunden wöchentlich.

---

**Vokal- und Instrumental-Musik.**

In Gemäßheit des Art. 2 des Reglements des philharmonischen Vereins am Athenäum können alle Schüler, welche die nothwendigen Kenntnisse besitzen, um sich am Orchester und an den Gesangsböden zu betheiligen, zu Mitgliedern des Vereins angenommen werden.

Der Verein enthält drei Abtheilungen:

Die Abtheilung für Gesang; wöchentlich zwei Proben.

Die Abtheilung für Symphonie; wöchentlich eine Probe.

Die Abtheilung für Harmonie; wöchentlich zwei Proben.

Die Mitglieder der letzten Abtheilung erhalten auch wöchentlich zweimal Unterricht auf Blase-Instrumenten.

---

**Turnen.**

Diejenigen Schüler, welche die Turnerschule besuchen, bilden sechs Abtheilungen, von denen eine jede wöchentlich zweimal Unterricht erhält.

---

**Silentium.**

Für die Vorbereitungsschule, die 4 untern Klassen des Gymnasiums und die 3 untern Klassen der Gewerbschule:

Im Sommersemester . . . 20 St.

Im Wintersemester . . . 14 St.

Art. 3 du règlement du 22 octobre 1851, sur la tenue des silences :

Les silences sont facultatifs pour les élèves des 2 classes supérieures du gymnase et du cours industriel, à la charge de faire leurs études chez eux, aux mêmes heures que celles fixées pour la tenue des silences à l'Athénée.

les leçons de langue anglaise avec les élèves de l'école industrielle. 2 heures par semaine.

---

**MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE.**

D'après l'art. 2 du règlement de la société philharmonique de l'Athénée tous les élèves qui possèdent les connaissances nécessaires pour faire leur partie à l'orchestre ou dans les chœurs, peuvent être reçus membres de cette société.

La société comprend trois sections, savoir :

La section de chant, ayant deux répétitions par semaine.

La section de symphonie, qui a une répétition par semaine.

La section d'harmonie, qui tient deux répétitions par semaine.

Les membres de cette dernière section suivent au besoin, deux fois par semaine, des cours d'instruments à vent.

---

**GYMNASTIQUE.**

Les élèves qui prennent des leçons de gymnastique, sont divisés en six sections; chaque section a deux leçons par semaine.

---

**SILENCE.**

Pour l'école préparatoire, les 4 classes inférieures du gymnase et les 3 classes inférieures de l'école industrielle :

Semestre d'été . . . 20 h.

• d'hiver. . . 14 h.



# PLANS D'ÉTUDES.

## CLASSE PRÉPARATOIRE.

OBJETS D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE D'HEURES.
Religion . . . . .	3. M. Mullendorff.
Allemand . . . . .	7. M. Speck.
Français . . . . .	7. M. Speck.
Arithmétique . . . . .	3. M. de Colnet d'Huart.
Géographie . . . . .	2. M. Grœvig.
Calligraphie . . . . .	3. M. Blaise.
Solfège . . . . .	2. M. Greyson.
<b>TOTAL . . .</b>	<b>27.</b>

## GYMNASE.

OBJETS D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE D'HEURES.					
	VI.	V.	IV.	III.	II.	I.
Religion . .	2 M. Wies.	2 M. Wies.	2 M. Wies.	2 M. Wies.	2 M. Wies.	2 M. Wies.
Allemand . .	4 M. Grœvig.	3 M. Michel.	2 M. Michel.	2 M. Housse.	2 M. Housse.	2 M. Housse.
Français . .	4 M. Stronck.	3 M. Neumann	2 M. Neumann	2 M. Neumann	2 M. Neumann.	2 M. Neumann.
Latin . . .	10 M. Stronck.	9 M. Grœvig.	9 M. Schaack.	9 M. Michel.	9 M. Namur.	9 M. Mullendorff.
Grec . . .	“	3 M. Namur.	4 M. Namur.	4 M. Wolff.	4 M. Wolff.	4 M. Wolff.
Mathémat. .	3 M. de Colnet d'Huart.	3 M. de Colnet d'Huart.	4 M. Michaëlis.	3 M. Michaëlis.	3 M. Bodson.	3 M. Bodson.
Hist. et Géog.	2 M. Grœvig.	2 M. Schœtter.	2 M. Schœtter.	2 M. Schœtter.	2 M. Schœtter.	2 M. Schœtter.
Hist. natur.	“	“	“	2 M. de Colnet d'Huart.	(I Sem. M. de Colnet 2) (II Sem. M. Moris	“
Physique . .	“	“	“	“	“	2 M. Moris.
Chimie . . .	“	“	“	“	“	2 M. Reuter.
Dessin . . .	“	2 M. Fresez.	2 M. Fresez.	2 M. Fresez.	“	“
Solfège . . .	2 M. Greyson.	“	“	“	“	“
<b>TOTAL . .</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>28</b>

# ÉCOLE INDUSTRIELLE.

OBJETS	N O M B R E  D ' H E U R E S .					PARTIE DES COURS supérieurs servant de complément à l'école industrielle.
	V.	IV.	III.	II.	I.	
D'ENSEIGNEMENT.						
Religion . . . . .	9. M. Kullendorf.	9. M. Kullendorf.	9. M. Vies.	9. M. Vies.	9. M. Vies. *)	
Allemand . . . . .	8. M. Speck.	8. M. Housse.	4. M. Housse.	9. M. Housse.	9. M. Housse. **)	
Français . . . . .	8. M. Michel.	8. M. Schack.	4. M. Schack.	9. M. Neumann.	9. M. Neumann.	
Anglais . . . . .	"	"	9. M. Stronch.	9. M. Stronch.	9. M. Stronch.	
Histoire et géographique.	9. M. Greavig.	9. M. Schetter.	9. M. Schetter.	9. M. Schetter.	8. M. Schetter. **)	
Arithmétique . . . . .	8. M. Martha.	"	"	"	"	
Algèbre . . . . .	"	8. M. Martha.	8. M. Martha.	"	"	
Géométrie . . . . .	"	4. M. Martha.	3. M. Bodson.	"	"	
Trigonométrie . . . . .	"	"	9. J. Sem. M. Bodson.	"	"	
Géométrie analytique.	"	"	"	9. M. Bodson.	9. M. Bodson.	4. Cours comb. avec les cours sup.
Géométrie descriptive.	"	"	"	9. M. Michaelis.	9. M. Michaelis.	4. id.
Algèbre supérieure . . . . .	"	"	"	"	"	9. M. Michaelis. id.
Calcul diff. et intégral.	"	"	"	"	"	9. M. Bodson. id.
Astronomie . . . . .	"	"	9. H. Sem. M. Reuter.	"	"	
Statique . . . . .	"	"	"	9. M. Reuter.	"	
Mécanique appliquée.	"	"	"	9. M. Martha.	"	
Levée des plans . . . . .	"	"	"	"	"	
Botanique . . . . .	"	9. M. de Cohn. d'Huart.	"	"	"	
Zoologie . . . . .	"	"	9. M. de Cohn. d'Huart	"	"	9. Cours comb. avec les cours sup.
Minéralogie . . . . .	"	"	"	"	"	9. id.
Géographie physique . . . . .	"	"	"	9. M. Morris.	"	8. id.
Physique élémentaire . . . . .	"	"	"	"	"	8. id.
Physique expérimentale	"	"	"	"	"	8. id.
Chimie générale . . . . .	"	"	"	8. M. Reuter.	8. M. Reuter.	8. id.
Manipulations chim.	"	"	"	9. M. Reuter.	"	
Chimie appliquée . . . . .	"	"	"	"	9. M. Reuter.	
Dessin . . . . .	8. M. Freser.	8. M. Freser.	8. M. Freser.	8. M. Freser. **)	8. M. Freser. **)	
Tenue des livres . . . . .	9. M. Blaise.	9. M. Blaise.	"	"	"	
Calligraphie . . . . .	9. M. Blaise.	"	"	"	"	
Solfège . . . . .	9. M. Greyson.	"	"	"	"	
Total . . . . .	30.	30.	39.	30.	39.	39

\*) Cours combiné avec la III<sup>e</sup> classe de l'école industrielle.

\*\*) Cours combinés avec le cours supérieur.

\*\*\*) Cours combiné avec les 3 classes inférieures.



## COURS SUPÉRIEURS.

L E T T R E S.			S C I E N C E S.		
Religion . . . . .	2 h.	M. Wies.	Religion . . . . .	2 h.	M. Wies (cours combiné).
Latin . . . . .	1	M. Muller.	Géométrie analytique . .	4	M. Bodson id.
	3	M. Mullendorff.	Géométrie descriptive . .	4	M. Michaëlis id.
Grec . . . . .	3	M. Wolf.	Calcul différentiel et intégral	3	M. Michaëlis.
Allemand . . . . .	2	M. Housse.	Algèbre supérieure . . .	2	M. Michaëlis.
Français . . . . .	2	M. Neumann.	Astronomie . . . . .	2	M. Bodson.
Philosophie . . . .	10	M. Engling.	Zoologie . . . . .	2 h. p. le 1. sem.	M. de Colnet d'Huart.
Antiquités romaines.	2	M. Schaack.	Minéralogie . . . . .	2	M. Moris (cours combiné).
Antiquités grecques.	4	M. Wolf.	Géographie physique . .	2	M. Moris id.
Histoire . . . . .	3	M. Schœtter.	Physiologie des plantes . .	2 h. p. le 2. sem.	M. de Colnet d'Huart.
			Physique expérimentale . .	5	M. Moris (cours comb).
			Chimie générale . . . . .	5	M. Reuter id.
			Dessin . . . . .	5	M. Fresez (cours comb. avec les cl. de l'école ind.
	29			40	

## NOMBRE DES HEURES ATTRIBUÉES

N O M S.	CLASSE PRÉPARATOIRE.	C O U R S E.					
		VI.	V.	IV.	III.	II.	I.
M. Muller, directeur . .	«	«	«	«	«	«	«
Bodson . . . . .	«	«	«	«	«	3 mathém.	3 mathém.
de Colnet d'Huart. . .	3 arith.	3 arith.	3 mathém.	«	2 hist. nat.	1 hist. nat.	«
Engling . . . . .	«	«	«	«	«	«	«
Fresez. . . . .	«	«	2 dessin.	2 dessin.	2 dessin.	«	«
Grœvig . . . . .	2 géogr.	4 allem. 2 géogr.	9 latin.	«	«	«	«
Housse . . . . .	«	«	«	«	2 allem.	2 allem.	2 allem.
Martha . . . . .	«	«	«	«	«	«	«
Michaëlis . . . . .	«	«	«	4 mathém.	3 mathém.	«	«
Michel . . . . .	«	«	3 allem.	2 allem.	9 latin.	«	«
Moris . . . . .	«	«	«	«	«	1 minéral.	2 physique .
Mullendorff . . . . .	3 religion.	«	«	«	«	«	9 latin.
Namur . . . . .	«	«	3 grec.	4 grec.	«	9 latin.	«
Neumann . . . . .	«	«	3 français.	2 français.	2 français.	2 français.	2 français.
Reuter . . . . .	«	«	«	«	«	«	2 chimie.
Schaack . . . . .	«	«	«	9 latin.	«	«	«
Schœtter . . . . .	«	«	2 hist. et géog.	2 hist. et géog.	2 hist. et géog.	2 hist. et géog.	2 hist. et géog.
Speck . . . . .	7 allem. 7 français.	«	«	«	«	«	«
Stronck . . . . .	«	10 latin. 4 français.	«	«	«	«	«
Wies . . . . .	«	2 religion.	2 religion.	2 religion.	2 religion.	2 religion.	2 religion.
Wolf . . . . .	«	«	«	«	4 grec.	4 grec.	4 grec.
Blaise . . . . .	3 calligr.	«	«	«	«	«	«
Greyson . . . . .	2 solfège.	2 solfège.	«	«	«	«	«

## A CHAQUE PROFESSEUR.

ÉCOLE INDUSTRIELLE.					COURS SUPÉRIEURS.		TOTAL.
V.	IV.	III.	II.	I.	Lettres.	Sciences.	
«	«	«	«	«	1 latin.	«	1
«	«	4 mathém.	2 mathém.	2 mathém.	«	2 astronomie. 2 math. comb.	16
«	2 botanique.	2 zoologie.	«	«	«	2 physiologie. 2 zoologie.	18
«	«	«	«	«	10 philosophie.	«	40
5 dessin.	5 dessin.	5 dessin.	5 dessin.	5 dessin.	«	«	15
2 géographie.	«	«	«	«	«	«	19
«	5 allemand	4 allemand.	2 allemand.	2 allem. <small>(comb. avec les cours sup.)</small>	2 allemand.	«	19
5 arithm.	7 mathém.	3 algèbre.	2 levée d. plans.	«	«	«	17
«	«	«	2 mathém.	2 mathém.	«	9 math. <small>(dont 4 combin.)</small>	16
5 français.	«	«	«	«	«	«	19
«	«	«	2 physique.	2 minéralogie. 8 physique. 2 géogr. phys.	«	2 minér. <small>(Cours combinés.)</small> 3 phys. 2 géog. ph.	17
2 religion.	2 religion.	«	«	«	3 latin.	«	19
«	«	«	«	«	«	«	16
«	«	«	2 français.	2 français.	2 français.	«	17
«	«	1 statique.	5 chimie. 2 mécanique.	7 chimie.	«	3 chim. <small>(Cours combinés.)</small>	17
«	5 français.	4 français.	«	«	2 ant. rom.	«	20
«	2 hist. et géog.	2 hist. et géog.	2 hist. et géogr.	3 hist. <small>(Cours comb. avec les cours sup.)</small>	3 histoire.	«	19
5 allemand.	«	«	«	«	«	«	19
«	«	2 anglais.	2 anglais.	2 anglais.	«	«	20
«	«	2 religion.	2 religion.	2 rel. <small>(combiné avec les cours sup.)</small>	2 religion.	«	18
«	«	«	«	«	1 ant. gr. 3 grec.	«	16
2 calligr.	2 ten. d. liv.	«	«	«	«	«	9
2 ten. d. liv.	«	«	«	«	«	«	4
2 solfège.	«	«	«	«	«	«	4

## RÉPARTITION

des heures de leçons obligatoires pour les élèves de l'Athénée.

HEURES.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
<b>CLASSE PRÉPARATOIRE.</b>					
8 9	Allemand M. Speck.	Calligraphie M. Blaise.	Calligraphie. M. Blaise.	Arithmétique. M de Colnet d'Huart.	Calligraphie. M. Blaise.
9 10	Allemand. M. Speck.	Arithmétique. M de Colnet d'Huart.	Religion. M. Mullendorff	Allemand. M. Speck.	Français. M. Speck.
10 11	Français. M. Speck.	Géographie. M Grævig.	Français. M. Speck.	Géographie. M. Grævig.	Allemand. M. Speck.
11 12	Solfège. M. Greyson.	.	Solfège. M. Greyson.	.	.
2 3	Français. M. Speck.	Français. M. Speck.	Allemand. M. Speck.	Allemand. M. Speck.	Français M. Speck.
3 4	Religion. M. Mullendorff.	Allemand. M. Speck.	Arithmétique. M. de Colnet d'Huart	Français. M. Speck.	Religion. M. Mullendorff.
<b>G Y M N A S E.</b>					
<b>VI<sup>e</sup> CLASSE.</b>					
8 9	Latin. M. Stronck.	Latin. M. Stronck.	Latin. M. Stronck	Latin. M. Stronck.	Latin. M. Stronck.
9 10	Latin. M. Stronck.	Géographie. M. Grævig.	Latin. M Stronck.	Latin. M. Stronck.	Allemand. M. Grævig
10 11	Arithmétique. M de Colnet d'Huart.	Latin. M. Stronck.	Allemand. M. Grævig.	Religion. M. Wies.	Arithmétique M. de Colnet d'Huart
11 12	.	Solfège. M. Greyson.	.	.	Solfège. M. Greyson.
2 3	Français. M. Stronck.	Religion. M. Wies.	Arithmétique M. de Colnet d'Haart.	Géographie. M. Grævig.	Français. M. Stronck.
3 4	Allemand. M. Grævig.	Français. M. Stronck.	Français. M. Stronck.	Allemand. M. Grævig.	Latin, M. Stronck.
<b>V<sup>e</sup> CLASSE.</b>					
8 9	Français. M. Neumann.	Latin. M. Grævig.	Latin. M. Grævig.	Latin M. Grævig.	Latin, M. Grævig.
9 10	Latin. M. Grævig.	Allemand. M. Michel.	Latin M. Grævig.	Latin. M. Grævig.	Grec. M. Namur.
10 11	Allemand. M. Michel.	Religion. M. Wies.	Mathématiques. M. de Colnet d'Huart.	Français. M. Neumann.	Religion. M Wies.
11 12	.	.	.	.	.
2 3	Latin. M. Grævig.	Latin. M. Grævig.	Histoire et géogr. M. Schætter.	Allemand. M. Michel.	Histoire et géogr. M. Schætter.
3 4	Grec. M. Namur.	Mathématiques. M. de Colnet d'Huart.	Grec, M. Namur.	Mathématiques. M. de Colnet d'Huart.	Français. M. Neumann.

HEURES.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
<b>IV° CLASSE.</b>					
8 9	Latin. M. Schaack.	Latin. M. Schaack.	Latin. M. Schaack.	Latin. M. Schaack.	Latin. M. Schaack.
9 10	Français. M. Neumann.	Mathématiques. M. Michaëlis.	Latin. M. Schaack.	Religion. M. Wics.	Mathématiques. M. Michaëlis.
10 11	Grec. M. Namur.	Allemand. M. Michel.	Histoire. M. Schœtter.	Grec. M. Namur.	Allemand. M. Michel.
11 12	.	.	.	.	.
2 3	Latin. M. Schaack.	Latin. M. Schaack.	Français. M. Neumann.	Mathématiques. M. Michaëlis.	Latin. M. Schaack.
3 4	Religion. M. Wics.	Grec. M. Namur.	Mathématiques. M. Michaëlis.	Histoire. M. Schœtter.	Grec. M. Namur.
<b>III° CLASSE.</b>					
8 9	Grec. M. Wolff.	Latin. M. Michel.	Latin. M. Michel.	Histoire. M. Schœtter.	Latin. M. Michel.
9 10	Latin. M. Michel.	Religion. M. Wics.	Grec. M. Wolff.	Latin. M. Michel.	Religion. M. Wics.
10 11	Français. M. Neumann.	Mathématiques. M. Michaëlis.	Français. M. Neumann.	Mathématiques. M. Michaëlis.	Mathématiques. M. Michaëlis.
11 12	.	.	Histoire naturelle. M. de Colnet d'Huart.	.	.
2 3	Latin. M. Michel.	Histoire. M. Schœtter.	Latin. M. Michel.	Allemand. M. Housse.	Latin. M. Michel.
3 4	Histoire naturelle. M. de Colnet d'Huart.	Latin. M. Michel.	Allemand. M. Housse.	Grec. M. Wolff.	Grec. M. Wolff.
<b>II° CLASSE.</b>					
8 9	Latin. M. Namur.	Latin. M. Namur.	Mathématiques. M. Bodson.	Latin. M. Namur.	Latin. M. Namur.
9 10	Latin. M. Namur.	Latin. M. Namur.	Latin. M. Namur.	Latin. M. Namur.	Allemand. M. Housse.
10 11	Mathématiques. M. Bodson.	Français. M. Neumann.	Latin. M. Namur.	Histoire naturelle. M. Moris. M. de Colnet d'Huart.	Grec. M. Wolff.
11 12	.	Allemand. M. Housse.	.	.	.
2 3	Histoire. M. Schœtter.	Histoire naturelle. M. Moris. M. de Colnet d'Huart.	Religion. M. Wics.	Mathématiques. M. Bodson.	Français. M. Neumann.
3 4	Grec. M. Wolff.	Grec. M. Wolff.	Grec. M. Wolff.	Religion. M. Wics.	Histoire. M. Schœtter.

HEURES.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
<b>I<sup>o</sup> CLASSE</b>					
8 9	Latin. M. Mullendorff.	Latin. M. Mullendorff.	Latin. M. Mullendorff.	Latin. M. Mullenborff.	Latin. M. Mullendorff.
9 10	Religion. M. Wies.	Grec. M. Wolff	Religion. M. Wies.	Français. M. Neumann.	Grec. M. Wolff.
10 11	Grec. M. Wolff.	Mathématiques. M. Bodson.	Mathématiques M. Bodson.	Grec. M. Wolff.	Mathématiques. M. Bodson.
11 12	Histoire. M. Schætter.	Chimie. M. Reuter.	Allemand. M. Housse.	.	.
2 3	Latin. M. Mullendorff.	Français. M. Neumann.	Latin. M. Mullendorff.	Latin. M. Mullendorff.	Latin. M. Mullendorff.
3 4	Physique. M. Moris.	Allemand. M. Housse.	Histoire. M. Schætter.	Physique. M. Moris.	Chimie. M. Reuter.
<b>ÉCOLE INDUSTRIELLE.</b>					
<b>V<sup>o</sup> CLASSE.</b>					
8 9	Français. M. Michel.	Allemand. M. Speck.	Allemand. M. Speck.	Allemand. M. Speck.	Allemand. M. Speck.
9 10	Arithmétique. M. Martha.	Arithmétique. M. Martha.	Français. M. Michel.	Arithmétique. M. Martha.	Arithmétique. M. Martha.
10 11	Géographie M. Grœvig.	Dessin. M. Fresez.	Dessin. M. Fresez.	Français. M. Michel.	Dessin. M. Fresez.
11 12	Dessin. M. Fresez.	Solfège. M. Greyson.	Géographie M. Grœvig.	Dessin. M. Fresez.	Solfège. M. Greyson.
2 3	Calligraphie. M. Blaise.	Religion. M. Mullendorff.	Arithmétique. M. Martha.	Calligraphie. M. Blaise.	Tenue des livres. M. Blaise.
3 4	Allemand. M. Speck.	Tenue des livres. M. Blaise.	Religion M. Mullendorff.	Français. M. Michel.	Français. M. Michel.
<b>IV<sup>o</sup> CLASSE.</b>					
8 9	Mathématiques. M. Martha.	Mathématiques. M. Martha.	Mathématiques. M. Martha.	Mathématiques. M. Martha.	Mathématiques. M. Martha.
9 10	Allemand. M. Housse.	Français. M. Schaack.	Allemand. M. Housse.	Français. M. Schaack.	Français. M. Schaack
10 11	Histoire et Géogr M. Schætter.	Tenue des livres M. Blaise.	Religion. M. Mullendorff.	Histoire et Géogr. M. Schætter.	Dessin. M. Fresez.
11 12	Dessin. M. Fresez.	Dessin. M. Fresez.	Dessin. M. Fresez.	Dessin M. Fresez.	Religion. M. Mullendorff.
2 3	Botanique. M. de Colnet d'Huart	Allemand. M. Housse.	Français M. Schaack.	Botanique. M. de Colnet d'Huart.	Mathématiques. M. Martha.
3 4	Français. M. Schaack.	Mathématiques. M. Martha.	Tenue des livres. M. Blaise.	Allemand. M. Housse.	Allemand. M. Housse.

HEURES.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
<b>III<sup>e</sup> CLASSE.</b>					
8 9	Religion. M. Wics.	Allemand. M. Housse.	Histoire. M. Schötter.	Religion. M. Wics.	Histoire. M. Schötter.
9 10	Français. M. Schaack.	Géométrie. M. Bodson.	Trigonométrie. M. Bodson. Statique. M. Reuter.	Allemand M. Housse.	Géométrie. M. Bodson.
10 11	Dessin. M. Frescz.	Dessin. M. Frescz.	Dessin. M. Frescz.	Dessin. M. Frescz.	Dessin. M. Frescz.
11 12	Allemand. M. Housse.	Zoologie. M. de Colnet d'Huart.	Algèbre. M. Martha.	.	Zoologie. M. de Colnet d'Huart.
2 3	Trigonométrie. M. Bodson. Statique. M. Reuter.	Anglais. M. Stronck.	Géométrie. M. Bodson.	Anglais. M. Stronck.	Allemand. M. Housse.
3 4	Algèbre. M. Martha.	Français. M. Schaack.	Français. M. Schaack.	Algèbre. M. Martha.	Français. M. Schaack.
<b>II<sup>e</sup> CLASSE.</b>					
8 9	Chimie. M. Reuter.	Français. M. Neumann.	Allemand. M. Housse.	Français. M. Neumann.	Allemand. M. Housse.
9 10	Géométrie descript. M. Michaëlis.	Physique. M. Moris.	Géométrie descript. M. Michaëlis.	Chimie. M. Reuter.	Physique. M. Moris.
10 11	Dessin. M. Frescz.	Dessin M. Frescz.	Religion. M. Wics.	Dessin M. Frescz.	Dessin. M. Frescz.
11 12	Mécanique. M. Reuter.	Histoire. M. Schötter	Dessin. M. Frescz.	Mécanique. M. Reuter.	Chimie. M. Reuter
2 3	Religion. M. Wics.	Géométrie analyt. M. Bodson.	Chimie. M. Reuter.	Histoire M. Schötter.	Géométrie analyt M. Bodson
3 4	Anglais. M. Stronck.	Chimie. M. Reuter.	Levée des plans. M. Martha.	Anglais. M. Stronck.	Levée des plans M. Martha.
<b>I<sup>re</sup> CLASSE.</b>					
8 9	Calcul différentiel. M. Michaëlis. Allemand, M. Housse.	Géographie phys. M. Moris.	Calcul différentiel. M. Michaëlis.	Calcul différentiel. M. Michaëlis. Allemand, M. Housse.	Géographie phys. M. Moris.
9 10	Géométrie analyt. M. Bodson.	Chimie appliquée. M. Reuter.	Physique appliquée. M. Moris.	Géométrie analyt. M. Bodson.	Chimie générale M. Reuter.
10 11	Anglais. M. Stronck.	Chimie générale. M. Reuter.	Chimie générale. M. Reuter.	Chimie appliquée. M. Reuter. Anglais. M. Stronck.	Français M. Neumann.
11 12	Physique expérim. M. Moris.	Physique expérim. M. Moris.	Physique expérim. M. Moris.	Physique expérim. M. Moris.	Physique expérim. M. Moris
2 3	Minéralogie M. Moris.	Géométrie descript. M. Michaëlis.	Minéralogie. M. Moris.	.	Géométrie descript. M. Michaëlis.
3 4	Chimie générale. M. Reuter.	Physique appliquée. M. Moris.	Français. M. Neumann.	Chimie générale. M. Reuter.	Physique appliquée. M. Moris.

HEURES	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
<b>COURS SUPÉRIEURS.</b>					
<b>LETTRES.</b>					
8 9	Allemand. M. Housse.	Histoire. M. Schuetter.	Religion. M. Wics.	Allemand. M. Housse.	Religion. M. Wics.
9 10	Grec. M. Wolff.	Latin. M. Mullendorff.	Français. M. Neumann.	Grec. M. Wolff.	Français. M. Neumann.
10 11	Antiquités romaines. M. Schaack.	Antiquités grecques. M. Wolff.	Grec. M. Wolff.	Antiquités romaines. M. Schaack.	Histoire. M. Schuetter.
11 12	Latin. M. Mullendorff.	Latin. M. Muller.	Histoire. M. Schuetter.	Latin. M. Mullendorff.	.
2 3	Philosophie. M. Engling.	Philosophie. M. Engling.	Philosophie. M. Engling.	Philosophie. M. Engling.	Philosophie. M. Engling.
3 4	Philosophie. M. Engling.	Philosophie. M. Engling.	Philosophie. M. Engling.	Philosophie. M. Engling.	Philosophie. M. Engling.
<b>SCIENCES.</b>					
8 9	Calcul différent. 1. M. Michaëlis.	Géographie phys. 1. M. Moris.	Calcul différent. 1. M. Michaëlis.	Calcul différent. 1. M. Michaëlis.	Géographie phys. 1. M. Moris.
		Algèbre supérieure M. Michaëlis.			Algèbre supérieure. M. Michaëlis.
9 10	Géométrie analyt. 1. M. Bodson.	Chimie appliquée 1. M. Reuter.	Géométrie descr. 2. M. Michaëlis.	Géométrie analyt. 1. M. Bodson.	Chimie générale 1. M. Reuter.
	Géométrie descr. 2. M. Michaëlis.		Histoire naturelle. M. de Colnet d'Huart.	Histoire naturelle. M. de Colnet d'Huart.	
10 11	.	Chimie générale. 1. M. Reuter.	Chimie générale 1. M. Reuter.	Chimie appliquée. 1. M. Reuter.	.
11 12	Physique expér. 1. M. Moris.	Physique expér. 1. M. Moris.	Physique expér. 1. M. Moris.	Physique expér. 1. M. Moris.	Physique expér. 1. M. Moris.
2 3	Minéralogie 1. M. Moris.	Géométrie descr. 1. M. Michaëlis.	Minéralogie 1. M. Moris.	.	Géométrie descr. 1. M. Michaëlis.
		Géométrie analyt. 2. M. Bodson.			Géométrie analyt. 2. M. Bodson.
3 4	Chimie générale 1. M. Reuter.	.	Levée des plans 2. M. Martha.	Chimie générale 1. M. Reuter.	Levée des plans 2. M. Martha.

Combinés en partie avec la 1<sup>re</sup> ou la 2<sup>e</sup> industrielle.



# Chronik der Anstalt.

## CHRONIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT.



### A) Verfügungen der Verwaltung.

Durch Beschluß des Herrn Staatsministers vom 29. Juli 1859 wurde der Unterricht im Zeichnen für die Schüler der 5. 4. u. 3. Gymnastikklasse während des Schuljahrs 1859—60 zu einem verbindlichen Lehrcurse erklärt.

Ein Königl.-Großherzogl. Beschluß vom 4. November 1859 ernennt die Mitglieder des Curatoriums für den Zeitraum von 5 Jahren. Wieder ernannt wurden die Herren

Mersch, Ingenieur der öffentlichen Bauten;  
Kausch, Direktor des Enregistrement und der Domänen;  
Föhr, Präses des Seminars;  
Mersch-Faber, Mitglied des Staatsraths, und  
Servais, Obergerichtsrath.

Im Staatsbudget für das Jahr 1860 wurden folgende Summen für die innern Bedürfnisse des Athénées ausgeworfen:

1° Für das chemische Laboratorium . . .	1400 Fr.
2° „ das physikalische Cabinet . . .	1000 „
3° „ die Bibliothek . . . . .	1300 „
4° „ mathematische Instrumente . . .	150 „
5° „ die Zeichenschule . . . . .	200 „
6° „ geographische und historische Karten	150 „
7° „ das naturhistorische Cabinet . .	300 „
8° „ Preise und Medaillen . . . . .	1000 „

Auch hatte das Staatsbudget für 1860 eine Summe von 350 Franken zu Subsidien für dürftige Schüler des Athénées bewilligt, deren Vertheilung der Herr Staatsminister durch Beschluß vom 24. Dezember 1859 näher bestimmt hat.

Durch Beschluß vom 12. April 1860 hat der Herr Staatsminister der philharmonischen Gesellschaft des Athénées ein Subsid von 300 Franken bewilligt.

### A) Décisions de l'Administration.

Par arrêté du 29 juillet 1859 M<sup>r</sup> le Ministre d'État a déclaré le cours de dessin obligatoire pour les élèves de la 3<sup>me</sup>, de la 4<sup>me</sup> et de la 5<sup>me</sup> classe du gymnase pendant l'année scolaire 1859—60.

Arrêté R.-G.-D. du 4 novembre 1859 portant renouvellement de la commission des curateurs pour le terme de cinq ans; ont été renommés Messieurs

Mersch, ingénieur des travaux publics;  
Rausch, directeur de l'enregistrement et des domaines;  
Föhr, président du Séminaire;  
Mersch-Faber, membre du Conseil d'État, et  
Servais, conseiller à la Cour supérieure de justice.

Les sommes suivantes ont été allouées au budget de l'État de 1860 pour le service intérieur de l'Athénée:

1° Pour le laboratoire de chimie . . .	1400 frs.
2° „ le cabinet de physique . . . . .	1000 „
3° „ la bibliothèque . . . . .	1300 „
4° „ instruments de mathématiques .	150 „
5° „ l'école de dessin . . . . .	200 „
6° „ cartes géographiques et historiques	150 „
7° „ le cabinet d'histoire naturelle .	300 „
8° „ prix et médailles . . . . .	1000 „

Une somme de 350 francs ayant été allouée au budget de l'État de 1860 pour subsides à des élèves indigents de l'Athénée, M<sup>r</sup> le Ministre d'État a réglé la répartition de ces subsides par arrêté du 24 décembre 1859.

Par arrêté du 12 avril 1860 M<sup>r</sup> le Ministre d'État a accordé un subside de 300 francs à la société philharmonique de l'Athénée.

## B) Lehrer=Personal.

In Betreff des Lehrpersonal sind folgende Verfügungen getroffen worden:

1° Durch einen Beschluß des Herrn Staatsministers und Regierungspräsidenten vom 10. Oktober 1859 wurden die Hauptklassenlehrer auf drei Jahre ernannt, und zwar

### A. Für die höhern Kurse:

- a) Abtheilung der Philos. und Literat. Hr. Engling.
- b) " der math. u. phys. Wissenschäften . . . . . Hr. Moris.

### B. Für das Gymnasium:

- 1. Klasse . . Hr. Müllendorff.
- 2. " . . " Namur.
- 3. " . . " Michel.
- 4. " . . " Schaack.
- 5. " . . " Grövig.
- 6. " . . " Stronck.

### C. Für die Gewerbschule:

- 1. Klasse . . Hr. Moris.
- 2. " . . " Reuter.
- 3., 4. u. 5. Kl. " Martha.

### D. Für die Vorbereitungsklasse:

Herr Speck.

2° Ein Königl.-Großherzogl. Beschluß vom 13. Oktober 1859 bewilligt den Herren Repetitoren Simon und Thoma einen Urlaub von einem Jahr mit Verlassung eines Theiles ihres Gehaltes im Betrage von 400 Fr.; derselbe Beschluß verordnet deren Ersetzung während der Dauer ihres Urlaubs durch die Herren Müller, Repetitor in Echternach, und Molitor, Schüler des Obercurfus.

3° Durch Königl.-Großherzogl. Beschluß von demselben Tage wurde das jährliche Gehalt des 2ten Repetitors, Herrn Blaise, auf 1300 Fr., und das des Herrn Thoma, welcher zum 3ten Repetitor definitiv ernannt wurde, auf 900 Franken festgesetzt.

## C) Auszeichnungen im Lehrpersonal.

Durch Beschluß vom 18. Februar haben Se. Majestät der König-Großherzog geruht, den Herrn Stu-

## B) Personnel enseignant.

Le personnel enseignant a été l'objet des décisions suivantes:

1° Arrêté de M<sup>r</sup> le Ministre d'État, président du Gouvernement, nommant les régents de classe pour le terme de trois ans, savoir:

### A. POUR LES COURS SUPÉRIEURS:

- a) Section de philosophie et lettres . M<sup>r</sup> Engling.
- b) Section des sciences . . . . . M<sup>r</sup> Moris.

### B. POUR LE GYMNASÉ:

- 1<sup>re</sup> classe . . . M<sup>r</sup> Müllendorff.
- 2<sup>e</sup> " . . . " Namur.
- 3<sup>e</sup> " . . . " Michel.
- 4<sup>e</sup> " . . . " Schaack.
- 5<sup>e</sup> " . . . " Grövig.
- 6<sup>e</sup> " . . . " Stronck.

### C. POUR L'ÉCOLE INDUSTRIELLE:

- 1<sup>re</sup> classe . . . M<sup>r</sup> Moris.
- 2<sup>e</sup> " . . . " Reuter.
- 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> classe " Martha.

### D. POUR LA CLASSE PRÉPARATOIRE:

Monsieur Speck.

2° Arrêté R.-G.-D. du 13 octobre 1859 accordant aux répétiteurs Simon et Thoma un congé d'un an avec la jouissance de 400 frs. de leur traitement, et désignant pour les remplacer pendant la durée de leur congé les sieurs Muller, répétiteur à Echternach, et respectivement Molitor, élève des cours supérieurs.

3° Arrêté R.-G.-D. du même jour portant le traitement du sieur Blaise, 2<sup>e</sup> répétiteur, à 1300 frs., et celui du sieur Thoma, nommé définitivement 3<sup>e</sup> répétiteur, à 900 frs. par an.

## C) Distinctions accordées aux membres du personnel enseignant.

Par arrêté du 18 février 1860, Sa Majesté le Roi Grand-Duc a daigné conférer à M. le directeur de

biendirektor zum Offizier des Ordens der Eichenlaubkrone zu ernennen; ein Beschluß vom 4. Oktober 1859 ernennt den Zeichnungslehrer Herrn Fresez zum Ritter desselben Ordens.

#### D) Unterhaltung der Sammlungen.

##### Bibliothek und mit derselben verbundenes archäologisches Museum.

Die Bibliothek, unter der Leitung des Herrn Professor Dr. Namur, ist für das Publikum täglich von 1 bis 3 Uhr, und das Museum jeden Donnerstag von 9 bis 11 Uhr offen, mit Ausnahme der gesetzlichen Feiertage.

Außer den Werken, welche aus den von der Regierung zur Bereicherung und Unterhaltung der Bibliothek bewilligten Fonds angeschafft sind, hat diese Anstalt 235 Bände zum Geschenk erhalten.

##### Namen der Geber.

H. Beffort, Buchbinder in Luxemburg, 5 Bde.; Baden, Eug., Schüler des Ath., 1 Bd.; Brück, Buchdrucker und Buchhändler in Luxemburg; 1 Bd., Bück, Buchdrucker und Buchhändler in Luxemburg, 4 Bde.; Conzemius, Schüler des Ath., 1 Bd.; Dagoreau, General-Inspektor der direkt. Steuern in Brüssel, 1 Bd.; Engling, Professor am Athenäum, 1 Bd.; Ettinger, Schüler des Athenäums, 1 Bd.; Fischer, Jos., Schüler des Athenäums, 6 Bde.; de la Fontaine, ehemaliger Gouverneur, 23 Bde.; Gilson, Dechant in Bouillon, 22 Bde.; Gregorius, Schüler des Ath., 6 Bde.; Jurion, General-Staatsprokurator, 1 Bd.; Kleyr, ehemal. Prof., 19 Bde.; Koltz, Oberförster in Mersch, 1 Bd.; Maeyß, pens. Geistliche, 109 Bde.; Müller, Alex., Notar-Gehülfe in Luxemburg, 10 Bde.; der Minister des Innern von Frankreich, 1 Bd.; der Minister des Innern von Belgien, 3 Bde.; Michaëlis, Fr., Schüler des Ath., 2 Bde.; Dr. Namur, Prof. und Bibliothekar am Ath., 4 Bde.; Neumann, Prof. und Censor am Ath., 1 Bd.; Otto, J. P., Commis, 6 Bde.; Peters, Vikar zu U. L. F. in Luxemburg, 2 Bde.; Sivering, Vater, Bureau-Chef in Luxemburg, 1 Bd.; Schrecker, Divisions-Prediger, 1 Bd.;

l'Athénée le titre d'officier de l'ordre de la Couronne de chêne; un arrêté du 4 octobre 1859 avait accordé le titre de chevalier du même ordre à M. Fresez, professeur de dessin.

#### D) Alimentation des collections.

##### a) Bibliothèque et musée archéologique annexé à la bibliothèque de l'Athénée.

La bibliothèque, placée sous la direction de M<sup>r</sup> le Dr Namur, professeur, est ouverte au public tous les jours de la semaine, de 1 heure à 3 heures de relevée; le musée est ouvert les jeudis, de 9 à 11 heures du matin, à l'exception des jours légalement fériés.

Outre les ouvrages acquis sur les fonds alloués par le gouvernement pour l'alimentation et l'entretien de la bibliothèque, cet établissement a reçu 235 volumes qui lui ont été généreusement offerts.

##### NOMS DES DONATEURS.

MM. Beffort, relieur à Luxembourg, 5 vol.; Baden, Eug., élève de l'Ath., 1 vol.; Bruck, impr.-libraire à Luxembourg, 1 vol.; Buck, impr.-libraire à Luxembourg, 4 vol.; Conzemius, élève de l'Ath., 1 vol.; Dagoreau, inspect. en chef des contr. dir. à Bruxelles, 1 vol.; Engling, prof. à l'Ath., 1 vol.; Ettinger, Math., élève de l'Athénée, 1 vol.; Fischer, Jos., élève de l'Athénée, 6 vol.; de la Fontaine, ancien gouverneur, 23 vol.; Gilson, B., curé-doyen de Bouillon, 22 vol.; Gregorius, J.-N., élève de l'Ath., 6 vol.; Jurion, procureur-général d'Etat à la cour supér. de justice à Luxembourg, 1 vol.; l'abbé Kleyr, ancien prof., 19 vol.; Koltz, garde-général à Mersch, 1 vol.; Maeyss, curé-émérite, 109 vol.; Muller, Alex., clerc de notaire à Luxembourg, 10 vol.; le Ministre de l'intérieur de France, 1 vol.; le Ministre de l'intérieur de Belgique, 3 vol.; Michaëlis, Frédéric, élève de l'Athénée, 2 vol.; Namur, professeur-bibliothécaire à l'Athénée, 4 vol.; Neumann, prof.-censeur à l'Athénée, 1 vol.; Ouo, J.-P., commis au Gouvernement, 6 vol.; Peters, vicaire à N.-D. à Luxembourg, 2 vol.; Sivering, père, chef de bureau à Luxembourg, 1 vol.; Schrecker, ministre protestant, 1 vol.; Schaffhausen, commis-libraire, 1 vol.;

Schaffhausen, Buchhändler-Commis, 1 Bd.; Dr. Wesch, Oberstabsarzt, 1 Bd.; Wünsch, Goldarbeiter in Luxemburg, 1 Bd.; Wirth-Paquet, Präsident des Obergerichtshofes, 1 Bd.

ment, 1 vol.; Wunsch, orfèvre à Luxembourg, 1 vol.; Wirth-Paquet, présid. de la cour supér. de justice à Luxembourg, 1 vol.

**E) Verbesserungen in Bezug auf die Locale und das Mobiliar.**

**E) Améliorations sous le rapport des locaux et du mobilier.**

Für Ausbesserungen am Gebäude und am Mobiliar des Athenäums ist die Summe von 4000 Franken verwandt worden, die im Staatsbudget von 1859 ausgeworfen waren.

Une somme de 4000 francs, qui figurait au budget de l'État de 1859, a été employée pour réparations tant au bâtiment qu'au mobilier de l'Athénée.

**F) Anzahl der Zöglinge.—Nombre des élèves.**

Klassen. CLASSES.	Obere Kurse. COURS SUPÉRIEURE.	Gymnasium. GYMNASIUM.						Gewerbschule. ÉCOLE INDUSTRIELLE.					Vorbereitungsschule. CLASSE PRÉPARAT.	Total-Summe. TOTAL.
		I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	I.	II.	III.	IV.	V.		
1. Halbjahr. 1 <sup>er</sup> semestre.	27	53	39	38	39	41	54	4	12	10	18	31	78	424
2. Halbjahr. 2 <sup>e</sup> semestre.	26	32	36	34	37	38	50	4	10	7	17	22	72	385

Von diesen 424 Schülern sind 387 aus dem Großherzogthum, und unter diesen 174 aus der Stadt Luxemburg; 37 sind Ausländer. Dieselbe Zahl be- greift 399 Katholiken, 13 Protestanten und 12 Isra- eliten.

De ces 424 élèves, 387 sont originaires du Grand-Duché, dont 174 de la ville de Luxembourg; 37 sont étrangers. Le même nombre comprend 399 catho- liques, 13 protestants et 12 israélites.

**G) Namen der Schüler, welche die Maturitäts-Prüfung zu Ende des Schuljahres 1858—1859 bestanden haben:**

**G) Noms des élèves qui ont subi l'examen de maturité à la fin de l'année scolaire 1858-1859:**

Bies, Jean, de Calmus; Biren, Henri, de Lintgen; Conzemius, Nicolas, d'Erpeldange; Courte, Mathias, d'Oberdonwen; Eberhardt, Victor, de Diekirch; Erpelding, Pierre, de Canach; Felten, Jean, de Hollerich; Gengler, Jacques, de Weiler; Groos, Antoine, de Luxembourg; Kirpach, Henri, de Mamer; Klein, Jean-Baptiste, de Bissen; Kuborn, François, de Mertert; Lacave, Jacques, de Schönfeltz; Loser, Joseph, de Hellange; Michaëlis, Charles, de Luxembourg; Molitor, Philippe, de Bettborn; Neuberg, Joseph, de Luxembourg; Neven, Mathias, de Diekirch; Post, Nicolas, de Mersch; Reichel, Nicolas, d'Oberdonwen; Schaack, Félix, de Wiltz; Seyler, Henri, de Nocher; Simons, Charles, de Luxembourg; Wagner, Pierre, de Berdorf.

Die Commission für die Maturitäts-Prüfung be- stand aus den Herrn Engling, Professor der Phi- losophie; Neumann, Professor der französischen Sprache und Literatur, und Censor am Athenäum;

La commission chargée de l'examen de maturité se composait de MM. Engling, professeur de phi- losophie; Neumann, professeur de langue et de littérature française, et censeur à l'Athénée; Bodson,

**Bodson**, Professeur der Mathematik; **Moris**, Professeur der Physik; **Uveling**, Regierungsrath; **Lacave**, Professeur am Seminar; **Sivering**, Ingenieur der öffentlichen Bauten.

Die ergänzenden Mitglieder waren die **H. Wies**, Religionslehrer; **Reuter**, Professeur der Chemie; **Dr Bourggraff**, Arzt; **Schmit**, Professeur am Seminar.

professeur, de mathématiques; **Moris**, professeur de physique; **Uveling**, conseiller du gouvernement; **Lacave**, professeur au séminaire; **Sivering**, ingénieur des travaux publics.

Les membres suppléants étaient MM. **Wies**, professeur de religion; **Reuter**, professeur de chimie; **Bourggraff**, docteur en médecine; **Schmit**, professeur au séminaire.

#### H) Namen der abgegangenen Schüler.—H) Noms des élèves qui ont quitté l'établissement.

1) Zu Ende des Schuljahres 1858—1859. 1) A la fin de l'année scolaire 1858—1859.

##### DU GYMNASÉ :

De la I<sup>re</sup> classe : **Eberhardt**, Victor, de Diekirch; **Gengler**, Jacques, de Weiler-la-tour; **Meisch**, Nicolas, de Lellange; **Neuberg**, Joseph, de Luxembourg; **Nossem**, Jean-Pierre, de Mersch; **Schaack**, Félix, de Wiltz.

De la II<sup>me</sup> classe : **Brinck**, Pierre, de Pachten.

De la IV<sup>me</sup> classe : **Beffort**, Jacques, de Luxembourg, décédé au mois d'août 1859; **Laval**, Auguste, de Luxembourg; **Metzler**, Dominique, de Hivange.

De la V<sup>me</sup> classe : **Bram**, François, de Luxembourg; **Emeringer**, Guillaume, de Bereldange; **George**, Casimir, de Bertrange; **Rollinger**, Jean, de Bertrange; **Scharff**, Alexandre, de Luxembourg, décédé en 1860; **Trausch**, Nicolas, de Selscheid.

De la VI<sup>me</sup> classe : **Brucher**, Michel, de Weymershof; **Hippert**, Charles, d'Ettelbrück; **Lamesch**, Charles, de Bereldange; **Lenz**, Michel, de Medernach; **Olinger**, Jacques, de Kayl.

##### DE L'ÉCOLE INDUSTRIELLE :

De la II<sup>me</sup> classe : **Kieffer**, Jean-Pierre, de Bettembourg.

De la III<sup>me</sup> classe : **Schneider**, Jean, de Bertrange.

De la IV<sup>me</sup> classe : **Baudouin**, Alfred, de Kehlen; **Deloos**, Charles, de Diekirch; **Dembinsky**, Casimir, de Hondelange.

De la V<sup>me</sup> classe : **Worms**, Alphonse, de Courcelles-Chaussée; **Weywertz**, Léon, d'Echternach.

##### DE LA CLASSE PRÉPARATOIRE :

**Baur**, Hubert, de Luxembourg; **Beffort**, Joseph, de Luxembourg; **Dondelinger**, Pierre, de Canach; **Gangler**, Jean-François, de Luxembourg; **Glodi**, Antoine, de Luxembourg; **Groos**, Eugène, de Luxembourg; **Jaming**, Guillaume, de Mullenbach; **Jeameson**, Désiré, de Boulligny; **Kützinger**, Nicolas, de Röser; **Kremer**, Jean-Baptiste, de Luxembourg; **Majerus**, Jacques, de Luxembourg; **Mullenbach**, Camille, de Paris; **Reckinger**, Henri, de Beaufort; **Reuter**, Gustave, de Luxembourg; **de Rudgisch**, Guillaume, de Sarrelouis; **Schaaf**, Jean, de Merl; **Wiedemann**, Charles, d'Eich; **Wesch**, Bruno, de Warndorf.

2) Im Laufe des Schuljahres 1859—1860. 2) Dans le courant de l'année scolaire 1859—1860.

##### DES COURS SUPÉRIEURS :

**Biren**, Henri, de Lintgen.

DU GYMNASÉ :

De la I<sup>re</sup> classe : *Eyschen*, Antoine, de Luxembourg; *Glodt*, Nicolas, de Luxembourg.

De la II<sup>me</sup> classe : *Kuntgen*, Charles, de Luxembourg; *Steil*, Charles, de Septfontaines; *de Villers*, Hippolyte, de Born.

De la III<sup>me</sup> classe : *Glæsener*, Pierre, de Lorentzweiler; *Namur*, Emile, de Luxembourg; *Paulus*, Antoine, de Merttert; *Scharff*, Edouard, d'Ettebrück.

De la IV<sup>me</sup> classe : *Beaucolin*, Mathias, de Luxembourg; *Kolbach*, Rodolphe, de Luxembourg.

De la V<sup>me</sup> classe : *Baden*, Eugène, de Neuerbourg; *Gehrké*, Louis, de Wesel; *Gloner*, Willibrord, de Bersbach; *Paquet*, Jean-Baptiste, d'Esch <sup>1</sup>/<sub>A</sub>.

De la VI<sup>me</sup> classe : *de Cramer*, Féodor, de Sarrelouis; *Demuth*, Jean-Pierre, de Mullenbach; *Figowski*, Ferdinand, de Luxembourg; *Nitschké*, Pierre, de Luxembourg; *Schmit*, Jean-Baptiste, de Wasserbillig; *Weber*, Jean-Pierre, de Sandweiler.

DE L'ÉCOLE INDUSTRIELLE :

De la II<sup>me</sup> classe : *Fischer*, Joseph, de Luxembourg; *Schaack*, Joseph, de Luxembourg.

De la III<sup>me</sup> classe : *Godchaux*, Jules, de Schleifmühl; *Metz*, Léon, de Berbourg; *Muller*, Émile, de Eyschen.

De la IV<sup>me</sup> classe : *Godchaux*, Paul, de Schleifmühl; *Olinger*, Théodore, de Luxembourg; *Ruth*, Théodore, de Luxembourg.

De la V<sup>me</sup> classe : *Beffort*, Jean-Baptiste, de Luxembourg; *Bowvy*, Théophile, d'Ansembourg; *Champagne*, Victor, de Luxembourg; *Diets*, Auguste, de Luxembourg; *Hastert*, Lothaire, de Luxembourg; *Hemmer*, Jean, de Luxembourg; *Krisch*, Jules, de Luxembourg; *Mersch*, Léon, de Luxembourg; *Molitor*, Philippe, de Luxembourg.

DE LA CLASSE PRÉPARATOIRE :

*Blum*, Jean-Baptiste, de Luxembourg; *Bowvy*, Joseph, d'Ansembourg; *Ewert*, Jean-Baptiste, de Pulvermühl; *Figowski*, Rodolphe, de Sarrelouis; *Herchen*, Jacques, de Luxembourg; *Gehrké*, Charles, de Wesel; *Methlin*, Jean, de Luxembourg; *Weiler*, Joseph, de Luxembourg.



**Verhältniß der Punkte**  
zu den Nummern, welche die Fortschritte der Schüler bezeichnen.



**POINTS**  
**CORRESPONDANTS AUX CHIFFRES QUI INDIQUENT**  
**LES PROGRÈS DES ÉLÈVES.**

CHIFFRES.		COURS AYANT UN MAXIMUM de <b>70.</b>	COURS AYANT UN MAXIMUM de <b>63.</b>	COURS AYANT UN MAXIMUM de <b>56.</b>
1.	Éminents . . . . .	70	63	56
2.	Distingués . . . . .	69 à 65	62 à 58	55 à 51
3.	Très satisfaisants . . . . .	64 à 55	57 à 48	50 à 42
4.	Satisfaisants . . . . .	54 à 35	47 à 31	41 à 28
5.	Passables . . . . .	34 à 25	30 à 22	27 à 19
6.	Médiocres . . . . .	24 à 15	21 à 13	18 à 11
7.	Faibles . . . . .	14 à 5	12 à 4	10 à 3
8.	Nuls . . . . .	4 à 0	3 à 0	2 à 0

**COURS DU GYMNASÉ.** Le latin a un maximum de 70 points; les mathématiques et le grec ont un maximum de 63 points, et tous les autres cours obligatoires un maximum de 56 points.

**COURS DE L'ÉCOLE INDUSTRIELLE.** Les mathématiques, la physique et la chimie ont un maximum de 70 points; tous les autres cours, un maximum de 63 points.

**CLASSE PRÉPARAT.** Tous les cours ont un maximum de 70 points.

## Höhere Kurse. — COURS SUPÉRIEURS.

Die Schüler, welche diese Kurse besucht haben, erhalten keine Preise. Diese Schüler sind :  
Les élèves qui ont fréquenté ces cours, ne reçoivent pas de prix. Ces élèves sont :

### A. Section des lettres.

*Bies Jean*, de Calmus; *Courte Matthias*, d'Oberdonwen; *Erpelding Pierre*, de Canach; *Groos Antoine*, de Luxembourg; *Kirpach Henri*, de Mamer; *Klein Jean-Baptiste*, de Bissen; *Kuborn François*, de Mertert; *Loser Joseph*, de Hellange; *Molitor Philippe*, de Betborn; *Neven Matthias*, de Diekirch; *Post Nicolas*, de Mersch; *Reichel Nicolas*, d'Oberdonwen; *Seyler Henri*, de Nocher; *Simons Charles*, de Luxembourg.

### B. Section des sciences.

*Bodson Victor*, de Luxembourg; *Conzemius Nicolas*, d'Erpeldange; *Lacave Jacques*, de Schœnfeltz; *Michaëlis Charles*, de Luxembourg; *Wagener Pierre*, de Berdorf.

**Verzeichniß der Schüler, welche Preise und Accessite erhalten, nebst Angabe der in den verschiedenen Lehrgegenständen erhaltenen Punkte.**

**TABLEAU des élèves qui reçoivent des Prix et des Accessits, avec indication des points obtenus dans les diverses branches.**

Nombre des points requis pour obtenir un prix :  $\frac{1}{5}$ ,  
id. id. id. id. un accessit:  $\frac{1}{4}$ .

## GYMNASÉ.

Preise und Accessite. PRIX et ACCESSITS	Namen, Vornamen und Geburtsort. NOMS, PRÉNOMS ET LIEU DE NAISSANCE.	Punkte in den verschiedenen Lehrfächern. Points obtenus dans les différentes branches.										
		Religion.	Allemand. Deutsch.	Français. Français.	Latin. Latin.	Grec. Griechisch.	Mathématiques. Mathématif.	Hist. et Géogr. Gesch. u. Geogr.	Hist. nat. Naturgeschichte.	Physique. Physik.	Chimie. Chemie.	TOTAL. Total.
<b>1<sup>re</sup> CLASSE. — 30 Elèves.</b>												
	<i>Maximum des points</i>	224	224	224	280	252	252	224	•	224	224	2128
1 <sup>er</sup> PRIX.	<i>Schmitz Nicolas</i> , d'Esch $\frac{1}{4}$ A.	205	212	202	260	229	206	211	•	192	182	1899
2 <sup>me</sup> —	<i>Weidert Pierre</i> , de Herborn.	212	194	175	250	229	240	203	•	192	181	1876
3 <sup>me</sup> —	<i>Thill Matthias</i> , d'Aspelt	208	207	180	256	229	208	209	•	180	174	1851
4 <sup>me</sup> —	<i>Witry Théodore</i> , de Rollingen	207	212	184	245	229	208	201	•	172	193	1831
5 <sup>me</sup> —	<i>Keiser François</i> , d'Ersange	210	211	187	247	224	200	208	•	172	161	1820
6 <sup>me</sup> —	<i>de Waha Matthias</i> , de Berbourg	192	190	168	236	219	220	206	•	194	183	1805
7 <sup>me</sup> —	<i>Stromberg Matthias</i> , de Grevenmacher	201	182	173	251	224	206	193	•	164	181	1775
8 <sup>me</sup> —	<i>Schoué Jean-Nicolas</i> , d'Esch $\frac{1}{2}$ S.	146	126	133	180	156	158	138	•	142	124	1757 <sup>1)</sup>
9 <sup>me</sup> —	<i>Dupont Philippe</i> , de Grevenmacher	200	195	184	205	201	200	201	•	167	178	1731
10 <sup>me</sup> —	<i>Tock Alfred</i> , de Luxembourg	177	191	170	242	220	214	188	•	175	148	1724
11 <sup>me</sup> —	<i>Steffen François</i> , de Luxembourg	204	189	173	241	220	200	176	•	163	150	1716
	<i>Dieschbourg Victor</i> , d'Echternach	205	195	179	243	229	174	175	•	156	159	1713
1 <sup>er</sup> ACCESS.	<i>Eyschen Paul</i> , de Luxembourg	184	197	174	213	210	195	173	•	165	165	1676
2 <sup>me</sup> —	<i>Schmit Nicolas</i> , de Nospelt	186	161	163	187	197	198	188	•	196	194	1670
3 <sup>me</sup> —	<i>Dichl Joseph-Auguste</i> , de Neuerbourg	171	205	177	262	239	152	176	•	122	157	1661
4 <sup>me</sup> —	<i>Theis Cornelle</i> , d'Oberwampach	169	164	164	214	211	198	177	•	175	179	1631
5 <sup>me</sup> —	<i>Huberty Jean-Baptiste</i> , de Niederaanwen	202	175	172	188	203	195	178	•	156	161	1630
6 <sup>me</sup> —	<i>Olsen Nicolas</i> , de Fischbach	188	153	164	227	198	177	175	•	176	168	1626
7 <sup>me</sup> —	<i>Stumper Jean-Pierre</i> , de Walferdange	200	183	177	219	203	151	175	•	150	136	1614
	<i>Winkel François</i> , de Filsdorf	205	156	176	186	195	200	167	•	167	162	1614

1) 1505 + 154 = 1737.

*Lux 3472*



Preise und Accessite.  PRIX ET ACCESSITS.	Namen, Vornamen und Geburtsort.  NOMS, PRÉNOMS ET LIEU DE NAISSANCE.	Punkte in den verschiedenen Lehrfächern. Points obtenus dans les différentes branches.										
		Religion. Religion.	Allemand. Deutsch.	Français. Französisch.	Latin. Latein.	Grec. Griechisch.	Mathématiques. Mathematik.	Hist. et Geogr. Gesch. u. Geogr.	Hist. nat. Naturgeschichte.	Physique. Physik.	Chimie. Chemie.	Totale. Total.
<b>II-- CLASSE. — 39 Elèves.</b>												
	<i>Maximum des points</i>	224	224	224	280	252	252	224	224	"	"	1904
1 <sup>er</sup> PRIX.	<i>Kolbach Lambert, de Tuntange</i>	211	202	176	271	233	200	207	204	"	"	1704
2 <sup>me</sup> —	<i>Recht Jean, d'Echternach</i>	199	202	170	256	218	204	191	196	"	"	1636
3 <sup>me</sup> —	<i>Gregorius Nicolas, de Hellingen</i>	203	203	171	258	221	208	189	179	"	"	1632
4 <sup>me</sup> —	<i>Schaeffer Pierre, de Stadtbredimus</i>	206	204	168	256	213	200	198	183	"	"	1628
5 <sup>me</sup> —	<i>Theves Henri, de Luxembourg</i>	198	205	162	257	229	211	194	171	"	"	1627
6 <sup>me</sup> —	<i>Meyers Jean, de Gasperich</i>	201	199	175	245	219	212	194	181	"	"	1626
7 <sup>me</sup> —	<i>Wolff Joseph, de Diekirch</i>	211	205	171	268	222	186	198	158	"	"	1619
8 <sup>me</sup> —	<i>Valerius Albert, de Diekirch</i>	206	178	156	266	220	217	196	179	"	"	1618
9 <sup>me</sup> —	<i>Eyschen Xavier, de Luxembourg</i>	192	206	173	246	213	195	186	191	"	"	1602
10 <sup>me</sup> —	<i>Rischar Charles, de Diekirch</i>	195	183	166	230	213	212	198	173	"	"	1570
11 <sup>me</sup> —	<i>Lehmertz Jean-Pierre, de Hellingen</i>	202	177	163	253	213	200	173	178	"	"	1559
12 <sup>me</sup> —	<i>Koch Paul, de Luxembourg</i>	166	194	169	255	206	190	188	176	"	"	1544
13 <sup>me</sup> —	<i>Malget Nicolas, de Wintringen</i>	100	90	77	121	114	100	93	86	"	"	1542 <sup>1)</sup>
14 <sup>me</sup> —	<i>Welbes Jacques, de Schuttrange</i>	193	174	161	249	217	200	181	162	"	"	1537
15 <sup>me</sup> —	<i>Meyers Matthias, de Budler</i>	170	168	162	254	219	212	179	165	"	"	1529
1 <sup>er</sup> ACCESS.	<i>Redlinger Léonard, de Mamer</i>	198	179	161	214	214	206	169	177	"	"	1518
2 <sup>me</sup> —	<i>Mangen Nicolas, de Contern</i>	194	168	154	238	214	191	190	151	"	"	1500
3 <sup>me</sup> —	<i>Baldauff Ferdinand, d'Echternach</i>	176	155	168	220	210	208	178	170	"	"	1485
4 <sup>me</sup> —	<i>Faltz Théodore, de Gilsdorf</i>	198	159	149	208	214	200	169	167	"	"	1464
5 <sup>me</sup> —	<i>Ries Nicolas, de Conderange</i>	198	159	149	203	199	189	174	175	"	"	1446
6 <sup>me</sup> —	<i>Faber Emile, d'Ettelbruck</i>	175	154	152	249	217	177	169	153	"	"	1443
7 <sup>me</sup> —	<i>Paulus Nicolas, de Mertert</i>	187	166	161	222	197	186	169	155	"	"	1443
8 <sup>me</sup> —	<i>Weis Jean, de Lellig</i>	172	170	158	208	208	200	164	158	"	"	1438
	<i>Hellers Jean, de Munsbach</i>	175	166	150	218	209	194	177	148	"	"	1437
		1) 771 × 2 = 1542.										
<b>III-- CLASSE. — 34 Elèves.</b>												
	<i>Maximum des points</i>	224	224	224	280	252	252	224	224	"	"	1904
1 <sup>er</sup> PRIX.	<i>Urban Jean-Pierre, de Luxembourg</i>	206	214	190	271	236	241	222	201	"	"	1781
2 <sup>me</sup> —	<i>Breithoff François, de Luxembourg</i>	207	209	180	267	233	222	208	200	"	"	1726
3 <sup>me</sup> —	<i>Henrion François, de Metzeresch</i>	206	199	175	267	230	190	210	205	"	"	1682
4 <sup>me</sup> —	<i>Hengesch Dominique, de Dudelange</i>	204	202	168	263	234	215	190	190	"	"	1666
5 <sup>me</sup> —	<i>Quaring Auguste, de Mamer</i>	200	203	191	270	232	186	210	164	"	"	1656
6 <sup>me</sup> —	<i>Becker Emile, de Luxembourg</i>	183	208	173	250	212	207	194	188	"	"	1615
7 <sup>me</sup> —	<i>Hengesch Jean, de Dudelange</i>	204	200	162	237	220	194	186	174	"	"	1577
8 <sup>me</sup> —	<i>Paquet Edouard, de Luxembourg</i>	194	183	172	260	221	188	191	149	"	"	1558
9 <sup>me</sup> —	<i>Lorang Nicolas, de Mondercange</i>	204	175	143	235	222	220	183	172	"	"	1554
10 <sup>me</sup> —	<i>Jeanpierre Emile, de Basse-Petrusse</i>	138	147	141	194	150	124	134	129	1157	+386=	1543
11 <sup>me</sup> —	<i>Thorn Victor, d'Esch sur l'Alzette</i>	189	190	173	230	202	224	168	165	"	"	1541

Rang Preise und Accessits.  PRIX ET ACCESSITS.	Namen, Vornamen und Geburtsort.  NOMS, PRÉNOMS ET LIEU DE NAISSANCE.	Punkte in den verschiedenen Lehrfächern. Points obtenus dans les différentes branches.										
		Religion. Religions.	Allemand. Deutsch.	Français. Französisch.	Latin. Latein.	Grec. Griechisch.	Mathématiques Mathematik.	Hist. et Géogr. Gesch. u. Geogr.	Hist. nat. Naturgeschichte.	Physique. Physik.	Chimie. Chemie.	Total. Total.
1 <sup>er</sup> Access.	<i>Beaucolin</i> Louis, de Luxembourg . . .	200	190	150	223	204	169	205	172	"	"	1513
2 <sup>me</sup> —	<i>Franck</i> Jean, de Rambrouch. . . .	185	208	160	256	199	184	172	148	"	"	1512
3 <sup>me</sup> —	<i>Kneip</i> Dominique, de Wahl . . . .	181	175	163	223	208	198	186	158	"	"	1492
4 <sup>me</sup> —	<i>Hippert</i> Michel, d'Oetrange . . . .	179	159	142	223	213	219	192	162	"	"	1489
5 <sup>me</sup> —	<i>Scheer</i> Joseph, de Luxembourg. . .	192	159	145	224	218	206	182	153	"	"	1479
6 <sup>me</sup> —	<i>Stift</i> Ernest, de Luxembourg . . .	(174)	188	162	226	202	167	193	164	"	"	1476
7 <sup>me</sup> —	<i>Schmit</i> Alphonse, d'Ettelbruck . . .	191	162	166	229	216	180	169	162	"	"	1475
8 <sup>me</sup> —	<i>Elsen</i> Pierre, de Reckange . . . .	187	185	140	224	207	192	181	151	"	"	1467
9 <sup>me</sup> —	<i>Weller</i> Edouard, de Remich. . . .	194	165	166	224	176	212	169	161	"	"	1467
10 <sup>me</sup> —	<i>Michely</i> Jean-Baptiste, d'Echternach .	193	138	163	226	195	189	181	156	"	"	1441
11 <sup>me</sup> —	<i>Hagemann</i> Adolphe, de Mayence . .	(172)	206	152	207	199	161	181	153	"	"	1431
	<i>Herriges</i> Jean-Pierre, de Luxembourg.	159	186	154	212	213	195	179	132	"	"	1430
<b>IV<sup>me</sup> CLASSE — 37 Elèves.</b>												
	<i>Maximum des points.</i> . . . .	224	224	224	280	252	252	224	"	"	"	1680
1 <sup>er</sup> PRIX.	<i>Brucher</i> Jacques, de Goebange . . . .	209	204	172	268	241	226	208	"	"	"	1528
2 <sup>me</sup> —	<i>Servais</i> Emile, de Luxembourg . . . .	206	192	186	270	239	227	198	"	"	"	1516
3 <sup>me</sup> —	<i>Clemen</i> Henri, de Luxembourg . . . .	202	204	178	261	241	221	204	"	"	"	1511
4 <sup>me</sup> —	<i>Gloner</i> Prosper, de Bersbach. . . .	204	199	186	270	221	210	207	"	"	"	1497
5 <sup>me</sup> —	<i>Moës</i> Nicolas, de Bous. . . . .	204	195	168	269	232	217	200	"	"	"	1485
6 <sup>me</sup> —	<i>Moës</i> Jean, de Bous. . . . .	204	195	169	258	234	220	200	"	"	"	1480
7 <sup>me</sup> —	<i>Sax</i> Jean-Pierre, de Luxembourg . . .	202	195	170	260	236	213	191	"	"	"	1467
8 <sup>me</sup> —	<i>Merach</i> Gustave, de Luxembourg . . .	176	192	180	246	235	221	177	"	"	"	1427
9 <sup>me</sup> —	<i>Etienne</i> Jean-Pierre, de Bettembourg.	203	159	177	231	189	209	180	"	"	"	1348
1 <sup>er</sup> Access.	<i>Adehm</i> Jean-Pierre, de Junglinster. .	200	170	142	242	207	196	181	"	"	"	1338
2 <sup>me</sup> —	<i>Ebertz</i> Philippe, de Luxembourg. . .	200	173	143	226	186	170	200	"	"	"	1298
3 <sup>me</sup> —	<i>Flesch</i> Auguste, de Luxembourg. . . .	170	195	170	232	178	167	170	"	"	"	1282
4 <sup>me</sup> —	<i>Speyer</i> Jean-Pierre, de Hespérange. .	195	206	137	217	162	191	166	"	"	"	1274
5 <sup>me</sup> —	<i>Speyer</i> Jean-Baptiste, de Dudelange. .	200	174	135	216	171	186	178	"	"	"	1260
<b>V<sup>me</sup> CLASSE — 36 Elèves.</b>												
	<i>Maximum des points.</i> . . . .	224	224	224	280	252	252	224	"	"	"	1680
1 <sup>er</sup> PRIX.	<i>Koppes</i> Jean, de Caenach . . . . .	215	201	180	262	213	228	208	"	"	"	1507
2 <sup>me</sup> —	<i>Prévoit</i> Jean-Baptiste, de Luxembourg.	213	200	169	263	205	230	204	"	"	"	1484
3 <sup>me</sup> —	<i>Metzler</i> Nicolas, de Hollerich. . . .	207	191	172	263	198	227	199	"	"	"	1457
4 <sup>me</sup> —	<i>Wenner</i> Antoine, d'Eich. . . . .	204	205	160	266	234	178	186	"	"	"	1433
5 <sup>me</sup> —	<i>Alesch</i> Victor, de Luxembourg . . . .	212	195	158	255	226	177	190	"	"	"	1413
6 <sup>me</sup> —	<i>Pies</i> Jean-Pierre, de Nieder-Mertzig .	211	174	171	250	194	196	204	"	"	"	1400
7 <sup>me</sup> —	<i>Rischar</i> Joseph, de Wiltz. . . . .	214	201	169	217	182	213	199	"	"	"	1395
8 <sup>me</sup> —	<i>Asselborn</i> Jean, de Buderscheid . . .	197	180	143	238	224	180	190	"	"	"	1352
1 <sup>er</sup> Access.	<i>Pescatore</i> Jean-Pierre, de Luxembourg.	169	180	170	218	190	199	179	"	"	"	1305
2 <sup>me</sup> —	<i>Nothomb</i> Nicolas, d'Useldange . . . .	204	182	128	254	211	150	174	"	"	"	1303
3 <sup>me</sup> —	<i>Doos</i> Pierre, de Luxembourg . . . .	205	195	142	238	178	163	177	"	"	"	1298
4 <sup>me</sup> —	<i>Paquet</i> Jean-Baptiste, de Luxembourg.	188	189	147	228	184	177	169	"	"	"	1282

Preise und Accessits. <b>PRIX ET ACCESSITS.</b>	Namen, Vornamen und Geburtsort. <b>NOMS, PRÉNOMS ET LIEU DE NAISSANCE.</b>	Punkte in den verschiedenen Lehrfächern. Points obtenus dans les différentes branches.										
		Religion.	Allemand.	Français.	Latin.	Grec.	Mathématiques.	Hist. et Géogr.	Hist. nat.	Physique.	Chimie.	Total.
<b>VI<sup>me</sup> CLASSE — 50 Elèves.</b>												
	<i>Maximum des points.</i> . . .	224	224	224	280	"	252	224	"	"	"	1428
1 <sup>er</sup> PRIX.	<i>Wercollier Jacques, de Luxembourg.</i> . .	208	205	191	243	"	238	197	"	"	"	1282
2 <sup>me</sup> —	<i>Zinnen Louis, de id.</i> . . .	207	203	198	245	"	228	197	"	"	"	1278
3 <sup>me</sup> —	<i>Salzer Isidore, de id.</i> . . .	173	204	200	248	"	228	288	"	"	"	1241
4 <sup>me</sup> —	<i>Schmitz Jean, d'Esch s/A</i> . . . . .	212	194	187	229	"	196	202	"	"	"	1205
5 <sup>me</sup> —	<i>Stronck Michel, de Weyer</i> . . . . .	209	168	182	232	"	213	197	"	"	"	1201
6 <sup>me</sup> —	<i>Toussaint Jérôme, de Remich</i> . . . .	205	175	181	230	"	198	196	"	"	"	1185
7 <sup>me</sup> —	<i>Knaff Arthur, de Luxembourg.</i> . . .	149	196	193	222	"	202	195	"	"	"	1158
8 <sup>me</sup> —	<i>Ransonnet Hyppolite, de Bascharage.</i>	194	169	174	232	"	186	185	"	"	"	1140
1 <sup>er</sup> ACCESS.	<i>Schumacher Nicolas, de Greiveldange.</i>	199	202	182	231	"	154	170	"	"	"	1138
2 <sup>me</sup> —	<i>Kremer Hubert, de Dudelange</i> . . . .	209	166	179	238	"	160	170	"	"	"	1122
3 <sup>me</sup> —	<i>Simons Félix, de Luxembourg</i> . . . .	187	169	173	225	"	198	171	"	"	"	1122
4 <sup>me</sup> —	<i>Mullenberger Michel, de Luxembourg.</i>	204	158	176	230	"	191	155	"	"	"	1114
5 <sup>me</sup> —	<i>Noppeney Victor, de Luxembourg.</i> . .	152	168	188	227	"	190	180	"	"	"	1105
6 <sup>me</sup> —	<i>Fresez Auguste, de Luxembourg.</i> . . .	161	178	178	197	"	189	200	"	"	"	1103
	<i>de la Fontaine Louis, de Luxembourg.</i>	153	173	162	224	"	164	190	"	"	"	1075

### Gewerbschule. — ÉCOLE INDUSTRIELLE.

Maximum des points: Religion, allemand, français, anglais, histoire et géographie, histoire naturelle, manipulations chimiques, tenue des livres, géographie, physique et dessin — 259.

Arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie, géométrie analytique, géométrie descriptive, statique, mécanique appliquée, levée des plans, physique expérimentale, physique appliquée, chimie générale et chimie appliquée. — 280.

#### I<sup>re</sup> CLASSE. — 4 Elèves.

*Breithoff Nicolas, de Luxembourg:* 1<sup>er</sup> Prix de géométrie analytique (255), de géométrie descriptive (257), d'histoire et de géographie (240), de physique expérimentale (252), de physique appliquée (257), de chimie analytique (240), de calcul différentiel et intégral (257) et de dessin (249); 2<sup>me</sup> prix de géographie physique (217) et d'anglais (212); 3<sup>me</sup> prix d'allemand (205), de français (209) et de chimie générale (231).

*Dondelinger Mathias, de Diekirch:* 1<sup>er</sup> Prix d'allemand (232), de géométrie analytique (255), de physique appliquée (257), de chimie générale (245) et de chimie analytique (240); 2<sup>me</sup> prix de langue anglaise (212), d'histoire et de géographie (225) et de dessin (230); 3<sup>me</sup> prix de géométrie descriptive (230), de géographie physique (209) et de physique expérimentale (244); 4<sup>me</sup> prix de français (205).

- Fendius* Emile, de Luxembourg: 1<sup>er</sup> Prix de français (218), de géométrie analytique (235), de géographie physique (233), de physique appliquée (237) et de chimie analytique (240); 2<sup>me</sup> prix de géométrie descriptive (237), d'histoire et de géographie (235), de physique expérimentale (249) et de chimie générale (245); 3<sup>me</sup> prix de dessin (229).
- Servais* Victor, de Luxembourg: 1<sup>er</sup> Prix d'anglais (216); 2<sup>me</sup> prix d'allemand (229) et de français (214). Accessit en histoire et géographie (192), en géographie physique (189), en physique expérimentale (219), en physique appliquée (223), en chimie générale (214) et en chimie analytique (220).

---

II<sup>me</sup> CLASSE. — 10 ÉLÈVES.

---

- Ferron* Eugène de Luxembourg: 1<sup>er</sup> PRIX de géométrie analytique (248), de géométrie descriptive (248), de levée des plans (236), d'histoire et géographie (239), de physique (240), de chimie (228), de manipulations chimiques (215); 2<sup>me</sup> PRIX de religion (240), d'anglais (210), de mécanique (226) et de dessin (244) et d'allemand.
- Michaëlis* Frédéric, de Luxembourg: 1<sup>er</sup> PRIX de religion (243), d'allemand (238); 2<sup>me</sup> PRIX d'histoire et géographie (238), de levée des plans (231) et de physique (231); 3<sup>me</sup> PRIX de mécanique (224), 4<sup>me</sup> PRIX de dessin (226); 1<sup>er</sup> Accessit d'anglais (198), de géométrie analytique (222), 2<sup>me</sup> Accessit de chimie (217), de français (196); 3<sup>me</sup> Accessit de géométrie descriptive (214).
- Lover* Hubert, de Hellange: 1<sup>er</sup> PRIX d'anglais (216) et de dessin (248); 3<sup>me</sup> PRIX de religion (239), d'allemand (202), d'histoire et géographie (235); 1<sup>er</sup> Accessit de français (200), de levée des plans (218), de physique (222); 2<sup>me</sup> Accessit de géométrie analytique (212) et de géométrie descriptive (216).
- Dischbourg* Léonard, d'Echternach: 1<sup>er</sup> PRIX de mécanique appliquée (247); 2<sup>me</sup> PRIX de géométrie analytique (232) et de manipulations chimiques (213); 3<sup>me</sup> PRIX de physique (230); 4<sup>me</sup> PRIX de religion (237); 1<sup>er</sup> Accessit de géométrie descriptive (217) et de chimie (222); 2<sup>me</sup> Accessit de dessin (191); 3<sup>me</sup> Accessit de français (191).
- Guillaume* Edouard, de Luxembourg: 2<sup>me</sup> PRIX de géométrie descriptive (217); 3<sup>me</sup> PRIX de manipulations chimiques (211); 5<sup>me</sup> PRIX de religion (213); 2<sup>me</sup> Accessit de levée des plans (213), de mécanique (210) et de physique (220).

---

III<sup>me</sup> CLASSE. — 8 ÉLÈVES.

---

- Thiry* Joseph, de Long-la-ville: 1<sup>er</sup> PRIX dans tous les cours: Religion (206), langue allemande (223), langue française (237), langue anglaise (222), algèbre (272), géométrie (265), trigonométrie (131), statique (121), histoire et géographie (233), histoire naturelle (222), dessin (229).
- Retel* Jean, de Rodenhof: 1<sup>er</sup> PRIX de religion (206), de langue allemande (223) et de langue anglaise (222); 2<sup>me</sup> PRIX d'algèbre (259), de géométrie (242), de trigonométrie (122) et de dessin (225); 3<sup>me</sup> PRIX d'histoire et de géographie (223); Accessit d'histoire naturelle (197) et 2<sup>me</sup> Accessit de statique (105).
- Bertogne* Eugène, de Bascharage: 2<sup>me</sup> PRIX de langue française (202) et de langue anglaise (211); 3<sup>me</sup> PRIX d'algèbre (252), de géométrie (236) et de trigonométrie (116); 4<sup>me</sup> PRIX de dessin (202); 1<sup>er</sup> Accessit de statique (111) et d'histoire et géographie (200).

**IV<sup>me</sup> CLASSE. — 18 Élèves.**

- Daleyden* Edouard, de Vianden: 1<sup>er</sup> PRIX de religion (227), de géométrie (271), et d'histoire et de géographie (233); 2<sup>me</sup> PRIX d'histoire naturelle (219), et 3<sup>me</sup> PRIX d'algèbre (247), de tenue des livres (247) et de dessin (220).
- Ketter* Michel, de Metz: 1<sup>er</sup> PRIX de langue française (233), d'algèbre (270), de tenue des livres (230) et de dessin (223); 2<sup>me</sup> PRIX de géométrie (263); 3<sup>me</sup> PRIX d'histoire naturelle (208) et 1<sup>er</sup> ACCESSIT de religion (193).
- Sattor* Emile, de Luxembourg: 1<sup>er</sup> PRIX de langue allemande (228) et d'histoire et géographie (233); 2<sup>me</sup> PRIX de langue française (204); 4<sup>me</sup> PRIX de tenue des livres (208) et de dessin (212); 5<sup>me</sup> PRIX d'algèbre (227) et 1<sup>er</sup> ACCESSIT de géométrie (219).
- Mouzel* Emile, de Luxembourg: 1<sup>er</sup> PRIX d'histoire naturelle (220); 2<sup>me</sup> PRIX d'histoire et géographie (228); 3<sup>me</sup> PRIX de langue allemande (247), 5<sup>me</sup> PRIX de tenue des livres (204) et de dessin (208).
- Schou* Ernest, de Luxembourg: 2<sup>me</sup> PRIX d'algèbre (265); 3<sup>me</sup> PRIX de géométrie (262) et 6<sup>me</sup> PRIX de dessin (204).
- Wilhelm* Auguste, de Luxembourg: 2<sup>me</sup> PRIX de tenue des livres (229); 3<sup>me</sup> PRIX d'histoire et géographie (222); 2<sup>me</sup> ACCESSIT de religion (189).
- Wenger* Pierre, de Luxembourg: 4<sup>me</sup> PRIX d'algèbre (246); 5<sup>me</sup> PRIX de dessin (208); ACCESSIT de langue allemande (196) et 2<sup>me</sup> ACCESSIT de géométrie (218).
- Pierrot* Arnold, de Hosingen: 2<sup>me</sup> PRIX de religion (214); ACCESSIT de langue française (191), d'algèbre (214) et de tenue des livres (197).
- Thiry* Nicolas, de Luxembourg: 4<sup>me</sup> PRIX de géométrie (248) et ACCESSIT d'histoire et de géographie (192).
- Namur* Alphonse, de Luxembourg: 2<sup>me</sup> PRIX de dessin (222).

**V<sup>me</sup> CLASSE. — 23 Élèves.**

- Pundel* Jean-Pierre, de Wormeldange: 1<sup>er</sup> PRIX de religion (243), de langue allemande (236), d'histoire et géographie (235) et de tenue des livres (240); 2<sup>me</sup> PRIX d'arithmétique (265) et de calligraphie (223); 3<sup>me</sup> PRIX de langue française (228) et 2<sup>me</sup> Acc. de dessin (196).
- Meyer* Jules, de Paris: 1<sup>er</sup> PRIX de langue française (244) et d'arithmétique (271); 3<sup>me</sup> PRIX de religion (206) et de tenue des livres (231); 4<sup>me</sup> PRIX de dessin (217); 6<sup>me</sup> PRIX d'histoire et de géographie (221) et de calligraphie (214).
- Coster* François, de Luxembourg: 1<sup>er</sup> PRIX de dessin (224); 4<sup>me</sup> PRIX de langue allemande (220), d'arithmétique (241), d'histoire et géographie (225) et de tenue des livres (223); 6<sup>me</sup> PRIX de français (224) et 7<sup>me</sup> PRIX de calligraphie (214).
- Saur* Charles, de Strassen: 2<sup>me</sup> PRIX de religion (208), de langue française (236) et de tenue des livres (232); 3<sup>me</sup> PRIX de langue allemande (225), d'histoire et géographie (229) et de calligraphie (219).
- France* Antoine, d'Amorines: 1<sup>er</sup> PRIX de calligraphie (230); 3<sup>me</sup> PRIX de tenue des livres (204); 5<sup>me</sup> PRIX de langue française (225) et de dessin (213); ACCESSIT d'arithmétique (217).
- Funck* Pierre, de Luxembourg: 2<sup>me</sup> PRIX d'histoire et de géographie (231); 5<sup>me</sup> PRIX d'arithmétique (225); 6<sup>me</sup> PRIX de tenue des livres (214); 7<sup>me</sup> PRIX de dessin (206); 1<sup>er</sup> ACCESSIT de langue française (198).

*Jungk Jean-Pierre*, d'Eich: 2<sup>me</sup> PRIX de dessin (223); 5<sup>me</sup> PRIX de tenue des livres (215) et ACCESSIT de religion (196).

*Luja Antoine*, de Luxembourg: 3<sup>me</sup> PRIX d'arithmétique (244); 1<sup>er</sup> ACCESSIT de langue française (198) et de dessin (197); 2<sup>me</sup> ACCESSIT d'histoire et de géographie (193).

*Hollender Jean*, de Mayence: 2<sup>me</sup> PRIX de langue allemande (228) et 1<sup>er</sup> ACCESSIT d'histoire et de géographie (198).

*Joannes Louis*, de Paris: 4<sup>me</sup> PRIX de langue française (226) et 1<sup>er</sup> ACCESSIT de tenue des livres (198).

*Pfloug Jean-Pierre*, de Mondorff: 5<sup>me</sup> PRIX d'histoire et de géographie (222) et 2<sup>me</sup> ACCESSIT de tenue des livres (197).

Rang Preis und Accessite.  PRIX ET ACCESSITS.	Namen, Vornamen und Geburtsort.  NOMS, PRÉNOMS  ET LIEU DE NAISSANCE.	Punkte in den verschiedenen Fächern. Points obtenus dans les différentes branches.										
		Religion. Religion.	Allemand. Deutsch.	Français Französisch.	Latin. Latin.	Grec. Griechisch.	Mathématiques. Mathematik.	Hist. et Géogr. Gesch. u. Geogr.	Hist. nat. Naturgeschichte.	Physique. Physik.	Chimie. Chemie.	Total. Gesamt.
<b>CLASSE PRÉPARATOIRE. — 71 Elèves.</b>												
	<i>Maximum des points</i>	280	280	280	«	«	280	280	«	«	«	1400
1 <sup>er</sup> PRIX.	<i>Prévot Joseph</i> , de Luxembourg	263	250	259	«	«	239	248	«	«	«	1259
2 <sup>me</sup> —	<i>Keyser Henri</i> , d'Ersange	266	247	238	«	«	247	249	«	«	«	1247
3 <sup>me</sup> —	<i>Meyers Jacques</i> , de Bigonville	253	258	256	«	«	225	243	«	«	«	1235
4 <sup>me</sup> —	<i>Muller Auguste</i> , de Kœrich	233	242	256	«	«	234	248	«	«	«	1213
5 <sup>me</sup> —	<i>Blanc Nicolas</i> , de Luxembourg	216	245	251	«	«	222	241	«	«	«	1175
6 <sup>me</sup> —	<i>Breithof Nicolas</i> , de Luxembourg	221	243	248	«	«	223	240	«	«	«	1175
7 <sup>me</sup> —	<i>Jeanpierre Pierre</i> , de Basse-Petrusse	248	236	247	«	«	229	205	«	«	«	1165
8 <sup>me</sup> —	<i>Zahn Gustave</i> , de Luxembourg	232	248	221	«	«	216	247	«	«	«	1164
9 <sup>me</sup> —	<i>Weiler Dominique</i> , de Luxembourg	227	254	250	«	«	226	209	«	«	«	1164
10 <sup>me</sup> —	<i>Scharlé Pierre</i> , de Larochette	250	232	207	«	«	231	240	«	«	«	1160
11 <sup>me</sup> —	<i>Guber Pierre</i> , de Dommeldange	244	222	241	«	«	230	223	«	«	«	1160
12 <sup>me</sup> —	<i>Wilhelm Michel</i> , de Clausen	220	254	212	«	«	208	247	«	«	«	1141
1 <sup>er</sup> ACCESS.	<i>Heuskin Joseph</i> , de Wormeldange	248	240	206	«	«	225	195	«	«	«	1114
2 <sup>me</sup> —	<i>Baur Edouard</i> , de Luxembourg	199	231	222	«	«	213	247	«	«	«	1112
3 <sup>me</sup> —	<i>Worré Conrad</i> , de Luxembourg	206	205	247	«	«	226	206	«	«	«	1090
4 <sup>me</sup> —	<i>Muller Nicolas</i> , de Luxembourg	215	242	226	«	«	173	233	«	«	«	1089
5 <sup>me</sup> —	<i>Schneider Matthias</i> , de Greiveldange	252	227	209	«	«	195	203	«	«	«	1086
6 <sup>me</sup> —	<i>Bastien Eugène</i> , de Longwy	144	200	268	«	«	242	230	«	«	«	1084
7 <sup>me</sup> —	<i>Fallize Jean</i> , de Harlange	217	208	216	«	«	194	248	«	«	«	1083
8 <sup>me</sup> —	<i>Funck Jules</i> , de Luxembourg	201	199	252	«	«	183	235	«	«	«	1070
9 <sup>me</sup> —	<i>Mayer Maximilien</i> , de Luxembourg	203	226	243	«	«	156	239	«	«	«	1067
10 <sup>me</sup> —	<i>Mackel Michel</i> , de Hollerich	203	203	256	«	«	170	220	«	«	«	1052

Schule für Zeichnen und Malen. — ÉCOLE DE DESSIN ET DE PEINTURE.

CONCOURS POUR LES MÉDAILLES.

*Architecture, perspective linéaire, dessin d'après la bosse et la gravure.*

- 1<sup>er</sup> PRIX. GRANDE MÉDAILLE. *Philippe Nicolas*, d'Ettebruck.  
2<sup>me</sup> — PETITE MÉDAILLE. *Koch Paul*, de Luxembourg.  
3<sup>me</sup> — — — *Ruth Théodore*, de Luxembourg.  
ACCESSIT. *Loser Hubert*, de Hellange.

1<sup>re</sup> DIVISION.

*Ordres d'architecture.*

- 1<sup>er</sup> PRIX. *Flesch Augusta*, de Luxembourg.  
2<sup>me</sup> — *Gloner Prosper*, de Remich.  
1<sup>er</sup> ACCESSIT. *Brucher Jacques*, de Gœblange.  
2<sup>me</sup> — *Tock Lucien*, de Luxembourg.

2<sup>me</sup> DIVISION.

*Dessin d'après la gravure: figure académique.*

- PRIX. *Jacoby Guillaume*, d'Ettebruck.  
ACCESSIT. *Theves Henri*, de Luxembourg.

3<sup>me</sup> DIVISION.

*Dessin de la tête, d'après la gravure.*

- 1<sup>er</sup> PRIX. *Clemen Henri*, de Luxembourg.  
2<sup>me</sup> — *Elsen Richard*, d'Obermertzig.  
1<sup>er</sup> ACCESSIT. *Frahné Guillaume*, de Luxembourg.  
2<sup>me</sup> — *Pies Jean-Pierre*, de Niedermertzig.

4<sup>me</sup> DIVISION.

*Perspective linéaire.*

- PRIX. *Hagemann Adolphe*, de Mayence.

5<sup>me</sup> DIVISION.

*Dessin d'ornements.*

- 1<sup>er</sup> PRIX. *Koppes Jean*, de Canach.  
2<sup>me</sup> — *Nothumb Jean*, d'Useldange.  
3<sup>me</sup> — *Asselborn Nicolas*, de Buderscheid.  
1<sup>er</sup> ACCESSIT. *Mersch Gustave*, de Luxembourg.  
2<sup>me</sup> — *Ebertz Philippe*, de Luxembourg.  
3<sup>me</sup> — *Even Charles*, de Belfort.

6<sup>me</sup> DIVISION.

*Paysage, Aquarelle.*

- PRIX. *Meyers Jean*, de Gasperich.

## Schönfchreiber. — CALLIGRAPHIE.

### CLASSE PRÉPARATOIRE.

- 1<sup>er</sup> PRIX. *Weiler* Dominique, de Luxembourg (247).  
2<sup>me</sup> — *Beffort* Jules, de Luxembourg (241).  
3<sup>me</sup> — *Berrens* Jean-Baptiste, de Bettembourg (240).  
4<sup>me</sup> — *Meyers* Jacques, de Bigonville (239).  
5<sup>me</sup> — *Zahn* Gustave, de Luxembourg (238).  
1<sup>er</sup> ACCESSIT. *Bastien* Eugène, de Longwy (217), et *Muller* Nicolas, de Luxembourg (217).  
2<sup>me</sup> — *Scharlé* Jean-Pierre, de Larochette (216).  
3<sup>me</sup> — *Heuskin* Jean-Joseph, de Wormeldange (215).  
4<sup>me</sup> — *Worré* Conrad, de Luxembourg (214), et *Mayer* Maximilien, de Luxembourg (214).  
5<sup>me</sup> — *Jeanpierre* Pierre, de Luxembourg (213).

### Solfeggien. — SOLFÈGE.

#### 5<sup>me</sup> classe industrielle et 6<sup>me</sup> classe du gymnase.

- PRIX. *Pundel* Jean-Pierre, de Wormeldange, et *Gruber* Jules, de Luxembourg.  
1<sup>er</sup> ACCESSIT. *Heilbronn* François, de Luxemb.; *Luja* Antoine, de Luxemb., et *Schmitz* Jean, d'Esch s/A.  
2<sup>me</sup> — *Henrion* Jean-Baptiste, de Haucourt, et *Vercollier* Jacques, de Luxembourg.  
3<sup>me</sup> — *Jungblut* Jean, de Bettembourg; *Lamesch* Henri de Dommeldange; *Salzer* Isidore, de Luxembourg, et *Toussaint* Jérôme de Remich.

#### Classe préparatoire.

- 1<sup>er</sup> PRIX. *Worré* Conrad, de Luxembourg, et *Worms* Paul, de Luxembourg.  
2<sup>me</sup> — *Heuskin* Joseph, de Wormeldange, et *Ebertz* Joseph, de Luxembourg.  
3<sup>me</sup> — *Baur* Edouard, de Luxembourg, et *Muller* Nicolas, de Kœrich.  
1<sup>er</sup> ACCESSIT. *Fallize* Jean, de Harlange; *Keiser* Henri, d'Ersange, et *Schæfer* Louis, de Diekirch.  
2<sup>me</sup> — *Schmit* Nicolas, de Mersch; *Schneider* Matthias, de Greiveldange, et *Zahn* Gustave, de Luxembourg.  
3<sup>me</sup> — *Bastien* Eugène, de Longwy; *Mersch* Joseph, de Luxembourg, et *Penning* Jean, de Steinfort.

## Gymnastik. — GYMNASTIQUE.

- 1<sup>er</sup> PRIX. *Kolbach* Coutant, de Luxembourg.  
2<sup>me</sup> — *Wagner* Jean, de Luxembourg.  
3<sup>me</sup> — *Rothermel* Charles, de Luxembourg.  
4<sup>er</sup> ACCESSIT. { *Tock* Charles, de Luxembourg.  
                  { *Muller* Nicolas, de Luxembourg.  
                  { *de Ziegleck* Victor, de Rollingergrund.  
2<sup>me</sup> — { *Blum* Martin, de Luxembourg.  
          { *Nouveau* Isidore, de Luxembourg.  
          { *Blum* Joseph, de Luxembourg.  
3<sup>me</sup> — { *Fallize* Jean-Baptiste, de Harlange.  
          { *Zahn* Gustave, de Luxembourg.  
          { *Beffort* Jules, de Luxembourg.



## Schluß des Schuljahrs.

Am 19. August wird in der Kirche zu U. L. F., um 7  $\frac{1}{2}$  Uhr, eine feierliche Danktagungs-Messe mit *Te Deum* von den Schülern gesungen werden.

An demselben Tage, um 5 Uhr des Nachmittags, findet die feierliche Vertheilung der Preise Statt.

### Aufnahme der Schüler.

Schüler, welche die Aufnahme ins Athénäum nachsuchen, haben sich Montag, den 1. October, Vormittags zwischen 9 und 12, oder Nachmittags zwischen 3 und 5 Uhr, beim Hrn. Censor im Athénäum zu melden, und müssen mit einem, von ihren frühern Lehrern ausgestellten Zeugnisse über Fähigkeit und sittliches Betragen, wie auch mit ihrem Geburtscheine, versehen sein.

Dienstag, den 2. October, Morgens um 8 Uhr, bestehen diese Schüler eine Prüfung vor den von dem Hrn. Direktor des Athénäums zu diesem Behufe ernannten Commissionen.

Um aufgenommen zu werden, muß man wenigstens zwölf Jahre alt sein, und diejenigen Kenntnisse besitzen, in welchen in der obern Abtheilung der Primärschulen Unterricht erteilt wird.

Im Falle außergewöhnlicher, durch die Aufnahme-Prüfung bewiesener Fähigkeiten, kann der Hr. Staatsminister und Regierungspräsident, zur Aufnahme von Schülern unter zwölf Jahren ermächtigen (Art. 15 des Reglements).

Mittwoch, den 3. October, um 8 Uhr Morgens, findet die Prüfung derjenigen Schüler Statt, deren Aufnahme in eine höhere Klasse durch ein Examen über einen oder mehrere Unterrichtszweige bedingt ist.

Donnerstag, den 4. October, müssen alle Schüler zurückgelehrt sein, um der Messe zum hl. Geist beizuwohnen, welche um 8 Uhr in der Kirche zu U. L. F. gefeiert wird.

An demselben Tage müssen alle Schüler das Minerval für das erste Halbjahr an den mit der Einnahme desselben beauftragten Professor entrichten.

## Clôture de l'année scolaire.

Le 19 août, à 7  $\frac{1}{2}$  heures, les élèves exécuteront à l'église de Notre-Dame une messe solennelle suivie d'un *Te Deum* en action de grâces.

La distribution solennelle des prix aura lieu le même jour, à 5 heures de relevée.

### Admission des élèves.

Les élèves qui désirent être admis à l'Athénée, devront se présenter le lundi, 1<sup>er</sup> octobre prochain, entre 9 heures et midi ou entre 3 et 5 heures de relevée, au bureau du censeur, à l'Athénée, et être munis de certificats de capacité et de bonne conduite délivrés par leurs instituteurs ou professeurs précédents, ainsi que d'un extrait de leur acte de naissance.

Le mardi, 2 octobre, à 8 heures du matin, ces élèves subiront un examen devant les commissions instituées à cet effet par M<sup>r</sup> le Directeur de l'Athénée.

Pour être admis, il faut être âgé de 12 ans au moins, et posséder le degré d'instruction qui se donne dans la division supérieure des écoles primaires.

En cas de capacités extraordinaires, justifiées par l'examen d'admission, le Ministre d'État, Président du Gouvernement, peut autoriser l'admission d'élèves ayant moins de 12 ans accomplis (Art. 15 du règlement).

Le mercredi, 3 octobre, à 8 heures du matin, aura lieu l'examen des élèves dont l'avancement à une classe supérieure est subordonné à un examen sur une ou plusieurs branches d'enseignement.

Le jeudi, 4 octobre, tous les élèves devront être rentrés pour assister à la messe du Saint-Esprit, qui sera chantée ce jour, à 8 heures, dans l'église de Notre-Dame.

Le même jour tous les élèves doivent acquitter le minerval du 1<sup>er</sup> semestre entre les mains de M<sup>r</sup> le professeur-gérant.

In Gemäßheit der Art. 63 und 64 des Reglements bezahlen die Schüler der Vorbereitungsschule, der 5. und 4. Klasse der Gewerbschule, ein jährliches Minerval von 40 Franken; die Schüler des Gymnasiums, der 3., der 2. und der 1. Klasse der Gewerbschule und die der obern Kurse des Athenäums bezahlen ein jährliches Minerval von 60 Franken. Personen, welche einen oder mehrere der höhern Kurse besuchen, zahlen die nämliche Gebühr.

Schüler, welche die Befreiung vom Minerval nachsuchen wollen, müssen einen ihre Eltern betreffenden Auszug aus den Steuerrollen und eine Bescheinigung ihres Lehrers als Beleg beibringen, daß sie einen der ersten Preise ihrer Primärschule erhalten haben (Art. 57 des Reglements).

Die im verfloffenen Schuljahre vom Minerval befreiten Schüler, die nicht wenigstens ein Accessit in ihrer Klasse erhalten haben, werden diese Befreiung während des Schuljahrs 1860—1861 nicht mehr genießen. (Art. 58 des Reglements).

Freitag, den 5. Oktober, um 8 Uhr Morgens, werden sämtliche Kurse beginnen.

---

### Auszug aus Dem Reglement über die innere Ordnung.

---

Art. IX. Die Schüler, welche nicht bei ihren Eltern oder Vormündern wohnen, müssen die Wohnung und das Kosthaus, das sie gewählt haben, ihrem Klassenlehrer anzeigen, welcher sie dem Censor mittheilt. Der Klassenlehrer und der Censor machen den Schülern über diese Wahl geeigneten Falles Bemerkungen. Sind die Wohnung und das Kosthaus einmal genehmigt, so können die Schüler dieselben nicht verlassen, ohne hiervon den Klassenlehrer und den Censor zu benachrichtigen.

Der Censor und die betreffenden Klassenlehrer besuchen zu unbestimmten Zeiten die Schüler in deren Wohnungen und Kosthäusern.

Art. XII. Ohne von ihren Eltern oder Vormündern begleitet zu sein, können die Schüler keinen öffentlichen Ort, keinen Ball, kein Schauspiel u. s. w. besuchen, wenn sie nicht die Erlaubniß des Censors haben.

Conformément aux articles 63 et 64 du règlement, les élèves de la classe préparatoire ainsi que ceux de la 5<sup>me</sup> et de la 4<sup>me</sup> classe de l'école industrielle paient un minerval de 40 francs par an; ceux du gymnase, ceux de la 3<sup>me</sup>, de la 2<sup>me</sup> et de la 1<sup>re</sup> classe de l'école industrielle et ceux des cours supérieurs de l'Athénée paient un minerval de 60 francs par an. Les personnes qui suivent un ou plusieurs des cours supérieurs paient la même rétribution.

Les élèves qui sont dans le cas de demander l'exemption du minerval, doivent produire un extrait du rôle des contributions de leurs parents, et une attestation de leur instituteur, constatant qu'ils ont remporté un des premiers prix de l'école primaire qu'ils ont fréquentée (art. 57 du règlement).

Les élèves exemptés du minerval pendant l'année scolaire écoulée et qui ne figurent pas au moins parmi les accessits de leur classe, ne jouiront plus de l'exemption pendant l'année scolaire 1860-1861. Art. 58 du règlement).

Le vendredi, 5 octobre, à 8 heures du matin, les cours entreront en activité.

---

### Extrait du règlement d'ordre intérieur.

---

Art. IX. Les élèves qui ne sont pas logés chez leurs parents ou tuteurs, font connaître à leur régent de classe, qui en donne connaissance au censeur, le logement et la pension qu'ils se sont choisis. Le régent de classe et le censeur leur font au besoin des observations sur ce choix. Le logement et la pension une fois agréés, les élèves ne peuvent plus les quitter sans en prévenir leur régent et le censeur.

Le censeur et les régents des classes respectives visitent, à des époques indéterminées, les élèves dans leurs logements et dans leurs pensions.

Art. XII. A moins d'être accompagnés de leurs parents ou tuteurs, les élèves ne peuvent fréquenter aucun lieu public, aucun bal ou spectacle, etc. sans la permission du censeur.

Art. XIII. Was die Privatlectüre betrifft, so müssen die Schüler den Rath ihrer Professoren einholen.

**Religiöse Pflichten.**

Art. XVII. An den Sonntagen, Donnerstagen und den gesetzlichen Feiertagen wohnen die katholischen Schüler gemeinschaftlich der Messe bei, wohin sie durch Vermittlung des Seelsorgers der Anstalt unter der Aufsicht des Censors und der Repetitoren geführt werden.

Sie gehen zu den h. h. Sacramenten an den Tagen, welche der Seelsorger der Anstalt, im Einverständniß mit dem Direktor und dem Censor, zu bestimmen hat. An demselben Tage wohnen sie auch dem Segen bei.

Art. XIII. Pour leur lecture privée, les élèves doivent prendre conseil de leurs professeurs.

**Devoirs religieux.**

Art. XVII. Les dimanches, les jeudis et les jours légalement fériés, les élèves catholiques assistent en commun à la messe, où ils sont conduits par les soins de l'aumônier de l'établissement, sous la surveillance du censeur et des répétiteurs.

Ils approchent des saints sacrements pendant l'année, à des jours à déterminer par l'aumônier de l'établissement, d'accord avec le directeur et le censeur. Ces jours ils assistent au salut.

---

N<sup>o</sup>  $\frac{2918}{30,60}$ . Vu et approuvé.

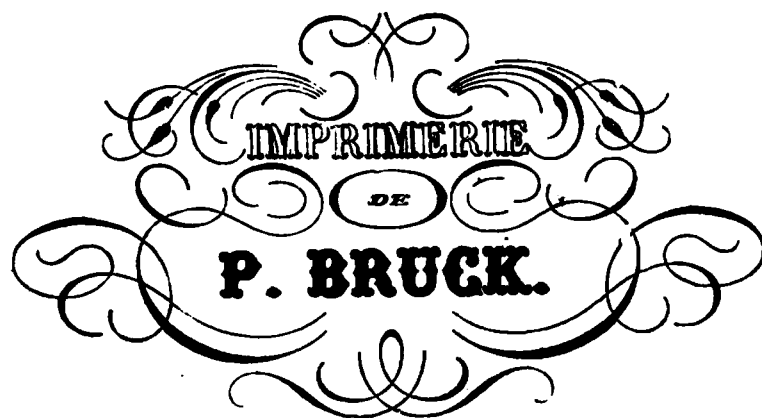
Luxembourg, le 12 août 1860.

*Pour le Ministre d'État, Président du  
Gouvernement.*

*Le Directeur-général des finances,  
ULVELING.*







IMPRIMERIE

DE

**P. BRUCK.**

